QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11921 – VENDREDI 27 MAI 1983

LA RESTRUCTURATION DE LA CHIMIE

Un conflit semble inévitable entre M. Chalandon et M. Fabius

LIRE PAGE 44



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Vers un sommet maghrébin

« *Un sommet des pays du Maghreb aura lieu dans les prochains jours en Algérie* », a annoncé mercredi soir 25 mai l'agence officielle Algérie Presse Service. Elle ne précise cependant pas si la rencontre se limitera aux chefs d'État du Maghreb central, le roi Hassan II rejoignant le président Chadli Bendjedid à l'occasion de la visite officielle que le président Bourguiba doit faire à Alger du 29 au 31 mai, ou si elle sera élargie au colonel Kadhafi et au lieutenant-colonel Khouna Ould Haidalla, de Mauritanie.

L'imprécision tient à la poursuite des tractations avec les capitales intéressées et au fait que bien des ambiguïtés demeurent quant à la solution du conflit saharien. En effet, le processus de normalisation engagé entre Rabat et Alger par la rencontre entre le roi Hassan II et le président Chadli, le 26 février, semble quelque peu bloqué. Annoncé comme imminent, le rétablissement du trafic aérien entre les deux pays a été retardé. Les Algériens invoquent des raisons techniques, mais ils ont toujours dit que la normalisation aurait lieu par étapes, en fonction des signes de bonne volonté que Rabat fournirait sur le Sahara.

Les Algériens avaient posé deux conditions au tête-à-tête que souhaitait le souverain : qu'il admette le principe de l'autodétermination au Sahara occidental et reconnaisse que le conflit est maroco-sahraoui et non maroco-algérien. En échange de quoi ils proposaient leurs « bons offices » pour faciliter une solution. Ils ont, semble-t-il, obtenu certaines satisfactions. En tout cas, malgré un démenti de M. Boucetta, ministre marocain des affaires étrangères, des conversations ont eu lieu à Alger, entre Marocains et Sahraouis.

Les Algériens disent également, selon notre correspondant à Alger, « *que l'idée d'un Etat sahraoui est plus ou moins acceptée par Hassan II, mais qu'il faut faire preuve d'imagination pour ne pas lui faire perdre la face* ». Optimisme de commande ? Le roi s'est-il donné un délai de réflexion pour observer les répercussions sur la population marocaine du thème de l'édification du Grand Maghreb arabe orchestré par Alger et Tunis ? *Ou bien espère-t-il*, au contraire, comme on le laisse entendre à Rabat, qu'Alger obligera son protégé sahraoui à faire l'essentiel des concessions ? M. Mohamed Yala, ministre algérien de l'intérieur, qui se rend ce jeudi à Rabat, après être allé à Nouakchott, a pour principale mission de se faire une idée plus précise des intentions du roi.

Les pays maghrébins sont engagés dans une course contre la montre dans la mesure où le dix-neuvième sommet de l'O.U.A. est convoqué pour le 6 juin à Addis-Abeba. Parviendront-ils à déblayer suffisamment le terrain d'ici là pour éviter un troisième échec qui serait fatal à l'organisation panafricaine ? En tout cas, le message que le président Reagan vient d'adresser à M. Arap Moi, président en exercice, et dans lequel il estime que les problèmes de l'Afrique doivent « recevoir une solution africaine », constitue, par son ton, un encouragement à sauver l'O.U.A. par des compromis.

Les pays du nord-ouest de l'Afrique, en dépit de leurs divergences, tablent sur la « dynamique maghrébine » et les espoirs qu'elle a soulevés pour surmonter les obstacles encore nombreux. Le principal risque demeure que chacune des parties intéressées ne cherche à utiliser cette dynamique pour faire prévaloir exclusivement sa thèse.

(*Lire nos informations page 4.*)

Le dérapage des salaires compromet la réussite du plan de rigueur

Les calculs – encore provisoires – du taux de salaire horaire au premier trimestre 1983 font apparaître une hausse de 3 %, totalement incompatible avec les objectifs du plan de rigueur. Ceux-ci visent, on le sait, des progressions très ralenties de l'ordre de 2 % tous les trois mois, aboutissant en fin d'année à une hausse à peu près égale à celle des prix (8 % visés). Les calculs définitifs seront connus au début du mois de juin. La confirmation d'une progression de 3 % apporterait la preuve que l'affrontement a déjà commencé, les salariés ayant pris les devants en obtenant des augmentations les mettant à l'abri de la hausse des prix (2,5 % au premier semestre 1983).

La démarche des pouvoirs publics tend à casser des hausses nominales de salaire beaucoup trop fortes depuis quinze ans, depuis l'après-mai 68 très exactement. Démarche périlleuse qui comporte des risques *évidents* d'affrontements avec les syndicats : on n'accepte pas facilement l'idée d'augmentations salariales limitées à 8 %, après avoir obtenu 12,5 % en 1982 et avoir en mémoire le temps – pas si lointain – où les rémunérations progressaient au rythme de 15 % l'an (1).

Deux facteurs ont probablement poussé, au cours du premier trimestre, à une forte hausse des salaires. Le premier – évident – est l'annonce des très fortes hausses de prix qui ont suivi la sortie du blocage à la fin d'octobre 1982 : 5,9 % en six mois, soit pratiquement 1 % chaque mois en moyenne. La plus grande partie des augmentations qui se sont produites étaient inévitables puisqu'elles permettaient tout au plus à l'industrie privée et aux entreprises publiques de limiter les pertes de leurs comptes d'exploitation. Il n'empêche que leur accumulation a peut-être mis en branle au sein des entreprises le jeu incontrôlable – parce que très largement décentralisé – des compensations salariales.

Ironie du sort ou entêtement de l'histoire : c'est probablement en voulant assainir trop rapidement – après les élections de mars 1978 – la situation financière des entreprises publiques (2) que M. Barre avait cette année-là entretenu indirectement la hausse des salaires (+ 12,8 %). Les socialistes ont-ils, en faisant la même démarche, déclenché le même réflexe de défense des salariés ? Une chose apparaît en tout cas certaine : le blocage des prix de l'été 1982, s'il a apporté un répit (probablement insuffisamment exploité), a entraîné une accumulation des hausses qui, une fois libérées, ont donné l'impression d'une nouvelle vague inflationniste. Une preuve de plus – s'il en était besoin – des dangers d'une politique autoritaire des prix.

Un autre facteur a probablement joué un rôle important. Les fortes hausses du SMIC accordées depuis mai 1981 (+ 38,3 %) ne se sont pas « diffusées » sur l'ensemble des salaires, conformément aux recommandations du gouvernement. Mais, ce faisant, les relèvements successifs du salaire minimum ont largement écrasé la grille des salaires ouvriers. Ainsi, les travailleurs qualifiés ou très qualifiés ont-ils vu l'écart séparant leur rémunération de celle des smicards se réduire fortement. Il est possible que la hausse du salaire horaire au premier trimestre 1983 s'explique en partie par une contre-offensive de ces ouvriers qualifiés pour élargir un écart jugé maintenant insuffisant avec les « smicards ». Dans cette hypothèse, les salariés gagnant aux environs de 5 000 F *par mois auraient obtenu* des hausses appréciables.

ALAIN VERNHOLES.

(*Lire la suite page 36.*)

(1) *Le taux de salaire horaire avait progressé ainsi ces dernières années (comparaison octobre sur octobre de l'année précédente) : 14,9 % en 1976, 12,1 % en 1977, 12,8 % en 1978, 13 % en 1979, 15,6 % en 1980, 15,2 % en 1981, 12,5 % en 1982.*

Tous ces chiffres sont exprimés en taux de salaires horaires. Si l'on tient compte des effets de la réduction de la durée du travail, les salaires mensuels ouvriers ont augmenté de la façon suivante : 15,1 % en 1981, 9,3 % en 1982.

(2) Les tarifs publics avaient augmenté de 14 % en trois mois (mai, juin, juillet 1978), entraînant une augmentation de 1,4 % de l'indice des prix de détail. Parallèlement, les tarifs de l'énergie étaient relevés de 9,5 % pendant ces mêmes trois mois.

Le groupe Creusot-Loire souhaite un soutien de l'Etat

Creusot-Loire a réuni le 25 mai son conseil d'administration, et le 26 sont comité central d'entreprise. En plus des 600 millions de francs de pertes annoncés pour 1982, le groupe doit faire face à l'aggravation de la dégradation de son secteur sidérurgique. Ses fonds propres ayant disparu, il a un besoin urgent de plus de 2 milliards de francs et sollicite une intervention de la puissance publique.

L'Etat pourrait le délester de sa sidérurgie pour 1 milliard de francs, tout ou partie de l'autre milliard provenant de la cession d'une part du capital de Framatome, seule entreprise du groupe à réaliser des bénéfices importants. Faute de quoi les filiales sidérurgiques de Creusot-Loire pourraient cesser leur exploitation.

Ce dossier épineux risque de reposer la question du rôle de l'Etat dans l'industrie et celle des nationalisations.

Le groupe Creusot-Loire a perdu plus de 600 millions de francs en 1982. Comme la conjoncture n'a pas fondamentalement changé, et *qu'elle s'est même dégradée dans la* mécanique, on ne voit guère pourquoi il ne perdrait pas autant et même davantage en 1983. Une fois de plus, c'est le secteur sidérurgie-métallurgie qui « *l'enfonce* », avec 750 millions de francs de pertes en 1982, partagées entre la filiale Imphy (plus de 200 millions de francs), les usines de Saint-Chély, de Pamiers, de l'Ondaine, et même la filiale américaine Phoenix-Steel (140 millions).

En deux ans (1981 et 1982) le secteur a saigné le groupe de 1,5 milliard de francs et lui a, en fait, coûté plus de 2 milliards de francs en trésorerie si on y ajoute les investissements indispensables. Une tentative infructueuse pour faire d'Instrument S.A. la « *grande* » société française d'instruments de mesure a coûté 400 millions de francs en quelques années, et le marasme des travaux publics et du bâtiment a rendu déficitaires les divisions Ermont (revêtement routier) et Pinguely (grues en tout genre).

Pour ne rien arranger, de sérieuses incertitudes pèsent sur les engagements de la filière d'ingénierie Creusot-Loire Entreprise, tandis que les cautions et obligations diverses attachées à Phoenix-Steel excèdent très largement le déficit d'exploitation de cette société.

A l'heure actuelle, non seulement Creusot-Loire n'a plus de fonds propres, mais encore sa valeur d'actif net est devenue négative. Sur le plan économique comme sur le plan strictement comptable, le groupe a besoin d'une injection de 2,5 milliards de francs de capitaux frais, alors que sa maison-mère, Schneider, est exsangue après les pertes et les apurements de passif de ces deux dernières années.

Une telle dégradation et des « *différences d'appréciation* » tant sur la situation de la société que sur le moyen d'y remédier avaient provoqué, au second semestre 1982, une crise grave et douloureuse à la tête de Creusot-Loire, dont le P.-D. G., M. Philippe Boulin, père du nucléaire français, avait dû démissionner à la fin de l'année, au profit de M. Didier Pineau-Valencienne, P.-D. G. de Schneider (*le Monde* du 31 décembre 1982).

BRUNO DETHOMAS et FRANÇOIS RENARD.

(*Lire la suite page 36.*)

AUJOURD'HUI

- **Un entretien avec Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire d'Etat chargé de l'environnement et de la qualité de la vie.** (*Lire page 39.*)
- **La préparation du sommet de Williamsburg.** (*Lire page 3.*)

DEMAIN

- **Un article de M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, sur la politique industrielle.**

LE DÉFICIT DU SECTEUR PUBLIC

Le prix de l'atermoiement

par PAUL FABRA

Le gouvernement dans son ensemble et son ministre de l'économie, des finances et du budget en particulier sont plus embarrassés que jamais pour mener leur politique de rigueur, et cela pour au moins trois raisons. La première est que les instruments de mesure dont on se sert traditionnellement en France pour suivre l'évolution de la situation se révèlent de plus en plus inadéquats : il en est ainsi notamment de la notion de masse monétaire, une variable qui est censée jouer pourtant un rôle déterminant dans le dispositif adopté pour lutter contre l'inflation.

La deuxième est que les objectifs annoncés le 25 mars dernier impliquent la mise en œuvre non seulement des dispositions fiscales ou assimilées déjà connues (taxe de 1 % et emprunt obligatoire pour les titulaires de revenus élevés et de « grandes fortunes ») mais aussi de mesures nouvelles dont le contenu n'est pas encore arrêté ; elles concernent notamment la sécurité sociale et l'encadrement du crédit, que le ministre voudrait bien resserrer sans pour autant aggraver la situation de maintes entreprises au bord de la perdition, *ce qui est proprement la* quadrature du cercle.

La troisième raison est que, même ainsi complété, le plan de rigueur risque fort d'apparaître encore comme un effort insuffisant de redressement des finances publiques, et, partant, de restauration ou, si l'on préfère, de maintien du bon crédit de la France sur les marchés internationaux *dont il n'est pas question* de se passer dans un avenir prévisible. Plus soucieux apparemment du résultat des élections municipales que des impératifs de sa politique *économique et financière*, le gouvernement a atermoyé. Il est en train, et les Français avec lui, de payer les conséquences de ce retard.

(*Lire la suite page 37.*)



ROLAND-GARROS

Les enfants du mercredi
Mac le Dingue

(*Lire page 14 les articles d'ALAIN GIRAUDO et d'OLIVIER MERLIN.*)

AU JOUR LE JOUR

Drogue

Le gouvernement s'est ému à juste titre, mercredi, de la montée de la drogue en France. M. Franceschi a indiqué qu'il y avait cent mille utilisateurs de drogues « dures » dans l'Hexagone et un million d'usagers de drogues dites « douces », mais illicites.

Ces chiffres sont inquiétants, mais incomplets. Ils passent sous silence les usagers d'une drogue licite, mais qui fait des ravages grandissants. Il s'agit de ces êtres pressés qu'on voit ces jours-ci quitter le bureau avant l'heure, s'enfermer chez eux, le regard fixe et dans une solitude honteuse, pour ingurgiter, des heures durant, au risque de la surdose, une drogue saisonnière : la Roland-Garrose.

BRUNO FRAPPAT.

DIX MILLE ANS D'ART A ISTANBOUL

La splendeur et l'ordre

En présence d'un détachement de l'ancienne armée ottomane reconstitué « à l'identique », avec musique et uniformes de l'époque, *M. Ilhan Evliyaoglu, ministre de la culture et du tourisme, a ouvert* dans l'enceinte du vieux palais impérial de Topkapi, à Istanboul, la dix-huitième exposition d'art organisée sous les auspices du Conseil de l'Europe par un Etat membre de l'organisation de Strasbourg.

Il s'agit, dans le cas d'Istanboul, *d'une manifestation fractionnée en* plusieurs expositions axées autour d'un thème général : les « civilisations anatoliennes » de la préhistoire la plus reculée au vingtième siècle. Dix mille ans d'art et d'histoire illustrés au fil de dix expositions, dont la clôture est fixée au 30 octobre.

C'est avec le même principe de la dispersion dans l'espace qu'ont été traités, entre autres, ces dernières années, les Bourbons à Naples, les Médicis à Florence, l'Orient à Marseille, et que l'est, à présent, la culture lusitanienne à Lisbonne. La manifestation portugaise et, auparavant, celle de Florence, entrent comme Istanboul dans la catégorie des manifestations organisées sous l'égide du Conseil de l'Europe. Celle des cultures anatoliennes est de loin, par la variété et le nombre des objets réunis, la plus importante des expositions patronnées depuis sa création par l'organisation paneuropéenne.

Quel que soit le parrainage, on ne peut qu'approuver la tendance actuelle à présenter des expositions « *éclatées* » qui *permettent* aux étrangers, mais aussi souvent aux autochtones, de découvrir des édifices ou des quartiers oubliés, bien des fois aussi révélateurs d'une civilisation que les ensembles monumentaux *type Topkapi*.

A cet égard le grand spectacle de l'art que nous offre Istanboul cette année est hautement exemplaire. Sans lui nous ne serions sans doute jamais allés au Musée militaire de crainte de n'y passer en revue que des canons alignés. Certes ils y sont mais pour l'occasion on a remis en état et déployé – et une partie d'entre elles en principe resteront désormais visibles – les fabuleuses tentes ottomanes brodées de fleurs ou d'instruments de musique sous lesquelles le sultan-calife passait ses nuits de guerre ou de voyage veillé par ses janissaires et ses derviches.

J.P. PERONCEL-HUGOZ.

(*Lire la suite page 15.*)

Le Monde

idées

Culture

Le monde entier souffre d'une éclipse des élites, constate Manuel de Diéguez. Cela tient à l'envahissement du mercantilisme. Le socialisme risque, lui, en voulant élever les masses, de leur servir un breuvage facile à digérer. Toutefois, on constate en France que l'État sait honorer Borges. Il faudrait rééditer Simone Weil, propose Gilbert Comte, car elle a beaucoup à nous apprendre sur les relations insolites, aux débuts du nazisme, entre communistes et hitlériens. De son côté, Christian Zimmer, à propos de deux films récents d'Alain Resnais et d'Alain Tanner, se demande si le réel n'est pas souvent potentiellement plus riche d'imaginaire que l'œuvre qui veut exalter le rêve.

Le jeu du réel et de l'imaginaire

par CHRISTIAN ZIMMER

DANS son film *La vie est un roman*, Alain Resnais fait citer par l'un de ses personnages ce mot de Verdi : « *Pour l'artiste, il ne suffit pas de copier le réel. Il doit faire mieux encore : l'inventer.* » Comment l'entendre ?

Serait-ce que le réel n'existe pas tout à fait et que l'art lui donne la réalité qui lui manque ? Ou plutôt que l'artiste n'a pas seulement à imaginer, à construire, à combiner des formes de façon inédite, mais aussi, et d'abord, à *découvrir* (ce que signifie étymologiquement *inventer) ce qui est ?* Car on ne découvre que ce qui existe, *ce qui est là*. Mais qu'on ne voyait pas. C'est tout le problème. Le poète, l'artiste, comme disait Rimbaud, est un « voyant ».

Par sa forme plus que par les idées qu'il exprime, le film de Resnais se veut exaltation du rêve, de l'imaginaire. Celui d'Alain Tanner, *Dans la ville blanche*, n'affiche certes pas une telle ambition : il ne cesse, apparemment, de coller au réel. Or, il nous semble, en définitive, que c'est le second de ces films qui fait la part la plus belle à ce que le premier prend pour objet.

La « chair » unique de la réalité

Pourquoi ? Précisément parce que Tanner ne se contente pas de copier le réel et que, comme disait Verdi, il l'« invente ». Il l'invente, parce qu'il sait que le réel est premier et que tout rêve y prend sa source, que le sujet et le monde qui l'environne ne font qu'un — cette « chair » unique de la réalité, dont parlait Merleau-Ponty, — que le regard qu'on porte sur celui-ci n'est pas une façon de le mettre à distance, mais au contraire la façon même dont on s'y immerge, dont il nous engloutit.

Parce que, ainsi que le fait son héros, il l'arpente, l'inventorie inlassablement, sans craindre de repasser mille fois au même endroit, de s'attarder interminablement sur la même banalité quotidienne, fût-elle quelque peu sordide (un lavabo à la propreté douteuse), jusqu'à ce que, par l'effet de l'obstination de cette démarche, de l'intensité de ce regard, cette banalité finisse par lui parler, par décoller elle-même de son apparence.

Comme la liberté, l'imaginaire s'appuie sur le concret. Sinon, ils sont l'un et l'autre insaisissables, invivables. L'exercice de la liberté est lié à sa situation, *hic et nunc*, à son insertion dans la réalité, comme celui de l'imagination est lié à une identité bien assise, solidement enracinée.

Tout imaginaire se développe donc dans un espace. Mais il ne le peut qu'à la condition de ne pas être enfermé, clôturé par le dessin, par la définition de cet espace. Il faut qu'à travers les limites de celui-ci la vie passe, qu'elle les traverse. Autrement dit, qu'elles soient elles-mêmes imaginaires. C'est là, comme le note Edgar Morin, l'un des caractères profonds de la réalité : pas de frontière qui ne soit aussi lieu de passage, pas de forme qui n'épouse une autre forme, qui ne possède une double fonction de délimitation et de communication.

Ainsi, ce n'est pas Resnais qui nous offre, avec son palais fantastique, une véritable architecture imaginaire : c'est Tanner, avec sa description d'une ville bien réelle, celle de Lisbonne. Le décor de Resnais ressemble à cette maquette à usage pédagogique que la jeune institutrice de son film a fait construire par ses élèves. Ainsi que le lui lance un de ses collègues, elle « bloque » l'imagination des enfants, au lieu de favoriser son épanouissement ; elle donne un caractère figé, stéréotypé à leurs représentations de la réalité.

Pareillement, le Xanadu de *La vie est un roman* n'est qu'une construction sans âme, qui stérilise les rêves du spectateur comme elle emprisonne la triple action qui s'y déroule, à trois époques, ou, plus exactement, dans trois temporalités différentes. Pas de rapports imprévus et féconds entre le cadre et l'intrigue, entre l'architecture et les êtres : nous sommes bien loin de *Marienbad*...

Qu'il soit visible au fond du parc, en grandeur réelle, ou présent sous forme de maquette comme au début de l'œuvre, le château dû aux délires visionnaires d'un milliardaire excentrique garde un visage immuable, indifférent, si l'on ose dire, à toutes les scènes étonnantes ou cocasses dont les murs sont les témoins. Raideur, immobilité, froideur, qui sont en somme celles du film lui-même.

Un film-maquette

Film-maquette, en quelque sorte, ou, si l'on préfère, film-schéma, qui *ne montre, strictement, que ce qui a été prévu sur le papier*, la caméra ne trouvant à capter aucune parcelle, aucune étincelle de vie véritable (c'est du reste d'un projet architectural que, selon les auteurs, tout le film est sorti : il en a, semble-t-il, conservé la rigidité géométrique).

Le montage — dont Resnais sut faire, en d'autres occasions, un si merveilleux usage — ne tire nulle plus-value de signification de l'entremêlement des trois histoires : là encore, tout a une allure mécanique et dépourvue de surprises. La performance est sans profit esthétique : elle ne fait qu'apporter la preuve *que le cinéma peut raconter deux*, trois, quatre histoires parallèlement, ou plus encore. Au lieu de produire le sens, ou plutôt du sens, elle le clôture.

Nous sommes, avec *Dans la ville blanche*, aux antipodes de ce cinéma. Pas une seconde on ne songe que le film, comme tous les films, a une origine écrite, que le scénario a d'abord été une tâche de caractère littéraire : le regard du cinéaste semble aussi libre, aussi disponible que celui de son héros, auquel, à dessein, Bruno Ganz prête une certaine inexpressivité, afin de ne pas alourdir le personnage de significations ou de connotations morales qui dicteraient sa lecture au spectateur.

Un homme marche et ouvre les yeux : l'aventure que nous relate Tanner est avant tout physique (le héros, du reste, est loin d'être un intellectuel). Et pourtant... Et, pourtant, la vision de cette nuit lusitanienne se charge, par un vrai travail de l'imagination, de toutes les dimensions qui lui manquent : nous sentons son odeur, sa légèreté, sa tiédeur, sa densité.

Le banal et l'extraordinaire

Et, pourtant, cette ville dont l'auteur a fui, avec une remarquable constance, tous les aspects pittoresques revêt, par le simple recours à ce procédé aujourd'hui bien galvandé qu'est la duplication, un aspect authentiquement fantastique : les images que recueille, avec sa caméra d'amateur, le héros de Tanner sont aussi ordinaires que celles du film lui-même, et, de plus, elles le répètent, mais chacun sait qu'une image vaut moins par ce qu'elle montre que par le désir qu'elle donne de la réalité qu'elle cache, ou, plus exactement, par la qualité d'*absence* qu'elle confère à celle-ci.

Le fantastique n'est qu'un jeu particulier entre l'absence et la présence, et c'est à cela que tient le trouble qu'il procure. L'absence dévalue la présence, autrement dit l'irréalise : le double devient *autre*, le même devient *différent*. Ce que je revis par la parole, par l'image, n'est plus la réalité que j'ai vécue : comme le dit à peu près Roquentin dans *la Nausée*, la moindre anecdote véridique, à partir du moment où elle est racontée, devient une histoire extraordinaire. Le banal et l'extraordinaire, finalement, ne sont qu'une seule et même chose : ainsi ce rideau grenat de *Dans la ville blanche*, doucement agité par la brise du soir.

Mais, si je découvre l'autre dans le même, je découvre aussi, bien sûr, le même dans le visage de l'autre : envers nécessaire du phénomène. A la fin du film de Tanner, le héros, dans son compartiment de chemin de fer, voit s'asseoir en face de lui *une jeune fille inconnue : il la* contemple longuement, et nous comprenons que, peu à peu, celle-ci se métamorphose en la femme aimée qu'il vient de perdre.

Paris sera-t-il la nouvelle Rome ?

par MANUEL DE DIÉGUEZ

UNE politique des droits de l'homme et une politique de l'intelligence sont les deux voies parallèles de la seule action réaliste, donc mondiale, de la France d'aujourd'hui. Paris sera-t-il la nouvelle Rome ? Peut-être. A condition de méditer la question de Socrate : *« Aurons-nous le courage de nous poser la question de la nature du courage véritable, celui de l'intelligence ? »*

A l'actif du bilan, la psychanalyse de Lacan — qui date, il est vrai, de 1936, et qui a commencé de se faire reconnaître en 1948, puis d'une manière décisive en 1965 — illustre une percée française mondiale de la « connaissance de l'homme par l'homme », quelles que soient les affligeantes limites philosophiques du lacanisme et la part de gnose charlatanesque de cet homme de génie. Mais les manques de Lacan, ce sont les perspectives fécondes ouvertes par son avancée dans l'analyse du *moi* spéculaire qui se révèle.

Sur le plan sociologique, l'école française retrouve du moins, par-delà *la pastorale bien-pensante des Margaret Mead* ou l'émiettement du sociologisme dans les monographies aveugles, l'armature d'une réflexion sur *le* politique au sens profond, qui fut de tout temps l'âme même de la sociologie.

Dans l'ordre philosophique, l'étranger commence de découvrir l'avenir d'une psychanalyse française de l'inconscient du vocabulaire de la rationalité et de l'irrationalité dans les sciences, ce qui conduit à une psychanalyse du théorique en général. Cette voie est encore, non point méconnue, mais entièrement ignorée par l'intelligentsia française d'aujourd'hui. Mais l'école philosophique française, qui a occupé le terrain de 1950 à 1980, avec les Foucault et les Barthes, a connu également un retentissement mondial dont les échos, heureusement, sont encore loin de s'éteindre.

Il reste donc à se demander pourquoi la littérature semble avoir connu un fléchissement sensible — tous les grands noms qu'on peut évoquer, de Duras à Yourcenar en passant par les Michaux, les Ponge et même en y incluant les Beckett ou les Simenon n'ayant pas surgi après 1960.

Pour tenter d'en comprendre les raisons, il faut d'abord se demander s'il n'y a plus de grands hommes parmi nous. En effet, l'art et la littérature ont toujours dû leur rayonnement aux élites capables de leur conférer prestige et éclat. *Honos facit artes*. Or non seulement en France, mais dans le monde entier, les élites souffrent d'une éclipse dramatique de leur puissance. Elles sont dans l'incapacité physique de faire prévaloir leur jugement en raison de *leur mise en minorité. Si ce phénomène* s'était produit du temps d'Auguste, ce ne serait pas Horace, mais quelque bateleur qui se serait fait applaudir de tout l'univers. Allez donc parler de Bonnefoy ou de Deguy comme poètes aux Américains ! Des poètes ? Connais pas.

On sait que l'art et les lettres ont quelquefois été honorés par la société capitaliste. Mais c'était avant l'envahissement de ce type de société par le mercantilisme-roi. Le gaullisme possédait encore une dimension littéraire en raison de la culture du général et de la solidité de sa prose classique — mais le pouvoir a passé ensuite aux affairistes et aux technocrates. Le capitalisme sauvage n'a aucune vocation naturelle à jouer un rôle éducatif : il ne s'agit pour lui que de faire « bien » voter les masses. Le socialisme, de son côté, se heurte au problème inverse : son souci constant et sincère d'élever les masses à la « culture » peut aboutir à leur servir un breuvage facile à digérer et fâcheusement teinté d'idéologie, à moins que, passant de Charybde en Scylla, une pastorale effrénée et naïve conduise à entonner de force à une foule rétive une culture pédantisée par l'éducation nationale, « qui n'est pas la culture », comme le rappelait Malraux. Que faire quand la mort de Hergé fait la « une » des journaux télévisés et efface celle d'Arthur Koestler ?

Et pourtant, il semble que le socialisme soit l'annonciateur d'un retour au pouvoir des élites. Certains indices ne trompent pas le sociologue attentif. On remarque, par exemple, que beaucoup de personnes font de nouveau les liaisons en parlant — on n'osait plus, de peur d'avoir l'air « distingué », donc « de droite ». On voit l'Etat saluer des artistes ignorés de la foule — rien de plus élitiste que d'honorer Borgès.

La vraie culture a le courage du réalisme. Elle sait que tout pouvoir est oligarchique. Il en est ainsi depuis que le monde est monde. Mais il s'agit de savoir quelles élites méritent le pouvoir. Il en est de meilleures que d'autres. C'est la hiérarchie des valeurs d'une société qui décide de ce qui est le meilleur. Puisque les sociétés aristocratiques ont toujours péri de s'être encloses dans une culture de caste, et les sociétés démocratiques de s'être dégradées dans une culture de masse, il faut trouver l'équilibre entre la fermeture sur soi et la noyade dans la mer. Eschyle et Sophocle sont populaires et éternels. Euripide, premier « bourgeois » du théâtre, témoigne d'un équilibre unique, mais déjà menacé. Après, c'est Byzance.

Une classe dirigeante dépourvue de dimension spirituelle est condamnée à l'autosuffocation. Aujourd'hui, c'est Hollywood qui juge Virgile. Si Paris avait le courage intellectuel de dénoncer d'une seule voix le lamento de pacotille qui fait passer un *pseudo-frisson culturel dans l'univers* quand meurt Tennessee Williams, ce super-Bernstein porté au pouvoir par le cinéma, alors l'intelligence reviendrait au pouvoir.

Pour une réédition de Simone Weil

par GILBERT COMTE

A une époque où le nazisme plongeait encore dans la récente histoire, mais suscitait moins de tapages commerciaux qu'aujourd'hui, un Albert Camus, lorsqu'il dirigeait la collection « Espoir », à la N.R.F., avait pris le sérieux parti de rassembler sept textes écrits par Simone Weil après un séjour à Berlin, d'août à septembre 1932, devenus introuvables à cause de leur dispersion entre plusieurs périodiques.

Normalienne, agrégée de philosophie, amoureuse de la Grèce antique mais viscéralement hostile à la Rome républicaine comme à celle des Césars, juive, bourgeoise, pareillement détachée de ses origines familiales que de son milieu social, notre voyageuse n'apportait pas une bien vaste expérience des révolutions quand elle débarqua dans la ville où se jouait l'avenir de l'Europe. En profonde sympathie avec les trotskistes, elle se voulait d'abord servante du peuple et de la raison. Ce manichéisme sommaire menaçait de lui cacher bien des évidences. Mais l'intelligence vraie sort de toutes les impasses par une aptitude spéciale à se retourner, là où la *sottise s'enfonce voluptueusement* dans les chemins douteux.

Une thèse bousculée

Dès ses premières sorties, Simone Weil découvre un monde rétrospectivement invraisemblable : « *Politiquement, tout est toujours tranquille*, observe-t-elle. *On est moins fiévreux concernant les événements allemands ici qu'à Paris. A peine si l'on voit quelques nazis en uniforme dans les rues, et ils se conduisent comme tout le monde.* » Ces images-là bousculent singulièrement la thèse admise d'un pays ensanglanté par de constants combats entre hitlériens et communistes durant l'agonie du régime de Weimar. Mais la promeneuse constate bientôt d'autres troublants paradoxes, tombés eux aussi dans un étrange oubli.

Lorsque les communistes répondent par des grèves aux décrets-lois du gouvernement Papen, les nazis se joignent à eux sans hésitation, et les deux partis organisent de concert l'arrêt des transports publics. Par cette tactique, Hitler veut sans doute exercer un chantage sur les conservateurs, toujours méfiants à son égard. Simone Weil remarque surtout le prodigieux succès de la manœuvre auprès des fameuses masses populaires.

Des alliés d'occasion

Un « *front unique entre communistes et ouvriers hitlériens* » s'établit spontanément à la base, pardessus les chefs du P.C. Toujours perspicace, l'admiratrice de Léon Trotski observe de sourdes convergences psychologiques entre les deux camps. L'un comme l'autre, ils haïssent le système en place, quand la droite classique et les sociaux-démocrates n'aspirent, au fond, qu'à le défendre. « *Il est naturel que ceux qui, ayant du fait de la crise, tout perdu, sont prêts à tout essayer*, note encore Simone Weil, *se jettent sur les deux partis qui promettent du nouveau.* »

Par goût personnel de l'aventure, certains hommes rallient indifféremment l'un ou l'autre et procèdent même entre eux à d'étonnants allers-retours. Parmi les communistes, « *un certain courant de sympathie* » se dégage « *à l'égard des hitlériens, dont parfois, notamment dans les grèves, l'énergie apparente contraste avantageusement avec les capitulations social-démocrates.* » Entre deux rapprochements, ces alliés d'occasion se massacrent. Mais enfin, des relations insolites n'en existent pas moins, dont l'histoire contemporaine ne parle plus jamais. Sans doute parce qu'elles dérangent trop de conformismes.

Tandis qu'ils attiraient de nombreux communistes, les hitlériens effrayaient par comparaison beaucoup moins qu'eux la gauche modérée. La révolution bolchevique appartenait encore à une histoire toute récente, et les réformistes allemands craignaient de suivre le sort de leurs camarades russes, renversés quinze ans plus tôt par les gardes rouges. Une fois de plus, Simone Weil aperçoit des évidences bien négligées aujourd'hui. Les socialistes « *ne veulent à aucun prix du front unique ; ils ont compris la leçon de 1917 et l'imprudence de Kerensky. En fin de compte, le fascisme semble moins redoutable à leurs yeux que la révolution* », car ils pensent, « *comme tout le monde, que Kerensky aurait mieux fait de s'allier à Kornilov qu'à Lénine* ».

En outre, le programme économique des nazis envisage, comme celui des sociaux-démocrates, de confier les décisions importantes au pouvoir politique « *sans transformation préalable de l'appareil d'État, sans organisation d'un contrôle ouvrier effectif* ». Pour les socialistes, raison de plus de ne pas s'effrayer ! Parmi tous les partis en lutte, le nazisme réunissait donc seul, dans une synthèse paradoxale, des passions, des intérêts, des calculs épars entre ses adversaires. Il tira de cette ambivalence des forces colossales pour les paralyser. D'abord, Simone Weil le suppose comme leurs états-majors « *aux mains du grand capital* ». Peu à peu, sa vision s'aiguise, et elle constate qu'il entretient avec les milieux d'affaires des rapports de chantage réciproque.

Marxiste, manifestement bonne lectrice des *Luttes des classes en France* et du *18-Brumaire de Louis Bonaparte*, elle ne s'installe pas dans le confort scolastique du matérialisme historique, mais en adapte au contraire la souplesse pour parvenir à une interprétation plus correcte des événements. Non sans donner des analyses parfaitement conformes à la méthode élaborée par l'auteur du *Capital*, mais très supérieures, par l'intelligence, à l'antinazisme de pacotille mis de nos jours à la mode dans le commerce. Jamais elle ne se méprend sur la nature foncièrement criminelle de l'hitlérisme. Du moins, son opinion possède sur beaucoup d'autres la supériorité d'un jugement personnel, acquis au contact des faits et non radoté comme une incantation.

Une prescience d'extralucide

Parmi les nombreux étrangers présents à Berlin à la même époque, peu virent si distinctement quelques-unes des causes essentielles, *mais cachées*, du drame. Parfois, sa compréhension des rapports de forces touche à une véritable prescience d'extralucide, comme dans ce fragment de l'hiver 1940 où, six mois avant l'entrée des Allemands à Paris, elle distingue la « *principale cause de faiblesse de Hitler* » dans ce qu'il « *n'a pas vaincu Carthage, c'est-à-dire l'Angleterre* ».

Malheureusement, ces textes, réunis par Albert Camus en 1960 dans un gros volume avec d'autres *Écrits historiques et politiques* du même auteur, ne courent plus les librairies. Gallimard ne pourrait-il pas les réimprimer à part, pour l'éducation d'une jeunesse qui n'a, paraît-il, jamais entendu parler de Hitler ? Au moins, une lecture comme celle-là lui mettrait un peu d'ordre dans la tête.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

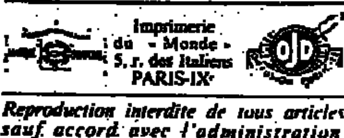
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.



Le Monde

étranger

LA PRÉPARATION DU SOMMET DE WILLIAMSBURG

M. Mitterrand est « sans illusion » au point de s'être demandé « s'il devait y aller »

déclare le porte-parole de l'Elysée

« Nous allons à Williamsburg sans illusion, avec la volonté d'expliquer franchement entre amis, entre alliés, quel est notre point de vue et d'essayer de prendre en compte le point de vue des autres », a déclaré, mercredi 25 mai, M. Vauzelle. Le porte-parole de l'Elysée a insisté sur la *« prudence »* du président de la République et s'est efforcé de prévenir toute *« déception »*.

« L'essentiel pour la France, a-t-il dit, *est de ne pas se laisser enfermer dans une alternative qui défigurerait sa démarche (...) : soit de nous rendre à ce sommet en reconnaissant que le poids relatif des Etats-Unis est tel qu'il n'est pas possible de progresser dans le sens que nous souhaitons (...), soit de nous trouver dans une position d'isolement tout en poursuivant le discours que le président de la République tient depuis deux ans. »*

« Le président de la République, a poursuivi M. Vauzelle, *n'a jamais voulu paraître et n'est jamais effectivement apparu comme un donneur de leçons parlant au nom d'une certaine idée de la France ou du socialisme pour faire adopter son point de vue par des pays qui ont aussi leurs problèmes. »* Il a toujours refusé, notamment *« pour des problèmes aigus comme celui du Proche-Orient »*, le *« titre toujours périlleux d'arbitre »*.

Si la ligne de la France d'Ottawa (1981) à Williamsburg est très claire — selon le M. Vauzelle, — *« ce n'est pas une raison pour penser qu'il faut faire céder les autres et les amener à notre point de vue. Nous ne sommes jamais allés à aucune rencontre internationale pour aboutir à des résultats de cette sorte*, ajoute le porte-parole de l'Elysée, *quitte à provoquer une certaine déception »*.

Aussi bien, loin de placer beaucoup d'espoir dans Williamsburg, ajoute M. Vauzelle. *« M. Mitterrand s'est posé la question de savoir s'il devait y aller »* et si *« ces sommets étaient utiles »*. Mais *« est-ce une raison pour baisser les bras ? »* M. Vauzelle ajoute en substance : dans un monde agité par les guerres, les menaces de guerre et les situations de guerre économique, *« il est très important pour des pays qui ont une puissance militaire et économique de se rencontrer et de discuter »*.

M. Vauzelle admet qu'à Versailles la forme était *« spectaculaire »*. M. Mitterrand, ayant déjà trouvé en place la tradition des sommets industrialisés, a voulu bien recevoir ses invités. Mais sur le fond, dit-il, *« il est vrai qu'il y a eu un peu de déception »*. Et le président s'est demandé *« s'il ne fallait pas repenser le principe des sommets »*. Il tient en tout cas à ce que ceux-ci ne deviennent pas une institution qui se substituerait à d'autres. Il a été d'accord pour un retour *« à l'esprit qui a présidé à la création de ces sommets »* (à Rambouillet 1975), en laissant de côté *« l'appareil fantastique des administrations et des techniciens »* pour donner aux chefs d'État et de gouvernement la possibilité d'essayer *« d'une façon décontractée »* de rapprocher leurs points de vue.

Évoquant les problèmes politiques, M. Vauzelle a déclaré que la France *« n'a jamais établi le moindre début de commencement d'un chantage quelconque entre nos préoccupations en matière de défense et de sécurité et nos préoccupations en matière de développement économique »*. Le porte-parole de l'Elysée faisait allusion à l'article d'un magazine américain indiquant que la France abandonnerait son appui à l'OTAN dans l'affaire des euromissiles si elle n'obtenait pas satisfaction dans la stabilisation des taux de change. *« Cela ne nous empêche pas*, a ajouté M. Vauzelle, *de répéter qu'il nous paraît paradoxal de demander à tel ou tel d'être un allié solide sur le plan militaire et de ne pas prendre en considération les problèmes économiques que peuvent éprouver les pays qui font cet effort. »*

Au total, conclut M. Vauzelle, *« le résultat de Williamsburg ne se lira pas dans un communiqué, mais dans les mois à venir. (...) C'est dans le courant de l'année prochaine que l'on pourra en juger, savoir si ces sommets sont utiles et si l'on doit remettre en cause leur principe ou la façon dont ils sont organisés »*.

Le programme

Le président français, accompagné de M. Cheysson, ministre des relations extérieures, et de M. Delors, ministre des finances, arrivera à Williamsburg à 16 h 30 locales samedi 29 mai. Il aura aussitôt un entretien avec le président Reagan, suivi d'un autre avec le premier ministre japonais, M. Nakasone. Il rencontrera Mme Thatcher dimanche après-midi et prendra lundi son petit déjeuner avec le ministre canadien, M. Trudeau, lundi, après la clôture du sommet.

Comme lors des précédentes rencontres de ce type, les discussions officielles — dimanche matin au cours d'une séance restreinte qui ne réunira que les chefs d'Etat et de gouvernement, puis dimanche après-midi et lundi matin — seront réservées aux affaires économiques. Les affaires politiques seront discutées au cours des repas. Chacun est libre de soulever les questions de son choix, mais il est prévu que le dîner de samedi sera consacré aux problèmes de défense et de sécurité, le déjeuner de dimanche aux relations Est-Ouest en général, enfin le dîner de dimanche au Proche-Orient et aux problèmes divers.

MAURICE DELARUE.

Redingotes, crinolines et « fast food » pour accueillir six mille visiteurs

De notre correspondant

Washington. — Les Américains se sont fait un point d'honneur de réussir le sommet de Williamsburg. Politiquement, mais aussi matériellement — et ce dernier aspect n'est pas le plus simple, malgré leur génie de l'organisation.

Près de six mille personnes (dont quatre mille journalistes) sont attendues du 27 au 31 mai dans cette paisible ville-jardin qui prétend vivre au rythme du dix-huitième siècle, avec ses costumes d'époque et ses voitures à cheval. Six mille personnes plus exigeantes que des touristes et qu'on ne peut se permettre de décevoir : il y va du prestige des Etats-Unis, *« la plus grande nation de la Terre »*, comme aime à dire le président Reagan.

On ne concurrence pas aisément Versailles, où le sommet se tenait l'an dernier. Les Américains affirment qu'ils veulent éviter le faste et les dépenses excessives. Ne faut-il pas favoriser au maximum les rencontres informelles entre chefs d'Etat et de gouvernement, dans une ambiance détendue, quasiment familiale ? L'organisation de la conférence reviendra tout de même à 7 millions de dollars (plus de 50 millions de francs). *« Moins cher que Versailles »*, affirme-t-on ici.

M. Reagan voulait un sommet très *« américain »*. Il l'aurait bien vu dans une merveille naturelle de l'Ouest comme Yosemite-Park (Californie) ou Jackson-Hole (Wyomming). On s'est rabattu sur Williamsburg, tant pour des raisons pratiques — proximité d'un aéroport international, fort équipement hôtelier — que de prestige. Cette ville de neuf mille habitants, située à 250 kilomètres au sud de Washington, passe pour un haut-lieu politique. Capitale de la Virginie sous l'occupation britannique, elle abrita les premiers débats indépendantistes. Et, aujourd'hui, elle ressemble à un musée vivant d'histoire américaine.

Grâce aux largesses de John Rockefeller, Williamsburg fut complètement transformée en 1926. On rasa les maisons modernes, on restaura quatre-vingt-huit bâtiments d'époque et on en construisit de nombreux autres dans le style du dix-huitième siècle. Le résultat est un peu artificiel, mais personne ne résiste à cette grande promenade aseptisée entre des arbres centenaires, qui s'étend sur plus de 80 hectares. Les habitants accueillent les visiteurs en redingote et robe à crinoline, avec une aisance très américaine.

Appel au bénévolat

Pour organiser le sommet, une « force de frappe » de soixante-quinze personnes a été constituée sous la direction d'un ancien dirigeant de Pepsicola, M. Michael McManus. Il a fallu réserver cinq mille cinq cents chambres d'hôtel, installer six cents téléphones supplémentaires, prévoir un bureau de poste, un bureau de change et même une agence de voyages, transformer un gymnase en salle de presse géante, l'équiper d'air conditionné et la prolonger par une tente-restaurant. Sans compter la sécurité, qui mobilisera plusieurs centaines d'agents.

Voulant « faire américain », on n'allait pas cuisiner français. Le critique gastronomique du *New York Times*, Graig Clairbone, a été consulté sur les menus, et sept grands chefs des Etats-Unis ont accepté de se déplacer. Quant à nourrir la presse... C'est, paraît-il, le cauchemar des organisateurs et le chapitre le plus lourd du budget, bien que la formule « fast food » ait été choisie.

Pour limiter les dépenses, la Maison Blanche a fait appel aux bonnes volontés. Le président Reagan ne plaide-t-il pas pour un rôle accru du bénévolat et des entreprises privées dans la vie nationale ? Une centaine de sociétés ont répondu à l'appel, fournissant nourriture, boissons, machines à écrire, téléscripteurs, photocopieuses... Sur les deux cents véhicules qui sillonneront Williamsburg durant ces trois jours, la plupart ont été grâcieusement fournis par les fabricants de Detroit.

Le site sera fermé aux touristes pour la première fois depuis cinquante-sept ans. C'était pourtant un week-end exceptionnel, avec un lundi férié (Memorial Day). De quoi susciter la grogne des hôteliers périphériques, qui ne bénéficieront même pas du sommet. La fondation qui administre Williamsburg subira elle-même un manque à gagner d'un demi-million de dollars, après une année 1982 très mauvaise à cause de la récession. Mais on se console en pensant à la publicité qui sera faite à l'étranger : sur un million de visiteurs tous les ans, ce Versailles du Nouveau Monde ne compte encore que 5 % de non-Américains.

R. S.

● *51 % des Français* estiment que le sommet de Williamsburg ne débouchera pas sur des *« mesures efficaces pour combattre la crise »*, selon un sondage publié cette semaine par *Paris-Match*. Selon les résultats de ce sondage, effectué du 1er au 5 mai par B.V.A., 62 % des Français interrogés contre 23 % considèrent que M. Mitterrand abordera le sommet *« dans de mauvaises conditions pour faire entendre la voix de la France »*. 57 % contre 16 % pensent que le sommet de Versailles de l'an dernier *« a, en fin de compte, été inutile »*.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

La station de radio raciste de Dodge-City (Kansas)

De notre correspondante

New-York. — Dodge-City (Kansas), connue des amateurs de westerns pour les personnages peu recommandables qu'elle abrita au temps de la ruée vers l'Ouest, est en train de voir sa nouvelle respectabilité voler en éclats par les soins d'une petite station de radio qui incite ouvertement à la haine raciale. Le ménage Babbs, Nellie et Charlie, se considère comme le *« gardien de Dieu »* et, comme tel, invite deux fois par jour ses concitoyens à debarrasser la région des *« enfants de Satan »*, Noirs, Asiatiques, catholiques, juifs, mais aussi élus locaux, magistrats et représentants de l'administration des impôts.

Entre deux sermons, Nellie et Charlie Babbs donnent à leurs concitoyens des conseils de guérilla urbaine : comment établir des dossiers sur les « ennemis » (nom, adresse, numéro de téléphone, immatriculation de la voiture), comment établir des barrages routiers efficaces, monter une embuscade, s'introduire de nuit dans la maison des *« enfants de Satan »*, les ligoter, dresser des potences, etc.

Les émissions de K.T.T.L.-F.M. sont préparées sur cassettes par des évangélistes de choc, membres d'un groupe paramilitaire appelé Posse Comitatus, dont le refus de l'impôt est l'un des chevaux de bataille et qui a d'assez nombreux partisans dans les petites communautés rurales du Middle West. L'un des dirigeants des Posse Comitatus, Gordon Kahl, est actuellement recherché par la police fédérale pour avoir tué, en février dernier, dans le Dakota du Nord, deux policiers qui étaient venus l'arrêter.

Le sénateur républicain du Kansas, M. Robert Dole, a demandé une enquête sur la propagande « raciste » et le « terrorisme verbal » diffusés par la station de Dodge-City, mais il risque d'attendre plusieurs mois avant d'obtenir satisfaction. La commission fédérale des communications est soucieuse, en effet, de respecter la liberté de parole et d'opinion.

NICOLE BERNHEIM.

Pas de Noirs, pas d'exemption fiscale

« Les États-Unis sont bien mal en point si huit funestes vieillards et une idiote vaniteuse peuvent imposer leur loi contre les libertés américaines. » C'est par ces paroles peu conformes au respect traditionnellement dû aux neuf juges de la Cour suprême (qui comptent une femme parmi eux depuis la nomination de Mme O'Connor par le président Reagan), que le révérend Bob Jones, président de l'université fondée par son père à Greenville (Caroline du Sud), a accueilli la décision prise mardi 24 mai par la Cour, confirmant la suppression des avantages fiscaux pour les institutions d'enseignement pratiquant la discrimination raciale.

L'université Jones, fermée aux Noirs, avait perdu le bénéfice de l'exemption fiscale en 1976 mais refusait de payer ses impôts et avait fait appel devant la Cour suprême. Le président Reagan, tout en se disant personnellement opposé aux avantages fiscaux pour les établissements qui refusent des étudiants noirs, avait fait savoir qu'il ne voyait aucune base juridique pour les priver d'un droit reconnu à toutes les universités. La Cour en a décidé autrement.

La juridiction suprême américaine a rendu le même arrêt contre les écoles chrétiennes de Goldsboro (Caroline du Nord) qui n'acceptent pas d'élèves noirs.

LA SITUATION EN AMÉRIQUE CENTRALE

Un conseiller militaire américain a été tué dans un attentat au Salvador

Les guérilleros du Front Farabundo-Marti de libération nationale ont fait sauter un pont situé sur la route panaméricaine, près de San-Vicente, à l'est de la capitale du Salvador. L'ouvrage était gardé par une cinquantaine de soldats. Quarante-quatre d'entre eux ont été tués au cours de l'attaque menée par les insurgés, qui a duré plusieurs heures, le mercredi 25 mai. Les autorités militaires de San-Salvador, qui ont donné ces informations, précisent que des renforts de troupes sont arrivés sur les lieux et qu'un pont provisoire a été construit le même jour.

D'autre part, un conseiller militaire américain — il y en a une cinquantaine au Salvador — a été tué de quatre balles dans la tête, mercredi, dans un parking d'un campus universitaire de la capitale. La victime, le capitaine de frégate Albert Shauselberger, est présenté comme le numéro deux des conseillers envoyés des Etats-Unis auprès de l'armée salvadorienne. Il semble que l'attentat ait été commis par des guérilleros.

Deux journalistes et un médecin allemands tombent dans une embuscade au Nicaragua

Au Nicaragua, selon l'agence d'information officielle, deux journalistes et un médecin ouest-allemands sont tombés, mercredi, dans une embuscade, alors qu'ils naviguaient sur le fleuve San-Juan, frontalier avec le Costa-Rica. Mariana Siss et Valentin Sheearz, de la télévision de la République fédérale allemande, se trouvaient dans la région pour faire un reportage sur la destruction d'un bateau offert par le gouvernement de leur pays à celui de Managua. Ils étaient accompagnés d'un médecin, M. Walter Shultz.

Selon l'agence nicaraguayenne, ils ont été attaqués par des « contre-révolutionnaires » de l'Alliance révolutionnaire démocratique, que dirige le commandant Eden Pastora. Des garde-frontières qui précédaient les trois Allemands ont échangé des coups de feu avec les assaillants. Il est difficile de savoir, néanmoins, si les journalistes et le médecin ont été tués. Selon l'agence officielle, le pilote du bateau, qui a été blessé, les a laissés, baignant dans leur sang, dans la rivière. Le gouvernement de Managua les donne pour « disparus », mais un porte-parole de l'organisation de M. Eden Pastora a indiqué, dans une émission de radio du Costa-Rica, qu'ils avaient été « capturés ».

Au nord du pays, environ cinq mille soldats gouvernementaux poursuivent depuis quelques jours une offensive contre quelque mille deux cents antisandinistes, qui ont pénétré en plusieurs points du département de Nueva-Segovia, venant du Honduras. Selon les autorités militaires de Managua, quatre-vingt-dix insurgés et vingt et un soldats ont trouvé la mort au cours des affrontements. Mais, selon la Force démocratique nicaraguayenne — l'organisation qui regroupe les antisandinistes basés au Honduras — quatre cents soldats et seulement dix insurgés ont été tués. La F.D.N. affirme avoir saisi sur ses adversaires, au cours des combats, des mitrailleuses et des fusils chinois AK-47.

Pérou

ÉTAT D'URGENCE A LIMA

Lima *(A.F.P., Reuter.)*. — Le président de la République, M. Belaunde Terry, a décrété le mercredi 25 mai l'état d'urgence pour trois jours, à Lima et dans le port voisin de Callao, à la suite d'une mutinerie d'environ un millier de gardes civils — corps paramilitaire chargé du maintien de l'ordre — dans deux casernes de la capitale. La mutinerie n'obéit à aucune raison politique. Elle est due à diverses revendications, notamment salariales. Des policiers et des militaires ont patrouillé les rues des deux villes, qui sont restées calmes. Plusieurs tentatives de négociations ont été faites dans la journée, en vain.

D'autre part, la guérilla a dynamité mercredi un pont et un tunnel du chemin de fer qui relie Lima aux régions andines, à quelque 170 kilomètres à l'est de Lima. Le trafic a dû être interrompu. C'est la première fois que les terroristes sabotent des équipements ferroviaires. Selon le quotidien gouvernemental *la Cronica*, quarante-neuf guérilleros du Sentier lumineux et un policier ont été tués au cours de deux affrontements à Huancasancos et Acosvinchos, dans la province d'Ayacucho.

AFRIQUE

Un sommet maghrébin pourrait se réunir prochainement en Algérie

La visite du président Bourguiba à Alger, du 29 au 31 mai, est précédée d'une intense activité diplomatique et politique destinée à préparer un sommet maghrébin. M. M'Hamed Yala, ministre algérien de l'intérieur, se rend ce jeudi 26 mai au Maroc dans le cadre des négociations sur la circulation des personnes et l'indemnisation des quelque trente-cinq mille Marocains expulsés d'Algérie en 1975, lorsque les forces marocaines ont pénétré au Sahara occidental.

Notre correspondant à Alger nous signale qu'une visite de son homologue marocain avait eu lieu à Alger avec la participation des walis (préfets), à l'exception de celui de Béchar, les Algériens ayant voulu marquer que les problemes de cette wilaya, où se trouvent les réfugiés sahraouis, ne sont pas de même nature.

D'autre part, M. Slaheddine Baly, ministre tunisien de la défense, a été reçu le mercredi 25 mai par le président Chadli. Quelques jours plus tôt, le ministre libyen des affaires étrangères s'est entretenu avec le roi Hassan II, tandis que M. Cherif Messaadia, responsable du F.L.N. algérien, rencontrait à Tripoli le colonel Kadhafi et que M. M'Hamed Yala remettait au président mauritanien Khouna Ould Haidalla un message du président Chadli.

Alors que les dirigeants de la République arabe sahraouie démocratique affirment avoir été invités au sommet de l'O.U.A. en tant que cinquante et unième membre, le président en exercice a diffusé un message à l'occasion du vingtième anniversaire de l'organisation, faisant état de cinquante membres seulement. A Paris, les ambassadeurs africains ont célébré cet anniversaire en offrant un dîner en l'honneur du président Mitterrand. Le représentant du Front Polisario n'avait pas été invité.

De passage à Paris avant de se rendre à Nairobi puis à Addis-Abeba, M. Brahim Hakim, *« ministre sahraoui des affaires étrangères »*, a confirmé que *« plusieurs rencontres ont eu lieu à un niveau très élevé »* entre Sahraouis et Marocains. M. Boucetta, ministre marocain des affaires étrangères, ayant démenti la semaine dernière toute rencontre avec un représentant de la R.A.S.D., M. Hakim a affirmé : *« C'est une trahison de la vérité. »* Il a indiqué que *« le gouvernement de la R.A.S.D. clarifiera incessamment les choses »*.

Il a également réaffirmé que la R.A.S.D. participera au dix-neuvième sommet de l'O.U.A. à Addis-Abeba, le 6 juin, et précisé que M. Mohamed Abdelaziz a reçu *« en tant que président de la R.A.S.D. une invitation du président éthiopien, M. Menguistu, une communication du secrétaire général de l'O.U.A. et un appel du président en exercice, M. Arap Moi »*.

Il s'agit là de la procédure administrative normalement utilisée avec les Etats membres. M. Hakim ne craint-il pas, néanmoins, que sa participation torpille le sommet, comme cela a été le cas à Tripoli ? *« Le quorum sera atteint et le sommet se tiendra »*, a-t-il affirmé. A la question de savoir si la R.A.S.D. n'envisage pas de faire preuve de « modération » en acceptant une formule de compromis, il a déclaré : *« Pour que l'Afrique nous demande quelque chose il faut qu'elle se réunisse, et se réunisse avec nous. »*

La solution d'un conflit supposant des concessions des belligérants, c'est qu'estime-t-il négociable avec le Maroc, à partir du moment où les dirigeants sahraouis affirment que leur peuple s'est autodéterminé par les armes ? *« La fin de la guerre »*, répond-il. Il admet, enfin, que des concessions pourraient être faites en ce qui concerne l'exploitation des phosphates et la pêche, mais dans un cadre maghrébin.

P. B.

Guinée-Equatoriale

APRÈS L'ÉCHEC DU PUTSCH

Détente entre Madrid et Malabo

De notre correspondant

Madrid. — Au cours d'un voyage éclair effectué mardi 24 mai en Guinée-Equatoriale, le chef de la diplomatie espagnole, M. Fernando Moran, a finalement réussi à écarter la menace qu'un sous-officier de l'armée équato-guinéenne, le sergent Venancio Miko, faisait peser sur les relations entre l'Espagne et son ancienne colonie. Telle est du moins l'impression qui se dégage de la conférence de presse au cours de laquelle M. Moran a exposé, mercredi, l'accord écrit auquel il est parvenu avec le président Teodoro Obiang Nguema.

Réfugié à l'ambassade d'Espagne à la suite de l'échec d'un putsch, il y a deux semaines, le sergent Miko sera bien livré à la justice de son pays, comme l'exigeait le gouvernement de Malabo. Toutefois, a affirmé M. Moran, le président Obiang a accepté d'offrir les garanties que demandait Madrid. Ainsi le sergent rebelle ne sera pas remis directement à la police ou à l'armée équato-guinéenne, mais à la garde personnelle du chef de l'Etat, composée de soldats marocains.

Il pourra en outre bénéficier de l'assistance d'un avocat espagnol et sera visité régulièrement par des diplomates espagnols et un médecin, afin que *« son intégrité physique et psychologique »* soit respectée. L'accord prévoit enfin que, au cas où il serait condamné à mort, la sentence serait automatiquement commuée, le sergent Miko pouvant même demander à être expulsé de son pays. Ce dernier point n'a pas été couché par écrit, mais *« je ne doute pas de la parole du président Obiang »*, a ajouté M. Moran.

Le ministre a également annoncé que l'aide espagnole à son ancienne colonie se monterait cette année à 1 800 millions de pesetas (environ 13 millions de dollars) et que Madrid ne voyait aucun inconvénient à la prochaine adhésion de Malabo à la zone franc.

Comme pour bien montrer que l'incident est définitivement clos, M. Felipe Gonzalez, président du gouvernement, a, en outre, fait savoir qu'il se rendrait, le mois prochain, en visite officielle à Malabo.

Par ailleurs, selon des précisions fournies par les autorités équato-guinéennes sur le complot déjoué il y a deux semaines, les putschistes projetaient d'assassiner le président à l'occasion de l'inauguration d'une centrale électrique construite par les Chinois. Le chef de la conjuration serait un ancien ministre à la présidence, Carmelo Owono Ndongo, actuellement sous les verrous. Certaines informations, difficiles à vérifier, font également état de la présence, parmi les organisateurs présumés du putsch, de nombreux dignitaires du régime connus pour leurs positions prosoviétiques. Il se confirme en tout cas que tous les conjurés sont des proches du président Obiang et des membres du *« clan de Mongomo »*, qui accapare le pouvoir depuis 1968, date de l'indépendance de ce petit Etat d'Afrique centrale.

(Intérim.)

APRÈS LE RAID SUD-AFRICAIN SUR LE MOZAMBIQUE

M. Cheysson condamne solennellement Pretoria

Après le raid meurtrier lancé par l'armée sud-africaine sur la banlieue de Maputo, les réactions se multiplient à l'étranger.

A Paris, M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures a solennellement condamné Pretoria mercredi 25 mai à l'Assemblée nationale, en adressant un message aux peuples d'Afrique australe, dans lequel il a rappelé la position de la France sur la politique de l'apartheid en Afrique du Sud. *« Notre condamnation ne doit pas hésiter à être provocante auprès des dirigeants qui se réclament de la morale chrétienne »* et *« nous devons sans cesse condamner au nom des principes »*, a indiqué le ministre des relations extérieures. D'autre part, toujours à Paris, M. Léonard Mnumzana, représentant en France du Congrès national africain, a dit, mercredi 25 mai, que ce mouvement avait décidé *« de répondre par la violence révolutionnaire à la violence de l'apartheid »*.

A Washington le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, s'entretiendra ce jeudi 26 mai de l'avenir de la Namibie avec le président de l'Organisation des peuples du Sud-Ouest africain (SWAPO), M. Sam Nujoma et les ministres des affaires étrangères des six pays de la ligne de front (Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe).

De notre correspondant

Johannesburg. — *« Plusieurs pays socialistes »* ont offert au Mozambique de lui fournir du matériel militaire, a indiqué, sans les nommer, un communiqué publié mercredi 25 mai par le gouvernement. Selon Maputo, *« de nombreux gouvernements »* se seraient engagés *« à ne pas assister passivement à un second Beyrouth »*. *A New-York, le ministre des affaires étrangères, M. Joaquim Chissano, invité par Pretoria à clarifier la position de son pays à l'égard du Congrès national africain (A.N.C.), a déclaré, selon l'agence sud-africaine de presse (SAPA), que son gouvernement continuerait de soutenir le mouvement anti-apartheid et poursuivrait la lutte jusqu'au renversement de la suprématie minoritaire blanche en Afrique du Sud.*

De son côté, plus inquiet que jamais après le raid de lundi sur Maputo, le gouvernement du Lesotho a envoyé mercredi une note officielle à Pretoria protestant contre la pratique qui consiste, pour les autorités sud-africaines, à identifier le petit royaume à une base de l'A.N.C. Maseru, qui fut le théâtre sanglant d'un premier raid en décembre dernier, rappelle qu'elle accueille des réfugiés sud-africains, mais ne leur permet pas pour autant de constituer des bases d'attaques contre la république blanche.

Pour prouver sa bonne foi, le gouvernement du royaume a réitéré son offre de démanteler sur le champ, à condition que les Sud-Africains les lui désignent, les fameuses installations de l'A.N.C. sur son territoire. M. Pik Botha, le ministre sud-africain des affaires étrangères, a répété mercredi soir ses accusations et invité Maseru à prouver sa bonne foi en prenant des mesures concrètes contre l'organisation clandestine. Un peu plus tard, l'éditorialiste de la radio gouvernementale, soulignant que le Lesotho venait d'établir des relations diplomatiques avec la Chine communiste, qualifiait les protestations d'innocence du royaume « d'irréfutablement fausses »...

PATRICE CLAUDE.

● *Victoire gouvernementale aux élections régionales.* — L'Avant-garde de la révolution malgache (AREMA), que dirige le président Didier Ratsiraka, a remporté au cours du week-end de la Pentecôte la quasi-totalité des 242 sièges à pourvoir aux élections des comités populaires des Faritany (régions). Seuls les grands électeurs prenaient part à cette consultation. Les deux cent quarante-deux élus désigneront à leur tour, dimanche prochain, les comités exécutifs des Faritany. Cette série d'élections, commencée au début de 1983, prendra fin en juillet avec les élections législatives et la formation d'un nouveau cabinet. — *(Reuter.)*

UNE COMMUNICATION DE M. NUCCI AU CONSEIL DES MINISTRES

Le statut des coopérants va être mieux défini et amélioré

M. Christian Nucci, ministre délégué à la coopération et au développement, a fait, le mercredi 25 mai, au conseil des ministres, une communication sur la politique française d'assistance technique et annoncé diverses mesures concernant le statut des coopérants.

Dressant un bilan de la situation actuelle, le ministre a indiqué que, avec vingt mille agents détachés à travers le monde, la France était le premier fournisseur d'assistance technique. Les 3,5 milliards de francs consacrés au traitement de ces agents, a-t-il d'autre part souligné, représentent 40 % du budget de la coopération. La France concentre les quatre cinquièmes de l'effectif de ces coopérants en Afrique francophone, et, professionnellement, les deux tiers de l'effectif sont affectés à des tâches d'enseignement et de formation.

Evoquant les faiblesses du système actuel, M. Nucci a dit notamment que la coopération était mal vécue par ceux qui la font, parce qu'ils se sentent à la fois mal employés et mal informés. Il a ajouté que le malaise des coopérants était également dû à la mauvaise définition de leurs statuts, à l'insécurité de leur réemploi en France, ainsi qu'à leurs conditions de travail et de séjour.

Traçant les directions d'une nouvelle politique, le ministre a insisté *sur la redéfinition de la place et du* contenu de l'assistance technique. Dans ce cadre, il sera fait beaucoup plus largement appel à la fois aux organisations non gouvernementales (O.N.G.) et aux volontaires du service national actif (V.S.N.A.). D'autre part, la coopération de substitution sera progressivement remplacée par *« une coopération de projets, par négociations avec les partenaires et en liaison avec les administrations françaises concernées »*.

Les conditions d'emploi des agents vont être substantiellement améliorées. C'est dans cet esprit qu'est prévue la titularisation des contractuels *« sans tarir la relève de l'assistance technique, ni perdre la flexibilité des emplois »*.

On recourra désormais plus systématiquement au concours de fonctionnaires *« en sensibilisant les administrations, en valorisant les services en coopération et en créant de nouvelles incitations aux départs »*. La place qu'occuperont les contractuels dans l'assistance technique sera mieux définie, ceux-ci étant désormais recrutés pour des durées limitées (trois ans renouvelables une fois) et *« dans un cadre juridique adapté »*.

Est prévue une harmonisation des régimes de rémunération, car la disparité des régimes actuels est rendue plus choquante par l'unification de la politique d'assistance technique au sein du ministère des relations extérieures. D'ores et déjà vont être adoptées une série de mesures transitoires : révision du régime d'allocations familiales, assouplissement concernant les congés de maladie, les temps de séjour des familles... ; mise en place au sein du ministère des relations extérieures d'une structure unique de recrutement et de gestion de tous les coopérants fonctionnant en liaison avec les ministères fournisseurs.

Le gouvernement entend, enfin, s'attacher à accroître l'efficacité des coopérants sur le terrain, notamment par une meilleure préparation au départ, par des possibilités élargies de formation permanente, par des conditions de séjour mieux assurées. Est prévue l'ouverture d'un dialogue entre les assistants techniques et l'administration dans le cadre de structures de concertation qui seront mises en place dans les prochains mois : commissions consultatives paritaires nationales et locales pour les questions individuelles des personnels ; comité technique paritaire pour tous les problèmes d'ordre collectif et général intéressant les coopérants. Cette concertation est originale car elle tiendra compte des limites imposées par la souveraineté des Etats et par la double qualité des coopérants, à la fois agents de l'Etat français et nationaux en mission à l'étranger.

A TRAVERS LE MONDE

Turquie

● NEUF MILITANTS D'EXTRÊME GAUCHE ONT ÉTÉ CONDAMNÉS A MORT mercredi 25 mai, à Istanbul, par un tribunal militaire. Ils faisaient partie d'un groupe de quatre-vingt-huit personnes accusées d'être membres de l'Avant-Garde révolutionnaire du peuple, organisation liée au Front de libération du peuple turc, mouvement d'extrême gauche interdit. Le tribunal avait également condamné à mort huit autres accusés, mais cette peine a été commuée en détention à perpétuité. Quarante autres personnes du même groupe ont été condamnées à des peines de prison allant de quatre mois à vingt-quatre ans. Trente et un accusés ont été acquittés. Ces quatre-vingt-huit militants étaient poursuivis pour activités terroristes et accusés d'avoir commis plusieurs meurtres.



Union soviétique

● UN NOUVEL ADMINISTRATEUR POUR LE « FONDS SOLJENITSYNE ». — M. André Kistiakovski, écrivain-traducteur, a annoncé dans une déclaration aux journalistes occidentaux qu'il prenait en charge l'administration de ce fonds d'aide aux prisonniers politiques et à leurs familles jusqu'à la libération de son ami, M. Serge Khodorovitch, arrêté le 7 avril, et inculpé d'activités subversives. — *(Reuter.)*



LA SÉCHERESSE EN AFRIQUE AUSTRALE

La famine menace certains bantoustans

L'Afrique australe ne souffre pas seulement des graves tensions politiques et des conflits armés produits par la permanence de la ségrégation raciale en Afrique du Sud, ainsi que le soulignent l'attentat de Pretoria et le raid sud-africain au Mozambique. La grave sécheresse dont elle pâtit, cette année, au même titre que la zone sahélienne et les grandes îles du Pacifique, y fait de nombreuses victimes et provoque un déficit alimentaire catastrophique, ainsi que le rapportent nos collaborateurs Patrice Claude et Jean-Pierre Langellier.

De notre correspondant

Johannesburg. – L'été a pris fin en Afrique du Sud. Pour toute la partie nord du pays (1), où sont concentrées l'essentiel des exploitations céréalières intensives, c'est la fin de l'espoir. Sauf miracle, la récolte de maïs, aliment de base et principal produit d'exportation du secteur agricole, devrait tomber autour de 4,5 millions de tonnes contre 12 millions en année normale; et même 14,6 millions pour l'exceptionnelle saison de 1980-1981.

De 400 000 tonnes en moyenne, la récolte de graines de tournesol sera réduite à environ 240 000 tonnes, et celle de sorgho est estimée à 169 000 tonnes contre 550 000 tonnes en 1980, et même 700 000 tonnes en 1979. Pour les comptes de la nation le manque à gagner est évalué à près de 2 milliards de rands (1 rand = 6,50 FF), soit 10 % du budget, sans compter les innombrables effets induits de la sécheresse (hausse des prix répercutée dans tous les secteurs). Les contrats d'exportation de céréales avec les États voisins et Taiwan ont été annulés, et le pays se prépare à importer 1,5 million de tonnes de maïs des États-Unis pour faire face à la consommation intérieure.

Les conséquences du fléau pour les dix millions de Noirs ruraux, qui vivent essentiellement de leur agriculture de subsistance, sont presque impossibles à cerner avec exactitude, faute de statistiques. Dans certains bantoustans « indépendants », la menace de famine est réelle, et les dirigeants de ces « réserves » tirent les sonnettes d'alarme, sans être toujours entendus.

Le chef du Gazankulu, un des bantoustans situé dans l'extrême nord, près de la frontière mozambicaine, estime que la moitié de ses 500 000 administrés ne survivront à l'hiver qu'avec une aide alimentaire massive. Plus de 15 % des 400 000 têtes de bétail de ce bantoustan sont déjà mortes d'inanition, et plusieurs milliers supplémentaires sont sur le point de succomber. Idem dans le Venda indépendant voisin, où des animaux à moitié morts de faim sont vendus sur pied à moins de 35 francs la tête.

Onze mille familles rurales du Kangwane, (autre bantoustan) situé en bordure du Swaziland, lui-même dans une situation alarmante, s'apprêtent à passer l'hiver quasiment sans récolte. « *Les mois à venir pourraient signifier la fin de notre peuple* », a déclaré M. Enos Mabuza, le dirigeant de la réserve. Les autorités du Lebowa, elles, s'attendent à un triplement des maladies de la pauvreté (kwashiorkor, rubéole, typhoïde, choléra, gastro-entérites etc.), et à une vertigineuse augmentation de la mortalité infantile, qui atteint déjà 270 à 400 selon les régions rurales noires, contre 14 chez les Blancs.

Situation désespérée

Au Ciskei et dans le Transkei, réserves décrétées indépendantes situées dans le nord-est de la province du Cap, la situation a été qualifiée de « désespérée ». Pretoria a attribuée à ces bantoustans 13 millions de rands d'aide exceptionnelle à se partager. Le Bophuthatswana, dont les cinq morceaux territoriaux jouxtent le Botswana, n'est pas en meilleure posture et s'est vu allouer un prêt d'urgence de 9 millions de rands. Au total, le gouvernement sud-africain a réservé un budget de 100 millions de rands pour combattre les effets à court terme de la sécheresse, mais l'essentiel de ces fonds sont utilisés pour secourir les exploitations commerciales appartenant aux 70 000 fermiers blancs.

Des organisation humanitaires, les Églises et l'Institut des relations raciales (organisme privé anti-apartheid) ont mis en place des campagnes contre la faim essentiellement financées par des dons privés. Cent mille enfants du Kwazulu dépendent entièrement de ces organisations pour survivre. Voilà pour les victimes directes du fléau.

Dans les grandes agglomérations réservées aux Blancs et aux Noirs munis de laissez-passer spéciaux, les restrictions d'eau imposées par la quasi-totalité des municipalités (sauf celles de l'extrême-sud du pays) concernent, pour l'instant, les piscines privées – seules les nouvellement construites peuvent être remplies, – les jardins dont l'arrosage est interdit cinq jours par semaine, et les automobiles qui doivent être lavées au baquet et non plus, sous peine d'amende, au tuyau.

D'autres restrictions plus draconiennes sont cependant envisagées depuis qu'une centrale électrique de 465 mégawatts, située dans le Natal, a dû être arrêtée la semaine dernière faute d'eau, et que l'alimentation en précieux liquide dans l'est du Transvaal, a été réduite de 40 %. L'Escom (Electricity Supply Commission) utilise à peine 2 % de toute l'eau consommée en Afrique du Sud (2), mais outre que la plupart des centrales thermiques sont précisément situées dans la région la plus touchée par la sécheresse (l'est du Transvaal fournit environ 80 % de l'électricité du pays), l'arrêt, même partiel, des turbines aurait évidemment des conséquences énormes sur l'ensemble des activités économiques.

Or la plupart des bassins de retenue du centre et du nord du pays sont aux deux tiers vides. Le coefficient national de remplissage desdits bassins est tombé à moins de 40 % contre 54 % en 1982 et plus de 65 % en période normale. Plusieurs dizaines de millions de rands sont investis dans le creusement de puits, mais il en existe déjà un demi-million, et les ressources souterraines qui contribuent, pour l'instant, à un neuvième de la consommation, ne sont pas illimitées. Le salut ne peut venir que du ciel.

Aride ou semi-aride selon les régions, le « moins africain des pays d'Afrique » s'habitue mal à sa condition actuelle. Selon le ministère de l'environnement, la moyenne annuelle de précipitations est de 464 mm, mais environ le cinquième du pays reçoit moins de 200 mm d'eau par an, et, pour comble de malheur, l'extraordinaire ensoleillement dont jouit l'Afrique du Sud accroît d'autant le phénomène d'évaporation et la prive de la plus grande part de ses eaux de pluie.

La prise en compte de l'évaporation ne se limite d'ailleurs pas à rendre hasardeuses les opérations de stockage à ciel ouvert. Elle réduit à 9 % (contre une moyenne mondiale de 31 %) la part des précipitations qui s'en vont grossir les fleuves. Le débit total de l'ensemble des rivières sud-africaines (bantoustans compris) est évalué à environ 52 millions de mètres cubes, soit à peu près le débit du Rhin à Rotterdam.

Sauf à tirer jusqu'à Durban les icebergs de l'Antarctique – solution préconisée par certains – ou à installer des usines de désalinisation d'eau de mer le long des côtes – méthode coûteuse envisagée, – les autorités sont relativement désarmées face au fléau. La dernière grande sécheresse avait duré six ans pour culminer en 1966, mais la présente sécheresse, selon le ministre de l'environnement, la dépasse largement en ampleur et rappelle plutôt celle des années 30 (3).

PATRICE CLAUDE.

(1) Celle-ci reçoit son maximum de précipitations en été, de janvier à mars surtout, l'extrême nord en janvier et le centre en mars. Seule la bande côtière allant du Cap à Port-Elizabeth est arrosée toute l'année. La façade maritime occidentale du Cap à la frontière namibienne reçoit des pluies en hiver, de mai à octobre.

(2) La consommation annuelle nationale d'eau est estimée à 25 milliards de mètres cubes et répartie comme suit : utilisation domestique 14 %, industries 8 %, Escom 2 %, irrigation 72 %, bétail et parcs nationaux 4 %.

(3) Cette sécheresse avait culminé en 1933 et 1934, années au cours desquelles des centaines de milliers de têtes de bétail avaient été perdues.

Zimbabwe

La fin du « grenier à maïs »

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. – Pour la deuxième année consécutive, le Zimbabwe subit sa pire sécheresse depuis 1947. Celle-ci frappe gravement le sud et le sud-ouest du pays, voués à la culture et à l'élevage extensif, tandis que les « *terres blanches* » des hauts plateaux du Centre et du Nord restent mieux arrosées. En 1981, la récolte de maïs, avec 2,5 millions de tonnes, avait atteint un record historique. Le surplus représentait 1,7 million de tonnes. En 1982, elle a chuté de moitié autour de 1,25 million de tonnes. Cette année, elle devrait tout juste couvrir les besoins nationaux, environ 900 000 tonnes.

Dans la province du Matabeleland, troublée depuis un an par une dissidence armée, l'insécurité aggrave les effets de la sécheresse. L'instauration d'un couvre-feu en juillet 1982, qui vient d'être partiellement levé, a perturbé l'activité agricole. Depuis de longs mois, la majorité des villages du nord de la province, sinistrés *de facto*, dépendaient totalement des secours alimentaires. Or ceux-ci ont été suspendus dans les régions peuplées de paysans soupçonnés de sympathie envers les rebelles. Ce « *chantage à la faim* » a obligé certains villageois à se nourrir d'herbes. Le ravitaillement en farine de maïs – la nourriture de base – vient d'être rétabli dans certaines zones du Matabeleland.

La sécheresse au Zimbabwe pourrait avoir de sérieuses répercussions régionales, car nombre de pays voisins envisageaient d'acheter au gouvernement de Harare le maïs qui leur manque. En 1981 et 1982, le Zimbabwe exporta ses surplus céréaliers, par l'entremise du programme alimentaire mondial (PAM) vers une quinzaine de pays africains. Ses stocks étant cette année en voie d'épuisement, il lui sera plus difficile d'assumer ce rôle, crucial et rentable, de « *grenier à maïs* » de l'Afrique noire.

Mozambique

Apparition du choléra

Quatre millions de Mozambicains – soit un tiers de la population – sont affectés par la sécheresse. En 1980, celle-ci avait frappé le nord du pays. Cette année, le fléau ravage le Centre et le Sud. Dans les provinces centrales de Manica et Sofala, les pluies ont été quatre fois moins abondantes qu'en régime normal. Les provinces méridionales de Maputo, Gaza et Inhambane n'ont pratiquement reçu aucune pluie depuis un an.

Au Mozambique, la sécheresse est un phénomène cyclique, qui surgit tous les dix ans environ. Mais ses effets sont cette fois aggravés par la guérilla que mène la résistance nationale du Mozambique. Selon le ministre du commerce intérieur, la situation est « *désastreuse* ». Les eaux des deux principaux fleuves – le Limpopo et l'Incomati – ont atteint leur plus bas niveau depuis quarante ans. Cet assèchement menace de détruire entièrement la récolte de riz. Le manque d'eau a favorisé l'apparition d'une épidémie de choléra.

Une centaine de têtes de bétail meurent chaque jour à cause de la sécheresse. Les autorités encouragent, avec un succès mitigé, les éleveurs à vendre une partie de leurs troupeaux, avant qu'il ne soit trop tard. Les récoltes sont durement frappées. Le gouvernement estimait, en janvier, les pertes globales de céréales, légumineuses et manioc à 1,5 million de tonnes. Il a lancé un appel à l'aide internationale et estimé ses besoins immédiats en grains à 100 000 tonnes. En temps normal, le Mozambique importe déjà chaque année 400 000 tonnes de céréales, qui représentent près de 70 % des importations totales.

J.-P. LANGELLIER.

PROCHE-ORIENT

EN RÈGLEMENT D'UNE PARTIE DE SES DETTES

L'Irak livrera 4 millions de tonnes de pétrole par an à la France

Aux termes de l'accord global franco-irakien annoncé le 24 mai à Paris, la France a accepté le rééchelonnement d'une partie des dettes civiles et militaires de l'Irak, le solde étant réglé par des livraisons de pétrole.

La France s'est engagée à enlever 80 000 barils par jour, soit environ 4 millions de tonnes de pétrole sur l'année. Il s'agirait, contrairement à ce qui avait été dit, de « brut » d'origine irakienne, et non saoudienne : l'Irak ayant des capacités d'exportations totales de 780 000 barils par jour et n'exportant réellement qu'environ 630 000 à 650 000 barils, cela laisse une marge de 130 000 à 150 000 barils par jour d'exportations supplémentaires.

Les modalités d'enlèvement de ce pétrole n'ont toutefois pas encore été définies. Les pouvoirs publics ont engagé mardi 24 mai des négociations avec les deux compagnies françaises, peu disposées, à priori, à accroître leurs approvisionnements par des contrats à moyen terme, compte tenu de la situation excédentaire du marché et des incertitudes liées à l'évolution des prix internationaux pratiqués sur le marché libre.

Deux points importants restent à régler. En premier lieu le prix. L'Irak, membre de l'OPEP, ne veut pas risquer d'être accusée de pratiquer des rabais par rapport au prix officiel. Mais les compagnies françaises refusent d'être pénalisées par rapport à leurs concurrents en s'engageant sur un prix supérieur à celui auquel elles peuvent s'approvisionner sur le marché libre, lequel détermine le prix de reprise, donc leur prix de vente autorisé en France. Si les prix du marché libre restent, comme c'est le cas actuellement, proches du prix officiel, le problème n'est pas très difficile à régler. Par contre, si le marché libre « décroche » au cours des prochains mois des prix officiels, il faut trouver un arrangement permettant d'éviter aux compagnies françaises de perdre de l'argent.

Second point délicat : la répartition du pétrole entre les différentes compagnies. Les groupes français demandent avec insistance que l'État ait recours à l'obligation de devoir national prévue par la loi de 1928. Cette loi fait en effet obligation à toutes les compagnies opérant en France, qu'elles soient ou non françaises, de reprendre dans certains cas du brut à certains pays, et de répartir entre elles ces quantités. Le gouvernement, conscient de la difficulté de contraindre les groupes multinationaux (B.P., Mobil, Esso, etc.) à prendre leur part du fardeau, ne semble pas pour l'heure décidé à faire usage de cette loi.

Libye

L'ancien roi Idriss Senoussi est mort au Caire

Un monarque d'un autre temps

Le roi Idriss Senoussi, ancien souverain de Libye, est décédé mercredi 25 mai à l'hôpital international de Meadi, au Caire, à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Il était l'hôte du gouvernement égyptien depuis son renversement en septembre 1969 par le colonel Kadhafi.

Le 1er septembre 1969, le roi Idriss de Libye avait accueilli avec résignation et philosophie, dans la petite station thermale turque où il suivait depuis près de quarante jours une cure médicale, la nouvelle du coup d'État qui venait de lui ravir son trône. D'aucuns virent dans cette attitude le signe d'un discret soulagement. N'avait-il pas d'ailleurs lui-même provoqué le sort en s'absentant de son royaume pour une si longue période ?

Sous la conduite du roi Idriss, la Libye était devenue, en l'espace d'une vingtaine d'années, un pays riche et prospère. Cependant, la forme de son gouvernement était demeurée archaïque et patriarcale. Une Constitution moderne avait bien été élaborée, mais elle avait été vidée de sa substance par le pouvoir royal et était incapable de défendre les libertés démocratiques qu'elle garantissait théoriquement. Le souverain, agissant en monarque bienveillant et en chef puissant et respecté, faisait et défaisait les gouvernements. Il approuvait les lois ou ordonnait leur révision selon son bon plaisir, convoquait *quand il lui plaisait* le Parlement croupion, ou prononçait sa dissolution.

Tenant habilement la balance entre les forces tribales et régionalistes centrifuges et les personnalités en compétition, Idriss Ier était devenu l'ultime arbitre et l'unique garant de l'unité des trois provinces de son pays. Il paraissait d'autant plus irremplaçable qu'il avait de son vivant nommé pour lui succéder un personnage sans envergure, son neveu le prince Hassan Rida, dont la faiblesse de caractère notoire et l'impéritie constituaient autant d'encouragements aux intrigues d'une coterie despotique et corrompue qui gravitait autour du Palais.

Un puissant lien unissait tous ces personnages : la haine du nationalisme arabe et des mouvements populaires. A cet égard, la politique du souverain libyen constituait non seulement un anachronisme par rapport aux développements intervenus au sein du monde arabe, mais également un défi à l'histoire. Il était évident, en effet, que la Libye ne pouvait rester indéfiniment isolée du courant nationaliste prévalant dans la région. Idriss Ier avait cru pouvoir prévenir la contagion des idées subversives en imposant un strict cordon sanitaire autour de son royaume et en réprimant avec la plus grande énergie les velléités *révolutionnaires* d'une population de plus en plus séduite par les attraits du nationalisme arabe. Le vieux monarque s'était, par surcroît de précaution, et dans le but de calmer son opinion publique, efforcé d'établir des relations harmonieuses avec l'ensemble des capitales arabes. Il avait adhéré à la Ligue arabe, où ses représentants faisaient preuve de la plus grande modération en s'abstenant régulièrement de prendre parti dans les nombreux conflits opposant les « réactionnaires » aux « progressistes », alors que, de toute évidence, les options de la monarchie libyenne auraient dû l'inciter à se ranger dans le camp des conservateurs.

Une longue lutte pour l'indépendance

La désaffection croissante du peuple libyen à l'égard d'un souverain *dépassé par son temps* explique en grande partie la facilité déconcertante avec laquelle les jeunes militaires libyens s'emparèrent du pouvoir en septembre 1969. Même les tribus de la Cyrénaïque, fief traditionnel de la dynastie des Senoussis, n'opposèrent que peu de résistance aux putschistes.

La vie d'Idriss Ier est pourtant inséparable de l'histoire de la longue lutte de son pays en vue de la création d'un État indépendant et unifié. Né le 13 mars 1890 dans l'oasis de Dhaghaboub, aux confins égyptiens, Mohamed Idriss el Senoussi était le petit-fils du cheik Mohamed Ben Ali el Senoussi, quarante-deuxième descendant du prophète Mahomet, venu d'Algérie en 1843 pour installer en sol libyen la première « Zaouia » (communauté) d'une confrérie mystico-religieuse — la Senoussia — qui préconisait le contact direct avec Dieu par l'amour et la contemplation. La formation religieuse traditionnelle que reçut le jeune Idriss l'avait préparé à assumer la succession de cette confrérie et, sous l'occupation de la Cyrénaïque — où prédominait l'influence des senoussis — par l'Italie en 1911, il se serait vraisemblablement consacré entièrement à la méditation et aux prières. Idriss, qui n'avait rien d'un guerrier, s'efforça dès sa nomination à la tête de la Senoussia, en 1916, de trouver un terrain d'entente avec les autorités italiennes. En 1920, Rome le reconnaissait comme émir de la Cyrénaïque, mais, deux ans plus tard, Mussolini — arrivé entretemps au pouvoir — dénonçait le traité conclu avec les senoussis. C'est ainsi qu'en décembre 1922 Idriss prenait le chemin de l'exil vers l'Égypte, où il devait être, pendant près de vingt-deux ans, l'hôte des autorités britanniques. C'est de cette époque que datait la vieille amitié du roi à l'égard de la Grande-Bretagne.

Durant la seconde guerre mondiale, il fut, avec l'émir Abdallah de Transjordanie, l'un des rares dirigeants arabes à appuyer activement la Grande-Bretagne dans sa lutte contre les puissances de l'Axe. En 1940, une conférence de tous les chefs tribaux libyens, réunie au Caire, lui donnait tous les pouvoirs pour négocier l'indépendance avec la Grande-Bretagne et lever une « force libyenne arabe » destinée à combattre aux côtés des troupes anglaises. La Grande-Bretagne devait, par la suite, se souvenir de cet appui. Le 8 janvier 1942, Sir Anthony Eden s'engageait formellement, au nom du gouvernement de Londres, à ne plus permettre le retour des senoussis sous la domination italienne. Cette promesse fut tenue, mais l'accession à l'indépendance fut lente. Ce n'est que le 24 décembre 1951 — après deux années de tutelle internationale — que le royaume de Libye fut proclamé indépendant et Mohamed Idriss el Senoussi, roi des trois provinces de la Cyrénaïque, de la Tripolitaine et du Fezzan.

Agé alors d'une soixantaine d'années, le roi Idriss avait acquis une grande autorité, fruit de longues années de lutte. Son passé de dirigeant à la fois féodal et religieux faisait de lui un monarque absolu qui, sous son aspect frêle et sévère de négociant libyen, dissimulait une volonté tenace et une énergie peu commune. Il avait été pratiquement placé sur le trône de Libye par la Grande-Bretagne et n'ignorait pas ce qui lui était demandé en retour. Et c'est presque avec une pointe d'amertume qu'il avait déclaré le jour de son intronisation : « *Il est plus difficile pour un pays de préserver son indépendance que de l'acquérir.* »

Ce jour-là, cependant, le souverain libyen avait fait son choix, et il devait par la suite, malgré les vicissitudes et les épreuves, s'en tenir strictement à la voie qu'il s'était tracée. Le vide provoqué par le départ des Italiens fut comblé par les Britanniques et les Américains, qui, aux termes de traités conclus en juillet 1953 et en septembre 1954, obtinrent, en échange d'une assistance financière, des privilèges administratifs et militaires, ainsi que des bases stratégiques, notammment celle de Wheelus Field. La découverte du pétrole vers la fin des années cinquante et le développement ultérieur des ressources énergétiques accrurent considérablement les revenus du royaume d'Idriss Ier, sans pour autant inciter ce dernier à réduire la dépendance de son pays à l'égard des puissances anglo-saxonnes.

Devenue le principal cheval de bataille de l'opposition nationaliste en Libye, la présence des bases étrangères devait finir par ternir l'image du héros de l'indépendance qu'avait été le souverain libyen dans sa jeunesse. Le refus persistant et obstiné de ce dernier de vouloir liquider ces enclaves étrangères fut sans aucun doute à l'origine de la radicalisation des cadres de son armée et du mouvement qui devait, au matin du 1er septembre 1969, emporter son trône.

JEAN GUEYRAS.

MALGRÉ UNE MISE EN GARDE DE DAMAS

Jérusalem estime que la Syrie ne cherche pas un conflit généralisé avec Israël

De notre correspondant

Jérusalem. – Après avoir donné l'impression pendant des semaines de vouloir plutôt minimiser la gravité de la tension qui règne sur le front israélo-syrien, les dirigeants de Jérusalem ont soudain haussé le ton. Le communiqué publié mercredi soir 25 mai par le porte-parole de l'armée, à la suite de l'incident qui avait opposé quelques heures plus tôt des avions israéliens et syriens au-dessus du territoire libanais, est un avertissement lancé au gouvernement de Damas pour lui signifier qu'il y a des limites à l'escalade actuelle (1).

Indiquant qu'il n'y avait pas eu d'incident de ce genre depuis le 31 août 1982 (un Mig-25 avait été abattu par la chasse israélienne au-dessus de Beyrouth), le porte-parole de l'armée a déclaré que l'intervention des appareils syriens constituait *« une grave violation de l'accord de cessez-le-feu »* conclu l'an dernier après l'invasion israélienne au Liban. Il a rappelé que lundi un hélicoptère israélien survolant la Bekaa avait été pris sous le feu de deux petits missiles SAM-7 tirés depuis les lignes syriennes, sans être atteint. Selon le porte-parole, il pouvait s'agir là d'un incident *« local »*, car ce type de missile fait partie de l'équipement de la plupart des unités syriennes et palestiniennes, et il a ajouté que cela ne signifiait pas que l'ordre de tirer avait été donné en haut lieu.

Mais il a ajouté qu'au cours des semaines précédentes des véhicules israéliens avaient été pris à plusieurs reprises sous le feu d'armes automatiques dans la même région. Il a précisé que les avions israéliens qui ont été attaqués le 25 mai n'effectuaient qu'un *« vol de routine »*, sous-entendant que de telles missions sont fréquentes et n'ont auparavant provoqué aucune réaction de la part des Syriens. Il a ajouté qu'il *« paraissait jusque-là admis »* qu'Israël puisse assurer des opérations de reconnaissance aérienne parce que celles-ci sont *« absolument nécessaires à la sécurité d'Israël »*. Il a souligné à ce propos que l'aviation israélienne continuerait à l'avenir d'effectuer ce genre de vol, quelle que soit l'attitude syrienne.

Cependant, comme pour atténuer la gravité de la situation et les conséquences de cet avertissement, on a laissé entendre aussitôt, de source proche de l'état-major, que ce nouvel incident n'était pas *« forcément révélateur »* d'un *« affrontement imminent »* entre Israël et la Syrie. A Jérusalem, la plupart des dirigeants restent persuadés que le gouvernement de Damas ne cherche qu'à savoir *« jusqu'où il peut aller dans l'escalade »* sans risquer pour autant une véritable guerre. Les experts militaires israéliens pensent toujours que le président Assad ne cherche qu'à essayer de torpiller l'accord israélo-libanais et, à terme, à négocier à sa façon le retrait de ses troupes du Liban en obtenant un certain nombre d'avantages de la part du gouvernement de Beyrouth, avantages qui pourraient faire le pendant à ceux obtenus par Israël.

Les dirigeants israéliens, avec le communiqué publié mercredi, ont cependant laissé entendre qu'ils étaient de plus en plus inquiets devant une situation qui risque de dégénérer à tout moment, bien qu'ils affirment ne pas vouloir céder aux *« provocations »* syriennes. A ce sujet, le porte-parole de l'armée a souligné que, durant l'incident aérien du 25 mai, les pilotes israéliens s'étaient abstenus de riposter après le tir de deux missiles air-air lancés par des appareils syriens. Il a même précisé qu'il n'y avait pas eu à proprement parler de *« combat »*. Mais le ministre de la défense, M. Moshe Arens, après avoir longtemps souligné que la tension qui règne au Liban entre Syriens et Israéliens était surtout de nature *« politique »*, a tout récemment indiqué que l'armée syrienne semblait se préparer à une guerre, mais il avait toutefois pris soin de faire observer qu'il ne savait pas encore si ces *« préparatifs »* étaient de nature *« offensive »* ou *« défensive »*. Il avait déclaré : *« Pour l'instant, nous n'en savons rien. »*

FRANCIS CORNU.

(1) Damas a totalement passé sous silence l'incident.

Iran

L'U.R.S.S. EXPULSE TROIS DIPLOMATES IRANIENS

Selon la radio de Téhéran, les autorités soviétiques sont expulsé trois diplomates iraniens en poste à Moscou. La radio a souligné que cette mesure faisait suite à l'expulsion d'Iran, début mai, de dix-huit diplomates soviétiques accusés de liens avec le *« Toudeh, traître et espion »*.

Mardi, la *Pravda* avait accusé les autorités iraniennes d'utiliser des *« tortures médiévales barbares »* pour arracher des confessions aux dirigeants du parti Toudeh. L'article est rédigé par un groupe du parti exilés à Berlin-Est.

A Bagdad, M. Tarek Aziz, vice-premier ministre iranien, a déclaré que son pays était prêt à signer un *« accord de paix spécial »* avec l'Iran, sous les auspices des Nations unies, portant sur un engagement des deux pays à *« ne pas s'attaquer aux villes et villages irakiens et iraniens en dépit de la poursuite de la guerre entre eux »*. – *(A.F.P., Reuter.)*

— *LU* —

« LA FORÊT EN FEU », de Simon Leys

La Chine, planète morte

« S'il se trouvait aujourd'hui quelqu'un d'étranger qui, tout en ayant été admis à s'asseoir au banquet chinois, n'hésiterait pas à vitupérer en notre nom contre la présente condition de la Chine, voilà ce que j'appellerais un homme vraiment honnête, un homme vraiment admirable. » *Ce conseil de Lu Xun, Simon Leys a été le premier à le suivre. A une époque où les discours des thuriféraires du régime maoïste submergeaient les médias, il s'est opposé, seul ou presque seul, à des sommités académiques, politiciens et autres sinophiles (parmi eux, notamment, celle qu'il a appelée la « dame italienne », Maria-Antonietta Macciocchi, qui sera en sa compagnie, vendredi soir, à « Apostrophes ») pour donner de la Chine une image différente : celle d'une société totalitaire servie par une bureaucratie boulimique et corrompue, qui paralysait toute initiative (1).*

Le nouvel ouvrage de Simon Leys, la Forêt en feu, *montre que les temps ont incontestablement changé ; il n'est plus isolé. Il suffit, pour s'en convaincre, de relever que ce recueil d'articles, déjà publiés pour la plupart dans des périodiques et revues français de première importance* (le Débat, l'Express, le Monde, *etc.) est consacré en partie à des livres sur les droits de l'homme en Chine, sur le « printemps de Pékin », que l'auteur a aimés et dont il s'inspire : œuvres de J. et C. Broyelle, A. et M. London, Ken Ling, Huang San, V. Sidane, W. Zafanolli, C. Roy. Il n'a pas perdu pour autant sa verve cinglante pour rendre grotesques les polygraphes récidivistes qui continuent à jouer aux experts et à naviguer tant bien que mal entre les écueils ou à béatement pratiquer la politique de l'autruche : R. Terril, Han Suyin, l'ambassadeur E. Manac'h.*

Le voyage du Père Huc

Mais ces dénonciations ne constituent plus l'essentiel des propos de Simon Leys. Ses chroniques lui fournissent l'occasion de préciser ses analyses politiques, en démolissant, par exemple, avec une logique implacable, le concept « la Chine est différente » et ses multiples variantes qui servent toujours d'excuse facile aux hypocrites, aux timides et aux naïfs pour éluder la question des droits de l'homme en Chine. L'auteur plaide pour une universalité de la nature humaine qui ne peut évidemment s'accommoder d'aphorismes du style A. Peyrefitte pour qui le maoïsme, c'est assez bon pour les Chinois.

Et puis, à la différence de ses précédents ouvrages pour un large public, ce recueil de Simon Leys contient aussi des études de sinologie classique consacrés à la culture traditionnelle. Un premier essai traite d'esthétique. L'auteur y montre que si la poésie chinoise s'efforce d'emprunter des voies normalement réservées à l'expression picturale la peinture adopte de son côté les procédés de la poésie : son objet n'est pas de décrire les apparences du réel, mais d'en manifester la vérité. Un second article aborde les réalités de l'empire mandchou des années 1850, à travers une analyse minutieuse du truculent récit de voyage d'un missionnaire lazariste gascon, le Père Huc. Ce qui frappe surtout l'auteur, ce sont les permanences entre la société du dix-neuvième siècle et celle d'aujourd'hui : indifférence fataliste des Chinois à l'égard des affaires politiques qui s'accompagne pourtant, parfois, d'un brusque goût fiévreux des changements ; tradition du dazibao; mythe de l'unité, mythe de l'immobilité.

D'autres textes sur Lu Xun achèvent de persuader le lecteur que culture et politique sont, à l'instar de la peinture et de la poésie, inextricablement mêlées. De même que sont liés le passé et le présent de la Chine. Et les chroniques sur la politique contemporaine apparaissent bien alors comme un prolongement des essais sur la culture traditionnelle. La Chine est une, une Chine que le communisme fait ressembler à une « planète morte » *qui* « se trouve à nouveau plus ou moins sur orbite ; mais la nature même de son atmosphère politique exclut que rien de vivant puisse y apparaître et y croître ; elle poursuit ainsi sa course stérile et immuable, en attendant que le hasard d'une collision la fasse se désintégrer ».

ALAIN PEYRAUBE.

★ LA FORÊT EN FEU, ESSAIS SUR LA CULTURE ET LA POLITIQUE CHINOISES, de Simon Leys. Hermann (Collection « Savoir »), 231 pages, 76 francs.

★ Simon Leys sera à « Apostrophes » vendredi 27, sur le thème « Les intellectuels devant l'histoire du communisme ». Il est également l'auteur de la préface de l'*Enquête sur la mort de Lin-Biao*, de Yao Ming-Le, qui vient de paraître chez Laffont.

(1) Cf. *Les Habits neufs du président Mao* (Champ libre, 1971), *Ombres chinoises* (U.G.E. 10/18, 1974), *Images brisées* (R. Laffont, 1976).

EUROPE

Pologne

M. Walesa appelle la population « à ne rien faire » qui puisse empêcher la visite du pape

De notre correspondant

Varsovie. – M. Lech Walesa a appelé, dans une *déclaration datée* du 22 mai, ses camarades de Solidarité et l'ensemble de ses compatriotes à « *ne rien faire qui puisse (...) favoriser* » une annulation par les autorités de la visite de Jean-Paul II en Pologne.

Le 1er avril déjà, la direction clandestine du syndicat avait demandé à la population de s'abstenir de toute forme de manifestation durant le séjour du pape. En réitérant cette position, M. Walesa ne fait donc que confirmer l'espoir des syndicalistes de voir le « pèlerinage » du Saint-Père donner à la Pologne l'occasion d'exprimer aussi massivement que sereinement ses sentiments profonds.

Cet espoir est désormais d'autant plus fondé que la crainte, un moment très vive parmi les militants de Solidarité, que ce voyage ne scelle au détriment du syndicat un compromis institutionnel entre l'Eglise et l'Etat est maintenant largement dissipée. Aussi bien le syndicat que le pape et l'épiscopat se sont employés depuis à lever toute ambiguïté.

Le premier a su réaffirmer sa présence sur l'échiquier politique par la rencontre entre M. Walesa et les dirigeants clandestins, par le succès des manifestations des 1er et 3 mai et par la constitution d'un front commun avec l'ensemble des autres organisations syndicales dissoutes. Jean-Paul II, lui, a su faire clairement savoir, en demandant qu'une amnistie générale accompagne sa venue, que ce n'était pas pour entériner l'état de fait mais pour favoriser une reprise du dialogue qu'il entendait se rendre en Pologne. Les évêques, enfin, ont déclaré que l'arrivée du pape devrait autoriser à attendre une levée définitive de la loi martiale et de toutes les mesures répressives qui en ont découlé.

Cette modification du climat politique dans lequel devrait se dérouler la visite pontificale est si patente qu'une autre crainte est apparue aujourd'hui dans les milieux syndicaux qui explique sans doute cette nouvelle déclaration de M. Walesa. Comme beaucoup de ses amis et de nombreux Polonais, le président du syndicat dissous appréhende que le pouvoir ne veuille, d'ici à l'arrivée de Jean-Paul II, manifester sa force et sa détermination en durcissant son attitude – quitte à aller au-devant de tensions peu compatibles avec les rassemblements populaires auxquels donnera lieu la présence du pape.

Ce durcissement est déjà sensible aussi bien dans le rejet explicite de toute possibilité de retour au pluralisme syndical (*le Monde* du 25 mai) que dans l'arrestation du professeur Geremek et dans la multiplication des cas de violences incontrôlées ou trop bien contrôlées.

Il s'agit en conséquence pour M. Walesa d'éviter que d'éventuelles provocations n'entraînent des réactions impulsives et ne soient par là même couronnées de succès. *L'« immense majorité de la société espère que le pèlerinage du plus grand des Polonais dans sa patrie,* écrit-il dans sa déclaration vainement envoyée pour publication à l'agence officielle PAP, *contribuera à désamorcer les tensions sociales (...) et qu'il sera le début du chemin menant vers une véritable entente nationale entre tous les Polonais. En même temps, les gens ne sont toujours pas sûrs que cette visite tant souhaitée aura lieu (...) Certains événements de ces derniers temps témoignent qu'il existe en Pologne (...) des gens qui cherchent de façon préméditée à empêcher la venue du Saint-Père.* »

« *Dans ce moment d'attente générale,* poursuit-il, *je souhaite m'adresser à tous les gens qui me sont proches en Pologne (...), à tous ceux auxquels sont proches les idéaux de Solidarité et de tout le mouvement syndical indépendant. Je voudrais leur adresser un appel afin qu'ils fassent preuve de pondération et de prudence, de calme et de modération, tout en manifestant une attitude ferme et inébranlable, de sorte qu'ils ne fassent rien qui puisse empêcher le pèlerinage et qu'ils s'opposent à toute action de nature à favoriser les visées des gens de mauvaise volonté voulant provoquer des événements rendant difficile, voire impossible, l'arrivée en Pologne du plus grand de ses fils.* »

« *Les premiers pas de Solidarité à l'étranger en 1981,* conclut M. Walesa, *ont été dirigés vers le Saint-Père. Nous nous souvenons du séjour du pape polonais en Pologne en 1979. La visite que nous attendons avec ferveur a aujourd'hui une importance encore plus grande pour l'Église et pour notre nation.* »

L'aumônier du chantier Lénine de Gdansk, l'abbé Jankowski, a pour sa part assuré, mercredi 25 mai, que le pape recevrait bien M. Walesa au cours de sa visite et qu'une demande d'audience privée avait été remise en ce sens la semaine dernière au Vatican par le secrétaire de la Conférence épiscopale polonaise.

BERNARD GUETTA.

UNE DISCRIMINATION A LA FINLANDAISE

Les sympathisants finlandais du syndicat indépendant polonais Solidarité sont dans le collimateur : les autorités de la région d'Uusima viennent d'interdire à leur association de collecter des fonds pour financer leurs activités. Cette décision a été motivée par des instructions du ministère de l'intérieur ; le ministère considère que l'activité de Solidarité est *« dirigée contre le gouvernement polonais »*, précise l'agence U.P.I.

Les deux années précédentes, une telle collecte avait été autorisée comme continuent à l'être celles en faveur de différents mouvements de libération nationale d'Amérique latine et d'Afrique dont le caractère est nettement anti-gouvernemental.

Déjà l'an dernier une certaine émotion avait été provoquée dans l'opinion publique finlandaise lorqu'on avait appris que tous les adhérents à l'association pro-Solidarité avaient été placés sur les listes noires des ministères des affaires étrangères et de la justice. Cette fois-ci, les victimes de cette discrimination estiment qu'il s'agit d'une décision aux motivations politiques contre laquelle ils ont l'intention de faire appel. Il est vrai que M. Koivisto entreprend le 6 juin une visite officielle de cinq jours en U.R.S.S. pour la première fois depuis son élection l'an dernier à la présidence de la République. Ses deux précédents déplacements n'avaient pas le caractère d'une visite d'Etat.

R.F.A.

LE CONGRÈS DE LA C.D.U. A COLOGNE

Le chancelier Kohl est réélu à la présidence du parti chrétien-démocrate

De notre correspondant

Bonn. – Le point culminant de la première journée du congrès de la C.D.U. à Cologne, mercredi 25 mai, a certainement été la réélection de M. Helmut Kohl à la présidence du parti, par 631 voix contre 17 et 13 abstentions. Les sept vice-présidents avaient été choisis à l'avance, ce qui éliminait toute question de personne. Le congrès était à son aise, retrouvant le pouvoir après treize ans d'absence.

Dans son allocution inaugurale, le chancelier a mis en cause les querelles des dirigeants des trois partis de la coalition, et surtout celle de la C.S.U. (chrétiens-sociaux bavarois) avec les libéraux du F.D.P. Avec la première, il n'a pas pris de gants pour rappeler que la capitale de la République fédérale était bien Bonn, allusion au projet de M. Franz-Josef Strauss de réunir autour de lui les ministres chrétiens-sociaux à Munich le premier lundi de chaque mois. Le chancelier s'est longuement étendu sur l'avenir des jeunes générations, menacées de chômage, et sur les grands principes de sa politique étrangère. Il a repris une de ses expressions favorites en prônant « *une société moderne à visage humain* ».

M. Kohl a réaffirmé l'appartenance de la République fédérale à l'alliance atlantique en assurant que l'on pourrait compter sur elle. Si les voisins orientaux de l'Allemagne entretiennent de bonnes relations avec elle, a-t-il ajouté, c'est qu'ils « *auront longtemps à la supporter* » et parce qu'ils « *savent de quel côté elle est* ».

Avec l'Amérique du Nord, les relations sont sans nuages. Jamais les rapports entre Bonn et Washington n'ont été aussi intenses, a dit le chancelier. La construction européenne reste le grand objectif à atteindre, mais, en attendant, Bonn rejette la proposition de la Commission de Bruxelles d'augmenter de 1,4 % sa contribution au Marché commun sur la T.V.A. L'adoption d'un tel projet signifierait en effet un versement allemand supplémentaire de 4 milliards à la caisse de la Communauté, ce qui, a ajouté M. Kohl, n'est pas possible pour un pays qui s'efforce d'économiser 6,5 milliards de marks sur le budget en préparation.

ALAIN CLÉMENT.

Grande-Bretagne

M. Michael Foot en campagne

« Le futur premier ministre du prochain gouvernement travailliste »

De notre envoyé spécial

Great-Yarmouth. – Les sondages sont trompeurs. Ils sont impitoyables pour la popularité de M. Michael Foot, mais le tableau change complètement quand le leader de l'opposition travailliste est au milieu des siens. « Michael » est non seulement respecté, mais adoré par les militants. L'orateur brillant que l'on s'arrachait, il y a quelques années encore, n'est-il pas *« l'homme le plus honnête de la politique britannique, resté toujours fidèle aux principes du socialisme et aux travailleurs »*, comme le présente le candidat travailliste de Great-Yarmouth ?

M. Foot a incontestablement un côté pathétique qui inspire la sympathie. Sur les conseils de sa femme, qui a de l'ambition pour deux, il a discipliné et coupé ses cheveux blancs rejetés en arrière, acheté un costume bleu marine pour remplacer les longs blousons *qu'il portait volontiers*, et noué sur une chemise blanche une éclatante cravate rouge aux couleurs du Labour. Avec ses grosses lunettes de myope et sa démarche hésitante, il a l'air d'un Pierrot lunaire. Si l'élection se fait sur les thèmes de l'autorité, *de la fermeté, de l'allant, il a peu* de chances face à Mme Thatcher. M. Foot n'en est pas moins confiant : *« Nous sommes encore loin du but,* admet-il, *mais nous faisons une campagne magnifique. »*

Remettre la Grande-Bretagne au travail

Dans l'est de l'Angleterre, cette *« magnifique campagne »* ne saute pas aux yeux. Pourtant le *« prochain premier ministre »* n'hésite pas à s'adresser en plein après-midi, à Peterborough, à une salle aux deux tiers vide, pour donner un coup de main au candidat local. Un peu plus tard, dans la station balnéaire de Great-Yarmouth encore endormie sous les vents froids du printemps, l'assistance est plus nombreuse au bord de la piscine du centre de loisirs.

Le thème du jour est le service national de santé et l'Etat-providence. M. Foot fait un discours bref, concret, dépourvu de ces formules choc qui font les titres des journaux. Pour toute note polémique, il reprend la comparaison lancée par son adjoint, M. Denis Healey, entre la politique monétariste de Mme Thatcher et les bombardements allemands pendant la guerre : *« Sottise ! »*, crie un partisan conservateur isolé dans la foule travailliste, malgré sa femme qui lui lance des coups de coude dans les côtes.

Pour *« remettre la Grande-Bretagne au travail »*, il faut de l'argent, reconnaît M. Foot. Le prochain gouvernement travailliste le trouvera dans des économies sur les indemnités de chômage (grâce à la diminution du *nombre des demandeurs d'em*ploi), les revenus du pétrole de la mer du Nord et l'arrêt de l'évasion des capitaux. Il n'est pas impossible d'améliorer le système de sécurité sociale puisqu'il a été créé dans des conditions encore plus difficiles. Et M. Foot de se *réclamer du New Deal* de Roosevelt et du premier gouvernement travailliste d'après-guerre. Il ne croit pas à la *« légende »* de la reprise économique répandue par les conservateurs et *« offensante »* pour le pays, alors que le chômage, selon les chiffres officiels eux-mêmes, doit encore augmenter jusqu'à quatre millions.

Sur le désarmement, qui soulève l'enthousiasme de l'auditoire, M. Foot est, si l'on ose dire, sur la défensive. Il ne fait rien pour clarifier la position des travaillistes, au moment où la droite du parti continue son offensive contre le désarmement unilatéral (*le Monde* du 26 mai). L'ancien premier ministre, James Callaghan, vient de joindre sa voix aux adversaires d'une renonciation unilatérale à la force de frappe britannique. M. Foot cultive l'ambiguïté : la course aux armements est une *« folie presque impossible à décrire »* ; dès le premier jour de son existence, un gouvernement travailliste appliquera *« sa force, son intelligence, son imagination et son influence sur les autres pays pour arrêter cette démence »*.

Attendra-t-il, pour aller plus loin, des contre-parties des Soviétiques ? A cette question essentielle, le leader de l'opposition *ne répond pas ; il* s'en tire par des périphrases ; les travaillistes ne veulent démanteler ni les défenses du pays, ni l'alliance atlantique ; ils veulent montrer la voie au monde et se débarrasser du *« boomerang nucléaire »*, mais en procédant *« pas à pas »*. Toutes les interprétations sont possibles. Le parti est divisé ; M. Foot essaie d'en dire assez pour apparaître comme un dirigeant responsable, et pas trop pour ne pas déplaire à telle ou telle tendance. C'est dur d'être *« le futur premier ministre du prochain gouvernement travailliste »*.

DANIEL VERNET.

LE DÉBAT SUR LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

A l'Assemblée, M. Savary dénonce l'« extraordinaire sens de l'oubli » de M. Barre

L'Assemblée nationale achève, le mercredi 25 mai, la discussion générale du projet de loi sur l'enseignement supérieur (*le Monde* du 26 mai). A la fin de celle-ci, M. Madelin (U.D.F., Ille-et-Vilaine) dépose une motion de renvoi en commission. Il rappelle que le report de la discussion est demandé par les étudiants opposés au projet. Il ajoute que « *ce texte est mal préparé dans sa forme. (...) Toutes les analyses qui le sous-tendent sont fausses ou discutables* ». Abordant le problème de l'inégalité, il affirme : « *Je ne me sentirai jamais quitte tant que dans les textes et dans les faits je n'aurai pas le sentiment de la certitude que nous avons fait tout ce qui est en notre pouvoir pour donner à chacun sa chance.* » Mais il ajoute : « *De quelque côté que vous vous retourniez, vous trouverez toujours une inégalité des chances dans tous les régimes et difficilement contournable. C'est celle qui tient à la famille et à l'hériage culturel.* »

« Nationalisation »

Puis le député U.D.F. déclare que le gouvernement veut demander « *un chèque sans provision* » à l'Assemblée « *car cette loi n'est accompagnée d'aucune prévision financière* ». Enfin, il affirme : « *Aujourd'hui vous réintroduisez par le haut, dans l'enseignement supérieur, ce service public unique et laïc que vous ne pouvez heureusement, pour l'instant, imposer par le bas.* » Evoquant le projet de loi sur la formation professionnelle qui, dit-il, veut « *nationaliser* » la taxe d'apprentissage, il explique : « *D'un côté vous préparez un moule unique pour l'enseignement supérieur prêt à accueillir tous les établissements, de l'autre vous vous donnez les moyens d'asphyxier financièrement les établissements libres de l'enseignement supérieur.* »

Lui répondant, M. Evin (P.S., Loire-Atlantique), président de la commission des affaires culturelles, parle d'« *acharnement prématuré* » qui ne cherche qu'à « *faire perdre du temps* ». Il rappelle que la commission a obtenu le report du débat de trois semaines pour pouvoir étudier ce projet et que celle-ci s'est réunie « *en l'absence à peu près totale, permanente et opiniâtre, des commissaires U.D.F. et R.P.R.* ». S'adressant à M. Madelin, il lui déclare : « *Par vos propos sur la sélection et l'égalité des chances vous êtes fidèle à votre passé militant d'extrême droite.* »

Le renvoi en commission est alors refusé, à main levée, par les députés socialistes et communistes contre ceux du R.P.R. et de l'U.D.F.

Répondant à l'ensemble des orateurs, M. Savary, ministre de l'éducation nationale, s'adresse particulièrement à M. Barre : « *Il m'a interrogé. Je réponds au professeur* », dit-il, ajoutant : « *Il a évoqué ce que pourrait être une politique de l'enseignement supérieur (...). Je me prenais à rêver de ce merveilleux progamme, jusqu'à ce que je réalise soudain que celui qui tenait ces propos était l'ancien premier ministre qui avait dirigé notre pays pendant cinq ans.* »

M. Savary évoque « *la médiocrité des attaques* » contre les fonctionnaires et ajoute : « *Le syndicalisme a ici sa place (...). Il n'a pas à tracer sa conduite à l'État, mais il est un des éléments essentiels à la vie démocratique de ce pays.* » S'adressant toujours à l'ancien premier ministe, il évoque « *son extraordinaire sens de l'oubli* » et « *sa très grande légèreté dans l'analyse des textes* ». Puis il souligne que « *les inquiétudes des étudiants tiennent tout autant à la conjoncture économique et sociale qu'au texte en discussion* », affirmant que « *dans l'ensemble les universités restent calmes ; les examens ont commencé* ».

Sans succès

Au début de la discussion des articles, l'opposition s'efforce sans succès de faire adopter onze amendements qui, tous, visent à faire préciser que l'enseignement supérieur est « *libre* », ou à détailler quelques-unes des conditions de cette liberté. L'U.D.F. et le R.P.R. veulent ainsi, notamment, souligner leurs craintes de voir l'enseignement supérieur mis à mal par ce projet. M. Savary leur répond que ce n'est pas l'objet du débat et leur conseille de « *n'être pas plus royaliste que le roi* ». Un amendement de M. Gantier (U.D.F., Paris), qui affirme « *la présente loi ne s'applique qu'au secteur public* », est ainsi repoussé par 329 voix (P.S., P.C.) contre 157 (R.P.R., U.D.F.).

Dans la discussion de l'article premier, qui définit les tâches du service public de l'enseignement supérieur, l'U.D.F. s'élève contre l'affirmation que celui-ci est « *laïque* ». L'Assemblée repousse des amendements de suppression de l'ensemble de l'article puis successivement de ses six alinéas, voire de certaines de leurs phrases.

Sont aussi rejetées diverses propositions de l'opposition qui cherchait à distinguer le service public et les établissements privés ou à limiter l'application de la loi aux seuls établissements relevant du ministère de l'éducation nationale. Puis le R.P.R. et l'U.D.F. s'efforcent sans succès de faire retirer du texte l'évocation de la planification et du rôle de l'enseignement supérieur dans « *la réalisation de la politique de l'emploi* ». Le parti communiste fait au contraire préciser que ce rôle prendra « *en compte les besoins actuels* [d'emploi] *et les évolutions prévisibles* ». Un amendement du R.P.R. qui supprimait un membre de phrase, expliquant que le service public de l'enseignement supérieur contribue « *à la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes* », est repoussé.

TH. B.

Droit d'amendement ou obstruction ?

Tous les records battus, distancés, laissés sur place ! Le projet de loi sur l'enseignement supérieur, en provoquant le dépôt de 2 150 amendements, a laissé loin derrière lui ses prédécesseurs les plus célèbres. Le projet de nationalisations n'avait bénéficié que de 1 438 amendements ; celui sur les institutions représentatives du personnel, 961 ; celui sur la décentralisation, 923...

De mémoire de fonctionnaire de l'Assemblée, jamais il n'y a eu autant de propositions de modification d'un projet de loi, au moins depuis 1945. Pour mesurer l'importance du chiffre, il suffit de savoir que, certaines années, il est arrivé qu'en six mois de débats législatifs il soit déposé moins d'amendements que sur le seul projet de M. Savary : 1620 en 1973, 1897 en 1974, par exemple...

Comme, pour leur part, la majorité et la commission n'en ont déposé que moins de deux cents, il semble bien qu'il s'agisset pour l'opposition de freiner le plus possible le débat, de faire de l'obstruction. « *Pour faire ce que vous faites en ce moment, dans d'autres pays on donne lecture de la Bible* », a remarqué le ministre de l'éducation nationale à l'intention de M. Gantier (U.D.F., Paris). M. Madelin (U.D.F., Ille-et-Vilaine) ne s'en cachait pas qui, dans les couloirs du Palais-Bourbon, expliquait : « *Il s'agit de montrer qu'ici comme dans la rue il y a une ligne de résistance au projet gouvernemental.* » Il reste en effet le recordman toutes catégories puisque à lui tout seul il a signé quatre cent quatre-vingts amendements, ce qui a permis à M. Evin (P.S., Loire-Atlantique) de l'accuser de se livrer « *au plaisir solitaire de l'amendeur* » et — avec quelque exagération, car les socialistes, du temps où ils étaient dans l'opposition, ne se privaient pas d'abuser, eux non plus, de la procédure — d'être « *une nuisance pour l'institution parlementaire* ».

Certes certaines des modifications au texte du projet présentées par le R.P.R. et l'U.D.F. soulèvent des questions d'importance, mais combien d'autres ne sont que des prétextes à prises de parole répétitives ! Quand M. Madelin « sous-amende » un amendement de M. d'Aubert (U.D.F., Mayenne) ou M. Masson (R.P.R., Moselle) une proposition de M. Bourg-Broc (R.P.R., Marne), n'est-ce pas seulement pour pouvoir bénéficier des cinq minutes de temps de parole accordées à celui qui dépose un amendement ?

Résultat, en cinq heures et dix minutes de discussion, l'Assemblée, mercredi 25 mai, n'a même pas pu débattre de la totalité de l'article premier du projet. Elle a repoussé cinquante-trois amendements, en a accepté un — de forme — de la commission, et a discuté simplement de quatre alinéas, qui, au total, ne comprennent que... six phrases !

Face à cette stratégie de retardement, que peut faire la majorité ? La déclaration « d'urgence » décrétée par le gouvernement ne permet que de limiter à trois lectures la discussion du texte par l'Assemblée nationale. S'armer de patience, alors ? C'est ce qu'ont fait le ministre et M. Cassaing (P.S., Corrèze), le rapporteur de la commission des affaires culturelles, qui, dans la plupart des cas, se contentait de donner un sec « *avis défavorable* » aux propositions du R.P.R. et de l'U.D.F. Mais tout le monde n'a pas cette placidité : M. Suchod (P.S., Dordogne), qui présidait la séance de nuit, à la descente du « perchoir » parlait de « *scandale* » et de « *flibustage* ».

Et l'opposition ? D'avoir ainsi cherché — et réussi — à battre ses propres records, veut-elle dire qu'elle attache plus d'importance à la réforme de l'enseignement supérieur qu'aux nationalisations ? Ou est-ce simplement parce que depuis l'automne 1981 ces députés ont rodé leur technique ? Mais pensent-ils par un tel détournement du « *droit sacré d'amendement* » participer à la revalorisation du rôle du Parlement, que pourtant ils disent souhaiter ?

THIERRY BRÉHIER.

POLITIQUE

LE DÉBAT SUR LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ALORS QUE LE COMITÉ INTER-GRANDES ÉCOLES APPELLE A UNE NOUVELLE MANIFESTATION

M. Christian Benezech condamne « toute violence et toute atteinte à la légalité »

Le Comité inter-grandes écoles, qui rassemble des délégués de différentes écoles de commerce de Paris et de province et d'écoles d'ingénieurs, annonce une manifestation ce jeudi 26 mai, place de la Bastille à Paris. Ce comité avait déjà organisé une marche dans les rues de la capitale, le 11 mai, pour protester contre une *« possible intégration d'écoles à des universités »*. Les responsables du Comité inter-grandes écoles, *« représentant les élus de quarante et une écoles »*, protestent aujourd'hui contre *« la procédure d'urgence imposée par le gouvernement... qui montre clairement l'intention des pouvoirs publics : adopter cette loi dans les délais les plus brefs sans aucune concertation »*.

De son côté, la Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur et de la recherche a diffusé un communiqué dans lequel elle estime que la procédure d'urgence est *« un désaveu méprisant et intolérable de l'opinion exprimée par la majorité des professeurs et des étudiants »*. Le président de la Fédération, M. Christian Benezech, professeur à l'université de Montpellier-I, nous a déclaré, ce jeudi matin 26 mai, que, *« au nom de la Fédération, il condamne et refuse énergiquement toute violence et toute atteinte à la légalité »*.

Mercredi 25 mai, de nouveaux incidents ont eu lieu à Paris et en province. Une centaine d'étudiants en architecture de l'Ecole des beaux-arts ont bloqué la circulation dans plusieurs rues de la capitale.

A Bordeaux, une dizaine d'étudiants ont envahi le clocher de la cathédrale, d'où ils ont tiré un feu d'artifice. A Marseille, des étudiants en pharmacie ont occupé une mairie annexe, où ils ont détruit des documents et détérioré mobilier et matériel. A Aix-en-Provence, des étudiants en droit ont brisé des vitres au rectorat et renversé la voiture d'un inspecteur d'académie.

Lendemains de « manif » au tribunal

Ils sont six, mercredi 25 mai, à se serrer frileusement dans le box de la vingt-troisième chambre correctionnelle du tribunal de Paris. Six gosses — une fille et cinq garçons mal à l'aise, stupéfaits de la punition que leur vaut, selon la procédure de saisine directe, leur soirée de jeux de la veille dans les combats de rue du quartier Latin.

Ils avaient été interpellés rue Saint-Jacques, place Saint-Sulpice ou sur le boulevard Saint-Germain par des policiers en civil. Sur eux, on avait trouvé un *nuncha-ku*, un boulon, une chaîne ou un « poing américain », ces jouets « innocents » que la justice range dans la sixième catégorie des armes au port prohibé. Pour toute défense, les jeunes gens expliquent au président du tribunal, M. Maghien, que les policiers ne portaient pas leur brassard et que, croyant avoir affaire à des *« contre-manifestants »*, ils avaient ramassé sur les trottoirs, déjà jonchés d'objets en tout genre, de quoi se défendre contre l'agression.

Ils s'étendent peu sur leur présence au quartier Latin. Trois des garçons, Dominique Noël, Jean-Daniel Thibout et Jean Arbillot, sont étudiants et ils avaient commencé l'après-midi de mardi sur l'esplanade des Invalides dans les rangs de la manifestations de la *« coordination »*. Ils avaient, disent-ils, *« suivi le mouvement »*. Scylla de Saint-Pierre, âgée de vingt-trois ans, fille de l'écrivain Michel de Saint-Pierre et maquettiste de presse, avait à cœur, elle aussi, de contester face aux C.R.S. le projet de réforme Savary. Daniel Blouin, âgé de trente-trois ans, sans profession, sortait simplement de chez des amis quand il a été pris dans la ronde des charges et des contre-attaques. Jean-Marc Galvy, âgé de vingt et un ans, mécanicien, avait, lui, *« de vieux comptes à régler »* avec les membres du mouvement d'extrême droite, le GUD (groupe union défense) et croyait pouvoir les retrouver dans la foule. Peu soucieux de détails, le président ne lui demande pas ce qui pouvait bien motiver une telle volonté de vengeance.

Les lendemains de fête sont douloureux. Les parents de certains des jeunes gens, de milieu aisé, attendent dans la salle d'audience que tombe la sentence. Jean Arbillot, l'étudiant en médecine âgé de vingt et un ans, promet, comme pour s'excuser, que c'était là sa *« dernière manif »*. Il ne recommencera plus. Ses compagnons mettent en avant leurs examens qui commencent jeudi matin. Aussi, la justice, ce jour-là bonne fille, les libère-t-elle, sans s'intéresser davantage à leur personnalité ou à leurs opinions, condamnant tout de même ces vrais et faux *« étudiants en colère »* à des peines de un et deux mois de prison avec sursis. — Ph. Bg.

Des enseignants divisés et désabusés

La manifestation du 24 mai aux Invalides a été un événement dans ce long printemps d'agitation. Mais l'événement ne résidait ni dans les incidents qui ont suivi ce rassemblement ni dans le nombre, peu significatif, des manifestants (deux mille à trois mille de plus que les 29 avril et 5 mai, chiffre inférieur aux précédentes « colères étudiantes » de 1980 et de 1976).

La nouveauté du cortège du 24 mai, ce fut la présence des enseignants. Au premier rang du défilé, en robe ou en tenue de ville, des professeurs voulaient témoigner de leur opposition au projet de loi préparé par M. Alain Savary. Quelques centaines seulement avaient accepté de descendre dans la rue, mais ils étaient représentatifs de beaucoup d'autres.

Enfin, de véritables opposants à la réforme, et donc au ministre, se montrent. Ils ne se contentent plus d'encourager, dans quelques assemblées générales, leurs étudiants à s'opposer à un projet qui *« risque de secondariser l'enseignement supérieur »*. Ils viennent exprimer, courageusement, leur désaccord. Ils savent que toute réforme risque d'apporter des modifications à leur travail pendant plusieurs années. Ils sont conscients que ce sera le cas à l'automne 1984, date d'application de la réforme, si elle est votée, alors que les étudiants de mai 1983 ne seront pas concernés par les nouvelles dispositions.

Les professeurs qui manifestaient le 24 mai répondaient à l'appel des syndicats autonomes proches de l'opposition. Ils faisaient leurs les critiques de ces organisations et notamment celle qui précise que *« la hiérarchie fondée sur le savoir et l'expérience scientifique est la condition essentielle du bon fonctionnement de l'Université »*.

Dans les organisations où la gauche est majoritaire, il n'y a pas cependant de soutien massif au ministre de l'éducation nationale. De ce côté-là, on reproche à M. Savary de ne pas formuler de propositions constructives pour la *« refonte des carrières des universitaires »*.

Syndiqués ou non, politisés ou non, les enseignants du supérieur — ils sont près de quarante-deux mille, — se disent insatisfaits de la politique menée par M. Savary depuis deux ans. Des professeurs s'étonnent que les procédures de promotion ou de titularisation de leurs collègues n'accordent pas une place assez importante à la compétence scientifique. A l'inverse, des assistants et des maîtres-assistants reprochent au ministre de limiter leur possibilité d'accès au corps supérieur. A trop attendre, M. Savary a déçu un grand nombre d'universitaires.

En refusant la création d'un corps unique d'enseignants du supérieur (à la place des trois corps existant actuellement), il a mécontenté les plus jeunes des universitaires, qui s'estiment marginalisés et éloignés des centres de décisions. En prévoyant, en même temps, d'une manière contradictoire, un collège électoral unique pour les enseignants-chercheurs, il s'expose à la critique des professeurs de rang magistral, qui s'estiment dépossédés d'une partie des privilèges que leur accorde leur corps.

M. Jean Foyer, lui-même d'un syndicat (1), n'est peut-être pas le mieux à même de reprocher au projet de loi de *« dissimuler une opération inspirée par la haine des professeurs et visant au triomphalisme syndical »*. Mais l'interrogation de M. Jacques Julliard dans le dernier numéro du *Nouvel Observateur* sur *« l'architecture compliquée de conseils où s'épanouissent à l'aise cette médiocrité spécifique que sécrète trop souvent le syndicalisme enseignant »* risque d'avoir plus d'échos.

Nombre d'enseignants s'interrogent sur les méthodes les plus adéquates pour permettre la promotion d'enseignants-chercheurs dignes de ce nom. Loin du « copinage » en vogue au ministère des universités avant 1981, mais loin aussi de la cooptation par des organismes où ne siégeraient que des élus sur listes nationales (donc des représentants de syndicats), ils réfléchissent à des instances qui tiendraient compte davantage des compétences.

La tâche est rude, car le pouvoir des disciplines, la prise en compte des intérêts locaux sont souvent aussi puissants que le poids des organisations syndicales.

Divisée, la communauté enseignante reste très préoccupée par son avenir. Des professeurs de droit s'inquiètent d'une possible diminution de leur pouvoir dans la gestion financière et pédagogique des établissements. Des maîtres-assistants de même discipline menacent de faire la grève des examens si le ministère ne supprime pas le concours d'agrégation, obstacle à l'accès du corps des professeurs. Ni les uns ni les autres ne semblent motivés par un projet de loi qui ne répond pas à leur demande. Alors « étudiants en colère » ou enseigants désabusés ?

SERGE BOLLOCH.

(1) M. Jean Foyer figurait en neuvième position sur la liste présentée par l'Union nationale interuniversitaire (anti-marxiste) aux dernières élections au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER).

LES « COMPLÉMENTS DE FORMATION » APRÈS LE PREMIER CYCLE

A l'occasion du débat parlementaire, mais aussi dans ses réponses aux questions de la *« coordination nationale des étudiants »* — réponses qui ont été communiquées aux autres organisations étudiantes, — le ministre de l'éducation nationale a précisé ce que pourraient être les *« compléments de formation »* destinés aux jeunes qui ne feraient pas d'études au-delà du premier cycle universitaire.

« Nul ne doit être pénalisé, exclu, a expliqué le ministre aux parlementaires. *L'inaptitude à poursuivre une formation longue et complexe doit être compensée par des compléments de formation professionnelle et par des passerelles aboutissant à des formations spécialisées courtes. »*

Ces compléments pourraient durer un semestre. Il n'appartiendra pas à l'Etat d'en définir le contenu mais à l'université, *« en liaison avec les représentants des forces vives de la région »*. Après définition des contenus, il reviendra aussi à l'université d'*« assurer l'encadrement pédagogique le plus adapté en faisant le point sur sa capacité propre et sur la nécessité de recourir à l'extérieur »*.

M. FRANCESCHI FÉLICITE LES FORCES DE L'ORDRE

Après les incidents qui ont suivi la manifestation de la *« coordination étudiants-enseignants contre le projet Savary »* du 24 mai (*le Monde* du 25 mai), M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique, a relevé dans un communiqué les *« intolérables scènes de vandalisme et de violence perpétrées par des groupes organisés et décidés »*. *« Les agressions contre les forces de l'ordre, par des jets de pierres et projectiles divers lancés à la main ou à l'aide d'engins, sont inacceptables »*, a estimé M. Franceschi, qui a *« félicité toutes les unités d'avoir accompli leur mission avec calme et jugement »*.

● *Les syndicats de journalistes C.F.D.T., C.G.T., F.O. et S.N.J. de l'A.F.P.* protestent *« contre l'agression dont a été victime, mardi soir à Paris, lors des manifestations étudiantes, un journaliste de l'Agence France-Presse, porteur du brassard de presse, frappé par un C.R.S. »*.

« Ce journaliste a été attaqué délibérément, alors qu'il assistait à l'irruption des forces de l'ordre dans un café », précise le communiqué des syndicats qui ajoute : *« Il s'agit d'une volonté évidente d'empêcher un journaliste de faire son métier. »*



Propos et débats

M. Mauroy : la rigueur nécessaire

Le premier ministre, interrogé le mercredi 25 mai à l'Assemblée nationale lors de la séance consacrée aux questions d'actualité par M. Anciant (P.S., Oise) sur la *« mise à sac de perceptions »* a notamment répondu : *« Ce sont en définitive les contribuables qui supporteront le coût des déprédations commises. (...) Les responsables des violences et des dommages seront poursuivis avec toute la rigueur nécessaire, des consignes sont adressées au parquet pour que les infractions soient réprimées au plus vite. »*

Elargissant son propos à l'ensemble des manifestations qui ont lieu actuellement dans le pays, M. Mauroy a déclaré avec force : *« Il est inadmissible que des camions soient interceptés sur nos routes et des chargements détruits ou que nos frontières puissent être bloquées. Aucune revendication catégorielle ne justifie de tels agissements. Le gouvernement n'admettra pas cette montée des corporatismes, cette dérive des méthodes de revendication. »* Parlant des manifestations d'étudiants, le premier ministre a rappelé *« à la raison ceux qui cherchent à exaspérer les passions et en particulier à se servir de la jeunesse à des fins politiques évidentes »*. *« Que les étudiants eux-mêmes soient vigilants, le gouvernement n'admettra pas qu'ils abritent pendant des heures au sein de leurs manifestations des groupes armés qui cherchent ensuite l'affrontement avec les forces de l'ordre. La répétition incessante d'incidents de ce genre prouve bien qu'il n'y a pas là un hasard mais que l'incident et même l'incident grave est délibérément recherché »*, a-t-il conclu.

M. Defferre : situation préoccupante, pas inquiétante

M. Gaston Defferre estime, dans une interview que publie Paris-Match daté du 3 juin, que, si *« la situation en France est préoccupante, elle n'est pas inquiétante »*. Pour le ministre de l'intérieur, qui ne pense pas qu'*« il y ait un complot organisé par la droite »*, *« la situation en France n'a rien à voir avec ce que fut la situation chilienne »*. Il ajoute : *« Les hommes politiques les plus avisés ont cherché à prendre leurs distances. D'autres, moins avisés, ont approuvé les manifestants et la violence pour tenter d'utiliser cette situation contre le gouvernement »*.

M. Jospin : pas de crainte pour l'autorité de l'Etat

Dans une interview publiée par le Matin du 26 mai, M. Lionel Jospin, interrogé sur la montée des revendications catégorielles, déclare : *« S'il venait à y avoir des mouvements de rue, qui posaient, à droite, la question de l'existence politique de ce gouvernement, la réaction du monde salarié serait tout à fait différente. »* Le premier secrétaire du parti socialiste ajoute : *« Je n'ai pas de crainte pour l'autorité de l'Etat, en particulier avec François Mitterrand comme président de la République. Il est vrai que, dans certains domaines, quand on touche à l'Etat, il faut marquer les limites à ne pas franchir... Il faut rappeler fermement à certains commandos de paysans qu'ils n'ont aucun droit d'aller faire la police aux frontières. »*

M. Juppé : un électrochoc

M. Alain Juppé, adjoint au maire de Paris et conseiller de M. Jacques Chirac, a défini, mercredi 25 mai, devant le club Manager, qui regroupe des hommes d'affaires, *« une autre stratégie économique pour la France »*. *« Nous n'avons pas l'intention, a-t-il déclaré, de proposer aujourd'hui un projet de gouvernement parce que les Français sont vaccinés à ce sujet. Ce dont nous avons besoin, ce n'est pas d'un plan de redressement, mais d'une morale collective... S'il n'y a pas d'ambition nationale de rester ou de redevenir une grande nation, tous les plans de redressement économique pourraient rester lettre morte. »* Selon M. Juppé, l'opposition qui se prépare à l'alternance — des groupes de travail ont été mis en place — devra provoquer, de retour aux affaires *« une véritable renaissance nationale »* et *« faire subir à la France un véritable électrochoc par les mesures qu'elle proposera »*.

LA MAJORITÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CORRÈZE SE JOUE A DONZENAC

De notre correspondant

Brive. — Les quelque six mille électeurs du canton de Donzenac (Corrèze) décideront dimanche 28 mai de l'avenir du conseil général. Invités à se rendre aux urnes pour pourvoir au remplacement de Gaston Delaunay, P.C., décédé, ils vont devoir choisir entre trois candidats, MM. Le Pichoux, P.S., Reynier, P.C., et Leyniat, div. d.

Le conseil général de la Corrèze, qui est présidé par M. Armand Boucheteil, P.C., élu au bénéfice de l'âge, compte actuellement dix-sept conseillers appartenant à la majorité et dix-huit conseillers d'opposition. L'enjeu de cette élection cantonale partielle est donc important, et il justifie les interventions répétées depuis quelques jours de MM. Chirac et Charbonnel, et les déplacements de MM. Lajoinie et Jospin.

Si la gauche l'emporte, sa position sera renforcée dans le département. Si la droite reprend le canton de Donzenac, le conseil général de la Corrèze présentera l'originalité d'être présidé par un conseiller communiste, tout en ayant une majorité d'opposition. — A. G.

M. MONNIER, MAIRE D'ANGERS EST EXCLU DU P.S.

M. Jean Monnier, maire socialiste d'Angers, a été exclu du P.S. par la commission nationale des conflits du parti. La commission avait été saisie par le bureau exécutif après le refus du maire d'Angers de démentir les propos qu'il avait tenus en apprenant la mesure de « suspension » d'un an du parti, prise par le comité directeur le 27 mars dernier.

Suspendu parce qu'il avait refusé l'union avec le parti communiste lors des élections municipales des 6 et 13 mars, M. Monnier avait accueilli la décision du comité directeur *« avec surprise et amusement »*. *« Je me moque de cette suspension,* avait-il déclaré, *qui me fait autant d'effet que mon premier col marin. »*

● *Les ministres des affaires étrangères de la C.E.E.* ont fixé, mercredi 25 mai, les dates des élections européennes de 1984. Elles seront organisées du 14 au 17 juin, un mois plus tard qu'il avait été prévu initialement.

POLITIQUE

AU SÉNAT

La protection des victimes de la délinquance sera améliorée

C'est à l'unanimité (301 voix sur 301 suffrages exprimés) que le Sénat a adopté, dans la nuit du mercredi 25 au jeudi 26 mai, le projet de loi, approuvé par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 7 mai), renforçant la protection des victimes d'infractions.

M. Badinter a saisi l'occasion que lui fournissait l'examen de ce texte pour revendiquer *« avec fierté »* la conduite, depuis deux ans, d'une politique en faveur des victimes plus conséquente que celle de ses prédécesseurs. Cette mise au point faite, le garde des sceaux a reconnu que ce projet ne constitue qu'une première étape – certes *« essentielle »* – pour doter la France d'une législation particulièrement avancée en matière de protection des droits des victimes. Les deux prochaines étapes se traduiront par deux autres projets de loi : l'un améliorant la situation des victimes les plus exposées aux accidents de la circulation (piétons, cyclistes, personnes transportées) ; l'autre permettant aux victimes de voir leurs intérêts pris en compte au stade de l'exécution de la peine prononcée contre l'auteur de l'infraction.

Reste que le sort des victimes a des implications financières. M. Lombard (Un. centr., Finistère), rapporteur pour avis de la commission des finances, rappelle que la loi du 3 janvier 1977 (la dernière promulguée en ce domaine) était, par bien de ses aspects, restrictive : de 1978 à 1981, quatre cent dix indemnités ont été accordées pour un montant total de 26 millions de francs, soit 64 000 F en moyenne par victime. A ses yeux, les nouvelles dispositions resteront, elles aussi, d'application limitée en raison de la modicité des crédits prévus : 24 millions pour 1984, soit le double de la somme prévue pour 1983. Pour M. Dreyfus-Schmidt (P.S., Territoire-de-Belfort), le texte est « bon » et n'exige pas – justement – *« trop de gros sous »*.

Favorable comme ses collègues au projet, mais *« sans enthousiasme »*, M. Lederman (P.C., Val-de-Marne) émet cependant des réserves sur le risque d'*« effets pervers »* provoqués par l'intervention des compagnies d'assurances dans la procédure pénale : *« Ne vont-elles pas ainsi diriger en fait le procès ? »* Les amendements qu'il défend pour prévenir ce risque ne seront pas adoptés.

En revanche, et malgré l'opposition de M. Badinter, les sénateurs (y compris les socialistes) suivent leur rapporteur de la commission des lois, M. Girault (R.I., Calvados), qui entend supprimer la disposition prévoyant que, dans le cas de l'organisation frauduleuse de l'insolvabilité, le tribunal pourra décider que la peine qu'il prononce ne se confondra pas avec celle ayant initialement condamné le prévenu à des dommages et intérêts. Le maintien de cette disposition, selon M. Girault, aurait été dérogatoire au principe traditionnel de non-cumul des peines en cas de concours d'inspection.

A la suite d'un compromis entre MM. Girault et Badinter, qui n'a pas l'assentiment de M. Dreyfus-Schmidt, le Sénat décide d'étendre la compétence civile des tribunaux répressifs en cas de relaxe, même si des tiers responsables apparaissent comme devant être mis en cause.

● CAISSES D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE

Le Sénat a adopté à l'unanimité, mercredi 25 mai, en deuxième lecture, la proposition de loi portant réforme des Caisses d'épargne et de prévoyance (C.E.P.), dont elle avait commencé l'examen la veille (*le Monde* du 26 mai).

Examinant les dispositions du titre III organisant les relations de travail dans le réseau des C.E.P., le Sénat modifie la liste des domaines qui doivent faire l'objet de nouveaux accords avant le 30 juin 1985. Il ajoute notamment, malgré l'avis contraire du gouvernement et de sa majorité, le *« mode de rémunération »*.

Il rétablit des dispositions supprimées par les députés, telles que la possibilité d'une renégociation quinquennale des accords conclus par la commission paritaire nationale ou le recours à la procédure d'arbitrage pour les désaccords persistant pendant deux ans.

Il adopte, sur proposition de la commission des finances et de son rapporteur, M. Cluzel (Un. cent., Allier), un article additionnel qui autorise les actuels groupements de caisses d'épargne à opérer la dévolution de leurs biens à des personnes morales dans lesquelles les membres sont détenteurs de parts représentatives du capital.

LES ENTRETIENS DE L'ÉLYSÉE

M. LECANUET : mettre de l'ordre chez soi.

A sa sortie de l'Élysée, mercredi 25 mai, M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., qui venait de s'entretenir pendant une heure avec le président de la République, a déclaré :

« Nous sommes naturellement d'accord, comme tous les Français, pour souhaiter que l'on s'achemine vers un système de parités fixes des monnaies qui apporte un ordre monétaire au monde (...) Mais, a-t-il ajouté, *je ne cacherai pas mon désaccord avec le président de la République et la politique suivie par son gouvernement. Ce désaccord porte sur l'impossibilité, pour la France socialiste, de pouvoir se situer d'une manière vigoureuse dans le monde libéral. Il y a un choix fondamental à réaliser, et les trois dévaluations, l'affaiblissement continu du franc – pas seulement par rapport au dollar mais par rapport, hélas, à toutes les monnaies fortes, – montrent le dangereux glissement suivi par la France.*

» Le vrai succès des négociations, a ajouté M. Lecanuet, *commence à Paris. Tout dépend de la volonté du gouvernement français d'abandonner les erreurs du passé, de retrouver le sens de la compétition internationale et de la lutte contre l'inflation. On ne peut pas faire la leçon à l'extérieur sans avoir mis d'abord de l'ordre chez soi »*, a conclu le président de l'U.D.F.

M. Marchais se déclare « sérieusement préoccupé » par la situation économique de la France

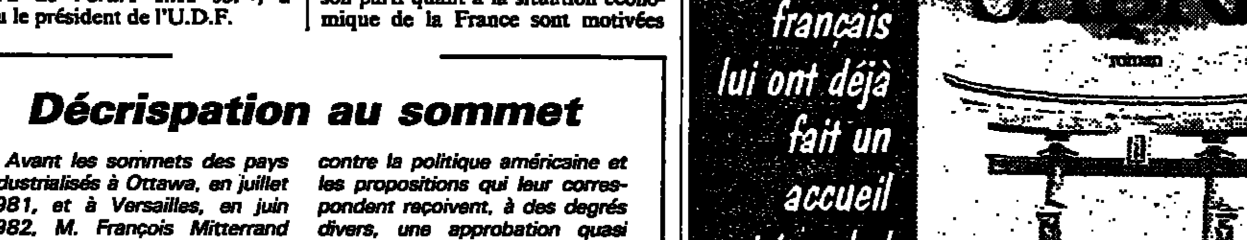
M. Georges Marchais, reçu par le président de la République, mercredi 25 mai, a indiqué, après cet entretien, que M. François Mitterrand l'avait informé des positions qu'il compte prendre au sommet de Williamsburg. *« Je lui ai confirmé le soutien résolu de notre parti à tout ce qui peut contribuer à résister aux pressions économiques et monétaires des Etats-Unis »*, a déclaré le secrétaire général du P.C.F.

« Le dollar et les taux d'intérêts américains ne sont pas, en effet, tout puissants, a souligné M. Marchais. *La France peut faire face (...) en étant forte au plan intérieur, ce qui suppose de développer la productiion et l'emploi. J'ai, naturellement, fait état des sérieuses préoccupations qui sont les nôtres en ce domaine. »*

M. Marchais a ajouté : *« La France peut et doit faire face à l'extérieur. Elle peut réduire les exportations de capitaux vers les États-Unis. Elle peut faire jouer, en liaison avec nos partenaires de la Communauté, un rôle nouveau à l'ECU eurpopéen et agir pour démocratiser véritablement le F.M.I. Elle peut, enfin, utiliser pleinement toutes les possibilités offertes par ces véritables « marchés de l'avenir » que sont les pays du tiers-monde et les pays socialistes. »*

Le secrétaire général du P.C.F. a précisé que les préoccupations de son parti quant à la situation économique de la France sont motivées par l'absence d'une *« grande politique industrielle (..) qui s'appuierait résolument sur le secteur nationalisé et sur les droits nouveaux dont disposent les travailleurs dans les entreprises »*.

Au sujet de la politique de défense, M. Marchais a indiqué que les communistes souhaitent *« le succès de la négociation engagée à Genève afin que ne soient pas installées les Pershing et les Cruise »*, mais qu'il est *« exclu »* qu'on prenne en considération *« la force de dissuasion française pour nous demander de la réduire »*.



Décrispation au sommet

Avant les sommets des pays industrialisés à Ottawa, en juillet 1981, et à Versailles, en juin 1982, M. François Mitterrand avait reçu les chefs des quatre grands partis, comme M. Valéry Giscard d'Estaing avait reçu leurs représentants en mai 1978, avant la session spéciale de l'ONU sur le désarmement. Acceptée, non sans peine, dans la seconde moitié du septennat précédent, la « décrispation », *ou du moins son cérémonial, gage d'une alternance possible, puis réussie, était menacée, deux ans après l'arrivée au pouvoir de la gauche, par la banalisation.*

M. Mitterrand a réagi à ce risque, en ajoutant à ce qui pouvait apparaître comme une formalité anodine le piment d'une rencontre avec son prédécesseur. Celui-ci ne pouvait refuser, sans contradiction avec lui-même, cette invitation au « château ». *M. Giscard d'Estaing peut compter, en outre, avoir sa part de l'éclat de ces entretiens avant le sommet, que sa visite à l'Elysée rehausse.*

Alors que l'examen du projet de loi sur l'enseignement supérieur est utilisé par l'opposition, à l'Assemblée nationale, pour donner un prolongement institutionnel à la contestation que la politique de la gauche subit dans la rue depuis plusieurs semaines, les conversations de M. Mitterrand avec les chefs de cette même opposition atténuent la portée des marques d'hostilité abondamment dispensées au gouvernement.

Le moment a été bien choisi par M. Pierre Mauroy pour dénoncer, de nouveau, comme marginale et relevant de l'application du droit commun, l'agitation de « ceux qui cherchent à exaspérer les passions ».

∴

Le président de la République démontre que son autorité, fondée à la fois sur l'application de son programme et sur la recherche d'un consensus dès lors que l'intérêt commun est en cause, demeure intacte. Sans décourager les attaques les plus vives contre l'action de la gauche, les chefs de l'opposition jugent qu'un refus du dialogue serait mal compris de ceux dont ils veulent retrouver la confiance. Le président ne peut que tirer parti de ces heureuses dispositions.

M. Mitterrand poursuit ainsi sa démarche de soutien et d'accompagnement d'une politique économique rebutante, dont d'autres que lui supportent davantage l'impopularité. Son approche du sommet de Williamsburg comporte un volet de politique intérieure peut-être plus important que les résultats diplomatiques vers lesquels cette réunion pourrait permettre d'avancer. Les accusations portées contre la politique américaine et les propositions qui leur correspondent reçoivent, à des degrés divers, une approbation quasi unanime. L'action du gouvernement est, alors, moins sujette aux deux sortes de critiques qui la visent : celles du P.C.F. et de la gauche socialiste, qui y voient une vaine, voire coupable tentative d'alignement sur l'austérité pratiquée par les principaux partenaires de la France ; celles de l'opposition, qui reproche à la gauche de faire payer aux Français la rancon de sa politique de nationalisation et de relance.

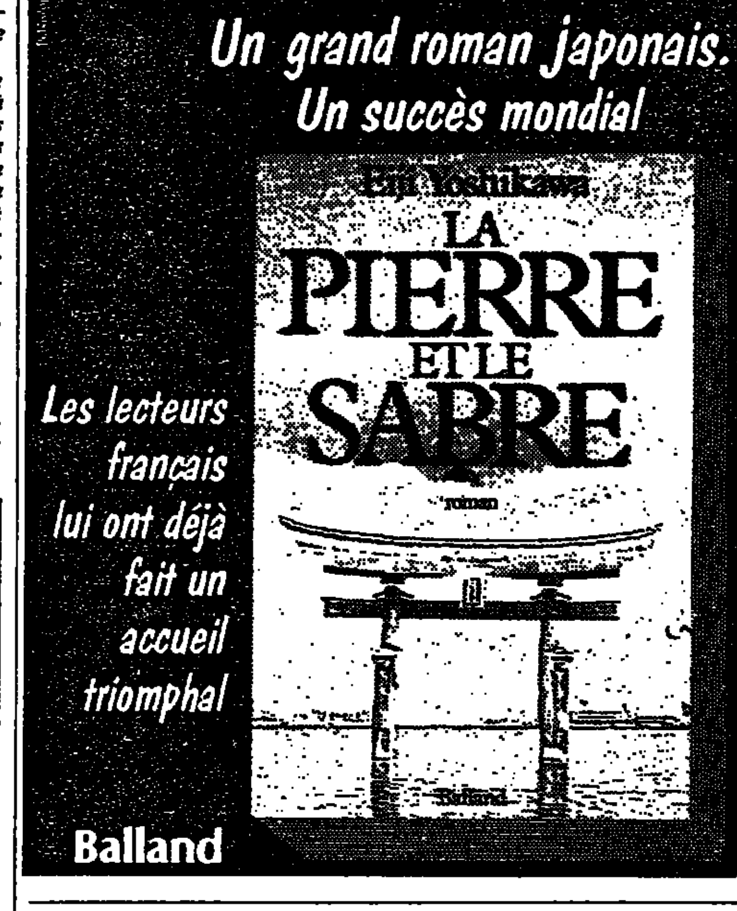
∴

Ce danger n'a pas échappé aux interlocuteurs du président de la République. Les propos de MM. Jean Lecanuet et Georges Marchais à leur sortie de l'Élysée, mercredi, convergent dans l'expression d'un désaveu ou de « sérieuses préoccupations » *quant à la politique économique que M. Mitterrand s'efforce d'expliquer et de faire accepter au pays. Les déclarations du président de l'U.D.F. rejoignent celles de M. Raymond Barre, exclu du ballet élyséen et qui avait pris les devants, si nécessaire, en confirmant qu'il dénie toute compétence économique à la gauche et en déclarant que la France, gouvernée par elle, a* « la monnaie qu' *[elle]* mérite ».

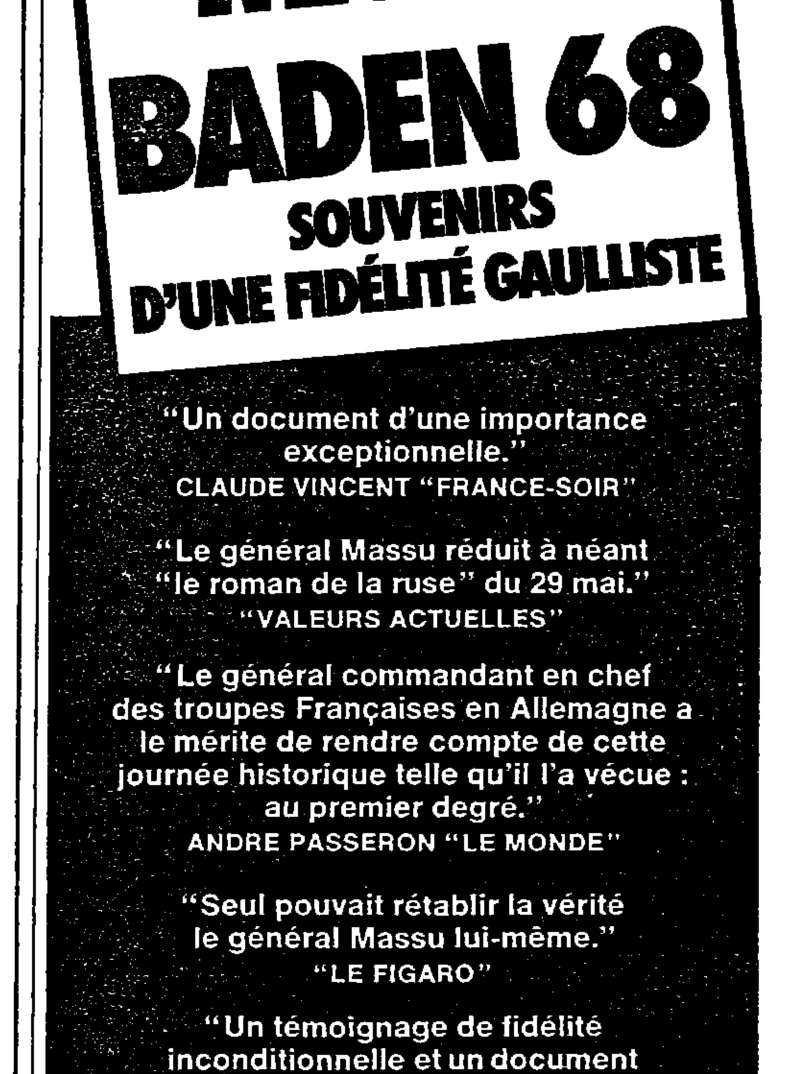
Les interventions ultérieures de M. Giscard d'Estaing — à la télévision suisse, jeudi soir, et surtout à Lyon, samedi, en présence de son ancien premier ministre — montreront si, après avoir paru reconnaître au pouvoir une certaine crédibilité face au malaise économique, il lui sera possible de revenir au discours, beaucoup plus répandu dans les rangs de l'opposition, qui rend la politique de la gauche responsable des difficultés qu'elle tente de résoudre.

L'attitude du parti communiste est, dans l'immédiat, plus préoccupante pour le pouvoir, qui a besoin de convaincre ses propres partisans de la nécessité d'une politique économique dont M. Lionel Jospin admet, dans le Matin de Paris, *qu'elle* « l'affaiblit électoralement ». *Le premier secrétaire du P.S. traduit certainement la pensée du président de la République lorsqu'il observe que le P.C.F. doit* « maintenir un équilibre raisonnable » *entre* « la solidarité gouvernementale » *et* « l'expression critique de ses positions propres ». *M. Marchais a proclamé, une fois encore, que ceux qui* « pensent que les communistes vont quitter le gouvernement se trompent lourdement ». *Cartes, mais le P.C.F. ne contribue-t-il pas lui-même à induire ceux-là en erreur ?*

PATRICK JARREAU.







Le Monde

société

AU TRIBUNAL DE PARIS

« Je ne plaide pas pour Saint-Zampa »

Un million de francs, telle est la somme réclamee pour pnx de la diffamation par Gaëtan Zampa, célèbre figure du Milieu à l'auteur du livre *le Juge Michel*, M. Alain Laville. Ce dernier l'accuse d'être, ni plus ni moins, le commanditaire de l'assassinat du magistrat marseillais exécuté par deux tueurs à moto, le 21 octobre 1981. De quelles preuves dipose M. Laville, rédacteur en chef à *Télé-7 Jours*, pour étayer pareille affirmation ? *« Aucune »*, dira Mᵉ Paul Mauriac, mercredi 25 mai, devant la première chambre civile du tribunal de Paris. *« Et pourtant*, ajoute-t-il, *la thèse de M. Laville ne laisse pas de place au doute. Sa démarche est malveillante car elle n'est empreinte ni de prudence, ni de circonspection. »*

Certes, Gaëtan Zampa n'est pas un enfant de chœur ni *« un parangon de vertu »*, comme le reconnaîtra Mᵉ Jean-Louis Pelletier, *l'autre défenseur* du caïd marseillais. Mais, a fait remarquer Mᵉ Pelletier, son client n'a jamais été entendu à propos de l'affaire Michel. *« Je ne plaide pas pour Saint-Zampa, je ne plaide pas une réhabilitation, mais Zampa n'a jamais été condamné depuis 1975. »* L'avocat s'en est pris à ce livre. *« un mauvais roman policier »*, et à M. Laville, se demandant si *« un journaliste avait le droit de dire n'importe quoi »*, indiquant qu'en plus l'ouvrage s'achevait par un véritable appel au meurtre contre son client.

Mᵉ François Alfonsi a répliqué, pour l'auteur, que celui-ci n'avait fait que refléter *« l'intime conviction et la vérité subjective du juge Michel »*. Mᵉ Alfonsi s'est ensuite demandé si le tribunal, présidé par M. Michel Raynaud, *« allait délivrer un certificat de bonne conduite à Gaëtan Zampa, dont le nom a déjà été cité dans de nombreuses affaires criminelles »*.

De son côté, Mᵉ Jean Lisbonne, qui représentait les éditions *les Presses de la Cité*, s'est étonné que Gaëtan Zampa ait attendu si longtemps pour poursuivre M. Laville et également qu'il ne demande même pas l'occultation de certains passages. *« Il veut de la publicité et de l'argent, mais pas le silence »*, a-t-il conclu. La justice dira, le 22 juin, si le journaliste s'est imprudemment avancé en écrivant que celui qu'il qualifie *« d'œil de la Mafia sicilienne en France »* a fait assassiner le juge Pierre Michel.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Cent mille toxicomanes en France

« La lutte contre la toxicomanie est une priorité de l'action gouvernementale. Le pays tout entier doit se mobiliser contre ce fléau, symptôme d'un malaise profond de nombreux jeunes. » C'est ce que déclare le communiqué officiel du conseil des ministres du 25 mai, qui a entendu des communications à ce sujet de MM. Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et Franceschi, *secrétaire* d'État à la sécurité publique.

De l'exposé de M. Franceschi on retiendra surtout des chiffres inquiétants.

● *L'usage.* — Sa progession a été spectaculaire. En 1965, la police française avait traité 62 affaires de drogue et interpellé 165 personnes. En 1982, 11 213 affaires ont été traitées, concernant plus de 22 000 personnes.

Les décès par surdose ont été de 5 en 1970, 37 en 1975, 172 en 1980 et 164 en 1982.

« On peut estimer, a dit M. Franceschi, *à au moins 100 000 le nombre de personnes, entre quatorze ans et trente ans, s'adonnant régulièrement à la consommation de drogues dures et méritant ainsi la qualification de toxicomanes. »* Quant à ceux *« qui consomment habituellement ou occasionnellement des drogues dites douces et illicites »*, on peut, selon M. Franceschi, *« évaluer leur nombre à un million »*.

45 % des personnes présentées aux autorités judiciaires en flagrant délit (pour vol, recel, proxénétisme, détention d'arme, etc.) sont en infraction à la législation sur les stupéfiants.

● *La répression du trafic.* — La police a arrêté, en 1982, 568 « trafiquants internationaux » et 4 799 « revendeurs ».

Les quantités de produits saisis ont évolué, de 1973 à 1982, de la manière suivante : héroïne, de 39 kilogrammes à 98 kilogrammes ; L.S.S., de 2 900 doses à 30 000 doses ; canabis, de 2,5 tonnes à 26 tonnes.

FAITS ET JUGEMENTS

Le lieutenant-colonel Deveaux sera jugé en France

M. Jean Gourlet, premier juge d'instruction à Paris, a inculpé, mercredi 25 mai, le lieutenant-colonel Roland Deveaux, quarante ans, d'infraction à la législation sur les stupéfiants et l'a fait écrouer à Fresnes. Les autorités égyptiennes ont, en effet, accédé à la demande du gouvernement français, en livrant cet officier à la justice française.

Transféré en France le 6 mai, le lieutenant-colonel Deveaux se trouvait, depuis cette date, aux arrêts dans une caserne parisienne. Il a toujours protesté de son innocence au sujet de la découverte, le 3 février, à l'aérogare du Caire, de 37,6 kilogrammes de haschisch dans deux valises à son nom. Le lieutenant-colonel Deveaux, qui arrivait alors de Beyrouth, était détaché en qualité d'observateur militaire auprès de l'Organisation des Nations unies pour la surveillance de la trêve en Palestine.

Il pourra être jugé pour ces faits commis à l'étranger en vertu de l'article 689 du code de procédure pénale. La cour d'assises du Caire l'avait condamné, le 24 mars, aux travaux forcés à perpétuité et à 10 000 livres égyptiennes d'amende.

Heinz Barth s'explique

Berlin-Est. — Heinz Barth, ancien lieutenant SS de la division Das Reich, a donné quelques indications sur son comportement lors de la première journée de son procès, mercredi 25 mai, à Berlin-Est (*le Monde* du 26 mai). Accusé d'avoir été l'un des participants au massacre d'Oradour-sur-Glane, en Haute-Vienne, le 10 juin 1944, Heinz Barth a déclaré : *« Début juin 1944, nous devions rejoindre la Normandie d'urgence en brisant toute résistance sur notre passage. »* Selon lui, des exécutions ont eu lieu à Oradour-sur-Glane parce que *« nous avons ordre de nous venger de l'enlèvement d'un commandant SS »*. A propos de son engagement dans les jeunesses hitlériennes en 1932, à douze ans, il dit : *« Je voulais déjà contribuer à refaire de l'Allemagne un grand Reich, puissant, avec des colonies. »* Père de deux fils âgés de trente-huit et vingt-neuf ans, il reconnaît avoir falsifié des documents pour cacher son passé chez les SS. *« J'ai voulu travailler avec application en R.D.A. et je ne pensais pas que l'on me demanderait des comptes »*, explique-t-il. — *(A.F.P.)*

● *Au ministère de la justice*, M. Jean-Marc Sauvé a été nommé, par décision du conseil des ministres du 25 mai, directeur de l'administration générale et de l'équipement (*le Monde* du 26 mai).

MÉDECINE

LE GOUVERNEMENT AMÉRICAIN ACCENTUE L'EFFORT DE RECHERCHE SUR LE SIDA

Le gouvernement américain a décidé de consacrer des efforts accrus aux recherches portant sur le SIDA (syndrôme immuno-déficitaire acquis), rapporte, jeudi 26 mai, le *New York Times*. Les autorités des Etats-Unis auraient décidé de consacrer 14,5 millions de dollars dès 1983 à ces recherches, dont des travaux portant sur un nouveau traitement, par la chaleur, du sang prélevé chez les donneurs.

Selon les centres de surveillance épidémiologique d'Outre-Atlantique, 1450 cas de cette affection ont été dénombrés depuis juin 1981 aux Etats-Unis ; 38,5 % d'entre eux ont été mortels. De même source on indique que 71 % des cas concernaient des patients bisexuels, 17 % d'entre eux des consommateurs d'héroïne, 5 % des immigrés haïtiens, et 1 % des hémophiles. La moitié du total des cas ont été enregistrés dans la ville de New-York.

Les retombées de l'affaire des Irlandais de Vincennes

M. Charles Hernu fait à la justice *« une absolue confiance »*. Il l'a dit, mercredi 25 mai, à l'Assemblée nationale où il était interrogé sur l'affaire des Irlandais de Vincennes par M. Jean-Louis Masson (R.P.R., Moselle). Pour le ministre de la défense, *« l'honneur des armées commande à tous les gendarmes de répondre au magistrat instructeur avec la plus grande franchise »*. Ce souci d'éclairer la justice devrait conduire M. Hernu à communiquer au juge d'instruction les conclusions de l'enquête interne, dite de commandement, qu'il a ordonnée. Cette communication serait dans la logique de l'attitude qui est maintenant celle du gouvernement et que résume la formule : *« Que la lumière soit. »* Il y a là une forme d'autocritique si l'on songe aux propos tenus il y a trois mois par M. Hernu à l'époque où *le Monde* faisait état des premiers soupçons visant les gendarmes : *« Ceux qui ont été pris à Vincennes ne sont pas comme on l'a dit des petits poissons (...). On se rendra compte bientôt que cette affaire était plus importante qu'on ne le croyait. »*

***Les investigations en cours ne satisfont* qu'à demi les avocats des Irlandais qui, mercredi, ont officiellement demandé aux présidents des groupes socialiste et communiste de l'Assemblée de constituer une commission d'enquête parlementaire.**

Interrogé en séance sur l'attitude de l'Elysée au moment de l'opération de Vincennes, M. Hernu a répondu : *« Le responsable du G.I.G.N. c'est moi et nul autre. (...) Ce soir-là* [le 28 août 1982] *c'est le ministre de la défense (...) qui a demandé au G.I.G.N. d'intervenir. »* Il n'empêche : les pouvoirs publics souhaitent mieux distinguer à l'avenir le rôle du *G.I.G.N. et celui de la mission que dirige à* l'Elysée l'ancien responsable de ces « super-gendarmes », le chef d'escadron Christian Prouteau.

La justice à pas comptés

La justice dispose désormais des moyens de mener à bien, c'est-à-dire à son terme, l'affaire des trois Irlandais de Vincennes. Aux accusations *lancées initialement contre ceux* qu'on avait présentés comme des *« terroristes internationaux »* s'ajoute maintenant le procès de certaines méthodes de haute police, haute parce que les gendarmes qui ont participé à l'opération du 28 août 1982 ont cru agir avec l'aval de l'Élysée.

Patiemment, le juge d'instruction parisien Alain Verleene va devoir continuer à démêler l'écheveau de *cette affaire, juridiquement embrouillée* et politiquement délicate. Longtemps isolé, il a marqué des points en obtenant de deux gendarmes des confidences troublantes sur la manière dont a été menée l'opération. Il lui reste à boucler l'enquête, qui pourrait déboucher sur l'inculpation de certains gendarmes et sur des sanctions que ni le chef de l'État ni le ministre de la défense n'excluent.

M. Verleene est, dit-on, patient et résolu. Il l'a prouvé en transmettant le 23 mars à la chambre d'accusation de Paris la demande d'annulation de la procédure présentée par les avocats de Stephen King, Michaël Plunkettet Mary Reid. Déjà à cette époque, certaines anomalies apparaissaient dans la manière dont les gendarmes du G.I.G.N. avaient arrêté les trois Irlandais, perquisitionné leur appartement à Vincennes (Val-de-Marne) et recueilli les « preuves » de leur appartenance aux *« milieux du terrorisme international »*, selon les termes du communiqué diffusé par l'Elysée après ces arrestations.

Rien n'obligait M. Verleene à agir de la sorte. Il le fit pourtant, suscitant à l'audience à huis clos de la chambre d'accusation l'opposition du parquet, c'est-à-dire, en clair, des autorités de l'État. C'est donc avec une certaine satisfaction que M. Verleene a dû noter le changement d'attitude des mêmes autorités, concrétisé par la réunion, vendredi dernier dans l'après-midi de MM. Robert Badinter, garde des sceaux, Pierre Arpaillange, procureur général, et robert Bouchery, procureur de Paris. Objet de ce mini-sommet judiciaire, auquel a été associé par téléphone M. Jacques Attali, conseiller spécial du président de la République : les révélations, obtenues la veille par M. Verleene, d'un gendarme déchu, M. Pierre Caudan, révélations bientôt confirmées par un autre gendarme, M. Michel Lemonnier, toujours en fonctions à la brigade de recherches de Vincennes, brigade qui était au côté du G.I.G.N. le jour de l'arrestation.

Tandis que M. Verleene s'engouffrait dans la brèche ouverte par ces révélations, le gouvernement arrêtait la tactique qui est désormais la sienne : que la lumière soit faite, et rapidement. Cette attitude a bénéficié aux trois Irlandais, libérés par le juge d'instruction sans que le parquet s'y oppose, tandis que, touchés par la grâce de ces révélations, MM. Mitterrand et Hernu faisaient savoir, dès le dimanche de Pentecôte, qu'aucun obstacle — au contraire — ne serait mis à l'action de la justice.

Divergences

Tout serait ainsi pour le mieux dans le meilleur des mondes si, déjà, n'apparaissaient des divergences sur *la manière de mener l'enquête à* bien. Aux yeux du gouvernement, il est impératif que celle-ci soit bouclée au plus vite pour qu'il ne soit plus dit que l'Élysée, la chancellerie ou le ministère de la défense freinent. M. Verleene, juge du siège, donc indépendant, entend, lui, prendre son temps. Certains le lui reprochent à demi-mot. C'est la tactique de lenteur calculée qui est la sienne depuis le début et qui, jusqu'ici, a payé. Le juge d'instruction ne souhaiterait pas, en particulier, limiter ses auditions au seul capitaine Barril, chef par intérim du G.I.G.N., et aux gendarmes vedettes de cette affaire, même si ces auditions spectaculaires renforçaient dans l'opinion *l'idée que la justice frappe vite et* haut avec l'aval du pouvoir.

Si on se réfère à la méthode qu'il a suivie jusqu'ici, il est probable que le juge d'instruction voudra aussi entendre certains lampistes, c'est-à-dire d'autres gendarmes collègues de MM. Caudan et Lemonnier, cela afin de ne laisser dans l'ombre aucun recoin du dossier. Cette tactique prendrait nécessairement un certain temps.

Au terme de ces nouvelles auditions, le parquet pourrait décider d'ouvrir une deuxième information visant non plus les trois Irlandais mais les gendarmes, s'il s'avérait que les graves accusations lancées contre eux d'avoir fabriqué des pièces à conviction et agi en dehors des règles de procédure étaient fondées.

Deux autres actions judiciaires sont actuellement pendantes : la première est le pourvoi en cassation formé par les avocats des trois Irlandais contre l'arrêt de la chambre d'accusation refusant d'annuler la procédure qui a conduit à l'inculpation des intéressés. L'examen de ce pourvoi est inscrit à l'ordre du jour de la chambre criminelle de la Cour de cassation pour le début de juillet. Mais depuis les nouvelles révélations de MM. Caudan et Lemonnier, les *défenseurs des Irlandais ont saisi* M. Verleene d'une seconde demande d'annulation, évidemment plus étayée que la première. Selon toute probabilité, le juge d'instruction transmettra bientôt cette seconde demande à la chambre d'accusation avec avis favorable et aura, cette fois, l'appui du parquet. En cas de réponse positive de la chambre d'accusation, le pourvoi en cassation des avocats n'aurait donc plus d'objet.

Le feuilleton judiciaire de l'affaire des Irlandais réserve ainsi de nouvelles surprises, sans compter les remous à prévoir à l'intérieur de la gendarmerie et les rebondissements politiques qui pourraient survenir. Tant qu'on ne saura pas, en particulier, sur la foi de quels renseignements, et de qui, l'opération de Vincennes a été réellement déclenchée, les interrogations subsisteront sur les intentions et les arrière-pensées de ceux qui sont l'origine de cette affaire.

BERTRAND LE GENDRE.

Les francs-tireurs du G.I.G.N.

Depuis quelque temps, la direction générale de la gendarmerie nationale a demandé un état quotidien de la position de chacun des membres du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.) dont l'action, en août 1982, contre les Irlandais de Vincennes a été, depuis, si vivement mise en cause. Elle espère, ainsi, mieux en contrôler les activités tant cet organisme — sous l'autorité du chef d'escadron Christian Prouteau, qui cumule sa fonction avec celle de conseiller technique au cabinet du chef de l'État — a pris, au fil des mois, une autonomie qui *n'est pas dans la tradition de la* gendarmerie, davantage attachée au respect de la « chaîne » hiérarchique.

Le contrôle se révèle, en réalité, moins simple que prévu dès *lors que, jouant de sa longue* complicité avec son principal adjoint opérationnel, le capitaine Paul Barril, resté à la tête du G.I.G.N. au camp de Satory (Yvelines), le commandant de gendarmerie et conseiller technique Christian Prouteau peut répliquer à sa direction générale qu'il a besoin de placer, momentanément, tel ou tel de ses subordonnés en service détaché pour « mission présidentielle ». Sans autre explication.

On touche du doigt ce qui est probablement le fond même du procès fait aujourd'hui à l'équipe Prouteau : la confusion des genres entre, d'une part, une *« cellule » à l'Élysée*, composée de fonctionnaires de la gendarmerie, des différents services de police et d'un représentant de la direction générale de la sécurité extérieure (D.G.E.S.), et animée *par le conseiller technique, et*, d'autre part, un G.I.G.N. — structure créée en 1974 pour des missions bien précises — auquel il est demandé, au coup par coup, de fournir ce que certains, déjà, ont appelé ossature d'un « service action-renseignement » pour la sécurité.

Les officiers de gendarmerie sont nombreux qui critiquent — sans esprit de jalousie — ce mélange des genres parce qu'il n'est pas dans l'ordre déontologique des grandeurs et servitudes de leur métier. Mission présidentielle signifie tout autant, protection de certains proches du président de la République, sécurité des ministres en campagne municipale ou, comme ce devrait être plus logiquement le cas, contrôle préalable des lieux où le chef de l'Etat séjournera en province.

La cellule et le bras

Les difficultés et les ambi*guïtés s'aggravent lorsque, sans* grande préparation, comme dans l'affaire de Vincennes, on demande à un G.I.G.N. spécialisé dans l'intervention ponctuelle et l'action de renseignement de précéder sur le terrain — pour parer au plus pressé — des équipes d'enquêteurs judiciaires qu'il ne peut pourtant pas suppléer parce qu'il n'est pas habilité à se substituer à elles dans leur tâche. Pour être efficaces sur le front des opérations, les hommes du G.I.G.N. ont besoin d'user de techniques qui leur laissent, localement et provisoirement, une grande liberté d'action, quitte à rendre compte après. *Mais ils ne doivent pas oublier* que leurs initiatives s'insèrent dans une procédure judiciaire pour laquelle ils n'ont pas toujours compétence.

« Cellule » élyséenne de sécu*rité et « bras séculier » du* G.I.G.N. ne peuvent être plus longtemps confondus sous la houlette d'un tandem Prouteau-Barril qui, arguant de la mission présidentielle vis-à-vis de sa propre hiérarchie professionnelle, a tendance à se situer, désormais, en franc-tireur. Avant 1981, M. Giscard d'Estaing avait transformé le 1ᵉʳ régiment de la garde républicaine en garde prétorienne du chef de l'Etat. Depuis août 1982, le G.I.G.N. est menacé de perdre son âme, par fidélité envers ses chefs, en s'éloignant de sa vocation.

JACQUES ISNARD.

FAITS DIVERS

Six personnes meurent de froid en gravissant le Monte-Cinto (Haute-Corse)

C'est, en définitive, six personnes qui sont mortes de froid, le 23 mai, *sur les pentes du Monte-Cinto en* Haute-Corse *(nos dernières éditions)*. Il s'agit de trois Allemands, Reiner Baitigner, Herbert-Hettl Klauss et Joachim Lohr ; de deux Autrichiens, Kurt Berger et sa fille Gabrielle, d'un Français, Philippe Bacon, de Périgueux.

Equipement insuffisant, mauvaise connaissance de la montagne et erreurs d'appréciation semblent à l'origine de ce drame dont le scénario est en passe de devenir classique. Partis, le 23 mai, du sentier de grande randonnée G.R. 20, aux environs de Calenzana, les marcheurs ont été surpris par le mauvais temps. Ils ont continué leur ascension du Cinto en se séparant les uns des autres. *La tempête s'aggravant, ils se* sont réfugiés dans les anfractuosités où le froid (– 5° C) les a surpris.

La montagne corse est accoutumée à ces modifications météorologiques soudaines et à une grande amplitude des changements de température. Presque chaque année, des randonneurs y succombent au froid.

SCIENCES

Le C.N.R.S. s'engage dans une nouvelle politique de diffusion de l'information scientifique

Le conseil d'administration du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) a été récemment complété par la nomination de plusieurs personnalités. Autour de son président, M. Claude Fréjacques, nommé en avril dernier par le conseil des ministres, il comprend douze membres nommés, trois membres de droit et quatre membres élus par les personnels. Ces derniers sont M. Jean-Claude Farcy (SGEN-C.F.D.T.), M. René Malzieu (S.N.C.S.-FEN), Mme Yvette Menoux (SNIRS-C.G.C.) et M. Richard Ferranti (S.N.T.R.S.-C.G.T.). Les membres de droit sont M. Roland Morin, directeur général de la recherche et de la technologie au ministère de l'industrie et de la recherche, M. Jean-Jacques Payan, directeur général de l'enseignement et de la recherche au ministère de l'éducation nationale, et M. Jean Choussat, directeur du budget au ministère de l'économie, des finances et du budget. Les douze membres nommés sont quatre personnalités scientifiques, MM. Raymond Castaing, Jean Dausset, Jacques Le Goff et Jean-Marie Lehn ; quatre personnalités du monde du travail, Mlle Gisèle Dessieux et MM. Robert Cottave, Jacques Pirot et Jean-François Troglic ; quatre représentants du secteur économique, MM. Jean-Louis Beffa, Jean Lagasse, Jean Saint-Geours et Edouard Sakiz.

La nomination d'un nouveau conseil d'administration est une conséquence de la réforme des structures du C.N.R.S. intervenue l'an dernier, qui a en particulier fait entrer des élus du personnel au conseil d'administration. Une autre conséquence de cette réforme fut, en novembre dernier, la nomination de deux directeurs scientifiques à vocation « horizontale », respectivement chargés l'un de la valorisation des recherches, l'autre de la diffusion de l'information scientifique et technique. Le second, M. Goéry Delacote, vient de faire approuver par la direction du C.N.R.S. un ensemble de projets qui devraient profondément modifier, à terme, la politique de communication de cet organisme.

Pour le public, la manifestation la plus spectaculaire devrait être, au printemps 1984, l'organisation à Paris d'une grande exposition sur le thème de... « la communication ». Elle montrera les multiples recherches faites sur les aspects physiques, physiologiques et psychologiques de la communication. Mais le thème choisi est, bien évidemment, un symbole de la volonté d'ouverture du C.N.R.S. En parallèle devrait être créé – sans doute à Bellevue – un centre de communication et de valorisation des expériences, petite cellule qui, d'après M. Delacote, *« accumulerait une expérience concrète de la présentation des expériences au public et de la manière dont celui-ci inter-agit »*.

La réforme du centre de documentation

Moins spectaculaire mais tout aussi importante devrait être une réforme du centre de documentation scientifique et technique du C.N.R.S. Ce centre, qui traite près de 20 000 périodiques, traduit 3 000 articles par an, en photocopie 1 000 par jour, établit chaque année 450 000 références qui alimentent le fichier informatisé Pascal, n'a pas très bonne presse à l'intérieur du C.N.R.S. Il n'est guère utilisé par les chercheurs, qui, à dire vrai, s'informent de préférence par des contacts avec leurs homologues d'autres laboratoires et par les épreuves d'articles qui ne sont pas encore publiés. Les utilisateurs du centre de documentation sont plutôt des ingénieurs, ou des responsables de P.M.E. innovatrices. M. Delacote veut décloisonner le travail, répartir les personnels en équipes plus larges, mieux assurer les relations avec les utilisateurs, augmenter la part des produits informatiques au détriment de celle des « produits papiers », accélérer le traitement de l'information.

Autre réforme nécessaire : la politique de publications. Le C.N.R.S. édite 150 titres par an au tirage moyen de 1 000 exemplaires ; il en stocke la moitié ! De plus, il subventionne, chaque année, l'édition de 200 ouvrages. Un groupe de travail a été chargé d'étudier les problèmes. Il est envisagé de mettre en place une filiale d'édition, en collaboration éventuelle avec un éditeur privé. Le nouveau statut du C.N.R.S. lui permet cette création.

M. Delacote pense aussi développer l'« édition latente ». Le principe en est d'utiliser des moyens informatiques pour stocker le texte d'un ouvrage – accompagné de tous les codes d'impression – et d'imprimer les exemplaires pratiquement à la demande : des imprimantes à laser permettent d'obtenir une qualité satisfaisante. Cette solution permettrait d'assurer la publication de certains ouvrages – comptes rendus de colloques par exemple – qui sont et resteront utiles à un petit nombre de spécialistes, mais n'auront jamais une diffusion suffisante pour rentabiliser une impression traditionnelle.

M. A.

LE PROCHAIN TIR D'ARIANE EST FIXÉ AU 16 JUIN

La fusée européenne Ariane, dont le tir a été récemment reporté, sera vraisemblablement lancée le 16 juin au matin depuis la base guyanaise de Kourou. Ce n'est pas avant la fin de ce mois que le « feu vert » définitif pourra être donné pour le lancement de ce sixième exemplaire. Si les différentes modifications apportées à certaines parties (turbopompe) du troisième étage ont donné, semble-t-il, entière satisfaction, encore faut-il tester au banc d'essai l'ensemble de l'étage, et ce devrait être chose faite dans les prochains jours. Il en va de même pour la qualification définitive de la centrale à inertie dont le fonctionnement avait donné quelques soucis.

D'autre part, la NASA a fait savoir que sa station de poursuite et de télémétrie de l'île de l'Ascension sera finalement disponible pour un tir d'Ariane le 16 juin, et même le 17 juin si nécessaire. Un moment, on avait craint que le lancement, le 16 juin, du satellite Galaxy par une fusée américaine Delta et le tir, le 18 juin, de la navette spatiale américaine ne contraignent les Européens à changer leurs « créneaux de tir ».

Il n'en est rien, et même si, par malchance, Ariane devait être une nouvelle fois retardée de quelques jours, le lancement pourrait avoir lieu le 19, le 20 ou le 21 juin sans difficulté.

Il reste que, et chacun en est parfaitement conscient, tant dans les milieux industriels qu'à l'Agence spatiale européenne et au Centre national d'études spatiales, le tir du 16 juin doit absolument être un succès. D'abord parce qu'Ariane est une locomotive pour l'industrie européenne des satellites, ensuite parce que, dans les semaines qui viennent, se négocieront les contrats pour des lancements de satellites à partir de 1986.

DÉFENSE

Le général Multon remplace le général de Montaudouin à la tête du 1er corps d'armée à Metz

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Charles Hernu, le conseil des ministres du mercredi 25 mai a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● TERRE. – Est nommé commandant le 1er corps d'armée et la VIe région militaire (Metz), gouverneur militaire de Metz, le général de corps d'armée Pierre Multon, en remplacement du général d'armée Bertrand de Montaudouin, qui est nommé conseiller du gouvernement pour la défense.

[Cette double décision était attendue après l'élection au rang de général d'armée du général de corps d'armée Charles de Llamby et sa désignation au poste de commandant la 1re armée (*le Monde* du 15 avril). Plus ancien que ce dernier et plus élevé en grade, le général de Montaudouin, qui a été chef d'état-major particulier du président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, de 1979 à 1981, aurait dû, comme commandant le 1er corps d'armée depuis 1981, relever de l'autorité du nouveau « patron » de la 1re armée. Sa nomination aux fonctions – plus honorifiques qu'opérationnelles – de conseiller du gouvernement le place désormais hors hiérarchie, et elle lui permet d'éviter ce qui pourrait être considéré comme une vexation. Le général de Montaudouin, qui atteindra la limite d'âge de son rang en mars 1985, est remplacé à son poste de Metz par l'un de ses principaux adjoints, le général Multon, major régional.]

Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, les généraux de division Jean Combette et Michel Noël du Peyrat (nommé inspecteur des forces extérieures et des troupes de marine).

Sont nommés : major régional de la VIe région militaire, le général de division Michel Fennebresque ; major régional de la IVe région militaire, le général de brigade Gilbert Rabot ; sous-chef d'état-major des armées, le général de division Jacques Guichard ; commandant la 7e division blindée et la 65e division militaire territoriale, le général de brigade Jehan Poudelet ; adjoint au général directeur de l'enseignement militaire supérieur de l'armée de terre et commandant l'Ecole supérieure de guerre, le général de brigade Henri Rodallec ; commandant la 41e division militaire territoriale, le général de brigade Jacques Granger ; commandant la 14e division d'infanterie et la 51e division militaire territoriale, le général de brigade Jean-Marie Lemoine ; commandant l'Ecole supérieure et d'application du matériel, le général de brigade Jacques Klein.

Est chargé de mission auprès du chef d'état-major de l'armée de terre, le général de division Jacques Servranckx. Est placé en service détaché auprès du premier ministre pour servir au secrétariat général de la défense nationale, le général de brigade Jean Cot.

● MARINE. – Sont promus contre-amiral, les capitaines de vaisseau Jean de Laforcade (mis à la disposition du ministre des relations extérieures) et Jean Vion ; commissaire général de deuxième classe, le commissaire en chef de première classe Claude Dano.

Sont nommés : commandant l'escadre de l'Atlantique, le contre-amiral Alain Coatanea ; adjoint au préfet maritime de Toulon, le contre-amiral Bernard Capelle.

● GENDARMERIE. – Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division Robert Andreaud, nommé inspecteur général de la gendarmerie ; major général de la gendarmerie, le général de brigade Gabriel Jeillon ; commandant la IVe région de gendarmerie, le général de brigade Lazare Tomasini.

M. ÉMILE BLANC DEVIENT DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL POUR L'ARMEMENT

M. Emile Blanc, conseiller technique au cabinet du ministre de la défense, a été nommé, au conseil des ministres de ce mercredi 25 mai, délégué général pour l'armement en remplacement de M. Jean Martre, devenu président-directeur général de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) après le départ du général Mitterrand.

[Né le 18 octobre 1932 à Salsigne (Aude) et ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure de l'aéronautique, M. Emile Blanc a servi, notamment, au centre d'essais en vol de Brétigny (Essonne) en 1963 et au centre d'essais aéronautiques de Toulouse en 1968. En 1973, il est au service technique aéronautique, puis au service technique des télécommunications et équipements aéronautiques à Paris. En juin 1981, comme ingénieur général de deuxième classe de l'armement, il est conseiller technique au cabinet de M. Charles Hernu.]

● *Une nouvelle explosion nucléaire souterraine* a eu lieu au centre français de Mururoa dans le Pacifique-Sud, affirme le gouvernement néo-zélandais, qui précise que cette expérimentation aurait dégagé une puissance de 70 kilotonnes (moins de quatre fois l'énergie de la bombe américaine d'Hiroshima). Une explosion d'une puissance de 50 kilotonnes avait eu lieu le 19 avril, la précédente remontant à juillet 1982. Selon les autorités néo-zélandaises, ce tir serait le quarante-deuxième, détecté, depuis le début des essais souterrains, en 1975, à Mururoa *(A.F.P., Reuter)*.

SPORTS

TENNIS

LES INTERNATIONAUX DE ROLAND-GARROS

McEnroe dans son numéro d'affreux Jojo pour la troisième journée des Internationaux de Roland-Garros visités mercredi par les enfants des écoles. Des tableaux éclaircis par la chute de l'Argentin Clerc, côté hommes, et de l'Allemande de l'Ouest Bunge, côté dames. La forme confirmée de l'Américain Connors et de ses compatriotes *féminines Navratilova et Evert-Llyod. Quelques espoirs en vedette :* l'Américain Arias chez les garçons, les Françaises Tanvier et Herreman chez les filles.

Leçon de choses

La Fédération française de tennis pouvait-elle avoir une meilleure idée que d'ouvrir les portes de Roland-Garros aux enfants des écoles le premier mercredi des Internationaux ? Quelques misanthropes s'inquiètent-ils qu'on soumette ainsi les chères têtes blondes à toutes les vilaines tentations du sport commercial ? Quelques joueurs sont-ils dérangés par le joyeux brouhaha que la meute entretient dans les gradins ? Broutille ! L'essentiel est que cette journée soit pour ces enfants une bonne et belle leçon de choses.

Apprendre et comprendre. Les mioches qui ont pu se glisser sur le court nº 1 pendant que l'Américain John McEnroe besognait comme un malheureux face à son compatriote Testerman (3-6, 6-2, 6-7, 6-2) ont compris qu'ils avaient intérêt à potasser sérieusement leur anglais. Cela leur permettra à l'occasion de ne pas se laisser insulter par un histrion, mésaventure qui est survenue à l'arbitre de la partie, Philippe Boivin : il a reconnu que son vocabulaire américain était trop limité pour comprendre le chapelet d'injures débité par « Big Mac ».

Autre *maxime* rappelée aux bambins : Travaillez, prenez de la peine... Lorsqu'il était devenu à quinze ans le plus jeune joueur classé par l'Association des tennismen professionnels (A.T.P.), l'Américain Jimmy Arias était un adolescent monté en graine et doté d'un bon coup droit. Après trois ans d'entraînement quasimilitaire dans le camp de Nick Bollettieri en Floride, il s'est étoffé physiquement et tennistiquement. C'est maintenant un athlète des courts. Et avec l'acharnement des bûcheurs qui lui a permis de gagner les Internationaux d'Italie dimanche dernier, Arias est venu à bout de l'espoir australien Pat Cash (6-7, 7-6, 6-1, 6-1), un ancien champion du monde junior trop mal à l'aise sur la brique pilée.

Après le travail, l'expérience. Sans le savoir probablement, Jimmy Connors a fait mentir Lao Tseu, ce *philosophe chinois qui a prétendu* que l'expérience est une lanterne qui éclaire le chemin parcouru. A Roland-Garros le champion du monde en titre n'a jamais parcouru beaucoup de chemin. *La* terre battue n'est pas son affaire. Pourtant, pour rester le numéro un mondial, il lui faut avoir des résultats à Roland-Garros, cette première levée du grand chelem qui manque à son palmarès depuis dix ans. Eh bien ! A trente ans sonnés, « Jimbo » – poussé par le désir d'oublier ses peines de cœur et par les impératifs promotionnels de son nouvel agent, – s'est décidé à tirer les conséquences de ses échecs précédents. Rien ne sert de se précipiter est devenu son credo. Le cogneur enragé s'efforce donc d'élaborer une stratégie plus modérée. C'est ainsi qu'en s'appliquant à tenir le plus longtemps possible sur la ligne de fond l'Australien Paul McNamee il ne put que mieux le passer quand le champion de Wimbledon en double essaya de gagner le filet (6-4-, 6-4, 6-3).

La connaissance, le travail, l'expérience. Dernier élément soumis à la réflexion des petits visiteurs du mercredi : la confiance. Sans elle, le meilleur joueur du monde ne vaut plus grand chose. Or, en s'arrêtant sir le court nº 2 avant de quitter le stade, les écoliers ont pu voir que l'Argentin José Luis Clerc, rongé par le doute, était incapable de réussir quoi que ce soit face au petit Espagnol Fernando Luna, vif comme un pur-sang arabe. C'était pourtant la rencontre de Goliath-Clerc, 9ᵉ mondial, avec David-Luna, 59ᵉ mondial. Mais avec un culot qui n'a nullement failli, cet Espagnol de vingt-cinq ans – arrêté l'an dernier *au troisième tour par Wilander* – cloua Clerc sur la ligne de fond, où il ne sut rapidement plus quoi faire, trahi par son revers et débordé au filet (6-2, 6-1, 6-1).

ALAIN GIRAUDO.

Mac le Dingue

Le premier match de John McEnroe affiché tout au début de l'après-midi sur le mini-central ne posait à première vue aucun problème. Son adversaire, Ben Testermann, occupe les profondeurs du classement américain, et ce devait être une simple partie d'entraînement pour « Big Mac ». C'était méconnaître le ressort secret des joueurs anonymes qui jouent soudain la puce devenue lion en disputant le match de leur vie.

En fait de promenade de santé, McEnroe dut demeurer plus de quatre heures d'horloge sur le court, où son adversaire, un costaud de vingt et un ans, blond et frisé comme les blés de son Tennessee natal, lui travailla les côtes de magnifique façon, sans la moindre considération pour son premier rang mondial. Le score des cinq sets (3-6, 6-1, 6-2, 6-7, 6-2) indique mal l'âpreté de la lutte sur chaque point.

John McEnroe a beau exprimer sa répugnance pour le tournoi de Roland-Garros – et Dieu sait s'il ne s'en priva pas au cours de scènes de fureur où il avait à la bouche les propos les plus orduriers !, – il sera un jour, quand il voudra s'apaiser, champion de la terre battue.

Il fut captivant pour nous de suivre ses fulgurentes évolutions des gradins inférieurs de la presse, d'où nous pouvions l'observer pour une fois de plain pied et juger, à l'occasion, sa parfaite mauvaise foi. Même cantonné au fond du court par des relances qui n'en finissaient pas, privé de son service, dont les *premières balles ne passaient pas* – séquelles de douleurs tenaces à l'épaule, sans doute, – s'interrompant dans d'interminables litiges à propos de balles nullement douteuses, *ses rétablissements en un* clin d'œil, sa vélocité et son agilité de chat sur les points importants en disaient long sur l'excellence de sa condition physique.

Car, si l'enfant terrible des courts est sorti du terrain la gueule de travers, il ne transpirait pas, ne soufflait pas, à la différence de son malabar d'adversaire, qui depuis une heure avec un courage admirable luttait contre les crampes.

N'ayant pas participé aux Internationaux 1982, McEnroe fut éliminé par McNamee en 1980 et par Lendl en 1981. Son seul bon souvenir est le titre des juniors, qu'il remporta ici même en 1977. Son autre bon souvenir de la terre battue, tout récent celui-là, est d'y avoir prouvé sa suprématie en remportant le tournoi des Maîtres sur le central en fer à *cheval de Forest-Hills,* où jadis Tilden chaussait les souliers à pointes, jadis quand l'herbe régnait encore à travers le fameux West Side Club. Sans vouloir évoquer la brique pilée artificielle de Grenoble, où on le vit en novembre dernier être l'artisan numéro un de la victoire américaine en finale de la Coupe Davis.

Le plus curieux de cette empoignade dans la petite arène de Roland-Garros, c'est que McEnroe fut soutenu ostensiblement dans ses rébellions les plus odieuses – un coup *de pied dans une caméra à travers* la toile de fond – par la jeune génération non conformiste qui bravait le froid aux places dites au soleil.

Insupportable, mal embouché, en surchauffe pour une peccadille, Mac le Dingue est peut-être un cas psychique, mais comme champion il est toujours là, il *existe...*

OLIVIER MERLIN.

A LA TÉLÉVISION

JEUDI 26 MAI

TF 1

– En direct : 14 h à 18 h 25.
– Résumé : 23 h 20.

VENDREDI 27 MAI

TF 1

– En direct : 11 h à 12 h ; 14 h 25 à 18 h 20.
– Résumé à 22 h 45.

LES RÉSULTATS DU MERCREDI 25 MAI

SIMPLES MESSIEURS

Premier tour

DEUXIÈME QUART DU TABLEAU

Casal (Esp., 91) b. Birner (Tch., 123), 2-6, 6-4, 6-2, 6-7, 12-10 ; Pecci (Par., 46) b. Mitchell (E.-U., 185), 6-4, 6-2, 6-2.

TROISIÈME QUART DU TABLEAU

Higueras (Esp., 7) b. Kirmayr (Br., 72), 7-5, 6-2, 6-2 ; Visser (Afr. S, 166) b. Puncek (Afr. S., 172), 6-3, 6-1, 6-4) ; Arias (E.-U., 12) b. Cash (Austr., 56), 6-7, 7-6, 6-1, 6-1.

QUATRIÈME QUART DU TABLEAU

Bernelle (Fr., 261) b. Youl (Austr., 375), 6-4, 6-1, 3-6, 4-6, 6-2 ; Perez (Ur., 114) b. Motta (Brés., 118), 6-7, 6-1, 6-1, 6-2 ; Nystrôm (Suède, 84) b. F. Errard (Fr.), 6-1, 6-4, 7-5 ; Allan (Austr., 337) b. S. Simmonsson (Suède, 48), 6-4, 6-2, 6-0 ; E. Edwards (E.-U., 117) b. Faver (G.-B., 347), 3-6, 6-3, 6-2, 7-6) ; Sundstrom (Suède, 20) b. Acuna (Chili, 136), 6-4, 6-2, 7-6 ; Gurfein (E.-U., 183) b. Occiepo (It., 70), 6-1, 6-4, 7-5 ; Kuchna (Fr., 208) b. Groth (E.-U., 363), 7-6, 6-7, 7-5, 2-4 (abandon) ; Pirow (Afr. S., 260) b. Moretton (Fr., 113), 6-4, 4-6, 3-6, 7-5, 6-2) ; Tous (Esp., 133) b. Barbosa (Brés., 117), 6-2, 7-5, 6-3 ; McEnroe (E.-U., 2) b. Testerman (E.-U., 149), 3-6, 6-1, 6-2, 6-7, 6-2.

Trente-deuxièmes de finale

PREMIER QUART DU TABLEAU

Connors (E.-U., 1) b. McNamee (Austr., 34), 6-4, 6-4, 6-3 ; Fromm (E.-U., 57) b. Boileau (Belg., 58), 6-4, 6-4, 6-2) ; Arraya (Pér., 51) b. Smid (Tch., 21), 6-1, 6-4, 3-6, 6-4 ; Roger-Vasselin (Fr., 130) b. Fritz (Fr., 120), 5-7, 6-4, 6-2, 6-1) ; H. Gunthardt (Suisse, 44) b. Slozil (Tch., 52), 7-6, 6-3, 6-1 ; De Palmer (E.-U., 42) b. Portes (Fr., 358), 6-1, 6-3, 6-2 ; Luna (Esp., 59) b. Clerc (Arg., 9), 6-2, 6-1, 6-1 ; Gildemeister (Chili, 39) b. Velasco (Col., 66), 6-4, 1-6, 6-1, 5-7, 6-1.

SIMPLES DAMES

Premier tour

PREMIER QUART DU TABLEAU

K. Horvath (E.-U., 45) b. P. Whytcross (Aust., 163), 6-1, 6-3.

QUATRIÈME QUART DU TABLEAU

2. C. Evert-Llyod (E.-U., 2) b. P. Medrado (Brésil, 70), 6-1, 6-2.

Trente-deuxièmes de finale

PREMIER QUART DU TABLEAU

1. M. Navratilova (E.-U., 1) b. Skronska (Tch., 72), 6-1, 6-1 ; W. White (E.-U., 31) b. P. Teeguarden (E.-U., 106), 6-2, 7-6 ; 15. C. Kodhe (R.F.A., 18) b. E. Imone (Jap., 133), 6-4, 6-3 ; *9. V. Ruzici (Roum., 11).* F. Raschatiore (E.-U., 132), 6-4, 6-3 ; C. Tanvier (Fr., 42) b. A. Minter (Aust., 95), 7-5, 6-1 ; M. Jausovec (Youg., 38) b. S. Goles (Youg., 178), 7-5, 6-1 ; 7. S. Hanika (R.F.A., 8) b. K. Sands (E.-U., 108), 6-1, 7-6.

DEUXIÈME QUART DU TABLEAU

4. T. Austin (E.-U., 4) b. D. Gilbert (E.-U., 56), 6-0, 6-1 ; P. Delhees (Suisse, 75) b. J. Hepner (E.-U., 120), 6-3, 6-1 ; P. Smith (E.-U., 103) b. D. Hee Lee (Corée, 66), 6-3, 1-6, 7-5 ; K. Jordan (E.-U., 21) b. L. Romanov (Roum., 59), 6-1, 6-4 ; 12. K. Rinaldi (E.-U., 15) b. E. Sayers (E.-U., 131), 6-3, 6-4 ; I. Budarova (Tch., 35) b. C. Pasquale (Suisse, 99), 6-4, 7-6 ; J. Durie (G.-B., 25) b. A. Moulton (E.-U., 41), 6-0, 6-3 ; 5. P. Shriver (E.-U., *5)* b. R. Sasak (Youg., *160),* 2-6, 6-3, 6-3.

TROISIÈME QUART DU TABLEAU

M. Maleeva (Bulg., 30) b. B. Bunge (R.F.A., 6), 6-4, 6-2 ; G. Rush (E.-U.) b. S. Collins (E.-U., 49), 6-1, 7-5 ; I. Madruga-Osses (Arg., 37) b. S. Mascarin (E.-U., 44), 6-0, 6-1 ; L. Bonder (E.-U., 47) b. P. Casale (E.-U., 61), 6-4, 6-3 ; A. Holton (E.-U., 78) b. A. Henricksson (E.-U., 114), 6-3, 6-4 ; A. Hobbs (G.-B., 77) b. C. Vanier (Fr., 66), 4-6, 6-3, 8-6 ; B. Mould (Af. S.) b. S. Graf (R.F.A., 204), 6-0, 7-6 ; 3. A. Jaeger (E.-U., 3) b. K. Steinmetz (E.-U., 97), 6-0, 6-1.

QUATRIÈME QUART DU TABLEAU

8. H. Mendlikova (Tch., 9) b. J. Klitch (E.-U., 91), 7-5, 6-3 ; A. White (E.-U., 36) b. C. Lundquist (Suède, 122), 6-4, 6-3 ; Y. Brzakova (Tch., 130) b. R. Blount (E.-U., 110), 7-6, 6-4 ; 10. A. Temesvari (Hong., 13) b. B. Herr (E.-U., 34), 6-4, 6-1 ; N. Herreman (Fr.) b. B. Rossi (It., *128),* 6-1, 7-5 ; *E.* Goolagong-Cawley (Aust., 38) b. C. Benjamin (E.-U., 57), 6-2, 6-0 ; H. Sukova (Tch., 20) b. M. Torres (E.-U., 23), 6-4, 7-5.

FOOTBALL

Hambourg vainqueur de la Coupe d'Europe des clubs champions

Le Hambourg Sport Verein a mis fin à six années de succès ininterrompus des Britanniques en Coupe d'Europe des clubs champions de football en battant en finale, le 25 mai, à Athènes, la Juventus de Turin (1-0).

Platini piégé

De notre envoyé spécial

Athènes. – Rude journée pour les gardiens du Parthénon chargés d'empêcher une armée de « tifosi » (supporters italiens) de hisser le drapeau noir et blanc de la Juventus au sommet des vénérables pierres. Plus de deux mille ans après les légions romaines, les hordes turinoises avaient investi l'Acropole. Une invasion massive de plus de trente mille Italiens venus à bord de cent cinquante avions charter, de trains spéciaux, d'autocars et de voitures particulières. Une invasion coûteuse pour l'économie italienne qui laisse dans cette folle équipée plus de 10 milliards de lires de devises (50 millions de francs).

Avec, dans ses rangs, six des footballeurs italiens vainqueurs de la dernière Coupe du monde et ses deux étrangers, Michel Platini et le Polonais Boniek, la Juventus semblait *a priori* bien armée pour mettre fin à quatorze années de domination des clubs anglo-saxons dans l'épreuve des champions. C'était oublier un peu vite que les héros du Mundial, qui ont mal récupéré de leur fatigue physique et nerveuse, connaissent cette saison les lende*mains de fêtes difficiles.*

Depuis leur triomphe de Madrid, l'été dernier, sur les Allemands de l'Ouest, les Italiens n'ont pas gagné un seul de leurs six matches internationaux. Tenus en échec même à Chypre, ils sont pratiquement éliminés du prochain championnat d'Europe. Dans le championnat national, la Juventus avait hypothéqué d'entrée ses chances de conserver son titre. Si le club piémontais a mieux terminé la saison qu'il ne l'avait commencée, avec notamment son excellent parcours en Coupe d'Europe, il le doit essentiellement à l'épanouissement de Michel Platini.

Diminué les premiers temps par une pubalgie et mal accepté par certains de ses coéquipiers qui contestaient son recrutement à grands frais, le capitaine de l'équipe de France a tardé à s'imposer. Sa métamorphose n'en a été que plus spectaculaire. Tour à tour qualifié de *« roi de Turin »,* de *« Michel-Ange du football »* ou d'*« E.T. »* par les journalistes italiens, il a également fait sensation en terminant meilleur buteur du championnat transalpin avec dix-huit buts.

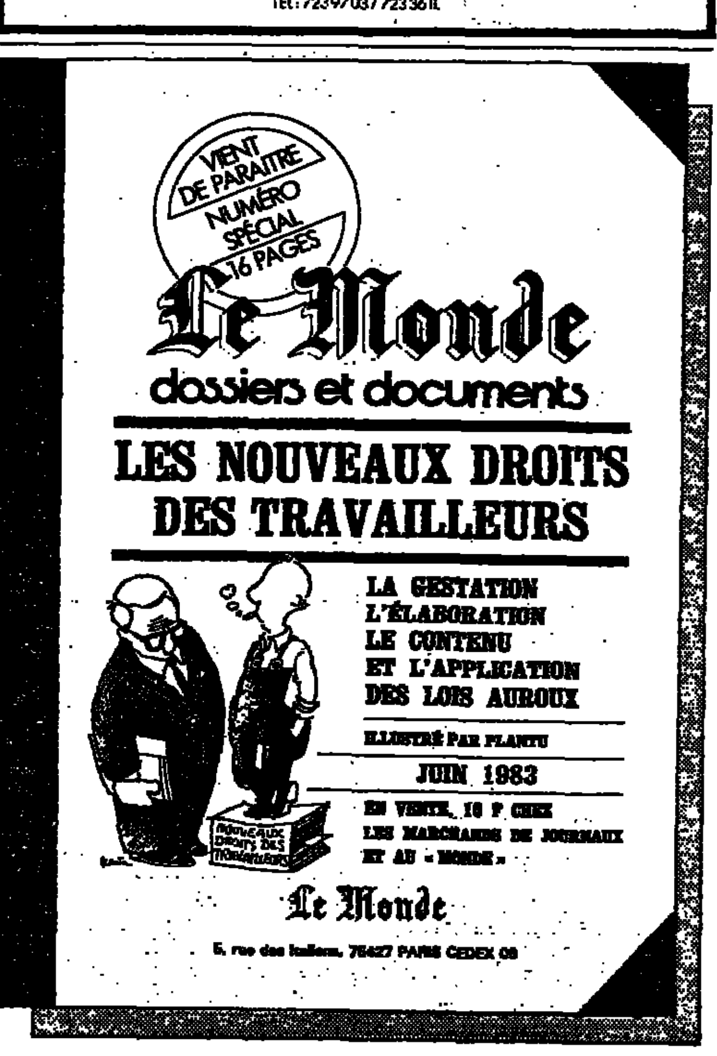
Vingt-quatre ans après Raymond Kopa, qui fut trois fois vainqueur de la Coupe d'Europe des clubs champions avec le Real Madrid, Michel Platini ne sera pas le deuxième français à figurer au palmarès de l'épreuve. Avec ses coéquipiers, il a couru, en vain, après le but de Felix Magath, marqué dès la neuvième minute d'un tir croisé du pied gauche.

Avec son immense avant-centre Horst Hrubesch, dont la tête semble attirer tous les ballons de ses partenaires, le Hambourg S.V., déjà vainqueur de la Coupe des coupes en 1977 et finaliste malheureux de la Coupe des champions 1980 et de la Coupe de l'U.E.F.A. 1982, est une équipe plus solide que brillante. Face à cet ensemble bien groupé et *mieux organisé, Platini a sans doute* eu le tort de trop rester en embuscade à attendre quelques rares ballons mal négociables.

C'est pourtant sur l'un d'eux que le Français se procurera la meilleure occasion de but dans les dix dernières minutes, quand le gardien allemand Ulrich Stein le bouscula après avoir été lobé. Mais, au-delà de l'image de Platini et des Italiens réclamant en vain un penalty, l'échec et le désarroi de la Juventus ont plutôt été symbolisés, mercredi soir, par Paolo Rossi. Sacré meilleur joueur et meilleur buteur de la Coupe du monde, il était sorti du terrain par son entraîneur après une heure de jeu, dans l'indifférence générale.

GÉRARD ALBOUY.







Le Monde

culture

VARIÉTÉS

CLAUDE NOUGARO AU PALAIS DES SPORTS

« La vie, c'est beau, va »

On a tellement comparé Claude Nougaro à un boxeur qu'après avoir renouvelé une fois de plus ses couleurs et changé de planète, il a aujourd'hui dressé son ring de cordes sensibles au Palais des Sports avec un orchestre de seize musiciens, de jazz évidemment, dirigé par Richard Galiano. Et c'est un plaisir que Nougaro se donne voluptueusement, dans des espaces sonores qui sont comme autant de soleils comme autant de magie.

Après de cinquante-quatre ans, « le petit minotaure, *comme l'appelle Jacques Higelin, crachant à pleins naseaux cent mille éclats de vers* », *mène son spectacle avec magnificence, chante la nostalgie de l'enfance, le paradis perdu et l'amour, la femme et « deux corps sur un fond de flammes, sur un fond de drames »* et *« un bal de neigerie »* qui tournoie *« à la cadence de l'orchestre du silence »*, resplendit de bonheur, bondit dans d'éblouissants feux d'artifices, naturel, limpide, inspiré, se jette dans des emportements, dans des chansons un peu folles ou un peu tendres. *« La vie, c'est beau, va »*, affirme-t-il enfin, avec cette voix si reconnaissable par son phrasé, sa richesse harmonique, ses effets de syncope.

Drôle d'aventure en dents de scie que celle de Claude Nougaro, traversée dès l'enfance par des influences musicales multiples : le père baryton à Toulouse, la mère professeur de piano jouant de préférence les mélodies de Fauré, la grand-mère et le grand-père membres d'une de ces chorales de quartier se lançant dans des compétitions à coups de Wagner et de Berlioz, la T.S.F., enfin, qui fait entendre au futur auteur d'*Armstrong* les premiers accents du blues par la voix de Bessie Smith — ce qui flanque la nostalgie d'un ailleurs à un petit garçon alors âgé de douze ans.

Pour les mots, Nougaro se réfère volontiers à Audiberti, bien sûr, mais aussi au dix-neuvième siècle, à ces poètes qui rament avec leur galère grammaticale, à ces révolutionnaires de l'âme brandissant leurs torches de guerrier et leurs vers somptueux. La musique, chez Nougaro, c'est autre chose, c'est un carrefour où entrent Puccini, Verdi, Wagner, Fauré, Ravel, les chansons de la T.S.F., Piaf et Boris Vian, Baden Powell et le Brésil, et puis les Caraïbes, l'Afrique et les années 80 qui amènent de nouveaux jazzmen français, Arcadio, Galiano, Romano, qui swinguent méchamment et qui sont les compositeurs des dernières chansons de Nougaro.

Le premier succès de Claude Nougaro-chanteur remonte à 1962 *(Une petite fille)*. Mais presque aussitôt la vague « yé-yé » l'absorbe et l'évacue sur la touche. Quelques chansons tout de même *(Cécile, Je suis saoûl, Armstrong)* jalonneront des années difficiles où ses chansons atteignent surtout un public « souterrain ». Les derniers Olympia de Claude Nougaro ont depuis remis celui-ci à sa place, qui est l'une des premières de la chanson française. Et les générations se succèdent aujourd'hui naturellement pour entrer en symbiose avec les passions de Nougaro, avec ses délires, ses émotions et sa superbe.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Palais des Sports, 20 h 30.

MUSIQUE

SUPER BITON AU PALAIS DES GLACES

Bambara-jazz

Ils arrivent en foule en ce moment, des forêts de Guinée, des villes du Ghana, des sables du Sahara ; ils ouvrent des territoires sonores, se jouent des catégories, marient la basse électrique et le balafon, la danse des chasseurs et le saxo, comme on vit aujourd'hui en Afrique, à cheval sur plusieurs temps et civilisations, avec naturel, avec humour. Ils sont Africains. On dispose de quelques jours pour aller écouter — retour du Festival de jazz d'Angoulême — deux groupes du Mali qui pratiquent ainsi l'échange de sons et découragent à jamais les classifications : les Kanaga de Mopti et Super Biton de Segou.

Passons sur le premier, trop jeune encore, mais le second ! quelle puissance rythmique, quelle sonorité des cuivres ! Douze musiciens, trompettes étincelantes comme chez les Cubains et cette manière, très aristocratique, de lancer la voix avec de brusques changements de ton, un raffinement qui remonte à l'histoire de l'empire bambara. Et cette façon de lâcher des sons l'air de rien à la guitare. Chevauchées fantastiques, solos mobiles, entente musicale sans défaut.

On les a entendus deux soirs de suite au cours de concerts très différents (les musiciens ne se répètent pas). Le premier était meilleur que le second, les deux fois, après les rappels, les musiciens de Super Biton ont offert comme un cadeau un moment inattendu, étrange, où le temps, l'espace se sont oubliés. Mardi ce fut un chant très long, un récit rythmé des illustres faits des glorieux chefs bambaras, un chant de plus de vingt minutes accompagné de la flûte, des cuivres, tranquillité, bonheur, fabuleux contentement.

Le concert du lendemain était plus rond, plus tranquille. Un chasseur à l'affût s'est promené avec sa guitare électrique dans une forêt, il a tiré.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Palais des Glaces, jusqu'au 28 mai, à 20 heures.

LES FOLIES DE TAZARTES

Ghedalia Tazartes, le fou qui chante des bribes de mots, ou des phrases entières, des roucoulements de pigeon ou des prières gutturales, ses tristesses à tue-tête, ses gaietés taiseuses ou électroniquement triturées, est pour trois soirs l'invité du Théâtre de la Bastille. Il n'arrive pas seul mais avec un danseur.

Depuis longtemps, bien avant l'enregistrement de ses *Impromuz* (1), il joue aussi à faire débouler toutes les sonorités de l'Arabie, plus — vu qu'il est juif — des cantilations déchirées, et encore — vu qu'à mobylette, souvent, il se les hurle pour lui seul, — il martèle des rythmes pygmées. A moins qu'il ne se fasse tout doux, et tendre à en chuchoter. — M.L. B.

★ Théâtre de la Bastille, du 26 au 28 mai, à 20 h.

(1) « Diasporas ». Disque Cobalt 002. Dist. Free Bird.

EXPOSITION

Dix mille ans d'art à Istanboul

(Suite de la première page.)

Ces derniers, proscrits par Atatürk, se rappellent à notre souvenir en leur couvent délicatement restauré de Galata où nous conduit l'exposition d'instruments de musique d'Asie mineure déployée autour de la piste où tournaient les derviches. Quant au palais de Ibrahim-Pacha, grand vizir de Soliman-le-Magnifique, abandonné à lui-même durant des lustres malgré sa position triplement privilégiée face aux obélisques de l'Hippodrome, aux six minarets de la mosquée Bleue et au Bosphore, il nous est rendu réparé, réaménagé et rempli de richesses qui, pour beaucoup, n'ont jamais été publiées ou même vues. Ainsi de certains tapis seldjoukides des treizième et quatorzième siècles.

Topkapi, « la porte du canon », n'est pas en reste pour autant, pas plus que Saint-Irène ou le jardin de Sainte-Sophie. Là, dirait Cocteau, « *Byzance tend vers l'Europe sa vieille main chargée de bagues* » (1). Mais on n'y trouve pas que les merveilles en tout genre de Constantinople, dont certaines sont célèbres de longue date. Par exemple, Topkapi montre également les bijoux masculins en or qu'arboraient les envahisseurs gaulois de l'Anatolie trois siècles avant Jésus-Christ. Sainte-Irène, de son côté, abrite aussi bien une déesse-mère néolithique vieille de huit mille ans que des animaux hittites en terre rouge. Pas moins de cinquante musées turcs ont envoyé des pièces à Istanboul, souvent issues de réserves ou de fouilles récentes. La Turquie est si riche en œuvres d'art de toutes sortes qu'elle n'a eu besoin que d'emprunter une vingtaine de pièces à l'extérieur, dont quelques-unes en France.

Bagatelle quand on sait que largement plus de dix mille pièces sont exposées en ce moment à Istanboul, la plupart dans des conditions muséographiques simples et modernes qui, pour une fois, paraissent avoir fait l'unanimité des spécialistes étrangers autour du travail de leurs collègues turcs dirigés par Mme Nurhan Atasoy, professeur d'histoire de l'art et commissaire de l'exposition. La splendeur et l'ordre font bon ménage ces temps-ci dans l'ancienne capitale des basileus et des sultans (2). Non sans distiller un sentiment d'écrasement. Comme chantait feu le poète turc Ahmet Arif :

« Nous sommes l'Anatolie
Noé n'est qu'un « miston »
à côté de nous. »

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) *Maalech.* Journal d'une tournée de théâtre (Egypte et Turquie). Gallimard 1949.

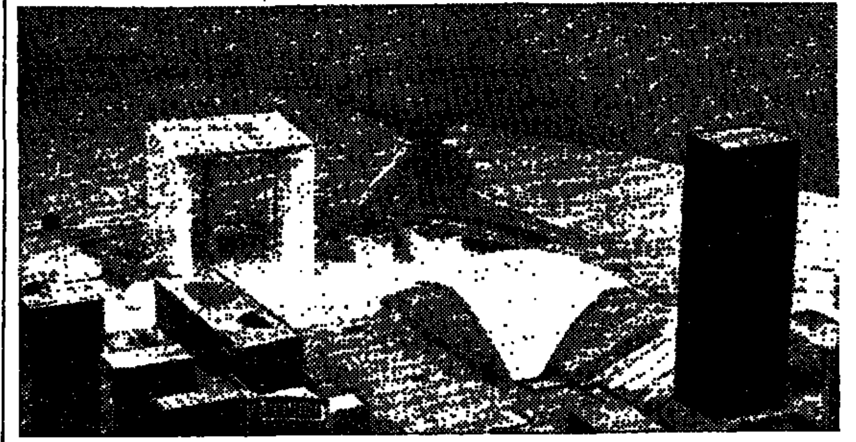
(2) On regrette fort toutefois que les catalogues définitifs n'aient pas été prêts pour l'inauguration.

(Le Monde *consacrera ultérieurement des articles aux aspects antiques et islamiques des expositions d'Istanboul.*)

ARCHITECTURE

M. MITTERRAND CONFIRME LE CHOIX DU JURY

Un Danois, M. Spreckelsen, construira une arche monumentale à la Tête de la défense



Maquette du « cube ouvert », proposée par l'architecte danois ; à droite, le palais du CNIT et la tour Fiat.

Le lauréat du concours de la Tête de la Défense est danois et inconnu sur la scène internationale : à l'ouverture des enveloppes, le mercredi 25 mai, il est apparu que le projet d'un « cube ouvert » de 105 mètres de côté, formant une grande arche près du palais du CNIT, était dû à Johan Otto von Spreckelsen, cinquante-quatre ans, architecte à Horsholm, dans la banlieue de Copenhague. Lauréat de nombreux concours dans son pays, cet architecte faisait partie d'une des équipes remarquées à la Villette.

Choisi par le président de la République parmi les quatre esquisses et les douze projets « mentionnés » que lui avait proposés, le 28 avril dernier, le jury international présidé par M. Robert Lion, directeur général de la Caisse des dépôts, ce projet est, selon le communiqué publié par l'Élysée, « *remarquable par sa pureté, par la force avec laquelle il pose un nouveau jalon sur l'axe historique de Paris et par son ouverture* ».

Soucieux de l'effet visuel produit par l'édifice depuis la capitale, M. Mitterrand ne donnera son « *accord définitif* » qu'au vu d'une étude plus approfondie et « *compte tenu du respect de la perspective* ».

Idée simple, forte et élégante, cette arche monumentale est aussi, selon les techniciens, un bâtiment qui se joue des contraintes imposées par le sous-sol, où passent une autoroute et des voies de chemin de fer. Il concilie l'échelle du quartier (la tour Fiat culmine à 200 mètres, non loin) et la nécessité d'offrir au promeneur des lieux d'accueil, à l'abri du vent et à l'écart des grandes esplanades. Au sommet, des restaurants et des lieux publics devraient bénéficier d'un point de vue exceptionnel.

Les ministères et le Centre international de la communication (dont le programme doit être précisé prochainement) seraient installés dans les « pieds » de l'édifice. D'un profil très mince, il devrait être relativement discret dans la fameuse perspective des Champs-Élysées et ne tracer qu'une ligne horizontale dans l'arche de l'Arc de triomphe.

Comme nous l'indiquions dans nos éditions du 6 mai, l'autre « premier prix » est caractérisé par un gigantesque mur-écran de 84 mètres de côté. Il récompense deux architectes français, MM. Viguier et Jodry, déjà lauréats d'un concours pour le siège de la Météorologie nationale, à Toulouse. Les seconds prix vont à l'équipe formée par Jean Nouvel, Pierre Soria, Architecture studio et deux jeunes diplômés, MM. Ibos et Laroque, pour un grand jeu de construction, (150 mètres de haut sur 225 mètres de large), où les volumes s'accrochent dans une résille cubique dont le centre est ajouré, et à MM. Crang et Boake, architectes canadiens, qui avaient dessiné un ensemble assez compact, marqué par une étroite flèche dans l'axe.

Les douzes mentions récompensent beaucoup d'équipes françaises : Chaix, Confino, Delanne, Duval et Morel ; Autran et Macary ; Roland Castro ; Jourda et Perraudin ; Bernard Tschumi (lauréat du parc de la Villette) ; Georges Pencreac'h ; Studio 7 ; Yves Lion ; Fiszer et Zandfos ; Salomon, Chabert et Maddalena, et deux équipes étrangères, A.J. Diamond Associates (Canada) et celle de Vittorio Gregotti (Italie).

L'exposition des 424 projets

Une exposition des 424 projets reçus pour ce concours sera organisé à la galerie de l'Esplanade à la Défense, à partir du 1er juin. Un débat public est organisé par l'Institut français d'architecture et l'Établissement public de la Défense, avec les lauréats et les organisateurs, dans l'ancienne École polytechnique, 1, rue Descartes, le 1er juin à 20 heures.

Le choix du jury, respecté par le président de la République, ne pourra être analysé en détail que l'orsque l'ensemble des projets seront connus. Il semble en tout cas qu'une grande cohérence a été obtenue de la part des architectes membres du jury que M. Joseph Belmont, président de l'EPAD, avait choisi pour leur goût commun de « *l'objet architectural* ». Le choix d'un édifice symbolique, et la volonté de magnifier un lieu important sont conformes au programme. Ce fait est assez rare pour être noté avant plus ample inventaire.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

ROCK

FUN BOY THREE AU PALACE

Jamais là où on l'attend

Transfuges des Specials, les Fun Boy Three sont un trio vocal en noir et blanc. Plus précisément un Blanc (Terry Hall) et deux Noirs (Neville Staples et Lynval Golding) ayant repris à leur compte le métissage qui reste comme l'idée forte du phénomène ska à l'aube des années 80.

Ils ne s'interdisent aucune source d'inspiration et s'autorisent toutes les digressions : rock, rhythm'n blues, musique africaine, tango, java, tout cela est passé à la moulinette d'une création parfaitement inédite.

Les Fun Boy Three sont à peu de chose près ce qu'on peut entendre de plus original en Angleterre ces derniers temps. Il leur a suffi d'une série de 45 tours qui ont grimpé dans les hit-parades, et de deux 33 tours (le second est produit par David Byrne, le leader des Talking Heads) qui témoignent d'une maturité peu courante chez un groupe qui a deux ans à peine d'existence.

La formule renoue avec celle des trios jamaïquains, avec cette différence que le groupe qui les soutient est exclusivement féminin. Pour accentuer leur particularié, en préférant le son pur et immédiat des instruments acoustiques (comme le violoncelle ou les cuivres) aux substituts des synthétiseurs, les Fun Boy Three prennent le contre-pied de la tendance anglaise à l'électronique. Eclectiques et singuliers, ce qu'ils font, ils sont seuls à le faire, jouant sur les contrastes avec des rythmes prononcés à contre-temps, mêlant l'instantané de mélodies entêtantes à des harmonies en porte-à-faux, stylisant avec audace les arrangements et les parties vocales qui, entre le phrasé indolent de Terry Hall et les chœurs aux résonances tribales des deux autres, donnent un cachet insolite aux compositions.

On sent bien les influences, mais elles sont tellement intégrées et détournées qu'il est inutile de les décortiquer. Car c'est ça la musique des Fun Boy Three, futée et jamais là où on l'attend. Sans prétentions avant-gardistes, le trio participe d'un courant de plus en plus précis qui tend à brasser les cultures.

ALAIN WAIS.

★ Au Palace, ce jeudi 26 mai, à 19 h 30. Discographie chez R.C.A.

JOHN MAYALL AU CASINO DE PARIS

Le nouveau succès du blues

Décidément le blues — et singulièrement celui joué par les vétérans — attire aujourd'hui le public. Après le succès un peu inattendu et heureux d'Éric Clapton, l'autre semaine, sous le chapiteau de la porte de Pantin, voici celui de John Mayall, lundi soir, au Casino de Paris.

Né il y a presque cinquante ans à Manchester, Mayall est entré dans le blues dès l'âge de treize ans, mais il n'a fait son apparition dans le circuit du show-business que relativement tard — vers la trentaine, — encouragé alors par Alexis Korner. Depuis John Mayall a produit trente albums, collaboré avec une liste impressionnante de musiciens et développé sa propre vérité dans la voie royale de l'expression, dans une musique riche d'énergie et fécondant sans discontinuer, éclatant en de multiples éléments. Mayall sait que le blues ne s'invente pas mais se ressent dans le cœur. Et il a fait de cette musique la passion de sa vie, il en a acquis le pathétique (et l'humour) et la manière de plier les mots à la mélodie, d'arracher impétueusement les notes à l'harmonica.

En se produisant à nouveau aujourd'hui avec Mick Taylor à la guitare, Steve Thompson à la basse et Colin Allen à la batterie, John Mayall a reconstitué un quatuor qui avait duré, il y a quinze ans, juste le temps de réaliser un bon album (Blues from Laurel Canyon), *Mick Taylor rejoignant ensuite les Rolling Stones. Taylor, peu expansif dans le comportement scénique, discret même, effectue un travail terriblement efficace dans ce quatuor ressuscité, donne de superbes chorus et maintient brillamment à un haut niveau le dialogue avec John Mayall, lui aussi en grande forme, plein de fougue et d'élans retrouvés. A l'harmonica, à la guitare, aux claviers surtout, Mayall joue le blues dans sa diversité : les longs titres solides, envoûtants, aux structures classiques, des vieux bluesmen noirs de Chicago (Muddy Waters, Sonny Boy Williamson, Buddy Guy), dont il est resté le farouche admirateur et le défenseur ; ses propres compositions, plus rock parfois, mais tout aussi brûlantes d'émotion.*

CLAUDE FLÉOUTER.

DANSE

« Carmen », au Théâtre de Paris

Comme une torche

La *Carmen* présentée au Théâtre de Paris, réalisée par Antonio Gadès et Carlos Saura, est très différente de la version cinématographique primée à Cannes. Aucune intrigue extérieure ne vient se greffer sur le spectacle. Il s'agit simplement d'un ballet sur *Carmen* dansé par la compagnie d'Antonio Gadès.

Parler de ballet ne convient pas exactement. Saura et Gadès préfèrent le mot « montage » pour qualifier leur travail, où la part du metteur en scène et celle du chorégraphe sont difficilement séparables. Ce qu'on peut, en revanche, apprécier, c'est l'influence déterminante du cinéaste sur le style de la compagnie. Voici quelques années, elle perpétuait simplement la tradition du ballet folklorique espagnol, comme en témoigne la suite *Flamenca* conservée au répertoire. *Carmen*, comme *Noces de sang*, précédemment mis en scène par Carlos Saura, est une tentative intéressante — même si certains puristes crient au détournement — pour insérer la danse traditionnelle dans la vie contemporaine.

Voici donc *Carmen*, née de la prose rigoureuse et sèche de Prosper Mérimée, revenue à ses sources. L'ouverture du rideau nous montre la troupe en répétition, submergeant le plateau de rythmes en rafales, dans un environnement de chaises et de miroirs. Les scènes dramatiques vont jaillir de la foule, au milieu des claquements de mains, des trépignements de pieds, des chants flamencos. Le découpage est précis, efficace. Parfois, Antonio Gadès ralentit le mouvement et emprisonne un personnage dans une mobilité tendue. Avec Cristina Hoyos, voici la Carmen idéale, sauvage, sensuelle et fantasque, une Gitane authentique, qui s'enflamme comme une torche.

Gadès et Saura ont utilisé, en contrepoint musical, les passages les plus connus de la partition de Bizet, mais le chorégraphe n'y paraît pas à l'aise. La *habanera*, en particulier, ne lui inspire qu'une gestuelle timide. Sorti du vocabulaire traditionnel, son invention tourne un peu court. Les grands moments de la soirée demeurent les scènes collectives où la troupe se donne avec violence et passion.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de Paris, 20 h 30.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE DEUIL ÉCLATANT DU BONHEUR – Artistic Athévains (355-27-10) 20 h 30.
ROMAN ROCK A L'HEURE DU THÉ – Centre culturel du Marais (272-73-52) 20 h 30.
LES ANDARIEGOS - Espace Cardin (266-17-30) 20 h 30.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 26 mai

Les salles subventionnées et municipales

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : la Belle Hélène.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), Thermes de Cluny : 21 h : le *Mystère de la charité de Jeanne d'Arc.*
TEP (797-96-06) 20 h 30 : Daniel Humair Pandmonium (quatuor de saxophones).
BEAUBOURG (277-12-33) Débats : 18 h 30 : sixième Festival franco-anglais de poésie ; 20 h 30 : La revue « l'Ennemi ». Soirée néo-moderne ; à 21 h : Corrado Costa, Didi Bozzini ; Cinéma vidéo : nouveaux films Bpi : Robots industriels-IV. Atelier flexible ; 16 h : Introduction à la musique contemporaine no 2 « Nécessité et hasard » ; 19 h : Le temps des cathédrales : Dieu est lumière ; 12 h à 22 h : Media de Yann Nguyen Minh.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : voir concerts.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) 20 h 30 : Ballet Rambert ; 18 h 30 : orchestre Franz Liszt de Budapest.

Les autres salles

ALLIANCE (544-41-42) 20 h 30 ; Bunyamin Gyo.
AMERICAN CENTER (321-42-20) *21 h : Bruce Schwartz.*
ANTOINE (208-77-71) 20 h 30, Coup de soleil.
ARC (723-61-27) 20 h 30 : Opéra-Louffe.
ATELIER (606-49-24) 21 h : le Neveu de Rameau.
ATHÉNÉE (742-67-27) 20 h : Kean
BASTILLE (357-42-14) *21 h : Description* d'un combat
BOUFFES DU NORD (239-34-50) 20 h 30 : la Cerisaie.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65) 20 h 30 : Zod Zod Zod...iaque.
CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74) 20 h 30 : Patience... patience dans l'azur. – Tempête (328-36-36) 21 h : les Amis de M. Gazon.
CENTRE CULTUREL VAVIN (278-01-90) 20 h 30 : l'Assemblée des femmes.
CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE (508-09-46) 20 h 30 : *Lit vers Lethe.*
CINQ DIAMANTS (580-18-62), 21 h : Monsieur Milord.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie 20 h 30 : Dialogue de l'arbre. – Resserre 20 h 30 : la Musica. – Grand Théâtre 20 h 30 : Roméo et Juliette.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) 21 h : Commissaire Nicole Bouton.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) *18 h 30 : Si Guitry m'était chanté* ; 20 h 30 : Lune et l'autre.
CONSTANCE (258-97-62) 20 h 45 : Chronique de deux filles et d'un escadron. .
DECHARGEURS (236-00-02) 20 h 30 : Mourir à Colone.
ÉDOUARD-VII (742-57-49) 21 h : Joyeuses Pâques.
ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, 21 h : le Jugement.
ELDORADO (208-45-42) 20 h 30 : Théâtre de Bouvard.
EPICERIE (272-23-41), I. 18 h 30 : le Crime du professeur Lebret. – II. 20 h 30 : le Retour du Condor.
ESCALIER D'OR (523-15-10) 20 h 30 : Abraham et Samuel.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54) 18 h 30 : les Gros.
ESPACE-MARAIS (271-10-19) 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; la Mouette.
FONTAINE *(874-74-40) 20 h 30 : S. Joly.*
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) 20 h 30 : Des jours et des nuits.
GALERIE 55 (326-63-51) 21 h : Play it again, Sam.
GRAND HALL MONTORGUEIL (535-78-37), 20 h 30 : les Troyennes.
HUCHETTE (326-38-99) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres ; 22 h 30 : les Atours de Nell.
JARDIN D'HIVER (255-74-40) 21 h : Transat.
JEUNE THÉATRE NATIONAL (271-51-00) 21 h : Crépuscule.
LA BRUYÈRE (874-76-99) 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : Un ascenseur à la mer ; 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; 22 h 15 : Archéologie. – II. 18 h 30 : Fragments ; 20 h 30 : les Enfants du béton.
MATHURINS (265-90-00) 20 h 45 : l'Avantage d'être constant.
MARAIS (278-50-27) 20 h 30 : le Plaisir berlinois.
MICHEL (265-35-02) 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE *(742-95-22) 20 h 30* : le Vison voyageur.
MONTPARNASSE (320-89-90) 21 h : R. Devos ; Petit Montparnasse 21 h 15 : l'Astronome.
ŒUVRE (874-42-52) 20 h 30 : Sarah ou le Cri de la langouste.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : le Musée noir de Valia Angel.
POCHE (548-92-97) 21 h : Vera Baxter.
SAINT-GEORGES (878-63-47) 20 h 45 : Six heures au plus tard.
SALLE MARTIN-L.-KING (372-79-16), *20 h 30 : Vous vivrez comme des porcs.*
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : le Fauteuil à bascule.
STUDIO-THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h : Et nos amours ; 21 h 30 : les Burlingueurs.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) 20 h 30 : Huis clos ; 22 h : Fin de partie.
TEMPLIERS (272-94-56) 20 h 30 : Robinson Crusoé.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.
THEATRE DU LYS (327-88-61) *20 h 30 : Toul Avuc Tin Do, si tu peux* ; 22 h 15 : le Monte-Plats.
THEATRE NOIR (346-91-93) 20 h 30 : l'Ivrogne dans la brousse.
THÉATRE 13 (588-16-30) 20 h 30 : le Piège de Méduse.
THÉATRE 18 (226-47-47) 22 h : Fissure compacte.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) 20 h 30 : l'Opéra de quat'sous.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). – Petite salle 20 h 30 : les Exilés.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48) 18 h 30 : la Crosse en l'air ; 20 h 30 : *Merci Appoline* ; 22 h 15, J. Charby : Pour de rire.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) 21 h : les Dix Petits Nègres.
VARIÉTÉS (233-09-92) 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83), 21 h 30 : Homo Tap Dance.
AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Touchez pas au frichti.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 18 h 30 : *Laissez chanter les clowns* ; *20 h 15* : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : De la fantaisie dans l'orangeade ; 22 h 30 : Y'a encore une bombe dans le berceau du gamin.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 15 : M. Lagueyrie : Rouleur ; 22 h 15 : Qu'est-ce qu'il y a dedans ?
LE FANAL (233-91-17), 20 h : Attendons la fanfare ; 21 h 15 : l'Amant.
LA GAGEURE (367-62-45), 20 h 30 : Ce n'est pas si grave une femme ; 22 h : Paroles d'hommes.
LES LUCIOLES (526-51-64), 20 h : Si j'aurais su ; 22 h 15 : A. Gould.
PATACHON (606-90-20), 20 h 30 : Un sifflet dans la tête ; 22 h : D. Loury ; 23 h : F. Fanel, N. Poli : Hommage à E. Piaf.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : *Guide des convenances 1919* : *22 h 30* : J'viens pour l'annonce.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Casanova babies.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 30 : A poil.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Le monde est petit, les Pygmées aussi ; 22 h : M. Sergent.
LA TANIÈRE (337-74-39), 20 h 45 : J.-L. Debattice ; 22 h 30 : M. Arbatz.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : P. Pascal Boulanger ; 20 h 30 : Fais voir ton cupidon ; 21 h 30 : Aux gros mots les grands remerdes ; 22 h 30 : Romeliette et Julot.
TH. DU TOURTOUR (887-82-48), 22 h 15 : J. Charby : Pour de rire.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : M. Musseau.

Les comédies musicales

POTINIÈRE *261-44-16*), 20 h 45 : *Il* signor Fagotto.
RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 30 : le Vagabond tzigane.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : le Cirque imaginaire.
CASINO DE PARIS (285-00-39), 20 h 30 : Drôles de femmes.
CHAPITEAU DES CLOWNS (320-90-13), 21 h : Ch. Camerlynck
DÉCHARGEURS (236-00-02), 21 h 45 : F. Montaner.
FORUM (297-53-47), 21 h : S. Alaoui, S. Mahassen.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 20 h 30 : P. Beretti.
LUCERNAIRE (544-57-34) 22 h 30 : J. Florencie.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Thierry Le Luron.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h : les Compagnons de la chanson.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Dancin'.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h 30 : Opéra de Pékin.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) 20 h : Superbiton.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Cl. Nougaro.
TH. DU JARDIN (745-23-72), 20 h 45 : J. Douai.
TH. DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : *M. Bernard.*
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h 30 : H. Molina, W. Rios, C. Perez.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : G. Martinez.
BASTILLE (357-42-14), 20 h : G. Tazartes.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 45 : Kathakali.
CENTRE MATHIS (241-50-80), 21 h : M. Harmel.
TH. 18 (226-47-47), 20 h : Cie Danse Consort.
TH. DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Ballet A. Gades.

Les concerts

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Orchestre Pasdeloup, dir. : G. Devos.
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : *R. Kubelik, Chœur de l'Orchestre de Paris*, chef de chœur : A. Oldham (Malher). Salle Chopin, 15 h et 18 h : Octuor des Concerts Lamoureux (Schubert).
LUCERNAIRE, 19 h 45 : Ch. Schmidt (Chostakovitch, Schubert, Prokofiev), 21 h : Miguel (Miguel).
RADIO-FRANCE, Auditorium 105, 20 h 30 : Jeunes compositeurs et interprètes.
ÉGLISE SUÉDOISE, 20 h 30 : Élèves du Conservatoire national supérieur de Stockholm (Morley, Elgar, Fauré...).
CONCIERGERIE, 20 h 45 : E. Lamandier.
JARDIN DU LUXEMBOURG, 16 h : Orchestre d'harmonie des gardiens de la paix.
EGLISE ST-EUSTACHE, 21 h : J. Guillou (Bach, Liszt, Guillou).
INSTITUT NATIONAL DES JEUNES AVEUGLES, 20 h 45 : S. Fukuda (Bach, Mozart, Debussy...).
SORBONNE, Amphi Richelieu, 21 h : Musique de l'Inde du Sud.
EGLISE ST-GABRIEL, 20 h 45 : I. et P. Neveu (Mozart, Schumann, Fauré...).
EGLISE ST-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h : Ensemble Philidor (Haendel, Bach, Telemann...).
NOTRE-DAME DE PARIS, 14 h 30 : Wheaton Male Chorus (Scarlatti, Dufay, Newbury...).
THEATRE MUSICAL DE PARIS, 20 h 30 : (récital) Scottish Chamber Orchestra, Teresa Berganza (Haydn, Mozart, de Falla, R. Strauss).
SALLE CORTOT, 20 h 30 : Récital trois guitares : Abiton, Bidart, Bolbach (Diabelli, Scarlatti, Albeniz...).

Festivals

VIIe SOIRÉES DE SAINT-AIGNAN
(354-96-60)

A 21 heures :
H. Meyer (Marcello, Cabanilles, Vanhal...) ;

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE
(723-40-84)

Charenton-le-Pont, Église, 18 h : European Community Chamber Orchestra.
Draveil, Gymnase et Église, 17 h 30 : voir ci-dessus.

En région parisienne

ASNIÈRES, Château, à 20 h 45 : M. Geliot, G. Prouvost (Saint-Saëns, Haendel, Spohr).
MONTREUIL, TEM (858-65-33), 20 h 30 : la Ronde.
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), 21 h : C. Zarcate.
LE VESINET, CAL (976-32-75), 21 h : Du vent dans les branches de sassafras.
VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (726-15-02), 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : D. Solomon (Chopin, Lutoslawski).



SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Soupçons, de P. Billon ; 19 h, Panorama du cinéma australien (1919-1982) : The Singer and the Dancer, de G. Armstrong ; 21 h, Cannes 1983, Semaine de la critique : la Trahison, de V. Lokkeberg.

BEAUBOURG (278-35-57)

Florilège de la Quinzaine des réalisateurs (1969-1982) : 15 h, la Soudaine Richesse des pauvres gens de Kombach, de V. Schlondorff ; 17 h, Hazal, de A. Ozgenturk ; 19 h, Panorama du cinéma indien : le Train de Bénarès, de A. Kaul.

Les exclusivités

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

L'ARGENT (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

ATOMIC CAFÉ (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; (v.o., v.f.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA BALANCE (Fr.) : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

BANZAI (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LA BELLE DE SAIGON (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

BERLIN HARLEM (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Cinoches St-Germain (H. sp.), 6e (633-10-82).

CARBONE 14, LE FILM (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44).

CIRCULEZ Y'A RIEN A VOIR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; République Cinéma, 11e (805-51-33).

DAR L'INVINCIBLE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Saint-ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LES DERNIERS MONSTRES (It., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

DERRIERE LA PORTE (It., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

DIALOGUE DE ROME (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Quintette, 5e (633-70-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Palace Croix Nivert (H. sp.), 15e (374-95-04) ; Calypso, 17e (380-30-11).

ÉDITH ET MARCEL (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.-v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉVENTREUR DE NEW-YORK (A., v.o.) (**) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Maxeville, 9e (770-72-86).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-André-des-Arts III, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LA FEMME DE CAUCHEMAR (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

LA FILLE DE TRIESTE (It., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA FLAMBEUSE DE LAS VEGAS (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76).

FUCKING CITY (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

GAIJIN (Bre., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

GANDHI (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52).

L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-Ital., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (590-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

L'INDIC (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

J'AURAI TA PEAU (A., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

LE JEUNE MARIÉ (Fr.) : Forum, 1er (297-54-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Images, 18e (522-47-94).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wépler Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LE MUR (Franco-Turc, v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

PENITENCIER DE FEMMES (Fr.-It., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91).

RAMBO (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

REVIENS JIMMY DEAN REVIENS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

SARAH (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18).

SUPERVIXENS (A., v.o.) (**) : Boîte à Films (H. sp.), 17e (622-44-21).

T'ES FOU JERRY (A., v.f.) : Secrétan, 19e (241-77-99).

THE VERDICT (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

TOOTSIE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LE VENT (Mal., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85 ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

VIE PRIVEE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

Y A-T-IL ENFIN UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

ZIG ZAG STORY (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

ZOMBIE (A., v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-72-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

Les grandes reprises

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LA BANDE A BONNOT (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) (H. sp).

BEN HUR (A., v.o.) (70 mm) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; (v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LE COULOIR DE LA MORT (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DEEP END (Ang.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; (v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) (H.sp.).

GEORGIA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Châtelet, 1er (508-94-14).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : (1re et 2e parties), Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-25).

LENNY (A., v.o.) : Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).

MOURIR A TRENTE ANS (Fr) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

PARADE DE PRINTEMPS (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) Cinoches, 6e (633-10-82).

LE PIGEON (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-47-62) ; Studio des Acacias, 17e (764-97-83).

LE PROCÈS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LES RUELLES DE MALHEUR (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).

SATYRICON (It., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

TONNERRE ROUGE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

TROIS CAMARADES (A., v.o.) : Olympic Halles, 4e (278-34-15).

LE VIOLENT (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04).

YOL (Tur., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LES FILMS NOUVEAUX

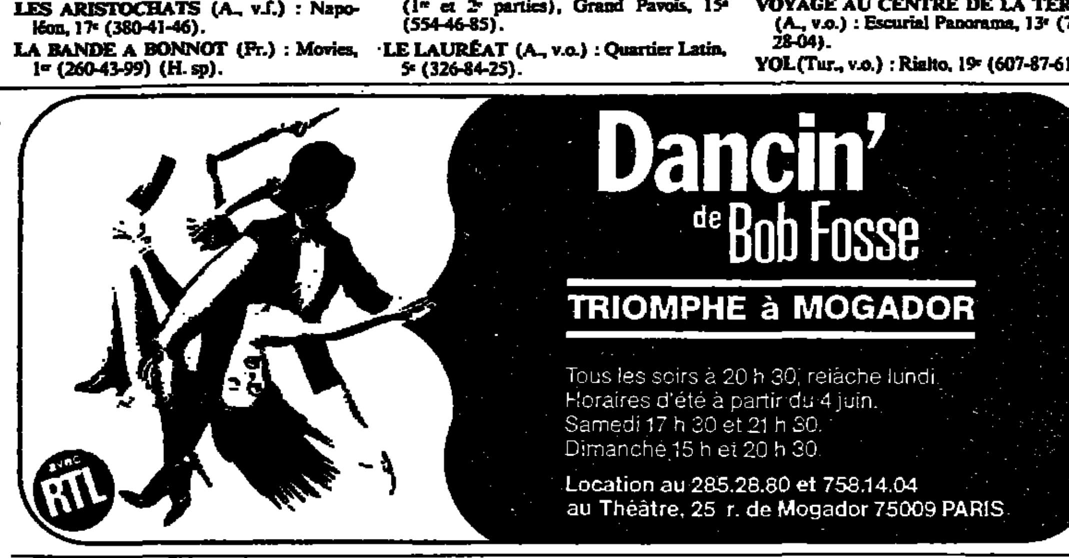
EN CAS DE GUERRE MONDIALE, JE FILE A L'ÉTRANGER..., film français de Jacques Ardouin : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

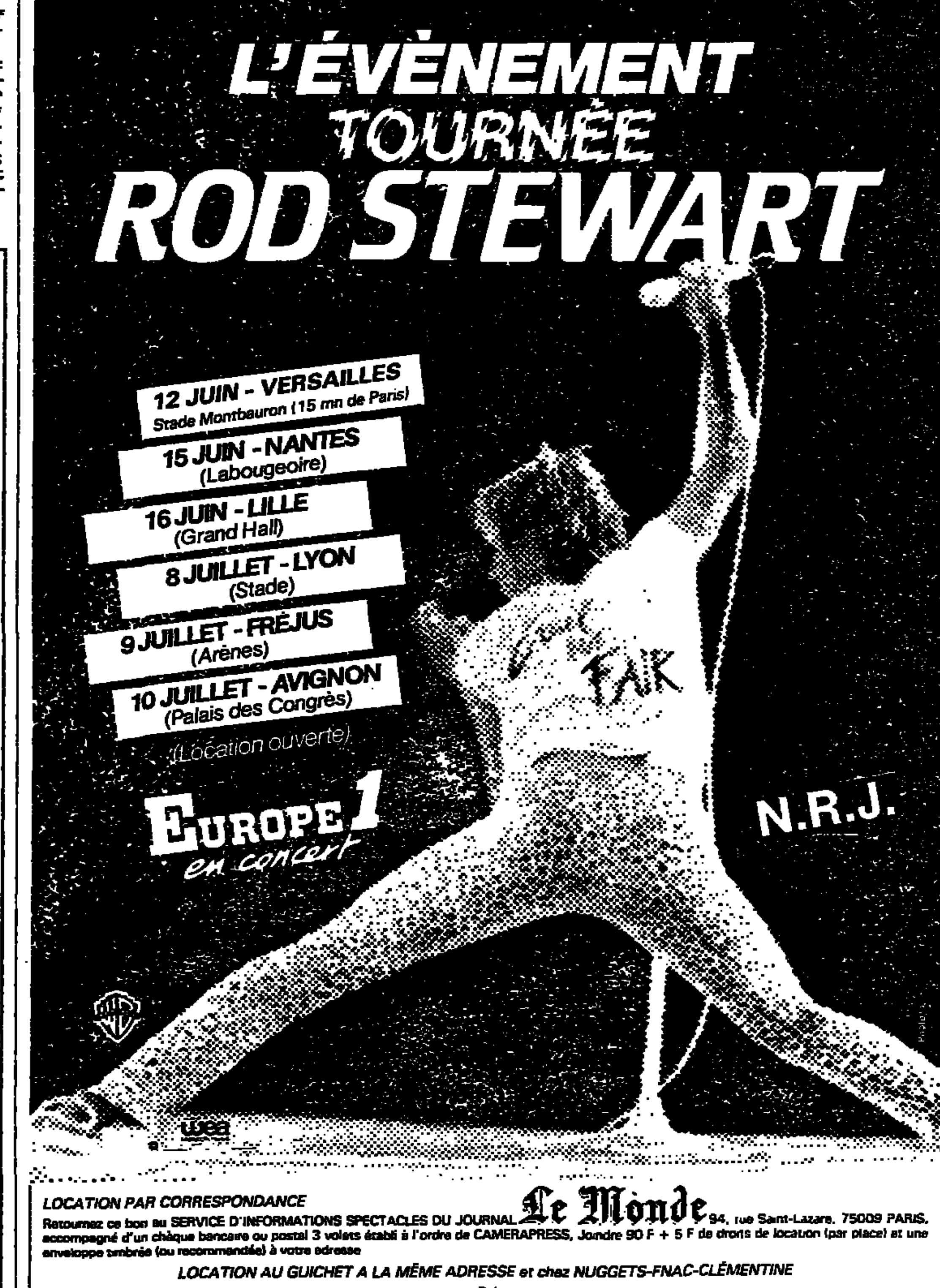
L'HOMME BLESSÉ (**), film français de Patrice Chéreau : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA MORT DE MARIO RICCI, film franco-suisse de Claude Goretta : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-48-01).

PIÈGE MORTEL, film américain de Sidney Lumet, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

ROCK AND TORAH, film français de Marc-André Grynbaum : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Les Images, 18e (522-47-94).





COMMUNICATION

PATRONNÉE PAR L'O.U.A.

L'Agence panafricaine d'information a diffusé sa première dépêche

Dakar *(A.F.P.)* — Le plus grand projet africain en matière de presse entre dans la réalité : l'Agence panafricaine d'information (Pana) a diffusé, le mercredi 25 mai, depuis Dakar, son siège, sa première dépêche à destination des agences nationales de presse africaines. Cette dépêche marquera sans doute l'originalité que la Pana veut introduire dans le traitement et la collecte de l'information : rédigée en Afrique, par des journalistes africains, selon une optique africaine, elle a été diffusée à partir d'un réseau de télécommunication installé en Afrique.

Pour les ministres africains qui, le 10 avril 1979, à Addis-Abeba, mettaient sur pied la nouvelle agence, *« les événements en Afrique, leur genèse et leur évolution n'ont pas toujours été présentés au monde extérieur avec objectivité et exactitude »*. La Pana aura donc pour objectif, comme l'affirme sa convention, de *« corriger l'image déformée de l'Afrique, de ses pays et de ses peuples par la suite d'informations partiales, négatives des agences de presse étrangères »*.

Dans cette optique, l'agence se propose de favoriser *« un échange efficace d'informations »* et d'assurer *« une circulation rapide et permanente de nouvelles objectives et responsables »* entre pays africains.

La principale difficulté réside justement dans la réalisation de cet objectif. Les nouvelles de la Pana doivent provenir, essentiellement, des agences nationales de presse africaines ou des organes officiels d'information des États membres. Or, dans leurs propres pays, ces agences servent souvent à la diffusion des « vérités officielles », en raison de la mainmise des gouvernements, et n'ont de ce fait que peu d'impact manque de crédibilité risque fort de rejaillir sur la Pana, qui serait alors transformé en agence de propagande officielle et de dissimulation de toute information susceptible de déranger.

Le directeur général de la Pana, le Nigérien Cheikh Ousmane Diallo, journaliste de formation, admet que ce risque existe, mais qu'il sera corrigé par l'utilisation de la presse africaine fera des dépêches en provenance des agences nationales. Ces dernières seront bien obligées d'améliorer leur service si elles se rendent compte que leurs nouvelles ne sont pas utilisées parce qu'elles manquent d'objectivité et d'exactitude ou qu'elles sont démenties par d'autres sources d'information, comme les agences de presse internationales.

Le directeur de la Pana sait que le développement de son agence dépend moins de l'accroissement du volume de nouvelles diffusées que de leur qualité, de leur crédibilité et de leur intérêt, qui relèvent, en définitive, des agences nationales elles-mêmes et de leur capacité à améliorer leur prestation. Il prévoit de produire une information attrayante et objective, traitée « de manière pédagogique ». *« La Pana ira plus loin »* que les grandes agences mondiales dans l'analyse et l'explication des événements et problèmes africains, déclare M. Diallo, qui affirme que l'agence ne s'attardera pas sur le factuel, domaine où elle pourra difficilement faire concurrence aux grands moyens classiques d'information.

Ce « factuel » africain parviendra soit directement des agences de presse africaines au siège de l'agence, à Dakar, soit par l'intermédiaire des cinq pools régionaux établis à Tripoli, Khartoum, Lagos, Lusaka et Kinshasa. Ces pools, tout comme le siège, bénéficient d'un équipement de télécommunications fourni par l'Unesco, qui apporte, en outre, une assistance importante au projet, qui s'inscrit dans le cadre de la recherche d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication.

L'Unesco aide, parallèlement, vingt-sept agences de presse africaines à s'équiper et à former leurs journalistes et techniciens, grâce à des ressources financières réunies auprès de ses États membres.

Quant au fonctionnement de l'Agence panafricaine — qui est une institution spécialisée de l'O.U.A., — il sera assuré par les contributions financières de la cinquantaine de pays membres de l'organisation africaine. Manifestement, la crise politique que traverse l'O.U.A. ne semble pas avoir affecté outre mesure la Pana, puisque c'elle-ci peut, maintenant, démarrer pour une période d'essai de trois mois.

KADER DIOP.

— A VOIR —

COCKTAIL EXPLOSIF SUR FR 3

Vendredi grand public

De notre correspondant

Nancy. — Un jeune militant syndical en tenue d'Adam visant le titre de Monsieur Apollon dans une boîte de nuit des environs de Pont-à-Mousson, le sourire de Karen Cheryl, un cadre qui avoue, entre deux scènes de combats au Moyen-Orient, avoir touché une prime de 60 000 F pour avoir réussi à décrocher, pour son usine, le contrat du siècle (une somme qui fera au moins sourire son concurrent japonais), la gouaille de Gotainer, un travailleur quinquagénaire qui parle des « palmés » de Pont-à-Mousson — ces jeunes qui ne mettent plus *« la même ardeur au travail »* que leurs aînés, — les mélodies de Christophe, une famille d'ouvriers pour qui Stakhanov semble être un exemple, des chansons de Barbelivien, un invité surprise qui pourrait bien être M. Auroux, et, pour finir, un patchwork de reportages allant de l'esclavage en Mauritanie aux « Deux visages de l'extrême droite »...

Assurément, FR 3 a réuni, pour la première de sa série « Vendredi grand public », tous les ingrédients d'un cocktail explosif ou, à tout le moins, vivifiant. Au total, deux heures trente de direct en Lorraine, ponctuées de portraits réalisés à coups de confiance et de hache auprès d'ouvriers de Pont-à-Mousson S.A., récemment nationalisée. L'usine reste actuellement le cœur industriel du bassin de la Meurthe-et-Moselle sud et l'unité la plus importante au monde en ce qui concerne la production de canalisations en fonte incassable.

« Nous avons voulu éviter l'écueil du film de cinquante-deux minutes sur une usine ou une ville avec débat à la clé entre les acteurs classiques, comme le maire, les responsables syndicaux et les autres. » Pascal Breton et Jean-Charles Eleb ont donc tourné des sujets courts, de moins de quatre minutes, *« qui doivent obligatoirement faire réagir les participants au direct »*, expliquait, à Pont-à-Mousson, M. André Campana, responsable de la série, à la veille de la première. *« Nous avons réuni en outre des artistes connus pour inciter les téléspectateurs à choisir notre chaîne, mais notre but est vraiment de donner la parole aux non-vedettes qui participent à l'émission. »*

Une formule originale qui inquiète bien des acteurs mussipontains de l'émission : *« Pourvu que ça ne tourne pas à une tribune à la Polac avec droit de réponse entre syndicats et patronat »*, s'inquiétait notamment M. Michel Lucher, secrétaire du comité d'établissement de l'entreprise qui, comme la grande majorité, n'avait pas encore visionné, mercredi, les sujets décapants tournés par FR 3. Il est vrai qu'à l'image du pari audacieux et intéressant pris à la chaîne, le plateau du direct sera installé juste au-dessus des fours en fusion, sur une passerelle de commande de l'usine. Décidément, les *« Jeux de 20 heures »*, ce vendredi sur FR 3, ne seront véritablement gagnés qu'à 23 heures.

JEAN-LOUIS BEMER.

★ *Vendredi : Grand public à Pont-à-Mousson*, le 27 mai, 20 h 35, FR 3.

« LA TRIBUNE DES NATIONS » REPARAIT

La Tribune des nations, mensuel international fondé il y a cinquante ans mais qui s'était sabordé en 1979, reparaît en ce mois de mai, sous l'impulsion de M. Fabrice Hulmann, fils du fondateur. Fidèle à ses origines, le magazine se propose en particulier d'exposer la politique étrangère de la France face aux grands problèmes mondiaux.

A l'occasion de cette reparution, signalons notamment l'article de M. René Mauriès sur le voyage du président Mitterrand en Chine, ainsi qu'une interview exclusive de l'écrivain latino-américain José Luis Borges.

★ *La Tribune des nations*, 150, av. des Champs-Élysées, Paris 8e. Le numéro 12 F ; un an 144 F. En vente dans les kiosques.

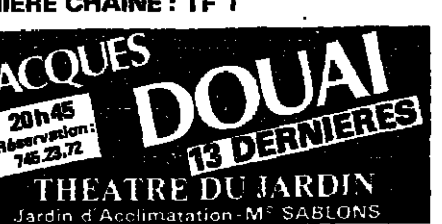
NOUVEAU PRÉAVIS DE GRÈVE A LA RÉDACTION DE RADIO-FRANCE

Après l'arrêt de travail observé le mercredi 25 mai (90 % de participation selon les syndicats, 75 % selon la direction), le climat reste lourd à *la rédaction* de Radio-France. La C.F.D.T. a déposé un nouveau préavis de grève pour le vendredi 27 mai. Des assemblées générales, convoquées ce jeudi 26 mai dans les radios locales du service public, doivent se prononcer sur la suite du mouvement. De son côté, F.O. appelle les journalistes à observer une « grève du zèle ».

La décision de la direction de Radio-France de « désigner » cinq journalistes pour assurer, mercredi, le service minimum de l'information, a été vivement critiqué par le S.N.J. et F.O. A la direction de Radio-France, on souligne que cette « désignation » est parfaitement conforme au décret d'application qui confère au président de chaîne l'appréciation des moyens nécessaires à la mise en œuvre du service minimum.

Jeudi 26 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Téléfilm : Pablo est mort.
De B. Stora, Ph. Lefebvre, avec J. Perrin, J.-F. Stevenin, R. Bohringer, J. Bouise.
Maxime (Jacques Perrin), ancien militant actif, est rentré dans le rang après la désintégration des groupuscules trotskystes. Il va se retrouver brusquement face à Bruno (Jean-François Stevenin), ancien « chef » gauchiste qui, après un faux « suicide », sept ans de planque et de prison, est revenu en France parce qu'il va se passer quelque chose, dit-il. Il veut en être, il veut que Maxime en soit. Un bon thriller politique comme on en voit rarement à la télévision : peintures de caractères et de milieux (polices, extrême droite) avec en filigrane les questions sur la démocratie, le terrorisme, la déstabilisation.

22 h 15 Contre-enquête.
Émission d'A. Hoang, C. Vigne et Ginier.
Au sommaire : l'affaire Germaine Fringard ou le racisme au quotidien ; nuit d'horreur à Issy-les-Moulineaux ; suicides dans le Morbihan, et autres faits divers...

23 h 20 Tennis
à Roland Garros (résumé).

23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Mœurs en direct : la Saga des faiseurs de fric.
Les confidences de quelques hommes d'affaires sans complexes — Bernard Tapie, André Essel, etc. — fiers d'afficher leur réussite et leur goût pour la compétition. Une émission tonique, tournée « à l'américaine ».

21 h 35 Magazine : Les enfants du rock.
Houba-Houba : New-York avril 1983.

22 h 50 Basket : France-Yougoslavie.
Championnat d'Europe à Limoges.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma sans visa.
Emission de J. Lacouture et J.-C. Guillebaud.

20 h 40 Film : l'Emigrant.
Film africain de S. Kollo (1982), avec E. Ildoubo, C. Coeffe, J. Tassembedo, S. Jacob, S. Kouyate.
Un jeune paysan de Haute-Volta veut partir pour l'étranger chercher du travail. Divers événements auxquels est mêlée une jeune fille refusant d'épouser l'homme qu'on lui destinait le feront renoncer à son projet. Premier long métrage — inédit en France — d'un cinéaste africain qui traite, à travers une fiction, des problèmes sociaux d'une société marquée par l'exode rural et le pouvoir patriarcal. Tourné directement en français.

22 h Débat.
L'exode rural, le choc (et l'attrait) de la ville, la prostitution, les mariages forcés, le cinéma en Afrique, etc. Avec Sanou Kollo, le réalisateur, Catherine Humblot, notre collaboratrice, J.-Yves Carsantan, responsable de Nord-Sud formation, Thérèse Kuoh-Maukoury, journaliste-écrivain africain.

22 h 40 Journal.

23 h 2 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.

23 h 5 Prélude à la nuit.
« La Partenza », de Beethoven, par L. Alva (chanteur).

FRANCE-CULTURE

19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : les nouveaux appareils de cytologie et d'histologie quantitative.

20 h, *Le guetteur d'ombres*, de P. Moinot. Avec J. Topart, J.-F. Delacour...

22 h 30, Nuits magnétiques : bonsoir la compagnie.

FRANCE-MUSIQUE

19 h 55, Concert (en direct de Budapest) : musique populaire des paysans du Danube.

21 h 15, Concert : « Rhapsodie », de Petrovic ; « Symphonie nº 12 », de Decsenyi ; « Pentagramm », de Saary, par l'Orchestre symphonique de la radio hongroise, dir. A. Medveczky, I. Szverenyi ; 23 h, La tradition hongroise : œuvres de Liszt, Kodaly, Bartok.

Vendredi 27 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 35 Vision plus.

11 h Internationaux de tennis.
à Roland-Garros (et à 14 h 25 et 22 h 50).

12 h H.F. 12 (info).

12 h 30 Atout cœur.

13 h Journal.

13 h 50 Portes ouvertes.

14 h 5 Télévision scolaire.
La Manu à Nantes.

18 h 25 Le village dans les nuages.

18 h 50 Histoire d'en rire.

19 h 5 Météorologie.

19 h 15 *Emissions régionales.*

19 h 40 Les uns pour les autres.

20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Nuit du cirque.
Lilla Massila a réuni pour le bicentenaire du cirque quelques-uns des plus grands artistes internationaux.

21 h 40 Série : la Route de la liberté.
D'après H. Fast. Réal. J. Kadar.
La lente ascension politique d'un esclave noir au lendemain de la guerre de Sécession. La présence de Cassius Clay est la seule curiosité de cette série américaine.

22 h 50 Internationaux de tennis.
à Roland-Garros (résumé).

23 h 15 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h Journal (et à 12 h 45).

12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.

13 h 35 Emissions régionales.

13 h 50 Série : Les amours de la Belle Époque.

14 h 5 Aujourd'hui la vie.
Les femmes selon Sollers.

15 h 5 Série : Les diamants du président.

16 h 5 Reprise : Lire c'est vivre.
« Mes amis », d'E. Bove (dif. le 17 mai).

17 h Itinéraires.
La Thaïlande.

17 h 45 Récré A 2.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Série : Secret diplomatique.
De D. de La Patellière et A. Kantof.
Une histoire de faux tableaux. De Retaud est chargé de faire rentrer les choses dans l'ordre, mais une journaliste de choc risque de tout compromettre.

21 h 30 Apostrophes
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Les intellectuels devant l'histoire du communisme. Sont invités : Jean Jérôme (la Part des hommes), *Simon Leys* (la Forêt en feu), *Maria-Antonietta Macciocchi* (2000 ans de bonheur), *Jeannine Verdès-Leroux* (Au service du parti).

22 h 45 Journal.

22 h 55 Ciné-club (cycle années 70) : le Lit de la vierge.
Film français de Philippe Garrel (1969), avec P. Clementi, Zouzou, J.-P. Kalfon, N. Laguigne, B. Lamy (N.).
Une jeune femme nommée Marie est étendue sur un lit, au bord de la mer. Un jeune homme appelé Jésus sort des flots et tente, en vain, de prêcher la bonne parole. Il ne s'agit pas d'une variation sur Jésus et le christianisme, mais d'une suite de visions du monde intérieur de Philippe Garrel, le jeune marginal inspiré du cinéma français.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.

18 h 55 Tribune libre.
Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente.

19 h 10 Journal.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 50 Dessin animé : Tintin.

20 h Les jeux.

20 h 30 D'accord, pas d'accord. (I.N.C.)

20 h 35 Vendredi : Grand public, à Pont-à-Mousson.
Magazine d'information d'A. Campana.
Ce premier numéro de « Grand public » se déroule en direct du grand complexe industriel de Pont-à-Mousson où l'équipe de « Vendredi » vient de passer un mois. Deux heures d'informations, de variétés et de culture. Une rencontre « croisée » avec des cadres, des salariés de l'entreprise, MM. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget, Raymond Barre, ancien premier ministre, et le chanteur Daniel Balavoine. Parmi les sujets de discussion, le sommet des pays industrialisés, l'extrême droite, les Olympiades des handicapés mentaux, Cannes (avec une interview de Robert Bresson), etc.

22 h 33 Une minute pour une image. D'Agnès Varda.

22 h 35 Prélude à la nuit.
« Nigun », de E. Bloch ; « Sonate pour piano et violon », de L. Petitgirard, par E. Friedman (violon) et L. Petitgirard (piano).

23 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : le bébé dans un monde en changement ; les radios rurales du Sahel.

8 h, Les chemins de la connaissance : l'unité italienne ; à 8 h 32, la Sibérie.

8 h 50, Echec au hasard.

9 h 7, Matinée des arts du spectacle.

10 h 45, Le texte et la marge : Colette, avec Lina Lachgar.

11 h 2, Musique : le voyage d'Italie (et à 13 h 30 et 16 h).

12 h 5, Agora.

12 h 45, Panorama.

14 h, Sons.

14 h 5, Un livre, des voix : « L'enfant pain », de A. Gomez-Arcos.

14 h 45, Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire (Mirza Kucik Khan).

18 h 30, Feuilleton : Pareil à des enfants.

19 h, Actualités magazine.

19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : mieux voir les étoiles.

20 h, Relecture : « Élie Faure », avec J.-P. Morel, P. Daix, P. Vieuxville, M. Chatelain.

21 h 30, Black and blue : Ray Charles.

22 h 30, Nuits magnétiques : au Festival de Nancy.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin.

7 h 5, Musique de chambre : Bach, Honegger.

7 h 45, Le journal de musique.

8 h 10, Concert : œuvres de Haydn, Tchaïkovski, par l'Orchestre de chambre de Pologne.

9 h 5, Le matin des musiciens... Aristide, ou la musique et l'église : œuvres de Fauré, Liszt, Gounod, Saint-Saëns.

12 h, Actualité lyrique.

12 h 35, Jazz s'il vous plaît.

13 h, Avis de recherche : œuvres de Vivaldi, Almeida.

13 h 30, Jeunes solistes : œuvres de Allende, Debussy, Villa-Lobos, Cicurel, par D. Navia, piano.

14 h, Equivalences : Messiaen.

14 h 30, Les enfants d'Orphée.

15 h, Musiciens à l'œuvre (L. Cherubini) : œuvres de Berlioz, Chopin, Martini, Wagner...

17 h 5, Les intégrales des œuvres religieuses de Mozart.

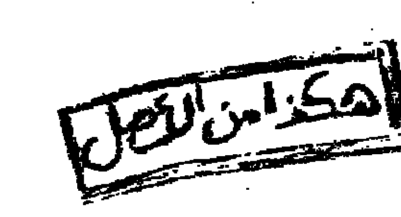
18 h, Jazz.

18 h 30, Studio-concert (en direct du Studio 106) : Ton Koopman, clavecin ; Monica Huggett, violon.

19 h 35, L'imprévu.

20 h 20, Concert (émis de Sarrebrück) : « Die schöne Melusine », de Mendelssohn ; « Poèmes pour mi », de Messiaen ; « Rückert-Lieder », de Mahler ; « Symphonie pastorale », de Beethoven, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebrück, dir. H. Zender, sol. J. Beckmann, soprano.

22 h 15, Fréquence de nuit : œuvres de Poulenc, Milhaud, Doucet, Wiener.



Le Monde

LIVRES

John Le Carré sur la scène du terrorisme

EXIT George Smiley. John Le Carré a renoncé, définitivement, dit-il, au vétéran de l'étrange tribu du cirque, ce service secret mythique qui prend eau de toutes parts. Avec ce cher George et son intelligence acérée, son esprit tortueux et sa manière d'être si dignement désespéré face à l'infidélité d'Ann et au travail de sape des taupes, disparaît l'un des derniers symboles de la gloire de l'Empire...

Ayant évacué son héros fatigué, John Le Carré fait place, dans son nouveau roman, la Petite Fille au tambour, *à une jeune héroïne. Charlie — on l'appelle aussi Charlie la Rouge à cause de ses opinions extrémistes — est très rousse, très anglaise et de mœurs très libérées. Est-elle belle ? Actrice, bonne actrice même, elle connaît les astuces qui le font croire : alors, elle est séduisante.*

Tout commence par l'explosion d'une valise piégée dans la villa d'un diplomate israélien, à Bad-Godesberg, un havre tranquille près de Bonn. Après ce nouvel attentat terroriste, débarque une équipe d'agents israéliens conduite par Kurtz, un juif originaire d'Europe centrale, rescapé de tous les drames et champion des coups tordus. Une sorte de Smiley, en plus chaleureux, et diaboliquement persuasif.

Une extraordinaire « fiction »

Pour coincer Khalil, le chef insaisissable des terroristes palestiniens — on pense à un Abou Nidal, — Kurtz va monter une extraordinaire « fiction », selon le vieux truc de l'appât. Son équipe introduit dans l'opération une prétendue maîtresse de Michel, le jeune frère de Khalil, qui a été enlevé et éliminé. On choisit pour remplir le rôle de la veuve éplorée, la « chèvre » qui fera sortir le lion de l'ombre, notre Charlie, dont les opinions ne sont pourtant guère favorables à la politique israélienne. Kurtz convainc l'actrice, après un étonnant exercice de retournement, de participer au théâtre du réel « où les morts ne se relèvent pas pour se remettre à marcher ». Le mystérieux Becker, au corps couvert de cicatrices — il y a souvent un personnage tout couturé dans l'œuvre de Le Carré, — prend en main la jeune femme. Il peint Michel sous les traits de l'amant idéal, dissèque le sentiment tragique de l'existence qu'éprouve un Palestinien en exil et met à nu la « passion » que Charlie aurait vécue avec le terroriste.

Cette manipulation acceptée, qui occupe un bon tiers du livre, met en évidence l'habileté effarante de John Le Carré. Son Becker, en évoquant la personnalité de Michel, se met tout entier à la place du terroriste, comme si le Palestinien n'était que l'autre face meurtrie de l'Israélien. De même, en inventant la passion de Charlie, Becker donne à la jeune actrice un amour inoubliable par son intensité et plus authentique qu'un amour vrai, de l'espace que désire une femme un peu romantique. Le lecteur est subjugué par l'emboîtage de la fiction dans le réel, la variation sur l'identité et le jeu ambigu du Pygmalion israélien.

Au terme du récit qui emporte le lecteur d'Allemagne en Grèce, de Londres à Beyrouth, en passant par les camps palestiniens du Liban où s'entraînent des révoltés venus des « tombeaux de béton des cités occidentales ». Khalil se fera piéger par la « chèvre ». Mais il ne s'agit là que d'un suspense classique, bien que conduit de main de maître par Le Carré. L'essentiel tient dans la qualité de la réflexion que l'auteur inspire sur le drame israélo-palestinien. Comme Graham Greene, son compatriote qu'il vénère, Le Carré est doué d'une sensible compréhension à l'égard des hommes désintéressés qui luttent pour un idéal, sinon pour la survie. Il montre aussi la fatalité (mais celle-ci n'est-elle pas la marque d'un problème mal posé ?) du peuple de la Diaspora, qui contraint un autre peuple à la dispersion et le rend ainsi étonnamment semblable à lui-même.

BERNARD ALLIOT.

(Lire la suite page 25.)

DU « ROI DES AULNES » A GILLES DE RAIS

Où nous mène Michel Tournier ?

ROMANCIER-PHILOSOPHE qui a autant de goût pour le conte que pour l'idée, Michel Tournier ne cesse de nous séduire et de nous embarrasser. Il dissimule sous « un manteau d'images » les vérités qu'il entend faire passer. Le manteau rutile, l'intention profonde se dérobe. On se tient toujours un peu le menton après avoir lu. Où veut-il en venir ? Cet éducateur, ce prophète de l'homme de demain, ne nous jette-t-il pas dans les bras du diable ? Il n'est pas mécontent de cette réputation soufrée.

La question se pose avec d'autant plus d'insistance à propos de *Gilles et Jeanne* que ce court récit gravite, pour la première fois, entièrement autour de personnages empruntés à l'histoire, et que ce sont des figures archiconnues : Jeanne d'Arc et Gilles de Rais.

N'insistons pas sur la fortune livresque de Jeanne. Mais que d'historiens, d'écrivains, se sont intéressés à lui aussi ! Un récent ouvrage, signé d'un énarque, le *Gilles de Rais* de Philippe Reliquet (Belfond, 1982), en dresse la liste. Rien que du côté littéraire, on relève les noms de Voltaire, Sade, Hugo, Michelet, Flaubert, Huysmans, surtout. Plus près de nous, Georges Bataille et Pierre Klossowski, en traduisant les documents d'archives, ont refait le procès de Gilles de Rais. Des pièces de théâtre ont porté l'homme sur la scène, des livrets d'opéra que les créations musicales n'ont pas toujours suivis. Et ce n'est pas fini, puisque le romancier belge Pierre Mertens vient d'en composer un, qu'ont publié en 1982 les éditions Actes-Sud. Ce livret-là a inspiré au musicien Philippe Boesman, un opéra qui sera créé à Bruxelles en octobre 1983.

Se saisir de tels personnages tient de la gageure, ce qui n'est pas pour déplaire à Michel Tournier et reste dans sa ligne. Car il lui faut des « types » élaborés, triturés par l'imagination populaire. Les romans, les contes, les mythologies, les lui ont d'abord fournis. C'est le naufragé sur l'île déserte (*Vendredi*), l'ogre du *Roi des aulnes*, qui se référait déjà à Gilles de Rais, puisqu'il portait le nom d'un de ses fiefs, Abel Tiffauges. Ce sont les Dioscures de la tradition grecque (*les Météores*), les Rois mages de l'iconographie chrétienne.

« Au ciel comme en enfer »

Jeanne et Gilles ne déparent pas la collection. Elle est devenue l'objet d'un culte. Quant à lui, la légende s'en est emparé en le métamorphosant bizarrement : alors qu'il ne s'intéressait qu'aux garçons, elle en a fait le modèle de Barbe-Bleue. Mais ce ne sont pas ces mutations qui retiennent Michel Tournier. C'est la vraie Jeanne, le vrai Gilles et l'étroit rapport qu'il va tisser entre eux. Non pas un rapport amoureux, ce serait banal, mais un rapport de cause à effet.

L'histoire, d'elle-même, a curieusement rapproché ces deux êtres si dissemblables, le maréchal de France et la bergère devenue soldat. Gilles de Rais a été le compagnon d'armes de Jeanne d'Arc. Il a peut-être tenté de la libérer pendant qu'on la jugeait à Rouen. Rien n'atteste en revanche que par ses allures de garçon, sa pureté d'ange, elle ait subjugué le hobereau, grossier sans être encore pervers, dès leur première rencontre à Chinon, que, croyant comme chacun l'était à l'époque, il se soit juré de la suivre « au ciel comme en enfer », ni qu'il ait assisté à son supplice, comme l'imagine le romancier.

Cette scène du supplice est une des plus belles qu'invente Michel Tournier, et elle est pour lui capitale : ce grand seigneur, blessé, loqueteux, parce qu'il vient de se battre en vain pour sa dame, et qui la voit brûler comme une sorcière. *« Gilles s'enfuit, hagard. Il dévale des ruelles, franchit des murs, saute des fossés, trébuche dans des champs. (...) Il tombe le visage enfoncé dans la terre noire. Il gît là comme un mort jusqu'aux lueurs de l'aube. Alors il se relève. Mais quiconque aurait vu son visage aurait compris que quelque chose s'était transformé en lui, un visage menteur, pernicieux, blasphémateur, dissolu, invocateur des diables. »* En lui le monstre est né d'un coup, parce que le Bien s'est changé en Mal.

La charge d'ironie

Le récit ne se développe pas que sur ce ton tragique. Il lui arrive de devenir guilleret, lorsque, par la force des choses ne s'attachant plus qu'à Gilles, il fait intervenir deux savoureux comparses : un gros naïf, l'abbé Blanchet, qui, confesseur de Rais, flaire sans mot dire ses crimes, et surtout le diabolique Francesco Prelati, François Prélat comme il veut qu'on le nomme. Blanchet, dépêché par son maître à Florence, où se passent, dit-on, des merveilles, a ramené en Vendée cet homme dont l'astuce l'a ébloui. Il espère que Prélat fera le salut de son seigneur. Mais c'est bien entendu la perdition de Gilles que Prélat consomme. Aux rapts d'enfants, à la sodomie, aux meurtres des tendres victimes, que déjà Gilles perpètre, il ajoutera l'alchimie et la sorcellerie. Quant à l'auteur, il charge ce personnage de toutes ses réserves d'ironie.



Dessin de CAGNAT.

Car l'ironie réhausse le diptyque où s'opposent une sainte et un monstre, la pourriture opulente de la Renaissance et la sauvagerie d'une Bretagne médiévale, les vogues de l'océan et le feu des cornues ou des bûchers, le sadisme d'un rustre et la subtilité d'un Toscan. Michel Tournier joue toujours sur les contrastes.

Fait-il autre chose que de jouer ? Renverse-t-il des valeurs établie? Il faudrait pllutôt dire qu'il les déplace, François Prélat se fait l'avocat de la richesse contre la vertue attribuée à la pauvreté. Le grand père de Gilles, Jean Decron qui par créations successives, à bâti sa fortune, défend la corruption contre le fanatisme : elle est moins dévastatrice. Enfin si Michel Tournier n'innocente pas Gilles de Rois de ses crimes, il fait miroiter sa rédemption. C'est bien entendu Prélat qui accomplit ce dernier tour de passe-passe : le salut l'objection. Puisque le mal sort du bien, pourquoi le bien ne sortirait-il pas du mal ?

Je crois que là est le fin mot de l'histoire et la raison our laquelle Tournier nous l'a contée. C'est seulement dans une vue un peu courte qu'on lui reprocherait d'attaquer la femme comme responsable de la perte de l'homme et de jeter la suspicion sur la sainteté en lui faisant enclencher le vice.

Bien que *Gilles et Jeanne* soit « un petit Tournier » par le nombre des pages il me paraît très important dans l'œuvre de son auteur. D'abord il est excellent par sa rapidité, sa brièveté, sa densité, ses changements de registres — le grandiose et le familier, le tragique et l'ironique — ses échos, ses correspondances, ses symétries. Ensuite les lignes de force qui travaillent l'univers de cet écrivain si lisible et si déroutant s'y concentrent.

Les mots-clés d'une création

Dans l'excellent article qu'il avait donné au *Monde* sur Giraudoux, Tournier écrivait : *« Toute la question du giralducisme tient en deux mots : confrontation et intégration. »* Et le « tourniérisme » ? Pour lui, je proposerais : inversion et sublimation. Tant pis - ou tant mieux — si le premier mot est à double sens. Il faut le prendre dans son acception philosophique : *« Renversement ou retournement de la position relative de deux notions »*, précise le Robert.

Que pense Michel Tournier de ces mots-clés ? *« Toute mon œuvre tourne en effet autour de ces changements de signes, de couleurs, de valeurs, que recouvre l'inversion* reconnaît-il. *L'Abel Tiffauges du* Roi des aulnes *se mue en Christophore. Il est vrai que ce Gilles de Rais des temps modernes ne tue pas les enfants qu'il capture. Il n'en a pas besoin. La société s'en charge par la guerre et, aujourd'hui, par l'avortement. Jeanne d'Arc a subi une double inversion : d'abord maligne, puisqu'on la traite en sorcière, puis bénigne, puisque Charles VII la réhabilite, et que des siècles plus tard on la canonise. Gilles de Rais n'a connu que l'inversion maligne, il a raté l'autre. Mais sait-on jamais ? »*

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 26.)

le feuilleton

YVES MONTENAY, PASCAL BRUCKNER

Dernier chic idéologique : le tiers-monde, on a donné !

GROS arrivage, au supermarché des idées, de produits garantis occidentaux et fiers de l'être, purs de toute faiblesse marxo-chrétienne envers cette idée reçue et périmée : le tiers-monde. Vive nous, au diable la honte, et que les pauvres se débrouillent ! Tel est le dernier cri idéologique, au sens de : dernier chic. Et si vous voulez mon pronostic, l'article va plaire, donc faire des petits.

La liquidation des scrupules répandus lors des dernières guerres coloniales ne date pas d'hier. Lors desdits conflits, des réalistes prônaient déjà, avec plus d'écho qu'on ne l'a avoué, le repli sur l'Hexagone pour raisons d'économies. La nouveauté, c'est que, à part quelques aigris désignés à la vindicte, toutes les familles politiques et spirituelles entonnent désormais le slogan poujado-cartiériste : la Corrèze, pas le Zambèze ! et lui donnent des airs de pensée.

YVES Montenay ne cache pas son appartenance, ni ses visées. Il cosigne son livre avec le Club de l'Horloge, lequel pense ouvertement, pour l'opposition, l'après-socialisme. *Le Socialisme contre le tiers-monde* tend à réfuter les thèses présumées du « tiers-mondisme », selon lesquelles les affamés de la planète seraient victimes de pillage par leurs anciens colonisateurs.

Pour l'auteur, la France a donné à ses anciens dominés plus qu'elle n'a profité d'eux. Elle reste aux yeux de beaucoup le symbole de la liberté et du progrès social. L'appauvrissement par l'Occident est un mythe sournois distillé par les marxistes. Le développement inégal est un phénomène inhérent aux sociétés humaines. Le bilan de la colonisation ne sera jamais aussi sanglant et négatif que celui du socialisme dans le tiers-monde. C'est notre technologie qui a changé le pétrole en richesse.

par Bertrand Poirot-Delpech

La seule notion de réserve qui compte est celle de la matière grise. Le bas prix imposé aux matières premières est un faux problème. A ce compte-là, nous sommes tous pillés.

L'idée qu'une concurrence puisse être faussée par des salaires inégaux est repoussée comme n'ayant « pas de sens en économie ». Singapour a décollé parce qu'on y applique les règles libérales. Les prévisions démographiques concernant le Sud doivent être révisées à la baisse. La contraception y fait des progrès. Le siècle prochain sera celui de la stabilisation.

CE qui menace l'Occident, c'est son « vieillissement physique et moral ». Le sous-développement n'est pas notre faute, mais celle des pays socialistes, du fait de leur surarmement et de leurs modèles catastrophiques. Ce sont les pouvoirs locaux, non les nôtres, qui pillent les habitants et massacrent leurs cultures.

Les remèdes ? L'aide est secondaire et peut avoir des effets pervers, corrupteurs. Le développement n'est pas « une question d'argent ». Le socialisme français est coupable de reprendre, à cet égard, les mensonges pernicieux du « tiers-mondisme », sans rien proposer. Yves Montenay suggère diverses mesures répondant toutes à un principe dont la « morale » japonaise atteste l'efficacité : aucune aide ni aucun aménagement des échanges ne remplaceront la pratique de l'économie libre, seule créatrice de richesse, et l'« accumulation de capital humain ».

Aux économistes et aux politiques de dire ce que valent et veulent de telles analyses. L'intérêt, pour qui observe plus généralement la marche des idées, est de pointer que l'anti-tiers-mondisme gagne du terrain, au point d'occuper presque tout l'espace, sans qu'on puisse dire à quoi tient sa faveur : à sa justesse, à sa séduction, à la puissance de ses soutiens matériels, ou au silence de ses contradicteurs nouvellement au pouvoir...

DANS le cas de Pascal Bruckner, qui défend des positions voisines, le succès, s'il vient, pourra être attribué à d'autres causes : un certain respect de l'adversaire, et un réel talent, *le Sanglot de l'homme blanc* relevant de l'essai d'auteur autant que de la thèse.

Sa critique du « tiers-mondisme » ne s'appuie pas sur un credo libéral et anti-socialiste, mais sur le doute tous azimuts qui a suivi les utopies gauchistes des années 70, et qui inspirait déjà, par exemple, le dossier collectif *le Tiers-Monde et la gauche,* paru au Seuil en 1979. Notons en passant que le Seuil, qui tirait naguère fierté d'un progressisme cohérent, publie à la fois l'ardent tiers-mondiste Jean Ziegler et ses détracteurs les plus caustiques. Preuve de pluralisme interne ? Ou sacrifice de l'héritage à la nécessité commerciale de ratisser large ?

Bruckner dit à peu près ceci : depuis Bandoung (1955) et pendant près de vingt ans, quelques masochistes aigris se sont prévalus d'un marxisme et d'un christianisme « abâtardis » pour faire resservir le messianisme compromis par les horreurs staliniennes. Ces malades ont élevé leurs cadets dans la mauvaise conscience et la haine de l'Occident, réputé prédateur d'un Sud radieux et porteur d'avenir, comme naguère le prolétariat.

La guerre du Vietnam nous a permis de retourner cette auto-flagellation vers l'Amérique, dont la générosité, en 1944, avait porté affront à la fable d'une France libérée par elle-même. Mais les intellectuels européens ont pris, de longue date, l'habitude de se couvrir la tête de cendre et d'annoncer leur propre effacement. Aragon, dès 1925, se pourléchait de notre imminente agonie. Sartre s'est surpassé dans l'autodétestation avec sa préface à Frantz Fanon. Bruckner trouve trace de la même idéologie dans les soupçons envers l'exotisme trop littéraire (hier Morand, Guillebaud à sa suite), dans les jobardises intolérantes des « maos » retour de Chine, ou dans certaines naïvetés fanatiques face à la révolution iranienne, chacun poursuivant, au loin, fantasmes d'enfance et rivalités parisiennes.

INSTRUMENT brouillon mais décisif de cette contrition forcée : la télévision, avec ses images lancinantes d'orbites creuses et ses chiffres de misère en vrac, d'où toute âme sensible ne peut que conclure à notre ignominie. « Nous » exterminons ces enfants-squelettes, « nous » sommes des nazis économiques, nous devrions rougir de seulement survivre, etc... C'est la prime au carnage le mieux filmé, au démuni le plus geignard, la porte ouverte aux campagnes débiles telle l'invitation récente à manger moins de viande...

(Lire la suite page 23.)

la vie littéraire

Chateaubriand, la Bretagne et la mer

« Souvent passant à Recouvrance et m'asseyant sur quelque mât qui gisait le long du quai, je regardais, la tête appuyée sur ma main, les occupations de la foule et les mouvements du port », écrivait Chateaubriand dans *Mémoires de ma vie*. Cette citation sert aujourd'hui de légende à une gravure d'Ozanne où se déploie l'activité portuaire de Brest. En illustrant systématiquement les quelques pages des *Mémoires d'outre-tombe* où Chateaubriand parle de son passage à Brest alors qu'il était adolescent, le Centre de documentation et de recherche de la marine, aidé par l'université de Bretagne occidentale, a voulu réunir la littérature, l'histoire et la pédagogie.

Agé de quatorze ans, le jeune Chateaubriand, destiné comme tout cadet d'une famille noble bretonne à entrer dans la marine royale, séjourna à Brest durant quelques mois. C'était en 1783. Il y a juste deux cents ans. Son père, armateur malouin, avait refait la fortune familiale sur les mers, de Terre-Neuve à la Guinée, avant d'acheter le château de Combourg. Chateaubriand passa six mois à Brest à attendre son brevet d'aspirant (brevet royal l'autorisant à passer un concours puis à poursuivre les études qui feraient de lui un officier) en étudiant, comme ses condisciples de l'époque, l'anglais et les mathématiques.

Il laissa, dans les *Mémoires d'outre-tombe*, quatre pages décrivant Brest à l'époque, glorieuse pour la ville, de la guerre d'indépendance. Des rôles d'armement malouins où figure le nom de son père, des livres d'études, des jeux de cartes, des pages raturées des *Mémoires d'outre-tombe*, mais aussi de multiples gravures, tableaux du port et de la ville de Brest, des portraits, permettent d'illustrer mais aussi de dater le séjour de Chateaubriand jusqu'en 1783 où, découragé d'attendre son brevet, il regagna le château paternel.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

★ **Au Centre de documentation et de recherche des services historiques de la marine, Brest, jusqu'au 18 juin.**

Il y a cent ans Norwid mourait à Paris

Les Polonais de France et du monde entier célèbrent cette semaine le centenaire de la mort de leur grand poète national, Cyprian Kamil Norwid (1821-1883), décédé le 23 mai 1883 à Paris.

Une plaque commémorative a été inaugurée, à cette occasion, sur la façade de la maison où le poète a vécu pendant les six dernières années de sa vie et où il est mort, un hospice des sœurs polonaises de la Charité Saint-Vincent-de-Paul appelé institution Saint-Casimir, 119, rue du Chevaleret, dans le treizième arrondissement.

Devenu, après sa mort, un symbole de la Pologne, Norwid fut peu compris de ses contemporains. Artiste complet, il s'exprimait dans beaucoup de domaines : pour lui, non seulement l'art mais aussi la vie quotidienne se devaient d'être le domaine du beau. Poète et prosateur, peintre, sculpteur, graveur, il prônait tout travail de l'homme, pensant intimement que tout effort de l'esprit et des muscles devait être associé à la création artistique et à l'univers de la beauté.

Chez lui, explose avec une force extraordinaire un nouveau romantisme qui aurait pu être une source d'inspiration pour la Pologne. En effet, le rôle précurseur de Norwid se manifeste à plusieurs reprises. Dépassant toute la période du réalisme positiviste, Norwid apportait à la littérature polonaise ce que Baudelaire et Mallarmé ont apporté à la poésie française : un symbolisme original, différent du symbolisme français. Il désire pour les Polonais un art grandiose digne d'un grand peuple.

Poète de la douleur et de la souffrance, du mystère et du silence, cet antirévolutionnaire résolu croyait à une révolution européenne pacifique dans laquelle la participation polonaise serait indispensable. Parce que, même pendant les périodes où la Pologne a été dépossédée de tout, sa voix a toujours retenti :

« Car avant que le chant ne s'élève
Plus d'un homme mourra,
Mais avant que le chant ne meure,
Le peuple se lèvera.

T.E. DOMANSKI.

Le prix Pasolini à Edmond Jabès

Le prix de poésie Pier-Paolo Pasolini 1983, décerné à Milan, est allé à Edmond Jabès, pour l'ensemble de son œuvre.

Au jury figuraient Attilio Bertolucci (le père du metteur en scène Bernardo), l'actrice Laura Betti, l'écrivain Ottavio Cecchi, la sémiologue Maria Corti, les poètes et essayistes Francesco Leonetti, Franco Fortini, la traductrice française de Dante Jacqueline Risset, etc.

C'est grâce à une remarquable petite maison d'édition de Reggio-en-Emilia, Elitropia, qui a publié en octobre dernier la traduction italienne du premier des volumes formant le *Livre des questions* que Jabès commence à être connu en Italie.

Créée en 1980, Elitropia, qui prévoit une douzaine de livres pour 1983, vient de publier la traduction d'un livre d'entretiens d'Edmond Jabès avec Marcel Cohen : *Du désert au livre* (paru chez Belfond en 1980). Deux autres volumes du *Livre des questions* (II et III) sortiront prochainement, toujours chez Elitropia. Cet éditeur d'Emilie, qui a également fait paraître en italien *la Folie du jour*, de Maurice Blanchot, publie une remarquable revue, *In forma de parole*, dont le projet est d'aborder à la fois la philosophie et la poésie et où l'on retrouve à côté des textes de poètes italiens, Hannah Arendt, Cioran, André Chouraqui, Chrétien de Troyes, Joe Bousquet, etc. (Les livres de *In forma di parole* peuvent être demandés à la Librairie internationale, 141, bd Saint-Germain, ou en écrivant à la rédaction d'Elitropia, via Guido da Castello, 17-42100 Reggio-Emilia, Italie.)

Adolescence et psychohistoire

Deux initiatives récentes, dans le domaine des sciences humaines, méritent d'être saluées. La première est le lancement d'une revue semestrielle, *Adolescence*, que dirige Philippe Gutton (éditions G.R.E.U.P.P., 13, rue Santeuil, 75005 Paris). Les articles du numéro 1 sont issus ou inspirés d'un colloque qui fut consacré, le 22 octobre 1982, à la psychothérapie psychanalytique des adolescents.

La seconde initiative, qui revient à l'historien Jean-Maurice Bizière, est la création d'une « Association française pour le développement de la psychohistoire », association qui a pour objectif de mettre en relations, sans aucune exclusive, des historiens, des psychanalystes, des psychologues et des écrivains. Un colloque est déjà prévu pour avril 1984 sur le thème : *« 1984 ou C'est arrivé demain »*. (Pour tout renseignement, s'adresser à Jean-Maurice Bizière, département d'histoire, Université de Toulouse-Le Mirail, 109 *bis*, rue Vauquelin, 31058 Toulouse.) — R. J.

vient de paraître

Romans

JACQUES PERRY : *Folie suisse*. — Le héros de ce roman prend deux ans de vacances et en accorde autant à sa femme, à son fils et à sa fille. Le jour fixé pour les retrouvailles, il n'est pas au rendez-vous. Commence la recherche. Par l'auteur de *Vie d'un païen*. (Albin Michel, 252 p., 75 F.)

CLAUDE COURCHAY : *Un ami de passage*. — Pierre, entre deux reportages, vient passer quelques mois près de Claire, dans un petit village des Basses-Alpes, au milieu des champs de lavande, un vrai paradis. Puis il trouve la mort dans un accident suspect. C'est là que tout commence... Par l'auteur de *Retour à Malaveil*. (Belfond, 344 p., 79 F.)

Récit

GEORGES WALTER : *Mille et Une Histoires de Méditerranée*. — Tout autour de la Méditerranée, on raconte des histoires peuplées de dieux et de héros, d'esclaves et de pirates, de femmes fatales et d'épouses fidèles, de marins et de marchands, de chevaliers et de troubadours. L'auteur a retranscrit celles qui lui ont paru les plus belles, pour faire rêver. (J.-C. Lattès R.M.C., 274 pages, 70 F.)

Arts

GIORGIO VASARI : *La Vie des meilleurs peintres, sculpteurs et architectes (III et IV)*. — Figure centrale de la Renaissance à Rome et en Toscane, Vasari publia en 1550 ces *vies* qui firent de son œuvre la première histoire de l'art moderne. André Chastel, professeur au Collège de France, a dirigé une équipe qui a traduit, commenté et annoté cette édition prévue en douze volumes. (Berger-Levrault, tome III, 340 p., illustr., 136 F, et tome IV, 330 p., illustr., 140 F.)

Essais

DIETER S. LUTZ : *La guerre mondiale malgré nous ?* — Une analyse rigoureuse des rapports de forces militaires entre l'Est et l'Ouest pour comprendre et se situer dans la controverse sur les euromissiles. Préface d'Alain Joxe. Traduit de l'allemand par Philippe Lacroix. (La découverte/Maspero, 320 p., 88 F.)

Histoire

ARMEL DE WISMES : *Nantes et le temps des négriers*. — Au dix-huitième siècle, Nantes, cité ouverte sur l'Atlantique, prit son grand essor en se livrant au commerce du sucre, du café et des esclaves. L'auteur fait revivre cette période de la vie nantaise à partir de documents d'époque. (France-Empire, 230 p., 68 F.)

USAMA IBN MUNQIDH : *Des enseignements de la vie. Souvenirs d'un gentilhomme syrien du temps des Croisades*. — Une vision musulmane du Proche-Orient des Croisades et du douzième siècle. Un texte profondément original, présenté, traduit et annoté par André Miquel. (Collection orientale de l'Imprimerie nationale, 450 p.)

SERGE DUMONT : *Les Brigades noires*. — L'extrême droite en France et en Belgique francophone de 1944 à nos jours. (Editions EPO, 235 p., diffusion Editions ouvrières.)

Mémoires

ALBERT SPAGGIARI : *Journal d'une truffe*. — Avant d'être « casseur » de coffres de banque, on a, comme tout un chacun, une enfance : A. Spaggiari raconte la sienne. (Albin Michel, 406 p., 69 F.)

Philosophie

LÉON CHESTOV : *Luther et l'Eglise (Sola Fide)*. — Réédition d'un ouvrage paru en France en 1957, dans lequel le penseur russe place, aux côtés des prophètes de l'Ancien Testament, Luther, qui affirme que l'homme est sauvé par la *foi* et par la foi seule. Préface de Michel Carassou. Traduit du russe par Sophie Sève. (Le Sycomore, 158 p., 86 F.)

EMMANUEL LEVINAS : *Difficile Liberté*. — Réédition d'un recueil d'articles et d'études paru en 1963. L'auteur en a remplacé certains par des textes plus récents, qui restent fidèles à l'inspiration initiale : la recherche, ancrée dans le judaïsme, d'une sagesse faite pour l'Homme, et l'ouverture à un exigeant œcuménisme. (Albin Michel, 382 pages, 75 F.)

F.J.W. SCHELLING : *Contribution à l'histoire de la philosophie moderne*. — Première traduction en français, par Jean-François Marquet, qui signe aussi la postface, d'un cours donné, vers 1836, à Munich, par le dernier témoin de la grande aventure philosophique que fut l'idéalisme allemand. Ce document apparaît comme le testament de la métaphysique finissante. (PUF, coll. « Epiméthée », 280 pages, 198 F.)

Critique littéraire

JACQUES GARELLI : *le Temps des signes*. — Poète et philosophe, l'auteur, dans un dialogue avec Aristote, saint Augustin, Husserl, Heidegger, Merleau-Ponty et Sartre, dévoile les assises ontologiques d'où émerge l'acte d'écrire, notamment à partir d'analyses d'une *Illumination* de Rimbaud et d'un fragment de poème de Valéry. (Klincksieck, coll. « Horizons du langage », 207 pages, 90 F.)

en poche

Le ton narquois de Marcel Aymé

MORT en 1967, Marcel Aymé semble purger une peine de relative indifférence. Ce n'est guère justice, comme le prouve la lecture d'*Aller retour*, un de ses premiers romans, paru en 1927. On y renoue avec le ton de tendresse satirique qui métamorphose ses trames les plus banales.

Il y a un charme humoristique de désuétude et de fraîcheur dans les façons de ce conteur, prompt à se jouer des stéréotypes où se coulent certaines de ses intrigues. Telle cette histoire du comptable Justin Galuchey, *« qui vivait tête basse sa vie d'employé famélique, avait une grande habitude du mépris de ses frères humains »* et dont *« le regard avait appris le bout de ses souliers »*. Un soir de novembre, il prend conscience de sa nullité sociale et conjugale et tente de se révolter. Las ! Il a beau passer chef de service, modifier son apparence, jouer aux courses et au baccara pour les beaux yeux de la jeune et rieuse Raymonde, un tantinet éprise de lui, il se heurte à des obstacles dont le plus infranchissable tient à *« toute l'insuffisance de son âme »*. Au terme d'une séance qui pastiche les chutes de roman policier, son essor vers une autre vie se réduit à un « aller retour » de l'« être d'exception » rêvé au « fantoche » qu'il demeure.

Peu importe la médiocrité de l'aventure. Compte surtout cette faculté créatrice de rendre attachante la dérision, comme à travers ce personnage d'oncle Suprême, pour qui *« rien n'est plus méprisable que l'homme, à cause que Sirius est des millions de fois plus grosse que la Terre »*. Et c'est peut-être de Sirius qu'avec un désenchantement ému et narquois Marcel Aymé continue de nous envoyer ces fragments sans prétention d'une œuvre modeste et durable.

SERGE KOSTER.

★ **ALLER RETOUR, de Marcel Aymé. Collection « Folio », 152 p. 13 F.**

en bref

● **UN COLLOQUE SUR « LES CORRESPONDANCES INÉDITES » se tiendra au Sénat, les 9 et 10 juin prochain (salle Médicis, de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h). Organisé par l'université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris, avec la participation du centre de correspondances des XIXe et XXe siècles de l'université de Paris-IV et en association avec le C.N.R.S., ce colloque étudiera les problèmes juridiques, techniques et administratifs posés par la conservation, la consultation et la publication des correspondances inédites. A cette occasion, un concert gratuit sera donné à l'église Saint-Eustache, le 9 juin à 21 h, par l'Orchestre de chambre de Rouen et les chœurs de Saint-Eustache sous la direction du Père Martin. Au programme : Monteverdi, Rameau et Bach.**

● **LE CENTRE NATIONAL DES LETTRES ET LE CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE, DE CRÉATION ET D'ANIMATION (CIRCA) attribuera prochainement deux bourses de créateurs-résidents, d'un montant de 97 000 F chacune. Les deux lauréats, auteurs d'expression française, séjourneront à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon du 1er octobre 1983 au 30 septembre 1984 et ils s'engageront à participer directement aux activités du CIRCA pendant soixante jours ouvrables répartis dans l'année d'un commun accord. Les thèmes de recherche et d'animation choisis par le CIRCA en 1983-1984 sont : la biennale des métiers d'art, les jardins italiens, hommage à Gaston Bachelard (sur les éléments), culture et vie quotidienne, création d'un espace informatique. (Renseignements, s'adresser au C.N.L., 6, rue Dufrénoy 75016 Paris, où les dossiers de candidature dûment constitués devront parvenir au plus tard le 31 mai 1983).**

● **LA PREMIÈRE « MOSTRA DU LIVRE » aura lieu à Avignon les 27, 28 et 29 mai. Les régions Languedoc-Roussillon et Provence-Côte d'Azur ont organisé cette rencontre des métiers du Livre avec l'aide du ministère de la culture. Sont prévues des expositions, des lectures, des « tables rondes », des projections de films (parmi lesquelles une rétrospective Claude Santelli) et des réunions professionnelles. (Rens. : tél. (42) 27-98-40 ou (90) 86-59-64.)**

● **LA MAISON DE LA CULTURE DE CRÉTEIL et du Val-de-Marne organise, mardi 31 mai à 20 h 30, la troisième soirée du cycle « Voix des poètes » sur le thème : « L'autre : le corps », « l'enfermement ». Les poètes Guy Benoît, Guy Darol et Bernard Noël y diront des extraits de leurs textes.**

au fil des lectures

Romans

Les drôles de baleines de Pierre Boulle

C'est une histoire qui commence très scientifiquement, quand le radar du destroyer *Daring* détecte à quelques miles un objet non identifié. On est en mai 1982, en route vers les Falkland. L'incident devrait se clore sur quelques torpilles, dans la paix des âmes, et tout particulièrement de celle du commandant Clark, maître à bord du navire. Mais cet homme n'est pas un chanceux, et tout son malheur vient du duc d'Edimbourg, qui a semé la pagaille en déclarant : « *Les cétacés apparaissent souvent sur les radars comme des sous-marins.* » Allez donc faire la guerre nanti de telles consignes ! Les affres de conscience du malheureux Clark inaugurent ainsi le récit loufoque et délicieux des aventures du destroyer *Daring* et de tante Margot, charmante baleine bleue, bien évidemment encombrante, particulièrement affectueuse, qui séduit instantanément les soldats et les marins anglais. Ceux-ci, partis pour vaincre ou mourir, n'ont bientôt plus d'autre souci que le bien-être de leur grosse compagne.

Chaque épreuve renforce cette dérangeante amitié, tandis que s'aiguise à bord le vieux débat, à savoir : les baleines ont-elles une âme ?

La toilette de la baleine est un grand moment, tout comme cette scène où l'on voit soumis à la censure le courrier qu'envoient à leurs proches les troupes britanniques. Un courrier exclusivement consacré à vanter les mérites et les charmes de tante Margot. Savoureux encore, les agacements du haut commandement, lui aussi saisi par l'envoûtement cétacé.

Défense et illustration de la maxime, généralement énoncée par antiphrase. « *Soyez bons pour les animaux* », le roman de Pierre Boulle est un livre moral, qui se termine par une croix de guerre. Un comble, quand on prend de telles aises avec le sérieux des choses militaires.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ **LA BALEINE DES MALOUINES, de Pierre Boulle. Éditions Julliard, 233 p., 65 F.**

Le petit orchestre de chambre de Suzanne Chantal

Un collier de grande valeur retrouvé par hasard dans un meuble à tiroir secret, en 1938, et voilà lancée l'imagination de Suzanne Chantal. Celle du lecteur aussi, en baleine dans une remontée du temps nostalgique, aux côtés de deux Brigitte, deux jeunes femmes presque sœurs, dont les destins sont emmêlés et radicalement opposés.

L'une, la riche héritière mal mariée, est un oiseau évadé de sa cage, qui fait petite carrière dans la galanterie, touchante de sincérité dans ses amours concomitantes : un ravissant oiseau sans tête et plein de cœur. L'autre, la fille de la lingère, devenue cameriste-confidente de la première a plus de poids. Il n'empêche que, lasse de vivre le bonheur par procuration, jouant son destin sur un mensonge presque involontaire, elle va se jeter dans une aventure qui, après trois jours idylliques, s'achèvera dans le grand désordre de 1914.

Loin du souffle épique qui animait *Ervamoïra*, sa grande saga portugaise de l'an dernier, Suzanne Chantal nous fait entendre un petit orchestre de chambre. De l'énigme policière qui met l'intrigue sur les rails, on passe vite dans un roman de mœurs et dans le roman psychologique, où tout se joue dans l'atmosphère feutrée d'un boudoir, d'un hôtel de luxe, de la jeunesse ravagée par les événements.

G. GUITARD-AUVISTE.

★ **UN AN ET UN JOUR, de Suzanne Chantal. Éditions Olivier Orban, 206 p., 59 F.**

Jeunesse

La Longue Marche de Mémé

Une famille juive de Tlemcen a quitté l'Algérie en 1956 pour la France ; six ans plus tard, les parents de Simon déménagent en banlieue parisienne, et le jeune garçon se charge de conduire à Champigny la nouvelle arrivée : sa grand-mère paternelle, vieille dame toute vêtue de noir au merveilleux prénom, Étoile. Le « voyage », c'est l'interminable journée de marche depuis la rue Truffaut jusqu'au-delà du bois de Vincennes, car Mémé refuse obstinément tout moyen de transport : elle étouffe dans le métro, le bus la rend malade. « *On marche, mon fils, on marche...* »

Jetée dans un autre monde dont elle ignore les références, elle s'indigne à chaque instant et s'impatiente. Dans cette « *diablerie de ville aux cent mille diables de tous les diables* » on ne dit pas bonjour aux passants, on ne s'occupe pas du clochard couché par terre, on ne prend pas le temps d'aller visiter les cousins, ni de respirer la menthe odorante et le persil arabe. Et pourquoi faudrait-il, pour se faire comprendre, adopter le vocabulaire de ces Français de De Gaulle qui nous ont tout pris ?

Frustrée dans sa spontanéité chaleureuse, ses convictions, son rythme de vie, elle discute sans fin avec Simon ; et lui, d'une infinie patience, lié par son affection pour Mémé, s'efforce de lui traduire cette ville, cette société profondément étrangères. Elle lui oppose ce qu'elle aime, ce qu'elle croit depuis toujours sans l'avoir mis en question. Leur dialogue, heurté ou détendu selon les incidents du parcours, les rencontres, la fatigue, de Clichy à Stalingrad, de Jaurès aux arbres du bois, a la saveur d'un langage bien à eux, çà et là ponctué d'arabe.

Le soir, à Champigny, c'est l'accueil enfin de la grande famille retrouvée. Mais Étoile, dans sa traversée des enfers, a perdu son mouchoir brodé — la douzaine est dépareillée : c'était la prunelle de ses yeux.

Rarement on a mis en lumière de façon *si* sensible certains facteurs affectifs et culturels de la communication. A une époque où l'on peint naïvement aux enfants des échanges avec les extra-terrestres, Ben Aych leur fait partager des choses familières et vraies. La différence, la tolérance, la liberté, la vie et la mentalité citadine, les rapports entre les générations et bien d'autres aspects encore sont abordés ici dans leur immédiate simplicité. L'amour aussi.

Une lecture commune pour les 10-12 ans et leurs aînés.

SIMONE LAMBLIN.

★ **LE VOYAGE DE MÉMÉ, de Gil Ben Aych. Bordas, « Aux quatre coins du temps », 128 pages, 16,50 F.**

science-fiction

Rêver français

● Emmanuel Jouanne : un jeune auteur français dans la collection « Ailleurs et demain », c'est un événement. Redoutable honneur, le deuxième roman de cet écrivain doué paraît ici tout de suite après le foisonnant et profond *Chroniques de Majipoor*, du maître Silverberg, et le torrentueux et glauque *Radix*, d'A. A. Attanasio. Jouanne, qui a déjà publié l'excellent *Damiers imaginaires* chez Denoël, s'arrache cette fois de façon peut-être définitive à l'attraction américaine. La planète *Nuage*, qui donne son nom au livre, est un monde surréaliste, pourtant issu d'une expérience scientifique rigoureuse : tout y est possible. Une escale forcée conduit le vaisseau *Foyer, doux foyer* au premier des trente mille étages de la planète. Parmi les passagers, deux personnages sublimes : le capitaine Washington et Prune, la petite fille aux rêves fous... Le processus qui a abouti à la création de *Nuage* est décrit avec une précision convaincante. Un livre scintillant et moqueur, au ton très neuf. (*Nuage*, d'Emmanuel Jouanne, Laffont, 224 p., 65 F.)

● Deux romans de Brussolo ont été très remarqués en 1982 : *Sommeil de sang* (Denoël), qui a frôlé le prix Apollo et le prix Cosmos, et *le Mangeur de murailles* (Fleuve noir), qui est peut-être son récit le plus abouti et le plus prenant. Ces livres, après quelques autres, ont placé Serge Brussolo au premier rang de la science-fiction française. Voici *Carnaval de fer*, qui marque une progression dans sa thématique et s'inscrit en flèche dans son œuvre actuelle. Le voyage de David et Sirce vers la Cité des Oracles, à travers le monde héroï-comique d'un vague futur, est en fait un pèlerinage, une quête initiatique. On trouve dans ce récit les images fulgurantes et les inventions baroques familières aux lecteurs de Brussolo — et l'on n'oubliera pas la rivière des nains ni la farandole de fer — mais une dimension nouvelle apparaît : une profondeur qu'on pourrait dire spirituelle. Peu importe qu'à la fin les images dévorent l'esprit : le rêve est lancé ! (Denoël, 228 p., 38 F).

● *Transit* est dans l'œuvre très riche de Pierre Pelot à la fois le centre et l'exception. Le centre, parce que la plupart des thèmes chers à l'auteur y sont abordés, en particulier celui de la double réalité. Et l'exception, car ce livre plutôt long, mais sans longueurs, se rattache pour partie à un genre que l'on ne rencontre guère chez Pelot : l'utopie... Le récit se déroule sur deux plans. Dans un centre de recherches des Pyrénées, sur la planète Terre, le cobaye-chercheur Carry Galen voyage mentalement à travers le temps, l'espace, le rêve ou Dieu sait quoi. Sur Gayhirna, un autre monde, il est un autre : Gaynes. Et il aime Lone. Mais que se passe-t-il à la base ? Carry Galen est-il vivant ou mort ? Quelqu'un essaie-t-il de le rendre fou ? Un suspense à la William Irish dans un excellent roman de science-fiction. Publié pour la première fois en 1977 dans la collection « Ailleurs et demain », ce livre n'a pas du tout vieilli. J'oserai dire : au contraire. (*Transit*, de Pierre Pelot, Presses Pocket, 288 p., 14 F.)

● Avec *Tous des magiciens*, Randall Garrett nous introduit dans un univers parallèle où l'Empire franco-anglais des Plantagenêts s'étend de Bourgogne en Californie et domine la planète. La magie y tient la place de la science : ce n'est pas un sujet très neuf, mais il n'a jamais été traité, à ma connaissance, avec autant de rigueur et d'ingéniosité. Les démêlés de l'Empire avec la marine royale polonaise, son principal adversaire, sont drôles et passionnants. La psychologie des magiciens est fouillée et assez convaincante, l'enquête policière est digne d'un Sherlock Holmes d'outre-temps. (*Tous des magiciens*, de Randall Garrett. Ed. Temps futurs, 320 p., 55 F.)

MICHEL JEURY.

Classique

Hugo voyant, Hugo poète

C'est en 1985 que sera célébré — et, on l'imagine, avec solennité — le centenaire de la mort du grand poète, dont la dépouille mortelle, confiée au corbillard des pauvres, fut menée au Panthéon avec le concours de tout le peuple de Paris. Déjà des livres paraissent, consacrés soit au poète, soit à cet autre aspect longtemps méconnu : le dessinateur. Victor Hugo célébrait les anges et fréquentait les spectres, prophétisait le bien, mais approchait le mal avec d'étranges frissons. Il disait la beauté et était le familier des monstres.

Cette contradiction inlassablement vécue accuse sans doute cet aspect « visionnaire » qui a requis Pierre Seghers, et que les œuvres graphiques infiniment mystérieuses disent mieux encore que les poèmes les plus échevelés. Il est vrai que, s'il est possible de parler de dictées de l'inconscient, la « pente de la rêverie » se révèle principalement dans les hasards de la tache d'encre, du marc de café, des plumes faussées. Théophile Gautier, Charles Hugo, ont montré l'homme au travail, discourant devant ses amis tout en laissant sa main ébaucher ces masses clair-obscur dont naissaient des châteaux d'épouvante, des rocs torturés ou des forêts d'apocalypse.

A ce propos, il importe de souligner le grave péril qui menace actuellement les dessins de Victor Hugo, tant à la Bibliothèque nationale qu'à la maison de la place des Vosges : si rien n'est fait, dans les plus brefs délais, pour en assurer la conservation, ils achèveront de tomber en charpie. Le centenaire de cette mort ne serait-il point l'occasion de décider de mesures nécessaires et indispensables ?

Pierre Dassau et Alin Avila présentent, dans la collection « Autrement/l'Art », d'autres séries de dessins de Victor Hugo : caricatures, taches d'encre, découpages... On pourra discuter certains montages qui figurent dans ce livre, mais on ne boudera pas son plaisir.

Jacques Borel, pour sa part, présente les cent plus belles pages de l'auteur des *Contemplations*. C'est l'occasion de mesurer ce qu'il y a tout ensemble de subjectif et de fatal dans un tel choix. Certains poèmes, parce qu'ils sont dans les mémoires, s'imposent. D'autres résultent d'un parti pris de lecture. Je n'ai jamais approuvé le principe anthologique (non plus que Victor Hugo lui-même, qui y voyait une réduction dommageable). On sait le souci du poète : il souhaitait organiser, suivant un plan d'économie rigoureux, chacun de ses recueils. Elire des textes ici ou là dans le massif général, c'est aller contre sa volonté expresse. Au moins le lecteur un peu pressé trouvera-t-il, dans l'entreprise de Jacques Borel, un bouquet ; et pourra-t-il, enfin, oublier le *Hugo, hélas !* d'André Gide...

HUBERT JUIN.

★ **VICTOR HUGO VISIONNAIRE, de Pierre Seghers. Robert Laffont, 96 p., 43 dessins couleur, 11 dessins noir, 190 F.**

★ **VICTOR HUGO, préface d'Henri Focillon (texte de 1919). Editions Autrement, 96 p., 16 p. couleur, 165 illustrations, 80 F.**

★ **LES CENT PLUS BELLES PAGES DE VICTOR HUGO, présentées par Jacques Borel. Pierre Belfond, 125 p., 49 F.**

● **LE CENTRE AUDIOVISUEL SIMONE-DE-BEAUVOIR donnera jeudi 2 juin 1983, à 20 h 15, la première des « bonnes soirées » qui célébreront son premier anniversaire. Au programme, la projection d'une interview filmée de Simone de Beauvoir, réalisée en 1976 par Dodo Humphreys, et un diaporama français « *Prison de femmes* », réalisé en 1981 par Annie Carrie.**

(Centre audiovisuel Simone-de-Beauvoir, 32, rue Maurice-Ripoche, 75014 Paris. Tél. : 542-21-43.)

ethnologie

Une œuvre désormais incontournable

Si le structuralisme est passé de mode, la pensée de Lévi-Strauss continue de dominer la recherche contemporaine par son ampleur et sa densité. En témoigne son recueil d'articles, publié sous le titre *le Regard éloigné*, et dont il dit modestement qu'il « *prend l'allure d'un petit traité d'ethnologie* ». Par la diversité des sujets abordés, ce livre est, en tout cas, une excellente introduction à une œuvre souvent difficile.

Une œuvre désormais incontournable, comme le montre le livre passionnant de Julian Pitt-Rivers sur l'*Anthropologie de l'honneur*, qui se présente d'abord comme une discussion des théories de Lévi-Strauss et de son contradicteur britannique Edmund Leach. Pitt-Rivers essaie en effet d'interpréter un passage de la *Genèse* et s'interroge sur le statut d'un tel récit. Ce n'est pas un mythe, au sens où l'entend Lévi-Strauss. Ce n'est pas non plus vraiment de l'histoire. Texte limitrophe entre la mythologie et la philosophie, la fable et le précepte de morale. On aimerait avoir, un jour, le point de vue de *Lévi-Strauss à ce sujet*...

● CLAUDE LEVI-STRAUSS sera, le jeudi 2 juin à 17 h 30 à la Sorbonne, l'invité de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, pour donner la cinquième Conférence Marc Bloch sur le thème « Histoire et Ethnologie ».

Les réussites et les patiences de Claude Lévi-Strauss

CE qui frappe au premier abord dans *le Regard éloigné*, c'est la maîtrise et l'autorité. Le style épuré, la manière classique. Ce qui se perd en émotion se retrouve ici en netteté. Rien qui ne soit élaboré, contrôlé, pesé. Mais trop d'incubation peut finir par gêner : *tous les livres de Claude Lévi-Strauss* – même *Tristes tropiques*, écrit en quatre mois – ont un goût d'exercice et de dissertation.

L'impression vient de ce que cet ethnologue est amoureux des codes et des règles d'assemblage. Il construit *son ethnologie comme on* fait des réussites ou des patiences. Il provoque des « mariages ». Il met au jour les possibilités logiques d'un même principe, il découvre les lois cachées et les règles implicites. Il veut établir un ordre profond. Où *sont les connexions* ? Où *sont* les alliances ? Où est la règle ? Il dresse en quelque sorte le Journal officiel des sociétés sauvages.

Le malentendu avec Claude Lévi-Strauss risque de durer un certain nombre d'années... Sa vocation exotique *n'a pas fait de lui un spécia*liste de l'éphémère et du vécu. Tout au contraire. Il serait plutôt un « généraliste » au pessimisme serein. Un sédentaire, un sceptique, un théoricien.

Le Regard éloigné, recueil d'articles qui fait suite à *Anthropologie structurale* (1958) et *Anthropologie structurale II* (1973), prend pareillement l'allure d'un magazine d'idées. Il faut le lire comme tel. Le regard froid de Claude Lévi-Strauss y fait merveille. D'autant que l'auteur, prenant en compte le temps qui lui reste à vivre, ramasse volontairement *son propos et y consigne la ma*tière des livres qu'il dit ne plus avoir le temps d'écrire. Cette urgence donne aux textes un caractère panoramique et inhabituellement didactique. Les lecteurs les moins préparés y trouveront, en effet, une *manière de « petit traité d'ethnologie »*.

La fameuse phrase de Lautréamont

Racisme, organisation sociale, mythologie, rituel, art, sont les grands thèmes que l'on retrouve dans *le Regard éloigné*. Viennent s'ajouter des exemples en marge, des exemples que l'auteur appelle, un peu gravement, « *des travaux pratiques ou expériences de laboratoire* ». Ainsi une polémique autour de clams ou de palourdes dans certains mythes Bella Bella ressemble presque à un pastiche de Lévi-Strauss par lui-même. Mieux venue semble sa réflexion sur la fameuse phrase de Lautréamont « *...beau comme la rencontre fortuite sur une table de dissection d'une machine à coudre et d'un parapluie* ».

Ici le structuraliste joue de sa dextérité et de son sens de la formule. Il montre que cette image – sommet de l'insolite – n'est ni *hasardeuse ni incongrue. Il en profite*, au passage, pour donner une belle leçon de structuralisme – « *exploitation systématique des oppositions binaires* » – qui figurera bientôt dans les manuels de littérature... Je résume : l'association de deux objets distincts, l'un « à coudre », l'autre « à pluie » (en fait, l'un pour coudre, l'autre contre la pluie), se trouve métamorphosée et justifiée par la présence d'un troisième terme radicalement étranger, « une table de dissection ».

Cette démonstration, prise hors contexte, pourra sembler gratuite. N'empêche que Claude Lévi-Strauss, fort de sa trouvaille, l'étendra à cet autre paradoxe : l'inspiration s'apprend. Il fera même de cette idée une sorte de leitmotiv de *sa conception de la liberté*. Pour lui, il n'y a pas d'opposition entre la contrainte et la liberté, au contraire, « *elles s'épaulent – toute liberté s'exerçant pour tourner ou surmonter une contrainte, et toute contrainte présentant des fissures ou des points de moindre résistance qui sont pour la création des invitées...* ». Suivent des propos plus moralisants et conservateurs que révolutionnaires. Cela n'étonnera personne : on peut croire à la science sans croire au progrès. Et Claude Lévi-Strauss, ne se cache pas d'être, comme Chateaubriand, un homme de contradictions.

Notons aussi un texte plus anecdotique sur ses séjours à New-York dans les années 40. Il raconte là comment il découvrit notre époque moderne par anticipation. Il rappelle sa passion pour les objets cultuels et son goût pour les collections. Il dit ses amitiés et ses rencontres... Il apprit récemment que c'est dans la même maison de Greenwich-Village où il rédigea *les Structures élémentaires de la parenté* que l'un de ses voisins, Claude Shannon, créait la cybernétique. Le monde est petit.

Un apprenti sorcier

Aujourd'hui, membre de l'Académie française et professeur honoraire du Collège de France, Claude Lévi-Strauss aime à se retirer dans un village de Bourgogne, à proximité de celui où naquit Jean de Léry, auteur d'un livre – *Histoire d'un voyage fait au Brésil, 1578* – qui préfigure la recherche ethnologique moderne. Ce même Jean de Léry fut d'ailleurs, en son temps, pasteur et prédicateur dans le village de Vufflens où séjourna et mourut le linguiste Ferdinand de Saussure... Ainsi ricochent les histoires, les *influences*, les idées. Comme les grands photographes « provoquent » ou « lèvent » les sujets de leurs photos, Claude Lévi-Strauss attire les « hasards objectifs ». Il est vrai que les ethnologues sont tous un peu des apprentis sorciers !

Et il y a décidément beaucoup à lire et à réfléchir dans *le Regard éloigné*...

JACQUES MEUNIER.

★ LE REGARD ÉLOIGNÉ de Claude Lévi-Strauss. Plon, 398 p., 95 F.

L'honneur des hommes et la pureté des filles

LORSQUE Jacob arriva devant la ville de Sichem (probablement Naplouse), il acheta, pour cent pièces d'argent, un bout de terrain où il planta sa tente. Après quoi, sa fille Dina décida d'aller faire un tour en ville. Le jeune Sichem, fils de Hamor, le prince du pays, la voit, en tombe éperdument amoureux, l'enlève, la viole et supplie son père de la lui demander en mariage. Hamor propose aussitôt à Jacob une alliance en bonne et due forme : installez-vous ici, exploitons ensemble le pays et échangeons nos filles.

Mais les fils de Jacob ne l'entendent pas de cette oreille. Ils commencent par gagner du temps, en demandant aux hommes de Sichem de se circoncire – ce qu'ils font tous de bonne grâce, – puis les passent au fil de l'épée, pillent la ville et s'en vont en emportant les biens, les enfants et les femmes. Comme Jacob, inquiet de la tournure prise par les événements, fait remarquer à ses fils qu'ils avaient peut-être exagéré, ceux-ci ont cette réplique péremptoire : « *Devait-on traiter notre sœur comme une prostituée ?* »

Cette sombre histoire, racontée au chapitre 34 de la Genèse, a intrigué l'anthropologue Julian Pitt-Rivers. D'abord, parce qu'il a constaté que les commentateurs ont eu tendance à glisser pudiquement sur cet épisode à la fois peu glorieux et peu compréhensible de la vie du peuple juif. Et aussi parce que ce comportement ombrageux des fils *de Jacob tranche avec celui, nette*ment plus compréhensif, de leurs ancêtres – comme Abraham et Isaac, qui ne craignaient pas de faire passer leur propre femme pour leur sœur et de la mettre dans le lit des souverains des pays où ils s'installaient, en échange d'avantages matériels ou politiques. Pourquoi ce puritanisme soudain des fils de Jacob ?

La vertu et l'argent

Pour Pitt-Rivers, ce changement de comportement a des raisons politiques. Il signifie que les Israélites se sentent assez forts, économiquement et militairement, pour cesser d'être des nomades et pour ne plus avoir besoin de faire dépendre leur sécurité du don de leurs femmes à des étrangers. Désormais, les filles des juifs seront pour les juifs. Mutation considérable, encouragée par Yahvé, qui n'est pas chaud pour les mariages mixtes, considérant que les filles étrangères introduisent dans la famille des croyances nocives qui risquent de la détruire.

Cette affaire de Sichem, explique *Pitt-Rivers, marque le début de la* pratique de l'endogamie (on se marie de préférence entre gens de même lignage ou du même clan) dans le bassin méditerranéen. Et elle est à l'origine du comportement qui consiste à associer l'honneur des hommes à la pureté des femmes, celle-ci étant supposée d'essence divine. Si Dina est traitée comme une prostituée, donc profanée, ce sont tous les hommes de la famille – à commencer par ses frères – qui sont déshonorés, ce qui n'est pas supportable.

Ce code de l'honneur, puisant sa source dans la propriété sexuelle, s'est étendu à l'ensemble des relations sociales, en fixant la valeur et le rang des individus en fonction de leur naissance. S'appuyant sur des observations menées en Andalousie, Julian Pitt-Rivers constate que l'honneur des hommes, dans la tradition méditerranéenne, est beaucoup plus lié à la domination des personnes (*par exemple à travers les r*ègles de l'hospitalité, de la bienfaisance ou du clientélisme) qu'à l'acquisition des biens. Mentalité qui pourrait expliquer le faible développement de l'accumulation capitaliste dans les pays méditerranéens. En préférant venger l'honneur souillé de leur sœur – et donc le leur – plutôt que de faire de juteuses affaires avec les citoyens de Sichem, les fils de Jacob ont montré aux hommes de la région que la vertu avait plus de prix que l'argent.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ ANTHROPOLOGIE DE L'HONNEUR. LA MÉSAVENTURE DE SICHEM, de Julian Pitt-Rivers, traduit de l'anglais par Jacqueline Mer. Le Sycomore, 273 p., 98 F.



ethnologie

Quand un corbeau avalait le soleil...

● *La mythologie du Grand Nord sibérien : des récits cocasses et poétiques venus du froid*

LE peuple koriaque est tout petit. Il compte huit mille individus peut-être, et il n'est pas bien logé. Il occupe un morceau du Kamtchatka, en Sibérie. L'hiver, le pays des Koriaks est plein de neige. Il contient aussi du vent, des phoques, de la toundra, des rennes, des orages et des bords de mer.

Dans leur solitude, les Koriaks n'ont pas chômé. Ils se sont dotés d'une mythologie, d'un cycle de fables plutôt, moins perfectionnée que celles d'Homère ou d'Hésiode, mais très complète si l'on en croit les récits que rapporte Anne-Victoire Charrin. Les contes koriaques sont jolis et cocasses. Tout un petit peuple d'êtres bizarres y grouille : des Hommes-vent, des Femmes-nuage, des kalas qui sont des cannibales, des souris très dévouées, un jeune homme qui-peint-son-ventre, une Femme-lune...

Le personnage le plus prestigieux est le Grand Corbeau Kujkynnjaku, qui joue le rôle du médiateur. Peut-on le tenir également pour le Créateur ? On dispute sur ce sujet. Certes, le Corbeau est un ancêtre, le fils de « *celui qui s'est créé lui-même* » et il est désigné comme créateur mais il ne crée pas grand-chose. Il est bien trop paresseux pour cela. Sa fonction est plutôt de contrôler et de réparer, bref de rendre un peu mieux habitable le monde terrestre.

Le Corbeau a plus d'un tour dans son sac. Il est malicieux et imprévisible. Quand les Hommes-vent s'agitent et font trop de tempêtes, il emploie une ruse très simple : il remplace les rennes qui tirent son traîneau par des souris et se rend au village des Hommes-vent. Là, les rongeurs grignotent les harnais des chariots des Hommes-vent. Le soleil resplendit de nouveau.

Une autre arme du Corbeau est la métamorphose. S'il veut passer inaperçu, il se déguise en poil de renne. Il fabrique à plaisir des souris de fer, des bateaux de fer. Il a l'art de rendre une femme si petite qu'il la pose ensuite sur les tempes de sa fille malade pour la guérir. Par-dessus tout, il fait un usage mirobolant de son pénis.

C'est fou les services qu'un pénis koriaque peut rendre quand il est bien utilisé. Si le Corbeau a besoin d'un chien, il coupe cette partie de son corps, et un chien gambade autour de lui. Comme le Corbeau est très indolent, il confie à son pénis tous les travaux pénibles. Le pénis accomplit sa besogne puis regagne tranquillement son lieu d'origine.

Le Corbeau est très distrait. Il commet des bourdes. Dans ces cas-là sa famille intervient. Un jour, le Corbeau a avalé bêtement le soleil, c'est la catastrophe, il fait noir et les vents soufflent. Que faire en cette extrémité ? La fille du Corbeau va voir son père. Elle le fait tellement rire qu'il crache le soleil, et c'est l'aurore.

La famille du Corbeau est rieuse. Kujkynnjaku et sa femme Miti se font tout le temps des farces. Il arrive que ces espiègleries tournent à l'aigre. Une fois, le Corbeau a passé la mesure, il a battu sa femme. Miti veut se venger. Elle a une très bonne idée : elle se coupe les seins, les fesses, la vulve, avec lesquels elle construit quatre hommes. Elle s'arrache un morceau de peau, qui se met à voler car c'est un oiseau, puis toute la petite troupe arrache Miti à son mari. Celui-ci est triste comme tout. Il fait des promesses, on se réconcilie. Mais, le soir, quand vient le doux moment de l'amour, le Corbeau s'aperçoit que sa femme a remis ses fesses, ses seins et sa vulve à l'envers. C'est le diable pour s'aimer. Le Corbeau est obligé de supplier Miti, qui lui fera encore quelques niches, du reste inconvenantes. A la fin, les deux époux en ont assez : « *Cessons de faire des bêtises* », disent-ils, et c'est ainsi que l'ordre un moment troublé est rétabli.

Dessin de BERENICE CLEEVE.

Les récits koriaques parlent beaucoup des kalas qui sont cannibales – *poil noir, yeux rouges, dents pointues et oreilles écartées*. Le Corbeau et les siens ont fort à faire pour en venir à bout. La jeune Kilul, cependant, excelle à réduire cette engeance : elle se soulage sur les kalas avec un tel enthousiasme que ceux-ci explosent. D'autres fois, le Corbeau recourt à la chirurgie : il remplace l'estomac du cannibale par celui d'un phoque, et les phoques ne mangent pas les hommes.

Une bonne mythologie doit réserver un gros chapitre à l'inceste. Les Koriaks y ont pensé. On ne se marie jamais entre parents et enfants. En revanche, un frère est souvent tenté par sa sœur. Il faut dire que la désinvolture des parents favorise les accouplements dangereux : Miti accouche d'une fille. Elle jette l'enfant dans un trou de marmotte : « *Si elle vit, tant mieux, si elle meurt, j'en serai fort triste.* » Et elle rejoint ses *compagnes pour reprendre ses jeux.*

De merveilleux personnages

Les années passent. Miti ne se souvient même plus qu'elle a eu un bébé. Mais la petite fille survit et elle tombe amoureuse de son frère, qu'elle ne connaît pas, bien entendu, et à qui elle donne un enfant. Grave infraction au code de l'inceste et menace d'un affreux désordre. Aussi, sur le conseil de l'araignée de mer, on demande à un autre couple s'il consentirait à un échange de femmes. Le Corbeau trouve cette solution épatante. Il envoie à sa fille un bateau de fer chargé de tout un troupeau de rennes.

On voit que le peuple koriaque, en dépit de son isolement, a rédigé un remarquable chapitre dans l'immense livre du structuralisme. Nous n'en dirons pas davantage sur ce sujet, car la préface d'Anne-Victoire Charrin parle fort bien d'exogamie et d'endogamie. Nous avons choisi, plutôt, de donner à voir les couleurs superbes de ces récits venus du froid – récits profonds et sérieux, récits cocasses, poétiques aussi. Dans la longue mémoire du peuple koriaque déambulent de merveilleux personnages : mon préféré est un vieillard dont le crâne chauve est occupé par deux lacs sur lesquels flottent deux canards.

GILLES LAPOUGE.

★ LE PETIT MONDE DU GRAND CORBEAU – RÉCITS DU GRAND NORD SIBÉRIEN, d'Anne-Victoire Charrin, PUF, 207 pages, 98 F.

le feuilleton

Dernier chic idéologique : le tiers-monde, on a donné !

(Suite de la page 19.)

Autres auxiliaires, généralement involontaires, d'un mimétisme de mauvais aloi : l'ethnologie et l'idéologie du bon sauvage qui s'y mêle. Ou encore, plus nigaude, la vogue du spiritualisme hindou (ce club méditerranée de l'âme), des sectes bidons et de l'œcuménisme à la Garaudy, réducteur des diversités. Décidément, les Blancs du Nord seraient les plus grands criminels de l'histoire, génocidaires par essence, forbans par nature, affameurs par cynisme foncier, l'ordure des nations : auto-accusation morale qui, par parenthèses, nous maintient, ainsi que nos « victimes », dans une irresponsabilité infantile.

Pour sortir de ces mensonges, Bruckner suggère d'admettre – je résume, toujours – que la planète n'a jamais été si ténébreuse, que le tiers-monde n'y jette pas une lumière particulière, qu'il a perdu l'innocence, que le passé ne lui confère aucun privilège ni aucune supériorité. L'auteur refuse le lien, d'où certains « tiers-mondistes » déduisent nos torts, entre les libertés politiques du Nord et la misère du Sud, qui en serait le prix extorqué. Ennemi de la bonne conscience pharisienne comme de l'autodénigrement stérile, il invite à combiner l'effort critique des Lumières et la capacité inventive de la Renaissance, à reconnaître notre richesse culturelle, à user modérément de notre aptitude sans équivalent à penser contre soi-même, à remplacer la culpabilité par la responsabilité, à bannir toute globalisation, à préférer les analyses et les actions ponctuelles, à réhabiliter le scrupule intellectuel sans exclure l'exotisme bien compris, à aller saluer chez lui notre prochain, *en acceptant qu'il ne soit ni proche ni sans tache...*

LA leçon pâtit de se vouloir polémique. Une fois de plus, l'intelligentsia française se sert d'un problème extérieur – et quel problème ! – pour régler ses petits comptes intestins. La faim dans le monde employée à vider une bisbille de boutique !

Pour faciliter le tir, qui fait tout le plaisir de l'écriture et de la lecture en pareil cas, l'auteur se fabrique un punching-ball bourré, à sa guise, d'arguments hétéroclites et anonymes. A part Monteron, Fanon, Debray, Ziegler, Chomsky, ainsi que, en gros, les éditions Maspero et *le Monde diplomatique* – lesquels, soit dit en passant, risquent la mégalomanie à se voir imputer, à eux seuls, la mauvaise conscience de l'Occident ! –, les bêtes noires de Bruckner sont réunies en un troupeau vague de « chapitreux », « cow-boys humanitaires », « pères-fouettards » et autres « crédules bernés ». Ce flou commode est propre aux pamphlets, mais il nuit au sérieux du propos.

Autre limite due au genre qui veut qu'une formule assassine tienne lieu de raisonnement : le socialisme et le christianisme d'où procéderait le « tiers-mondisme » sont jugés, à deux reprises, « abâtardis », sans que ce mot passe-partout soit élucidé. Est-ce à dire que les missionnaires de la conquête et les aumôniers militaires favorables à la torture descendaient de l'Évangile en ligne plus directe ?

Plus irritant, et en passe de caractériser les essayistes issus du gauchisme anticommuniste : une propension à dénoncer les bévues des voisins en glissant sur les siennes, à globaliser l'attaque contre les globaliseurs, à ne pas démontrer ponctuellement, comme on y invite les autres, en quoi le Nord n'abuse pas de son pouvoir sur les termes d'échanges avec le Sud. L'indifférence supposée des foules et le matraquage confus de la télévision n'expliquent pas que le remords d'un quarteron de masochistes soit devenu la vérité du grand nombre, Bruckner n'ayant pas la sottise de voir là une désinformation par le K.G.B. Le rôle de la C.I.A. restant probablement marginal, lui aussi, on aimerait que le contempteur de cette vérité « tiers-mondiste » des années 50-70 explique, autrement que par un vulgaire « ras-le-bol », pourquoi elle fait place aujourd'hui, avec un tel ensemble, à un occidentalisme lavé de toute souillure et triomphant.

Mais Bruckner manifeste une probité qui tranche sur les à-peu-près péremptoires de ses contemporains. Il n'est pas de ces anciens « maos » qui ont retourné leurs mitraillettes dialectiques au service de la jungle multinationale, ou qui font servir l'indécision nouvelle à la première religion venue. Il sait approuver son adversaire Debray lorsque ce dernier reproche justement à sa génération d'avoir vécu son temps par procuration, en idées plus que dans le réel. Il ne condamne pas en bloc les publications qu'il conteste, et il y puise, en le disant. Il date généralement ses citations, note les repentirs, les excuse.

Lancé dans la démystification, ce qui ne va jamais sans jubilation injuste, il prend sa part des erreurs commises, s'interdit l'insulte, la lucidité paradeuse et jugeuse. Pour l'heure, il tourne plutôt contre les autres le génie européen de la critique, mais on parierait que son attachement à ce génie, il le poussera, le cas échéant, jusqu'à se mettre en cause. Il y a du non-violent dans ce querelleur, de la correction fraternelle dans sa volée de bois vert, et de la délicatesse vraie dans son invite à mieux nous aimer nous-mêmes pour mieux aimer les autres.

Ses pages sur les médias et sur le hippisme mystico-vasouillard dépassent, en finesse verveuse, ce qu'on a lu à ce propos. Des « encadrés » évoquent avec subtilité et élégance la casuistique de l'« urgence » ou les mérites attendrissants de l'Angleterre. Reprochant aux « tiers-mondistes » d'avoir continué, aux antipodes, à contempler leur nombril, Bruckner est assez honnête et malin pour se savoir narcissique, lui aussi.

« S*AVOIR, c'est souffrir* », dit Neruda. Il manque à nos aimables débatteurs parisiens d'avoir souffert un brin : de là que, aux dernières nouvelles, certains bouderaient les idées et se réfugieraient dans la fiction... C'est sans doute le lot des pays préservés, et un peu exclus de l'histoire, de changer d'idéologies comme de chemises, et de les exhiber, ces chemises, sur le dos de charmants mannequins.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ LE SOCIALISME CONTRE LE TIERS-MONDE, d'Yves Montenay et du Club de l'Horloge, Albin Michel, 298 pages, 69 francs.

★ LE SANGLOT DE L'HOMME BLANC, de Pascal Bruckner, Seuil, 320 pages, 75 francs.

histoire

Les crises du vingtième siècle

DEUX livres de synthèse, traduits de l'anglais, cherchent à comprendre les crises et drames du vingtième siècle européen. Dans *la Persistance de l'Ancien Régime*, Arno Mayer veut saisir les origines de la première guerre mondiale, à travers une étude des structures socio-économiques durant la période 1848-1914. Dans *la Grande Transformation*, Karl Polanyi, plus théoricien qu'historien, s'intéresse aux bouleversements imposés à la société occidentale par l'économie capitaliste, entre la révolution industrielle anglaise et la montée des fascismes en Europe centrale ou orientale.

Ces deux ouvrages rencontrent le même problème : comment intégrer toutes les évolutions nationales des pays européens dans un cadre conceptuel unique ? Le jeu des facteurs culturels se laisse mal réduire à la marche uniforme de la révolution industrielle.

Les solutions trouvées par Polanyi et Mayer sont légèrement différentes. Mayer, rognant les faits, aligne les histoires de toutes les nations européennes sur celle de l'Allemagne. Polanyi, moins violent avec les faits mais plus acrobate quant à la géographie des phénomènes, explique les fascismes de l'Europe centrale par la révolution industrielle anglaise.

Ces deux tentatives passionnantes aboutissent à un même échec, qui résulte d'un *a priori* méthodologique : *le refus d'admettre que l'Europe* n'a pas une histoire idéologique commune et unique, qu'il existe en France, en Angleterre, en Allemagne, en Russie, en Italie, des trajectoires politiques distinctes, largement indépendantes les unes des autres. – E.T.

Les aristocraties européennes et la guerre de 14

LE déclenchement de la première guerre mondiale, *après une longue période de* progrès et de prospérité, reste l'un des grands mystères de l'histoire humaine. Pourquoi les grandes nations d'Europe – France, Angleterre, Allemagne, Autriche, Russie – se lancèrent-elles dans un conflit dont on savait *a priori* qu'il ne pouvait être que sanglant ? Aucune réponse à cette question n'est aujourd'hui unanimement acceptée mais la solution la plus fréquemment proposée vient du marxisme, de celui de Lénine en particulier. L'affrontement militaire serait la suite nécessaire d'un affronte*ment économique, l'impérialisme* « stade suprême du capitalisme » menant inéluctablement à des conflits armés. Acteur indispensable dans ce modèle : la grande bourgeoisie, celle du fer et de l'acier surtout, à qui l'on attribue la responsabilité du choc de 1914. Après avoir équipé le continent en chemins de fer, la sidérurgie se reconvertit dans la fabrication des canons.

C'est contre cette représentation de l'histoire européenne qu'Arno Mayer part en guerre dans *la Persistance de l'Ancien Régime*, ouvrage plus marxiste que léniniste, qui affirme l'importance des facteurs économiques dans la vie politi*que mais désigne une autre classe* que la bourgeoisie comme responsable de la guerre. Arno Mayer voit dans la résistance des aristocraties et des structures sociales traditionnelles la cause principale du premier conflit mondial.

La tour Eiffel et la gare de Metz

Sa démonstration de la persistance des structures anciennes en Europe est assez convaincante. Partout, sauf en Angleterre, la base rurale, le secteur artisanal et manufacturier traditionnel, les villes de province, dominent quantitativement. Nulle part la grande industrie moderne et le prolétariat ne sont le tissu social fondamental. Nulle part, sauf en France, ne s'affirme une idéologie indépendante des valeurs aristocratiques. Dans la plupart des pays d'Europe, vers 1900, les plus grandes fortunes sont agraires. De l'Atlantique à l'Oural, les valeurs nobiliaires fascinent plus qu'elles n'exaspèrent les classes moyennes. Ni dans la politique, ni dans les lettres, ni dans les arts ne s'affirme *alors la primauté d'un idéal de* modernité. Le dix-neuvième siècle s'achève par une glorification architecturale du passé : pour une tour Eiffel futuriste, combien de gares au style ancien, comme celle de Metz, d'allure médiévale !

L'Europe de 1900 n'est, selon Mayer, ni impérialiste, ni capitaliste, ni moderne. C'est un monde où l'Ancien Régime lutte vaillamment pour sa survie, sur tous les fronts, culturels autant qu'économiques. Cette thèse suggère plus qu'elle ne démontre l'existence d'un lien logique entre la persistance d'une *société aristocratique et l'affronte*ment de 1914-1918. Mayer croit à la permanence d'un idéal nobiliaire antilibéral et guerrier par essence. Mais cet idéal qui subsiste en Prusse ne correspond nullement aux systèmes de valeurs des autres pays.

Tout au long de son livre, Mayer s'efforce d'écrire, à partir d'histoires nationales profondément divergentes, une saga unifiée, uniforme, de l'aventure européenne. Cependant, comment réunir en un même tableau l'aristocratie française, décapitée, l'aristocratie anglaise, fondatrice du premier système politique *libéral*, l'aristocratie allemande, militaire, autoritaire et antisémite, l'aristocratie russe, fonctionnarisée ?

Ce que Mayer ne dit pas, mais que Max Weber perçoit déjà, c'est qu'en Allemagne et en Autriche, le vecteur social de cette vision du monde aristocratique n'était pas la noblesse traditionnelle, mais l'ensemble des classes moyennes. Le monde germanique est selon Weber fondamentalement bourgeois. L'utilisation par les classes moyennes de l'Allemagne occidentale d'une imagerie empruntée à la société hiérarchisée, autoritaire, mais minoritaire de Prusse, est une gigantesque mise en scène historique, un phénomène de fausse conscience à l'état pur. Le grand mystère de l'histoire allemande, c'est l'émergence de cette aspiration aristocratique, menant au concept du peuple des seigneurs, dans un milieu petit-bourgeois.

E. T.

★ LA PERSISTANCE DE L'ANCIEN REGIME. L'EUROPE DE 1848 A LA GRANDE GUERRE, d'Arno Mayer. Flammarion, 350 p., 120 F.

Comment naquit le fascisme

KARL POLANYI est surtout connu pour avoir mené l'économie politique à la rencontre de l'anthropologie. On sent déjà dans *la Grande Transformation*, dont l'édition américaine remonte à 1944, une volonté de situer l'économique dans un phénomène social total. Polanyi inclut l'analyse de la production et de l'échange dans une réflexion d'ensemble sur les systèmes de valeurs qui définissent la forme et le fonctionnement des groupes humains.

Le capitalisme, qui se présente, dans l'esprit des théoriciens libéraux du dix-neuvième siècle, comme naturel et rationnel, apparaît au contraire à Polanyi comme une glorieuse aberration née d'un effort idéologique et politique conscient pour séparer l'économique du social, pour transformer le travail et la terre en abstractions marchandes, échangeables à volonté.

Il a fallu, pour assurer le triomphe du marché libre, briser une tendance naturelle et universelle de la société à subordonner la production et l'échange aux besoins de ces structures et valeurs fondamentales que sont la communauté, la famille, la tradition. La prédominance de la réglementation sociale de l'économie est, selon Polanyi, évidente, aussi bien dans les communautés primitives de Malaisie que dans l'Europe du Moyen Age ou dans les expériences mercantilistes de l'époque moderne. La tentative libérale est un phénomène unique qui amorce l'enrichissement et le bouleversement de l'Europe, engendre un univers inhumain, destructeur de valeurs autant que créateur de richesses. A partir de 1875 environ, l'Europe se rebelle contre le credo libéral et revient à la nature, c'est-à-dire à l'esprit de réglementation. Dans un monde secoué par la révolution industrielle, le fascisme naît de l'effondrement de ce libéralisme dévastateur.

Dès la fin du dix-neuvième siècle, par mille chemins détournés, l'effort libéral est interrompu : lois sociales, New Deal, communisme.

Le meilleur Marx

Sous certains aspects, cette représentation de l'histoire se distingue du marxisme. Polanyi ne met pas les phénomènes d'exploitation au centre de ses préoccupations. C'est le marché qui définit le mieux, selon lui, le capitalisme achevé. Il n'accepte pas non plus la thèse de la paupérisation : l'appauvrissement provoqué par la première révolution industrielle est moral et social plutôt que matériel.

Mais la différence semble parfois une nuance, si l'on fait le compte de ce qui rapproche Polanyi de Marx, du meilleur Marx. La démarche historique est la même : il s'agit d'examiner la transformation des rapports économiques en Angleterre pour comprendre les explosions politiques survenant... sur le continent ! Selon Marx, l'analyse du capitalisme britannique doit permettre d'expliquer les révolutions de style français. Selon Polanyi, la même histoire économique anglaise doit mener à la compréhension du mouvement fasciste en Europe.

Et puis, l'idée principale, que soutient Polanyi, d'une dislocation de la société par le marché, d'une transformation des êtres en choses, de l'homme en travail abstrait et de la terre en marchandises, n'est pas éloignée de la conception marxiste de l'aliénation.

Mais ce livre vaut autant par ses digressions, toujours surprenantes, *que par sa thèse centrale. Politique*ment, il est aujourd'hui actualisé par la réémergence du vieux conflit entre dirigisme et libéralisme : reaganisme et thatcherisme semblent ressusciter une version atténuée, attiédie, du vieux credo libéral.

Intellectuellement, *la Grande Transformation*, qui paraît en français avec trente-neuf ans de retard, est un ouvrage dépassé. L'*histoire* sociale, celle de l'Angleterre particulièrement, a beaucoup progressé durant ces dix dernières années. On sait maintenant, grâce aux recher*ches menées par* Tony Wrigley, Peter Laslett et Alan Macfarlane, à quel point le développement démographique et anthropologique de l'île de Grande-Bretagne s'écarta constamment de celui du continent entre le Moyen Age et le dix-huitième siècle. Il est désormais évident que la révolution industrielle trouva l'une de ses causes majeures dans cette spécificité de l'histoire anglaise. La communauté rurale, la famille large, les rapports sociaux stables, dont Polanyi suppose qu'ils furent détruits per le libéralisme, n'ont, semble-t-il, jamais existé outre-Manche.

L'individualisme anglais

Dans *the Origins of English Individualism*, d'Alan Macfarlane (1), il apparaît clairement que la conception individualiste des rapports sociaux est une constante plutôt qu'un acquis tardif de l'histoire anglaise. Les économistes libéraux mirent en forme intellectuelle une attitude anthropologique spontanée. Les développements récents de la recherche historique obligent à un réexamen complet des hypothèses et des théories évolutionnistes, que celles-ci soient marxistes, wébériennes, durkheimiennes ou polanyiennes. Mais on doit quand même admettre que c'est la conception polanyienne d'une anthropologie économique, menée jusqu'à ses conséquences extrêmes, qui triomphe, en pratique, avec les travaux *récents de l'école historique* anglaise.

EMMANUEL TODD.

★ LA GRANDE TRANSFORMATION, AUX ORIGINES POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES DE NOTRE TEMPS, de Karl Polanyi, traduction de Catherine Malamoud, préface de Louis Dumont. Gallimard, 420 p., 120 F.

(1) Voir « le Monde des livres » du 9 novembre 1979.

Cartes d'identité

- *Né en 1886, d'origine hongroise*, Karl Polanyi *s'exila aux Etats-Unis et devint professeur à l'université Columbia. Il est mort en 1964.*
- *Historien américain*, Arno Mayer *enseigne à l'université de Princeton.*

lettres étrangères

ROMANS ALLEMANDS

« Fabian » ressuscité

CINQUANTE ans après l'avènement du III[e] Reich, la question : « Comment cela fut-il possible ? » reste toujours actuelle. Un passionnant roman d'Erich Kästner, réédité dans une excellente nouvelle traduction de Michel-François Demet, apporte un élément de réponse à l'une des énigmes les plus angoissantes de notre époque.

Paru en 1931, *Fabian* se présente comme le récit des mésaventures picaresques d'un jeune provincial transplanté à Berlin à l'heure du crépuscule de la République de Weimar. Tandis que la capitale du Reich vit, sur un rythme de plus en plus frénétique, la fin de ses années folles, les files de chômeurs s'allongent sur les trottoirs, ouvriers et nazis se pourchassent à coups de revolver.

A la suite du héros, nous découvrons un monde saisi par la folie : sous prétexte que *« ce que nous inventons n'a pas autant d'importance que ce que nous omettons »*, un journaliste en mal de copie décrit des émeutes imaginaires survenues à Calcutta. Une nymphomane a ouvert un bordel dont les pensionnaires sont des jeunes garçons et les clients des femmes du monde. Un médecin exerce ses activités en travesti dans une boîte de lesbiennes...

Proche des tableaux d'un Otto Dix ou d'un Georg Grosz, pour la puissance caricaturale, atteignant, par moments, l'horreur d'un Hieronymus Bosch (cf. l'extraordinaire rêve du héros, revivant ses aventures sous la forme d'une fable surréaliste), *Fabian* est un roman à bien des égards prophétique. *« Ces gens, qu'ils viennent de droite ou de gauche*, écrit Kästner, *veulent guérir l'empoisonnement du sang en coupant la tête du patient avec une hache. L'empoisonnement n'existera sans doute plus, mais le patient non plus... »* C'est également un constat d'impuissance, face à la montée des périls. Après avoir perdu successivement son travail, son meilleur ami, la femme qu'il aime, Fabian périra en essayant de sauver un enfant qui se noie. *« Il ne savait pas nager »*, écrit l'auteur en guise de conclusion.

Lorsque, deux ans après la parution du livre, les nazis brûleront son œuvre devant l'université de Berlin, Erich Kästner, qui a refusé de s'exiler afin, plus tard, de pouvoir témoigner, sera présent parmi la foule venue assister au spectacle. *« Nous nous trouvons à un des rares moments de l'Histoire*, écrivait-il dans *Fabian*, *où il faut construire une nouvelle vision du monde. »* L'ennui, c'est que les organisateurs de l'autodafé partageaient certainement ce point de vue.

Etre ou ne pas être Humphrey Bogart

L'ACCUSATION avait, en son temps, fait grand bruit outre-Rhin. Analysant le comportement collectif du peuple allemand face au passé hitlérien, Alexander Mitscherlich avait démontré comment ses compatriotes s'étaient efforcés de dresser un véritable barrage psychique pour se protéger de la culpabilité (1).

Paraphrasant la thèse du sociologue francfortois, le nouveau roman de Peter Härtling est l'étrange histoire d'un Allemand très ordinaire qui, pour échapper au poids du passé, ne trouve rien de mieux que de renoncer à sa propre identité en s'appropriant celle de l'acteur américain Humphrey Bogart.

S'il n'avait eu, pour son malheur, un père *Obersturmbennführer SS*, Hubert Windisch aurait pu, comme la plupart des Allemands qui vécurent sous le III[e] Reich, prétendre en toute bonne foi qu'il n'avait rien fait. Enfant, poursuivi par les imprécations paternelles : *« On ne pourra jamais rien tirer de toi; certainement pas un homme ! »*, il se réfugiait déjà dans le rêve pour fuir une réalité trop dure. Engagé volontaire pendant la guerre, il la traversera sans encombre, employé comme gratte-papier dans le « protectorat » bohémien, et s'efforçant, une fois de plus, de filer doux. Dans la nouvelle Allemagne, occupée à oublier le passé en se plongeant dans les félicités matérielles du miracle économique, Hubert a même réussi, contre toute attente, à devenir un excellent homme d'affaires.

Mais le fait d'avoir eu pour père un haut dignitaire nazi est désormais un terrible handicap. Même mort (il a fini par se tirer une balle dans la tête en 1944), ce père, à la fois haï et redouté, ne cesse d'être présent.

Ayant vu, un jour, le film *Casablanca*, Hubert comprend que, s'il n'avait alors choisi de se boucher les yeux et les oreilles, cette histoire d'amour et de résistance, interprétée par Humphrey Bogart, aurait pu être la sienne. Qu'à cela ne tienne. Il la réinventera pour son compte. Rick, l'homme venu de nulle part, ce sera lui.

Le roman de Peter Härtling s'inscrit dans une tradition bien germanique depuis *Peter Schlemihl*, l'histoire de l'homme qui a perdu son ombre, de Chamisso. S'il était un peu moins bavard, peut-être nous paraîtrait-il moins longuet.

(1) *Le Deuil impossible*, par A. et M. Mitscherlich, Payot 1972.

Mais où sont passés les frelons ?

MOUCHES *« rassemblées sur les yeux verts et humides du cheval comme un excrément frais »*, guêpes en colère *« faisant entendre une sorte de glapissement »* (sic), fourmis, mites, taons... Tous les insectes de la Création semblent s'être donné rendez-vous dans ce roman de Peter Handke. A l'exception, précisément, des frelons, auxquels il emprunte pourtant son titre.

Faut-il voir dans cette absence le symbole d'une réalité échappant à toute tentative pour la saisir par l'écriture ? Les frelons sont-ils, au contraire, cet essaim de mots lâchés par l'auteur comme autant de projectiles contre les choses ? Bien malin qui pourra répondre à cette question.

Conçus à la même époque que l'extraordinaire *Bienvenue au conseil d'administration* (1), *les Frelons* est le premier roman de Peter Handke paru en librairie. C'était en 1966. Si l'on en croit ce qu'il écrit quatre pages avant la fin des *Frelons*, *« ce livre parle de deux frères dont plus tard le premier, alors qu'il cherchait seul le second, disparu, devient aveugle »*. Mais, là aussi, il faut être ou infiniment subtil ou doué d'une patience à toute épreuve pour réussir à déchiffrer une quelconque histoire dans cette orgie verbale dont la principale caractéristique est que l'auteur s'acharne, avec une minutie maniaque, à décrire une réalité qui, de son côté, ne cesse de se dérober.

Même s'il s'agit d'un document intéressant, dans la mesure où il nous renseigne sur les premiers tâtonnements d'un écrivain, on se demande si sa publication s'imposait alors que tant de livres essentiels attendent toujours d'être traduits chez nous.

(1) Ce récit, paru au Residenz Verlag, a été traduit en 1980 chez Christian Bourgois.

Un mirage trompeur

LE Mirage, dont on réédite la traduction française, a été écrit par Thomas Mann (1), deux ans avant sa mort, survenue en 1955.

A quarante ans de distance, l'auteur y reprend le thème déjà traité dans *la Mort à Venise*. A cette différence près que la fascination de l'homme mûr pour un adolescent fait place à la passion d'une femme à l'âge de la ménopause pour un jeune homme.

Dommage que l'écriture ne soit pas pour une fois à la hauteur du projet et que certains des dialogues entre l'héroïne et sa fille ressemblent à un pastiche de ceux de Phèdre et de sa confidente. Un certain ton guindé, voire pompeux, n'est jamais absent de l'humour de Thomas Mann.

En l'occurrence, il semble bien qu'il s'agisse d'un effet comique involontaire.

J.-L. DE RAMBURES.

(1) Dans leur nouvelle collection de poche « Les cahiers rouges », les éditions Grasset viennent de publier *Altesse royale* (traduction revue et augmentée).

★ **FABIAN, d'Erich Kästner, traduit de l'allemand par Michel-François Demet. Balland, 310 p., 69 F.**

★ **LES FRELONS, de Peter Handke. Traduit de l'allemand par Marc B. de Launay. Gallimard. 240 p., 67 F.**

★ **HUBERT OU LE RETOUR A CASABLANCA, de Peter Härtling, traduit de l'allemand par Claude Porcell. Le Seuil.**

★ **LE MIRAGE, de Thomas Mann, traduit de l'allemand par Louise Servicen. Albin Michel, 190 p., 55 F.**

Contre la violence de l'insignifiant

● ***Un roman sans fiction, de Botho Strauss.***

APRÈS la publication de deux romans – *la Dédicace* et *Raffut* – c'est la pièce *Grand et Petit* qui a révélé, l'an dernier, à Paris, à un plus vaste public, l'écriture neuve et prenante de Botho Strauss. Révélatrice d'un malaise profondément allemand (Allemagne, mère blafarde...), tirant sa force d'une situation particulière, celle de la génération des fils (*« notre unique lieu de naissance, le national-socialisme allemand »*), l'œuvre de Botho Strauss va plus loin : de ce point d'ancrage, elle dépeint le malaise de la démocratie européenne, et, au-delà du politique, l'exil plus désespérant encore de l'homme-dans-les-villes. Tous les personnages de B. Strauss vivent une expérience d'errance et de dépouillement, abandonnant dans une sorte d'héroïque – et ironique – déchéance les prix de consolation offerts par la réussite sociale à l'individu moderne.

« Un gigantesque quiproquo »

C'est encore une perte que nous révèle le narrateur de *Couples, Passants* : l'homme d'aujourd'hui, façonné par la vie dans les villes, a perdu le sentiment d'appartenir à une communauté sociale ; attentif à ne rien laisser échapper des mille signes, quasi imperceptibles, de notre vie réelle, le narrateur nous les renvoie dans une impitoyable lumière. Tous révèlent la disparition de la sphère du social et du politique, sourdement et sûrement laminée par cette culture des médias qui est la nôtre. En multipliant les images, en accélérant leur passage, en nous faisant vivre dans la « dromocratie » (*« le système de pouvoir des accélérations »*), elle a fait de nous des individus qui ne peuvent échapper à la multiplicité des images proposées qu'en vivant ces identifications successives sur le mode de la légèreté.

Que nous a donc ôté cette démocratie urbaine ? Botho Strauss reconnaît qu'elle a réussi à nous libérer d'une peur : *« La peur aujourd'hui s'adresse aux centrales nucléaires ; personne n'est plus forcé de l'endosser à sa source elle-même, à sa source sexuelle. »* Mais est-ce un gain, que cette indifférente fraternité sensuelle ?

Oui, on nous a ôté nos peurs essentielles : le sexe, la mort ; et le résultat, c'est que nous sommes en exil, coupés de la nature ; un savant et humain système de dilution s'est mis en place : la contrainte du présent, la fuite de la mémoire ne disent au fond pas autre chose que la perte du sens. Sans mémoire, nous sombrons dans l'irréel, nous perdons notre identité ; la civilisation médiatique est celle d'*« un gigantesque quiproquo »*.

La patrie des mots

Exil et perte qui rendent plus urgente que jamais l'écriture ; la place qui lui est concédée est désormais dérisoire, certes ; mais qui peut révéler ce quotidien infinitésimal, sinon cet observateur, nouveau Baudelaire, à la fois dans et hors la foule de ses contemporains – couples, passants, – dans une langue prenant le temps de pénétrer le présent pour l'enraciner dans le sens ? Témoin des humiliés, il donne une vie nouvelle à la tentative des *Petits Poèmes en prose* ; il signale les désarrois dispersés dans la ville, leur redonne une patrie commune, celle d'une langue neutre, traversée pourtant d'élans lyriques.

Botho Strauss réinvente ici une sorte d'unanimisme éclaté – *« ce flot nous traverse tous »* – d'une pitié active et cruelle, qui prend en charge ces monades insignifiantes, impuissantes dans leurs dérisoires associations.

Si ce qu'on appelle la fiction semble absente de ce roman, c'est que l'irréalité est précisément le mal dont nous souffrons. Roman pourtant, comme l'indique la couverture du livre : roman, parce que, de la dispersion, une sensibilité en quête de sens a tiré une forme vivante, musicale, qui pose, reprend, creuse, puis élargit les thèmes dans un largo final ; roman parce que d'innombrables anonymes – nous tous – en sont les personnages ; parce que la réflexion de B. Strauss n'a rien à voir avec la raison mystifiante des sociologues, rien à voir avec un essai de penseur (que l'on compare, à peu près sur le même thème, l'essai de Günther Grass, *les Enfants par la tête*) ; roman, parce que la réflexion sur l'écrit, au cœur du livre, n'est nullement la reprise de ces narcissiques mises en abîme auxquelles nous avons été un peu trop contraints d'assister, mais une pathétique tentative pour évoquer la seule patrie qui nous reste, celle des mots ; roman enfin parce que traversé d'éclairs d'espoir, de lumineux éclairs d'images justes : puisque ni l'homme ni la femme ne sont plus l'un pour l'autre question et réponse, le narrateur nous donne à voir le grand dialogue sexuel dans les éléments : *« La terre s'étend dans un geste creux, pareil à la courbe d'une question, tournée vers l'eau... »*

Et, comme certaines œuvres, il est encore des lieux privilégiés qui laissent passer le chant disparu de l'histoire, et donnent chair *« à une ancienne intuition refoulée »* : telle est Venise, sur le pouvoir de laquelle Botho Strauss a choisi de clore son livre.

CHANTAL LABRE.

★ **COUPLES, PASSANTS, de Botho Strauss. Traduit de l'allemand par Claude Porcell. Gallimard, 200 p., 69 F.**

Sur la scène du terrorisme

(Suite de la page 19.)

Comme Balzac qu'il admire aussi, Le Carré a le souci du détail et il précède la rédaction de chacun de ses livres par une enquête sur le terrain.

Cela nous vaut des chapitres d'une remarquable prescience en ce qui concerne, notamment, le désenchantement de certains Hébreux quand on sait que ces textes furent écrits avant la campagne israélienne au Liban. L'œuvre de Le Carré est guidée par l'authenticité et la compassion.

Cet écrivain ne pouvait être que britannique, et l'on perçoit souvent, à la suite de la Petite Fille au tambour, *les éclats du théâtre shakespearien, où des puissants croient mettre en scène l'histoire en s'abandonnant aux fureurs de la passion.* « La terreur, c'est le théâtre », *affirme l'un des protagonistes. En stupéfiant les spectateurs, elle en est l'une des expressions les plus accomplies, même si un attentat, à côté des massacres de la guerre, n'est qu'* « une petite boucherie, deux minutes à peine au regard de l'histoire ». *Le terroriste devient* « le plus grand acteur du monde ». *A l'égal des divinités, il est omniprésent et frappe partout ; juge suprême, il affirme que personne n'est innocent. Voilà pourquoi il est insupportable. Voilà pourquoi une jeune actrice qui se vouait à la représentation paisible des artifices de l'imaginaire, lorsqu'elle participe au grand jeu du monde tel qu'il est, se retrouve aux frontières de la folie.*

BERNARD ALLIOT.

★ **LA PETITE FILLE AU TAMBOUR, de John Le Carré. Traduit de l'anglais par Nathalie Zimmermann et Loris Murail. Robert Laffont, 492 p., 79 F.**

rencontres

Le PEN Club et les « inspirés » de Venise

VENISE est certainement la ville la plus littéraire du monde, celle sur laquelle on a le plus écrit, celle sur laquelle on s'est le plus extasié depuis cinq siècles, que des écrivains, des essayistes, des artistes venus de partout parcourent, arpentant en tous sens ce rêve de pierre et de marbre posé sur la lagune, terrain de jeu formidable, terrain de rêve, incroyable mirage...

Dans quel autre endroit le PEN Club italien, placé sous la présidence de Mimy Piovene, aurait-il pu organiser une rencontre internationale? Le thème s'imposait de lui-même : « *Venise dans l'inspiration littéraire* ».

Les « inspirés » de Venise, en effet, forment une impressionnante cohorte depuis Machiavel le Florentin, Casanova de Seingalt, l'enfant du pays, jusqu'aux touristes venus d'Europe, puis d'Amérique pour participer à l'extase : tels Gœthe, Pouchkine, Théophile Gautier, George Sand, lord Byron, Dickens, John Ruskin, Henry James, Hofmannsthal, Thomas Mann, Marcel Proust, le baron Corvo, Boris Pasternak, Mary McCarthy, D.H. Lawrence, Ernest Hemingway, et tant d'autres qui en furent marqués à jamais (1). Et Ezra Pound, mort il y a onze ans à l'Ospedale Civile. Et Frédéric Nietzsche, dont la maison mortuaire sur le Grand Canal – le palais Vendramin Calergi, – se signale par une large enseigne sur le store rayé : Casino municipal.

Suivre Ruskin

Venise dans l'imagination littéraire japonaise, slovène, polonaise, suédoise... Tous y vinrent, mais aucun sans doute n'eut autant d'influence sur ses contemporains, comme sur leurs descendants, que John Ruskin, dont Hermann vient de republier *les Pierres de Venise*, dans une édition abrégée par l'auteur lui-même en 1881 (2). Une « édition du voyageur » *(traveller's edition)* qui reste, pour le touriste lettré, la plus précieuse introduction à toute connaissance de la Sérénissime République, si peu sereine dans son histoire. Publiées entre 1851 et 1853 – Ruskin vient de dépasser la trentaine, – *les Pierres de Venise* sont au centre de toute la vie de son auteur, qui recréera son œuvre pendant quarante années.

Erigeant comme principe qu'il faut avant tout jouir de l'art, Ruskin nous enseigne les vertus de l'admiration sans jamais cesser de pourfendre le capitalisme et le machinisme. Puisque pour lui la vraie beauté n'est pas la possession des biens matériels, mais la jouissance de l'art et de la vie, il s'attache à nous faire partager ses passions, avec un souci didactique et un parti pris qui, s'ils font parfois sourire, nous rendent tout de même les héritiers et les gardiens de toutes ces merveilles qu'on ne cesse de défigurer, de restaurer ou de laisser tomber en ruines. Mais, écrit-il, « *quoique les dernières années qui ont changé la face de notre monde aient été plus fatales pour Venise que les cinq cents précédentes (...) son aspect est encore si plein de magie que le voyageur pressé devant quitter la ville avant que l'éblouissement du premier aspect soit effacé, oubliera l'humilité de son origine et fermera les yeux sur sa profonde dévastation* ». C'était en 1850...

Marcel Proust, fasciné par ce manuel énorme et disparate, envisagea de le traduire intégralement, puis renonça ; il ne fera le voyage de Venise qu'après la mort de Ruskin, en 1900, et inclura cette découverte dans quelques pages de *la Fugitive*, « *jeune homme étourdi par la splendeur de Saint-Marc*, comme le note Paul Morand, cet irremplaçable compagnon vénitien (3), *étonnant sa mère car il trouve la force d'être debout à 10 heures du matin...* »

L'écrivain et le tourisme de masse

Au cours du colloque, chacun transporta sa Venise intérieure : le Suédois Per Wästaberg, président international du PEN, tout comme l'Américaine Mary McCarthy, habituée de Venise, ou bien le Britannique Stephen Spender – visions de Wordsworth et de Turner, – ou encore René Tavernier à propos de George Sand et de Musset, Jean Blot à propos de Proust justement, ou François Bondy sur la littérature allemande, et Giorgio Bassani, qui, loin de Ferrare et du jardin des Fizzi-Contini, dans un beau texte plein d'ironie et de rébellion, refusait vigoureusement de « *céder à un engouement fastidieux et dangereux* » et se dressait contre le « *tabou littéraire* » engendré par ce « mirage lagunaire » qui n'a donné naissance, sauf rares exceptions, qu'à une littérature touristique.

« Peut-être faut-il attendre que notre civilisation trouve la force et le courage de se déclarer rassasiée de ces raffinements qui masquent inévitablement la sécheresse, l'ennui et l'orgueil de l'« *artiste en voyage* » *et qui, voyageant, fraie ses voies au tourisme de masse d'aujourd'hui* », disait justement Bassani. En effet, il suffisait de traverser la place Saint-Marc pleine comme un œuf, ou de piétiner à l'Académie, pour constater que les écrivains ont été des agents de publicité fantastiques. Si c'était à refaire, peut-être seraient-ils plus discrets afin de garder pour eux ce rêve de pierre dressé sur une forêt de pieux, musée en perdition menacé, chacun le sait et le savoure avec effroi, à plus ou moins longue échéance, de destruction.

Signalons que quelques travaux plus graves prirent place, tel le rapport de la commission des écrivains en prison, qui a recensé, sur les cinq continents, les cas d'écrivains et de journalistes emprisonnés ou disparus : l'Argentine et l'U.R.S.S. sont largement en tête de ce sinistre palmarès suivis de la Turquie, du Vietnam, du Chili, de Cuba, de la Pologne, de l'Uruguay, etc.

Enfin, la commission traduction – le PEN comporte trente-trois langues différentes – a envisagé la création d'un prix qui récompenserait « *la traduction d'une langue de petite circulation vers une langue de grande circulation* », et permettrait de mieux faire connaître la littérature des « petits » pays.

NICOLE ZAND.

1) Voir *Venice. A portable reader*, une anthologie publiée par Toby Cole qui contient des textes d'écrivains sur Venise. (Editions Lawrence Hill and Co. Westport Conn.) En anglais

2) John Ruskin : *les Pierres de Venise* avec l'*Index vénitien*. Présentation, introduction et notes de Jean-Claude Garcias. Préface de Frédéric Edelmann. Hermann, collection « Savoir » 254 p., 75 F.

3) Paul Morand : *Venises*. Gallimard, 1971.

étude

Où nous mène Michel Tournier ?

(Suite de la page 19.)

Quant la sublimation du Mal qui s'opère dans *Gilles et Jeanne* ne rejoint-elle pas la sublimation des ordures, des déchets qu'a entrepris Michel Tournier dans ses autres livres ? « *C'est vrai*, répond-il, *que mes personnages traversent toujours des cloaques, la souille de Robinson, l'usine de répurgation, les champs d'épandage d'Alexandre dans les* Météores, *la scatologie d'Abel Tiffauges. Assimiler le salut par l'abjection à cette célébration des gadoues n'est pas mal vu* ».

Faut-il ajouter un troisième mot-clé ? Celui que l'historien anglais, Théodor Zeldin, a récemment lancé dans l'*Observer* (1), en scrutant avec beaucoup d'intelligence l'univers de l'écrivain : « Michel Tournier prophète de l'unisex » ? « *Pour Théodor Zeldin*, remarque Tournier, *les stéréotypes n'existent plus. Moi je crois pas à leur disparition mais à leur changement. Et c'est la révélation des nouveaux que je cherche. « L'unisex » en est un, voyez comme il obsède Dominique Fernandez qui dans son dernier livre*, le Volcan sous la ville (2), *consacre un beau chapitre à « Naples hermaphrodite ».*

» *Moi-même je suis sensible à l'effacement, qui se produit aujourd'hui, des caractères trop marqués des deux sexes. Je déteste toutes les accentuations de la virilité, de la féminité. Je déteste les barbes, par exemple. J'aurais été très malheureux en 1900 parmi ces femmes dodues, à la taille trop mince, aux seins trop gros et qui se paraient de fanfreluches. La femme idéale pour moi, j'ai sa photographie sur mon bureau, c'est une athlète californienne.*

» *Toutes les femmes que j'ai peintes dans mes livres sont des femmes fortes. C'est pour cela que Jeanne d'Arc me plaît et que j'ai donné à Gilles de Rais pour elle cette passion absolue* ».

JACQUELINE PIATIER.

★ **GILLES ET JEANNE, de Michel Tournier. Gallimard 140 p., 49 F.**

(1) *The Observer* du 30 janvier.
(2) Plon, 1983.

Portrait en images

MICHEL TOURNIER vient d'entrer dans la collection de vidéo-livres, « Témoins », que dirige Danièle Delorme. Le cinéaste Gérard Blain s'est chargé de ce portrait vivant.

Tantôt l'écrivain est saisi en gros plan, pendant qu'il parle avec cette aisance joyeuse qui lui est propre. D'emblée, il nous entretient de l'Allemagne et de la place qu'elle tient dans sa formation et son inspiration.

Tantôt on le voit vivre dans ses lieux de prédilection : c'est son presbytère près de Chevreuse entre l'église et le cimetière, son jardin qu'il entretient lui-même, accompagné d'un beau chat roux. Il mène là une existence rustique et studieuse, la tête toujours couverte d'une amusante calotte qu'on dirait rituelle. C'est ensuite une Tunisie insolite, balayée par la tempête, où il évoque le souvenir d'amis chers disparus, l'Américain Jean Henson et sa femme. Michel Tournier aime ce pays, comme toute l'Afrique d'ailleurs, pour la chaleur, le sourire qui, là-bas, facilitent les rapports humains.

Le voici enfin au milieu des enfants, objets de tous ses soins, expliquant un de ses contes à un gamin, ou dans ce C.E.S. de Chevreuse où Françoise Merllié enseigne à ses élèves le français et l'œuvre de Michel Tournier, qu'elle connaît et comprend à merveille. C'est elle qui la présente dans ce vidéo-livre où lui-même en parle peu. Mais les grands thèmes d'une création sont là, en particulier ce solide enracinement dans le réel, le quotidien, la fraternité, d'où l'artiste tirera alternativement sa vision du Ciel et de l'Enfer.

L'image qu'on garde de lui après ces cinquante minutes de projection est rassurante, sereine, quasi monecale et comme empreinte de tendresse.

J. P.

★ **MICHEL TOURNIER par Gérard Blain. Témoins (12, avenue du Maine, 75015 Paris). 470 F sur commande par correspondance.**



Le XXXVe Salon international de l'aéronautique et de l'espace au Bourget

LE président de la République, M. François Mitterrand, doit inaugurer, le vendredi 27 mai, durant deux heures dans la matinée, le XXXVe Salon international de l'aéronautique et de l'espace au Bourget. Cette exposition, qui n'a pas d'équivalent dans le monde, aura lieu jusqu'au dimanche 5 juin.

Sous la conduite de son frère, le général Jacques Mitterrand, qui préside le Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS), le chef de l'État doit assister à une présentation en vol des seuls avions ou hélicoptères français, qui durera une vingtaine de minutes, et il visitera, ensuite, les stands français et étrangers.

Dans l'après-midi du vendredi 27 mai, l'exposition sera déclarée ouverte au public. Mais, à la différence des salons antérieurs, ce XXXVe Salon sera plus spécialement destiné aux professionnels. Les exposants étrangers l'ont demandé. C'est la raison pour laquelle les organisateurs ont diminué les périodes de temps pendant lesquelles l'accès est libre, à l'exception des traditionnelles fêtes aériennes de fin de semaine qui demeurent largement ouvertes au public.

Au total, on compte neuf cent quatre exposants venus de vingt-neuf pays différents parmi lesquels cinq sont représentés pour la première fois : la Hongrie, l'Indonésie, le Maroc, Singapour et la Yougoslavie. Deux cents avions et hélicoptères sont attendus, ainsi que cinquante ultra-légers motorisés (U.L.M.) qui n'étaient jamais venus au Salon.

Une exposition plus professionnelle que publique

La « vedette » devrait être, en l'absence des avions et des hélicoptères soviétiques (*le Monde* du 19 mai), la navette spatiale américaine Enterprise installée sur le dos de son avion géant porteur Boeing-747 qui devrait, en principe, effectuer un vol quotidien. C'est la première fois que les États-Unis présentent cette attraction au public. Enterprise n'a pas accompli de navigation spatiale mais a servi à des essais d'atterrissage en Californie ou à des tests de résistance au sol.

A l'occasion de ce Salon sera célébré le bicentenaire du premier vol humain et, pour fêter cet événement, il est prévu des vols de montgolfières puisque c'est en 1783 que François Pilâtre de Rozier et François d'Arlandes réalisèrent la première ascension en ballon près du château de la Muette.

Pour des raisons de sécurité accrue, la direction des vols a, pendant les démonstrations en vol, fixé à 150 mètres le plancher des représentations acrobatiques et interdit les évolutions des patrouilles acrobatiques d'avions à réaction. Les vols ont été limités à un seul avion en l'air en même temps et c'est la raison pour laquelle, contrairement aux salons précédents, on ne verra pas la Patrouille de France.

Le samedi 4 juin, une représentation en vol officielle, de tous les appareils présents au Salon, sera organisée et ouverte au public, à l'issue d'un déjeuner que doit présider le premier ministre, M. Pierre Mauroy. Devant les invités, français et étrangers, M. Mauroy prononcera un discours.

Le programme des manifestations du 27 mai au 5 juin

OUVERTURE.

Le Salon sera ouvert aux professionnels chaque jour, sauf le vendredi 27 mai en matinée. Il sera ouvert au public le vendredi 27 mai (après-midi), les samedi 28 et dimanche 29 mai, le mardi 1er juin (après-midi), les samedi 4 et dimanche 5 juin. Les prix d'entrée sont de 50 francs pour les professionnels et de 30 francs pour le public.

PRÉSENTATIONS EN VOL.

Durant le premier week-end (samedi 28 et dimanche 29 mai) et en semaine, deux créneaux de 11 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 heures, chaque jour, permettront de faire des présentations en vol avec un programme fixe. En dehors de ces deux créneaux, des présentations en vol « à la carte » seront réalisées en fonction des disponibilités quotidiennes.

Le samedi 4 juin, une présentation aura lieu de 14 à 18 heures et le dimanche 5 juin de 10 à 18 heures.

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS.

– *lundi 30 mai :* quatrièmes entretiens de médecine aéronautique et spatiale.

– *mardi 31 mai et mercredi 1er juin :* colloque « Transport aérien et développement », organisé par l'Institut de formation universitaire et de recherche du transport aérien (de l'Université de droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille) et par *le Monde*, avec la collaboration de l'Institut du transport aérien, hall C, salle 1.

– *mardi 31 mai :* journée des industries françaises de l'électronique professionnelle.

– *mercredi 1er juin :* journée des équipements aérospatiaux.

– *mardi 31 mai et mercredi 1er juin :* symposium de l'American Institute of Aeronautics and Astronautics.

– *jeudi 2 juin :* colloque sur les aciers spéciaux, au service de l'aéronautique.

– *vendredi 3 juin :* colloque de l'Institut du transport aérien.

ACCÈS.

Autobus : ligne 152 Fort d'Aubervilliers (terminus de la ligne de métro nº 7) et descendre à la station Michelet au Bourget ; ligne 350 Gare de l'Est, Gare du Nord ou Porte de la Chapelle (descendre à l'arrêt Michelet au Bourget).

Métro : ligne 13, descendre à Saint-Denis Porte de Paris (navette autobus entre Saint-Denis Porte de Paris et le salon).

Chemin de fer : départ, Gare du Nord, direction Aulnay-sous-Bois, Crépy-en-Valois ; gare d'arrivée, Le Bourget.

Deux nouveaux venus en compétition

EN l'absence des avions et hélicoptères soviétiques et compte tenu de la non-participation, cette année, des productions habituelles américaines, comme les avions de combat F-14, F-15, F-16 ou F-18, le public devrait avoir son attention sollicitée par une compétition entre deux nouveaux venus.

C'est ainsi, en effet, que les États-Unis exposent leur F-20 Tigershark, conçu par Northrop, et que la France montre son Mirage III NG (pour nouvelle génération). Ces deux appareils militaires ont été spécialement construits pour l'exportation en direction de clients qui souhaiteraient acquérir des avions dits bas de gamme, peu chers à l'achat et à l'entretien. Sur de nombreux marchés, déjà, on assiste à une sévère compétition entre les sociétés Northrop et Dassault.

La France expose, d'autre part, le Mirage 2000 N, qui est une version conçue pour la pénétration à basse altitude et l'emport du missile air-sol à moyenne portée (A.S.M.P.) à tête nucléaire. De même, on devrait voir le DC-8 dit « remotorisé », c'est-à-dire l'avion de transport Douglas DC-8 équipé de quatre réacteurs CFM-56 de General Electric – SNECMA pour des trajets intercontinentaux (supérieurs à 12 000 kilomètres).

Enfin, la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) a prévu d'exposer la série des Airbus (A-300 et A-310), celle de ses hélicoptères Dauphin (équipés du missile air-surface AS-15 tout temps) et Super-Puma (armés de missiles). Ces hélicoptères ont été vendus, déjà, à l'exportation.

Les exposants étrangers présentent l'avion Sea-Harrier, que les Britanniques ont utilisé durant le conflit des Malouines contre les Argentins ; l'avion d'entraînement britannique Hawk (qui est le principal rival de l'Alpha-jet franco-ouest-allemand), et le Tornado M.R.C.A. anglo-italo-ouest-allemand. On observera que les Etats-Unis exposent le dernier-né de leurs hélicoptères d'attaque, le AH 64 Apache.

Parmi les systèmes d'armes exposés figure, pour la première fois, la version « shelter » (ou casemate de tir) du missile Crotale ou Sica-Shahine que la société française Thomson-C.S.F. produit pour la défense à basse altitude de points sensibles du territoire.

CONSTRUCTION AÉRONAUTIQUE

Morosité et relance européenne

Le carnet de commandes de l'industrie aéronautique et spatiale française, de l'ordre de 100 milliards de francs, dont la moitié environ pour la seule Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), lui laisse entrevoir trente mois d'activités ininterrompues, dont les deux tiers à l'exportation.

Dans ce secteur, la moitié des effectifs est constituée d'ingénieurs, de techniciens et de cadres. Estimation révélatrice : le quart de ces effectifs œuvrent dans des bureaux d'études ou pour la mise au point de prototypes. L'an dernier, l'industrie aérospatiale française a pulvérisé tous ses records de commandes à l'exportation, dont près de la moitié (pour plus de 20 milliards de francs) au profit de la société Dassault.

Alors, d'où vient cette morosité que l'on constate chez de nombreux dirigeants de cette branche économique et qui leur fait dire, publiquement, que, si l'année 1983 a toutes les malchances de n'être pas très gaie, l'année 1984 risque d'être encore plus difficile ? Comme si chacun s'attendait, malgré les succès d'un passé tout récent, à devoir subir une stagnation de ses activités, voire une récession, parce que la clientèle — nationale et étrangère — est aujourd'hui trop désargentée ou trop désenchantée et que l'industrie aura, dans ces conditions, du mal à survivre sur ses acquis.

PRÉSIDENT du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS), qui est l'organisation professionnelle de ce secteur largement nationalisé depuis mai 1981, le général Jacques Mitterrand a coutume de comparer — si l'on rapproche effectifs et chiffre d'affaires — l'ensemble de la construction aérospatiale en France au seul industriel américain Boeing.

La comparaison mérite d'être nuancée, mais elle donne, en première approximation, un aperçu correct de la situation. Accessoirement, cette comparaison témoigne du déséquilibre existant dans le rapport des forces technologiques et économiques entre les États-Unis et l'industrie européenne.

Mais, au sein de cette industrie européenne, la place propre à la France reste prépondérante. Avec des effectifs deux fois moins nombreux que ceux de l'industrie britannique, la construction aérospatiale française enregistre un chiffre d'affaires pratiquement équivalant à celui de sa concurrente d'outre-Manche. Avec un potentiel humain qui n'est pas le double de celui de la construction ouest-allemande, l'industrie française exporte chaque année près de trois fois plus que sa rivale et partenaire d'outre-Rhin.

Fragilité de l'exportation

La comparaison avec les États-Unis doit rester prudente. En effet, si les États-Unis, avec neuf fois plus d'effectifs qu'en France, ne parviennent à exporter que trois fois plus, il ne faut pas en déduire que la productivité du travailleur américain de l'aéronautique est moindre mais, en *réalité, il faut admettre que le marché national outre-Atlantique* demeure le principal client.

Cette remarque est importante. Elle signifie que, comme ses concurrentes européennes, l'industrie aérospatiale française souffre d'un handicap naturel : l'insuffisance de son marché intérieur, tant civil que militaire, qui l'oblige à se dépenser sans compter pour exporter ou qui fait dire à ses détracteurs que, les capacités excédant les besoins, il conviendrait plutôt de réduire les moyens actuels de production.

Se déclarer partisan d'une diminution du potentiel industriel aéronautique en France, c'est oublier, à terme, que si la France a pu au cours des décennies assurer sa primauté en Europe dans ce domaine de la vie économique, elle le doit, précisément, au fait qu'elle est le seul pays européen, à ce jour, à avoir réussi à s'implanter dans tous les « créneaux » : cellules d'avions, moteurs, hélicoptères, missiles, équipements de bord et espace.

Au point que l'on a pu dire de cette industrie française qu'elle est en mesure de contribuer à l'indépendance de la défense et à l'autonomie technologique du pays, en même temps qu'elle est capable de conquérir une place internationale dans les marchés civils du transport aérien ou dans les marchés, disputés, de l'aviation militaire.

L'exportation est donc un complément indispensable, vital, pour un *secteur qui occupe environ* deux cent trente mille personnes si l'on compte les industries connexes. Mais quelle exportation et à quel prix pour la communauté nationale appelée à subventionner indirectement l'exécution de certains contrats qui ne seraient pas conclus, sauf à prévoir en même temps des procédures d'aide au financement avantageuses pour le client ?

En 1981, dernière estimation connue de source officielle, seulement 19 % des commandes à l'exportation ont été le fait des États-Unis ou de pays membres de la Communauté économique européenne. C'est-à-dire de pays hautement industrialisés, par rapport au reste du monde au sein duquel il faut, désormais, recenser de nombreux États dits « à risques » politiques ou financiers.

Parmi les 81 % qui constituent, par la force des choses, l'essentiel de la clientèle, l'industrie aérospatiale française rencontre de plus en plus de pays impécunieux, qui réclament des moratoires pour raisons financières, ou de pays instables sur le plan politique, dont les dirigeants successifs manquent de cet esprit de suite nécessaire aux affaires.

La fragilité de l'exportation, et sa précarité, sont d'autant plus sensibles que les industriels français doivent négocier à l'étranger avec des compagnies aériennes, exsangues, et avec des forces armées, dont les budgets se réduisent comme peau de chagrin.

Or, l'industrie aéronautique travaille, en règle générale, sur le long terme. Il faut de sept à huit ans pour mettre au point un réacteur, une dizaine d'années pour concevoir un système d'armes complexe. Après leur mise en service, ces mêmes matériels vont durer vingt à trente ans. Les investissements requis seront amortis sur des décennies — si jamais ils doivent l'être ! — et on peut même citer le cas de sociétés qui, faute d'un fonds de commerce qui n'a pas été renouvelé à temps, perdurent grâce à la vente régulière des pièces de rechange adaptées à des matériels anciens.

Assurées de leur marché intérieur, qui se protège de surcroît derrière des réglementations destinées à écarter tout fournisseur étranger, les entreprises américaines redoublent d'effort à l'exportation. Leur dynamisme technologique, industriel et commercial en fait de redoutables concurrentes, surtout lorsque le gouvernement fédéral s'en mêle par fierté nationale ou pour aider — par des pressions diplomatiques — à la conclusion d'une tractation mal ou insuffisamment engagée au départ. La vérité oblige à constater que l'exemple a été suivi par les pays européens et, en particulier, par la France, quel que soit son gouvernement.

A bout de course

C'est dans ce contexte de lutte acharnée entre des fournisseurs assiégés par la crise économique mondiale, et de raréfaction de la clientèle, qui aurait encore les moyens financiers de ses ambitions, que les industriels français de l'aéronautique évoluent.

Mais, pour la France, cette accentuation de la compétition internationale intervient à une étape dans le développement de sa construction aérospatiale qui est, déjà, par elle-même, délicate à franchir.

Dans certains domaines, en *effet*, la production française arrive à bout de course parce que les matériels en cause n'ont pas eu le successeur qu'il leur fallait, faute d'une décision dans les délais ou faute d'un marché qui a trop tardé à se manifester. Il s'ensuit un hiatus dans la mise en service, entre le matériel ancien — sans être réellement périmé ou dépassé — et le matériel censé le remplacer. Un hiatus dont profite la concurrence et, parfois, une perte de crédibilité dont pâtit la production nationale.

Certes, il est difficile d'enchaîner harmonieusement les programmes et, parfois, des obstacles techniques *viennent perturber le cours du développement d'un matériel*. Mais le fait est patent : des programmes aéronautiques sont parvenus à échéance et leur existence est momentanément prolongée — grâce à des artifices de modernisation — en attendant de pouvoir présenter le nouveau matériel à des clients qui menacent de se détourner de leurs fournisseurs français, parce qu'ils souhaitent toujours acquérir le dernier modèle, au besoin ailleurs qu'en France.

En bref, l'industrie nationale se doit de renouveler son fonds de commerce aérospatiale sans perdre de temps.

Si une telle tâche n'est pas la seule qu'il soit nécessaire aujourd'hui de mener à bien, — on peut considérer qu'il est urgent, aussi, que soient mieux maîtrisés les prix de revient dans un souci de compétitivité internationale, — il n'en est pas moins vrai que c'est l'action prioritaire à conduire. Sous peine que l'industrie française soit technologiquement distancée, d'abord par les Américains et, dans une moindre mesure, par les Britanniques, confrontés au même problème.

Ce nouvel élan donné à la construction aérospatiale, en France, passe par un net accroissement des crédits « études-recherches-développement » à des fins civiles et militaires.

De nombreux industriels, nationalisés ou *privés, concèdent que leur* plus grande crainte réside, précisément, dans l'amenuisement des crédits publics de la recherche, qui pointe à l'horizon. Ils accusent souvent l'État de vouloir se débarrasser du problème en incitant les entreprises à autofinancer, le plus souvent possible, leurs études de développement des matériels, de préférence à une manne budgétaire qui rétrécit.

La question mérite qu'on s'y arrête. Pour la raison que, dans le même temps, les États-Unis, sous l'impulsion du gouvernement Ronald Reagan, ont, au contraire, *relancé leur politique de la recherche* dans le domaine aérospatial comme en matière électronique ou informatique.

Le défi japonais

A tort ou à raison, les industriels américains ont, longtemps, donné le sentiment de désinvestir ou, tout au moins, de vouloir y porter un moindre intérêt au risque d'être progressivement rattrapés par le Japon. Incontestablement, les succès japonais de ces dernières années ont réveillé les entreprises et les ingénieurs d'outre-Atlantique et on assiste, depuis, à une volonté américaine de relever le défi nippon.

Cette ambition du gouvernement et de l'industrie américaines se conjugue avec le fait que, très souvent, le lancement de certains programmes aéronautiques civils est financièrement favorisé par l'existence de programmes militaires — amortis de longue date — desquels ils sont issus.

Les armées américaines servent, ainsi, à payer les frais de recherche-développement et à assurer au constructeur les premiers marchés. Dériver une version civile d'un produit militaire coûte, naturellement, moins cher dans ces conditions. L'histoire de la carrière commerciale du Boeing-707 est là pour en témoigner, mais ce n'est pas le seul exemple.

L'industrie française est, donc, en permanence à la recherche de moyens nouveaux d'investissements. Dans un passé récent, elle les a trouvés auprès de partenaires européens — principalement le Royaume-Uni et la République fédérale d'Allemagne — qui lui ont apporté le complément nécessaire de ressources financières, de savoir-faire industriel ou technologique et d'engagements de marché.

En sommeil

On n'ignore plus ces réalisations communes qu'ont été ou que sont encore le Concorde, l'Airbus, le Jaguar, l'Alpha-jet, la fusée Ariane ainsi que plusieurs modèles d'hélicoptères ou de missiles conçus en coopération européenne. On n'ignore pas, non plus, tous les griefs que ces différents programmes aérospatiaux ont suscités, voire mérités : accroissement exponentiel des coûts de fabrication, compromis dans les choix techniques préjudiciables aux performances des matériels, allongement des délais de livraison, absence d'un maître d'œuvre du projet, querelles politiques à l'*exportation, etc.*

Force est de reconnaître, aujourd'hui, que ce courant de la collaboration européenne a tendance à s'assoupir ou à se tarir. C'est le général Mitterrand lui-même qui observait, pour le déplorer, il y a quelques mois encore, que la coopération en Europe était en sommeil.

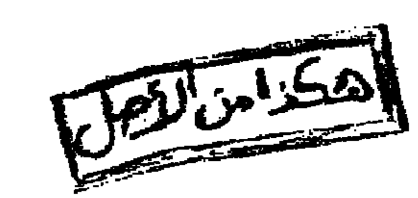
Il y a une quinzaine de jours, lors du sommet franco-ouest-allemand de Paris, les ministres de la défense des deux pays, MM. Charles Hernu et Manfred Woerner, ont tenté de remettre sur les rails le train de la coopération européenne, avec le projet de conception en commun d'un nouvel hélicoptère de combat. Un projet dont la France et l'Allemagne fédérale débattent depuis quelques années déjà, sans aboutir. Ce trente-cinquième Salon du Bourget devrait être l'occasion de revivifier ce courant européen, dont le symbole demeure l'avenir — toujours en suspens — du projet d'un Airbus A-320 de cent cinquante places.

JACQUES ISNARD.

52 milliards de chiffre d'affaires en 1982

ANNÉES	1976	1977	1978	1979	1980	1981	Estimation 1982
Chiffre d'affaires	19 900	22 026	24 225	27 624	35 173	43 762	52 000
(dont livraisons à l'exportation) ...	10 354	11 518	13 550	15 676	20 504	27 110	33 000
Commandes à l'exportation	9 709	23 831	17 150	26 890	22 017	35 174	44 380
Importations (1)	2 593	3 093	3 682	4 576	6 800	8 533	10 200
Effectifs	107 454	103 295	103 424	106 297	110 783	113 690	115 852

(1) Il s'agit de commandes passées à l'étranger par les compagnies aériennes françaises, les forces armées françaises et par certains constructeurs français.



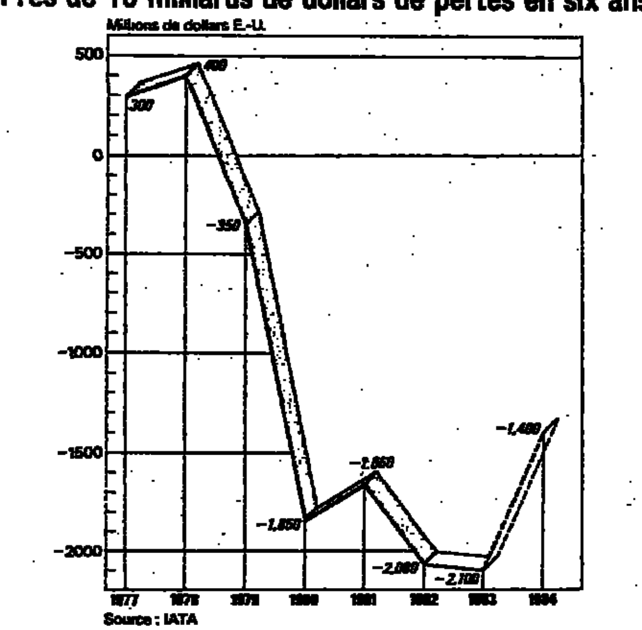
TRANSPORTS AÉRIENS

Le nerf de la guerre

A la fin de chacune de leurs assemblées générales, depuis 1980, les dirigeants des cent vingt compagnies membres de l'Association du transport aérien international (IATA) se séparent en se disant que l'année suivante, fatalement, la situation sera meilleure. Mais les incantations n'y font rien. Des fortunes continuent de s'engloutir et les déficits de se creuser, en partie à cause des exploitants eux-mêmes et des guerres tarifaires à l'issue douteuse, qu'ils persistent à mener pour tenter de s'arracher mutuellement des parts d'un marché stagnant... tout en prônant dans leurs discours la cohérence et l'honnêteté.

Les résultats de cette situation insensée apparaissent de plus en plus clairement. L'IATA chiffre à 2 080 millions de dollars les pertes de ses membres pour 1982 et estime que, en six ans (1979-1984), leur déficit cumulé atteindra 9 500 millions de dollars. Les résultats négatifs finissent par affecter gravement la structure financière des entreprises. L'an passé, les pertes des compagnies IATA ont représenté plus de 5 % de leur chiffre d'affaires ; or les experts calculent qu'une marge bénéficiaire de 6 % serait nécessaire pour, seulement, renouveler leur matériel dans des conditions saines. En attendant, les compagnies ne cessent de s'endetter : de 3 en 1981, le rapport entre leur dette et leurs capitaux propres passait à 9 l'année suivante, et l'on craint qu'à la fin de 1983 les capitaux propres deviennent purement et simplement négatifs.

Près de 10 milliards de dollars de pertes en six ans



Source : IATA

TOUT le monde est plus ou moins touché par le mouvement. Ainsi Air France, en dépit de sa prudence, a vu son ratio d'endettement se dégrader sérieusement en trois ans, passant de 2,9 en 1981 à 4,6 en 1982 et à 5 en 1983 (il était inférieur à 2 il y a encore quatre ans). Les investissements engagés – notamment l'achat des Boeing-737 et les premiers paiements pour les Airbus A-310 – n'expliquent pas seuls cette évolution.

Les mauvais résultats des dernières années s'y ajoutent, car ils ont amoindri les ressources propres de l'entreprise : en 1983, si les prévisions (antérieures au renforcement du contrôle des changes) sont respectées, la marge brute d'autofinancement de la compagnie nationale ne dépassera pas 884 millions de francs pour des besoins de financement atteignant 3 milliards.

Pour assurer son développement, Air France a donc dû faire appel de plus en plus largement à des financements extérieurs, avec comme conséquence des frais financiers qui, selon M. Henri Sauvan, directeur général, *« atteignent le seuil de l'intolérable »* (4,5 % du chiffre d'affaires). D'autant que se profile à l'horizon 1987 la perspective du renouvellement d'une partie de la flotte : celle des Boeing-727 (quelques-uns atteindront l'âge vénérable de dix-neuf ans) et des 747, dont le nombre devra peut-être même s'accroître si le trafic évolue favorablement.

Air France a donc trois bonnes années pour remettre de l'ordre dans ses bilans. D'ici là, les investissements seront réduits aux cinq Airbus A-310 prévus en 1984 et 1985. Ainsi, en 1986, la marge brute d'autofinancement pourrait-elle passer le cap des 2 milliards de francs, le ratio d'endettement retomber en dessous de 3 et les frais financiers se dégonfler sensiblement. C'est en tout cas la condition *sine qua non* à l'achat de matériel futur.

Ce problème du renouvellement de flottes qui ne cessent de se démoder se pose à toutes les compagnies mondiales. Même si le trafic n'augmente pas, il va leur falloir dépenser en dix ans 50 milliards de dollars pour remplacer des avions trop vieux et trop coûteux – et plus du double si le trafic recommence à progresser seulement de 5 % l'an, c'est-à-dire deux à trois fois moins vite qu'avant la crise.

Il faut savoir qu'un avion moderne coûte très cher : le « petit » Boeing-737, pour cent dix passagers, vaut de 16 à 20 millions de dollars; les « nouveaux » (Boeing-767, Airbus A-310), autour de 50 millions de dollars, et certaines versions du Jumbo B-747 frisent les 100 millions de dollars...

Les banquiers boudent

S'offrir de tels « joujoux » quand on n'a pas un sou en caisse et qu'on est déjà perclu de dettes relève d'un exercice difficile. Ce qui explique que les carnets de commandes des constructeurs deviennent peu à peu moins florissants.

Meilleur vendeur mondial de gros porteurs en 1982, Airbus Industrie n'aura placé que 17 « machines » et enregistré 11 annulations. En face, le Boeing-767, qui était l'avion commercial le plus vendu à sa sortie d'usine, en août 1981, avec 173 exemplaires, n'a enregistré depuis lors que quatre commandes nettes de plus. Seuls, les avions de la génération précédente, plus petits et moins coûteux, se vendent encore bien (72 Boeing-737 et 89 Douglas DC-9-80 placés en 1982), mais pour combien de temps ?

La nécessité d'investir pour adapter les flottes, les rendre plus économiques, plus performantes et, tout le monde l'espère, plus rentables, amène compagnies, constructeurs, institutions financières, voire gouvernements, à faire preuve d'imagination. L'autofinancement étant une pratique en voie de disparition, et les banquiers boudant une industrie qu'ils encensaient volontiers il y a peu, les circuits de financement évoluent.

D'abord, certains constructeurs sont tentés de se substituer aux banquiers défaillants. McDonnell-Douglas a ainsi monté une filiale financière qui lève des fonds sur le marché avec lesquels elle peut soit acheter des avions à la maison mère et les louer à des compagnies, soit consentir des prêts aux acheteurs de Douglas.

Les concurrents du constructeur californien prétendent se garder de telles pratiques. Airbus Industrie émet parfois des garanties partielles pour enlever certains marchés ; *« mais à chacun son métier »*, dit M. Pierre Pailleret, directeur commercial du G.I.E. européen : *« Le banquier n'est pas un constructeur, et le constructeur n'est pas un banquier. »*

Quant à Boeing, il est d'une remarquable discrétion sur le sujet. *« Il y a de rares cas*, consent-il à dire, *où le constructeur participe à un faible degré de financement, mais d'une manière générale seulement quand les banques en font une condition de leur propre engagement. »*

Alors, d'où vient l'argent ? Pour une part, du marché financier, bien sûr ; et les États-Unis y trouvent un premier avantage décisif face à l'Europe. Le marché des capitaux, extraordinairement plus vigoureux que de ce côté-ci de l'Atlantique, y offre des opportunités quantitativement et qualitativement attractives : les premiers Airbus A-300 d'Eastern Airlines, en 1978, ont été entièrement financés par des emprunts commerciaux à taux fixe... à 3,7 % sur quinze ans. Ailleurs, notamment en Europe, les taux sont bien plus élevés (12 % en ce moment, et jusqu'à 16 % sur les marchés obligataires), et le plus souvent flottants.

Les acheteurs d'avions américains disposent encore d'un autre outil précieux : l'Exim Bank, qui finance par des prêts à 12 % jusqu'à la moitié du montant des commandes étrangères. Mais, comme la nouvelle politique de l'Exim Bank l'amène à n'aider qu'à l'exportation de matériels en concurrence avec des productions étrangères (ce qui n'est le cas, actuellement, que du Boeing-767, rival de l'Airbus A-310), les constructeurs ont constitué avec des banques un organisme indépendant, le PEFCO, qui offre à peu près les mêmes facilités aux acquéreurs des autres types d'avions américains.

Quand le fisc aide l'investisseur

Cependant, la meilleure alliée des fabricants américains, c'est d'abord la politique fiscale du pays, qui favorise l'investissement. Elle a permis un développement considérable du *leasing* (location-vente), qui offre aux compagnies la possibilité d'acquérir du matériel sans mise de fonds initiale et à des taux qui font rêver.

En effet, tout achat, sous quelque forme qu'il se présente, donne droit là-bas à un crédit d'impôt atteignant 25 à 30 % de son prix. A condition, évidemment, de faire des bénéfices. Mais les nombreuses compagnies qui ne sont pas dans ce cas peuvent « vendre » leur avantage fiscal à des sociétés financières spécialisées qui achètent les avions en leur nom en *leasing* et les leur rétrocèdent, le bénéfice étant partagé entre les deux parties.

Ainsi, l'ensemble des aides offertes par le fisc américain permet de diminuer environ de six points le loyer de l'argent. Autrement dit, si une société de *leasing* « lève » sur le marché de l'argent à taux fixe de 12 % sur quinze ans, la compagnie aérienne cliente ne paiera, elle, son *leasing* qu'à 6 ou 6,5 % l'an.

A noter que les compagnies non américaines peuvent bénéficier de cet avantage, à condition que les avions concernés touchent le sol américain au moins vingt-six fois par an. Air France a donc pu s'en servir pour acheter une partie de ses Boeing-747 (tous ne vont pas aussi fréquemment aux États-Unis), mais n'a évidemment pu en bénéficier pour financer ses court-courriers B-737. Quant à U.T.A., son unique escale américaine de Los Angeles a suffi à lui donner accès au *leasing* local.

La construction aéronautique européenne n'a pas autant de chance avec le percepteur. Le *leasing* y est couramment deux fois plus cher qu'outre-Atlantique, et le marché des capitaux trop étroit pour répondre sans tensions à des besoins de financement d'une telle ampleur. Et pas question évidemment, sauf rares exceptions ponctuelles, de faire financer les ventes d'Airbus par le marché américain, dont la neutralité trouve ses limites dans les 800 millions de dollars qu'il a avancés à Boeing pour financer ses nouveaux programmes.

Reste donc le crédit-export, dont le taux fixe atteint actuellement 12 %. De 50 %, il y a encore deux ans, sa part dans le financement des exportations d'Airbus Industrie est montée aujourd'hui à plus de 75 %.

Ces taux très élevés, cet argent rare, cette intransigeance fiscale, faussent la concurrence avec l'Amérique. Les Européens, qui ont réussi à s'entendre sur le plan technique pour développer avec succès des avions commerciaux compétitifs, doivent maintenant appliquer le même effort à essayer de les vendre. C'était le sens de la supplique adressée aux pouvoirs publics français en janvier dernier par M. Jacques Mitterrand, P.-D. G. de la SNIAS, et qui semble aujourd'hui bien oubliée après avoir, pourtant, fait grand bruit.

JAMES SARAZIN.

ESPACE

Un combat inégal entre l'Europe et les Etats-Unis

Ce n'est pas avant la mi-juin que le sixième exemplaire de la fusée européenne Ariane sera lancé. Ce tir, déjà reporté à trois reprises, est une rude épreuve pour les Européens. Un échec n'est pas permis tant les intérêts en jeu sont importants. Du succès d'Ariane dépend en effet une bonne partie de l'avenir de l'Europe spatiale et du sort qui sera le sien dans le combat un peu inégal qu'elle mène contre les Etats-Unis. Inégal dans le domaine des lanceurs, où la fiabilité des fusées américaines fait recette et où la navette spatiale américaine, qui doit encore faire la preuve de sa compétitivité économique, démontre à chaque mission ses capacités. Inégal aussi dans le domaine des satellites, où les industriels européens, en dépit de réussites honorables, sont en concurrence avec les géants de la profession.

Face à cette situation, que faire ? S'allier avec certains de ces Américains comme le fit en son temps l'Aérospatiale ? Certes, mais les vicissitudes de la politique américaine ne paraissent pas de nature à ouvrir, dans le domaine des satellites de télécommunications ou de télévision, le marché national américain. Reste alors le marché à l'exportation, où il est toujours difficile de convaincre quand on est européen. L'Aérospatiale l'a réussi une fois en association avec la firme américaine Ford Aerospace. Mais le pourra-t-elle à nouveau ? On peut l'espérer, mais il faut toutefois s'interroger sur le fait *que les industriels français du satellite* constatent qu'il leur est difficile — sinon sur des « créneaux » limités — de gagner aisément de tels contrats. Restent aussi les marchés européens et les marchés nationaux des pays européens que les industriels de ces pays ne peuvent perdre. Aussi, face à cette situation, les constructeurs de satellites nationaux, bien qu'associés par ailleurs à des firmes américaines, jouent-ils la carte de l'Europe : Matra avec British Aerospace et l'Aérospatiale bientôt avec la firme allemande M.B.B. Un pari certes mais qui ne pourra tenir que si Ariane — narguée par la navette spatiale américaine au Bourget — fait dans le courant du mois de juin un sans faute.

NI angoisse fébrile ni sérénité béate. Le ton est plutôt à la lucidité et au réalisme froid. « *Les activités spatiales*, reconnaissent les industiels français, *ne rapportent pas encore beaucoup.* » De quelques millions à quelques dizaines de millions de francs chaque année. Des bénéfices dérisoires comparés à ceux des « grands du satellite » — tous américains — dont la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), comme la Matra, dépouillent, sans doute avec envie, les comptes d'exploitation. Plus particulièrement ceux de Hughes Aircraft, le numéro un de la profession, le plus grand constructeur mondial de satellites de télécommunications civiles.

Pourtant, à Cannes comme à Toulouse, les carcasses des satellites en cours d'intégration témoignent d'une certaine réussite des firmes françaises dans ce domaine. Ici, le troisième modèle de vol du satellite météorologique européen Météosat que mettra sur orbitre le futur lanceur lourd Ariane-4, plus loin la maquette du satellite de télévision directe T.D.F.-1. Là-bas, les satellites de télécommunications maritimes Marecs, d'observation de la Terre Spot et de télécommunications point à point Ecs.

Alors ? Que faire ? Quelle stratégie adopter pour conforter et améliorer des positions acquises le plus souvent en Europe, mais aussi résister à la poussée constante du raz de marée américain ? S'organiser bien sûr et préparer l'avenir. Pour la SNIAS, dont la division « systèmes balistiques et spatiaux » a doublé son chiffre d'affaires entre 1981 et 1982 pour atteindre, l'an dernier, 3,6 milliards de francs, la compétition passe d'abord par une réorganisation de ses services. Les orientations de la politique gouvernementale en matière de programmes militaires, les difficultés budgétaires et le renouvellement moins fréquent des systèmes d'armes nucléaires du fait de leur efficacité et de leur fiabilité accrues sont autant de raisons qui poussent actuellement l'entreprise française à augmenter ses activités spatiales aux dépens de ses activités militaires.

Les 27 millions de francs récemment investis dans la construction à Cannes d'une salle blanche d'intégration, d'une chambre d'essai acoustique, et d'installations d'essai permettant de soumettre des morceaux entiers de satellites au vide, à des vibrations ou à des températures extrêmes, sont un premier pas dans ce sens.

Resserrer les liens avec l'Allemagne

« *Même si la situation des industriels européens est, dans ce domaine, moins confortable que celles de nos concurrents américains* », qui bénéficient des mannes des programmes militaires et s'appuient sur un marché intérieur important, il est clair, selon M. Pierre Usunier, directeur de la division « systèmes balistiques et spatiaux » de la SNIAS, que les programmes de satellites civils — télécommunications, télévision directe, observation de la Terre et missions scientifiques — vont se développer de manière significative dans les prochaines années. Cette amorce de changement se fait déjà sentir et « *si, lors du dernier Salon du Bourget, les activités spatiales de la SNIAS entraient pour 14 % dans le chiffre d'affaires de la division, il est aujourd'hui de 21 % et devrait passer, dans les années 84-85, à un peu plus de 30 %* ».

Une telle évolution suppose cependant des adaptations. A l'inverse des firmes américaines qui, pratiquement, peuvent fournir l'ensemble des éléments qui composent un satellite, les industriels européens et *a fortiori* les industriels français ne sont pas en mesure actuellement de réunir toutes les compétences techniques nécessaires à la réalisation de ce que les spécialistes appellent le segment spatial d'un système de télécommunications.

Si la SNIAS peut, à bon droit, prétendre à une certaine autorité en matière d'intégration de satellites, de réalisation de structure, de panneaux solaires ou de moyens de contrôle thermique, force est de constater sa faiblesse pour ce qui concerne les domaines relatifs au contrôle d'attitude et au système propulsif des satellites.

Ce souci de combler certaines lacunes pour enrichir sa palette de compétences n'est pas une attitude propre à la SNIAS. Matra, en son temps, s'est fait l'écho d'une telle politique (*le Monde* du 3 mars) et a fait part, tout en jouant à fond la carte de la coopération industrielle européenne, de son intention d'utiliser les liens tissés depuis plus de dix ans avec la firme américaine T.R.W., grand fabricant de satellites militaires et constructeur des fameux T.D.R.S. — les plus gros satellites de télécommunications civils réalisés à ce jour — et ceux noués avec Harris, allié de fraîche date de la firme de Vélizy, connu pour ses capacités dans le domaine des antennes et des composants électroniques.

Cette stratégie, la SNIAS pourrait l'appliquer aisément. Depuis 1965, elle entretient, en effet, des relations privilégiées avec le constructeur des satellites Intelsat-5, Ford Aerospace, celui là même avec lequel la société française a enlevé son premier contrat à l'exportation avec la construction des satellites Arabsat destinés à la Ligue arabe (1).

Las ! « *La politique américaine ne nous permettra pas*, explique un dirigeant de la SNIAS, *de travailler avec Ford d'une manière aussi large que par le passé. Cela étant, nous avons la volonté de rester bons amis, mais il est clair que la collaboration sera moins aisée.* »

Sans doute faut-il voir dans ce constat une raison de la volonté de la SNIAS de se rapprocher de la firme ouest-allemande M.B.B.-Erno — thème qui devrait être largement développé au Bourget — et aussi une certaine reconnaissance du fait que « *les Européens sont contraints à l'association statutaire ou contractuelle* ».

Gagner cinq à sept programmes

Reste le difficile problème du plan de charge de la division « systèmes balistiques et spatiaux » de la SNIAS. Si elle assemble ou construit tout ou partie des quinze Intelsat-5 confiés à Ford Aerospace (36 millions de dollars de contrats), des satellites de télécommunications Arabsat, du satellite de télévision directe français T.D.F.-1 et de celui (Tele-X) qu'exploiteront les pays nordiques, ses dirigeants attendent non sans impatience la commande — il la faudrait d'ici à la fin de l'année — du satellite d'observation de la Terre Spot-2 et du satellite de télévision directe T.D.F.-2, ainsi que le résultat des appels d'offres futurs de satellites internationaux (Inmarsat) et régionaux (Pakistan, Afrique, Corée du Sud, Argentine, Venezuela, etc.) auxquels ils ne manqueront pas de répondre.

Les soucis des dirigeants de la Matra, même s'ils ne sont pas exactement identiques à ceux de son concurrent de toujours, sont singulièrement analogues. A quelques nuances près il est vrai. Si les responsables de la firme de Vélizy pensent, en 1983, atteindre les objectifs qu'ils s'étaient fixés avec un chiffre d'affaires pour les activités spatiales de 1 million de francs environ — contre 928 millions de francs en 1982, — ils constatent que le contenu de leurs carnets de commande n'est pas celui qu'ils attendaient. Cela tient « *pour l'essentiel à des raisons économiques* ». « *Le marché des télécommunications* » qui représente un tiers des activités de la branche espace de la Matra, note son directeur adjoint, M. Georges Estibal, « *n'a pas tellement évolué. Mais, si les marchés identifiés existent toujours, la décision de les engager tarde* ».

Malgré cela, M. Estibal espère, comme l'an dernier, « *gagner cinq à sept programmes de satellites de télécommunications* », sur la trentaine d'appels d'offres auxquels la firme pourrait répondre d'ici à 1990. « *On les aura*, dit-il, *mais ce ne seront pas les mêmes.* » Pour atteindre ces objectifs et parvenir à un tel résultat, Matra, bien que s'appuyant sur ses puissants alliés américains T.R.W., Harris et, bientôt, Microwawes, jouera la carte de l'Europe. La création, au début de 1981, d'une filiale — Satcom international —, commune à Matra et à la firme British Aerospace illustre cette volonté. Elle s'est traduite de manière plus concrète par le lancement de l'étude sur fonds propres d'une nouvelle plate-forme (Eurostar) de 1 400-1 500 kilogrammes, compatible avec le lanceur lourd Ariane-4 et compétitive avec les futurs produits américains.

Le prototype de cette plate-forme qui porte le nom d'Athos et qu'intéresse le Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.) et la direction générale des télécommunications (D.G.T.), pourrait voler à la fin de 1985 ou au début de 1986 à l'occasion du tir du premier Ariane-4. Mais, d'ores et déjà, un contrat pour la fourniture de trois modèles de vol destinés aux satellites Unisat est sur le point d'être signé avec le groupe britannique United Satellite. Ainsi, les deux firmes européennes espèrent-elles disposer d'un produit concurrentiel « *pour couvrir le marché européen et le marché export de la fin de la décennie* ».

Reste que, pour continuer à assurer un plan de charge suffisant au secteur spatial de Matra — assuré jusqu'en 1985-1986 selon M. Estibal, — il faut gagner de nouveaux contrats. C'est à cette condition que les objectifs fixés pour 1987 (un chiffre d'affaires de 1 500 à 1 600 millions de francs aux conditions économiques de 1983) seront atteints. Pour cela, Matra compte sur le renouvellement des systèmes de télécommunications spatiaux actuels, sur ceux à venir, mais aussi sur le marché des satellites d'observation qui représente un tiers des activités de la firme et dont l'avenir, en l'absence de programmes militaires porteurs du fait de l'abandon du projet Samro, dépend de la réussite du satellite Spot-1 et de la société Spotimage chargée de commercialiser les images prises.

En outre, la firme de Vélizy, comme la SNIAS, attend beaucoup du secteur scientifique, seul à même de lui permettre de maintenir ses connaissances à la pointe des techniques en l'absence de programmes militaires spatiaux. Ce secteur, dit-elle, demeure un moyen important de « *forger les technologies de l'avenir* ». Aussi milite-t-elle pour maintenir un certain niveau d'activités aux équipes d'instrumentation, en faveur du développement d'une petite plate-forme multimissions à *même d'emporter certaines expériences* scientifiques à un prix raisonnable.

Une ombre malgré tout à ce tableau : Matra est toujours à la recherche d'un contrat de satellites à enlever à l'exportation pour renforcer son image de marque.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) 65 % du contrat sont allés à Ford Aerospace.

Une offre de transport inférieure à la demande

JUIN 1977, Salon du Bourget. La NASA fait une grande présentation de la future navette spatiale. Ce mode de transport révolutionnaire, explique-t-on, va envoyer au musée les lanceurs classiques. Le dernier Delta sera tiré en 1980, l'Atlas-Centaur lui survivra sans doute deux ou trois ans. Et Ariane ? Vous avez dit Ariane ? La NASA se garde de tout commentaire, mais le sentiment général est facile à décoder. Libre aux Européens de suivre, avec vingt ans de retard, la route empruntée par les États-Unis, mais ils n'ont pas d'illusions à se faire. Ariane vient beaucoup trop tard, après l'ère des fusées, et n'a pas même l'excuse, comme le Concorde, d'ouvrir de nouvelles voies technologiques.

Décembre 1978. Réuni à Washington, le conseil des gouverneurs d'Intelsat choisit les lanceurs des futurs satellites Intelsat-V. Les premiers seront mis en orbite par des Atlas-Centaur, mais pour la suite ? La position américaine est simple : la navette, avec ses charges utiles énormes et ses prix « cassés », peut aisément assurer toutes les mises en orbite. Les pays d'Europe sauront s'unir et obtiendront qu'un Intelsat-V soit confié à Ariane, donnant à ce lanceur l'amorce d'une crédibilité internationale. Un an plus tard, ce sera le « tir de Noël », le premier vol réussi d'Ariane, qui efface les multiples déconvenues des fusées Europa.

A cette date, la NASA est aux prises avec d'ardus problèmes techniques concernant les moteurs et le revêtement de la navette spatiale, et la date de la première mission de celle-ci recule de presque 30 jours par mois. Il n'est plus question de fermer les pas de tir des Delta et des Atlas-Centaur, et la société Arianespace, nouvellement créée, commence à recevoir des options, puis des contrats fermes, de sociétés américaines inquiètes de la disponibilité de la navette. Ariane va-t-elle gagner une compétition perdue d'avance ?

Des retards

Juin 1983, Salon du Bourget. A la mi-juin sont programmés la septième mission de la navette et le sixième tir d'Ariane. Mais, ce jeudi 26 mai, c'est un lanceur américain Delta qui est chargé de mettre en orbite le satellite européen d'astronomie Exosat, promis de longue date à Ariane. Car Ariane n'est pas disponible, et la navette non plus !

On avait prévu soit la disparition de tous les lanceurs « consommables », soit une féroce concurrence entre Ariane et la navette. Mais la situation est autre : le lanceur Ariane et la navette spatiale sont, ensemble, *insuffisants pour répondre à la* demande, et les « vieux » Delta et Atlas-Centaur paraissent avoir encore de beaux jours devant eux.

Il est instructif de comparer les calendriers prévisionnels d'Ariane et de la navette avec ce qu'ils étaient quelques années plus tôt. Pour Ariane, après deux tirs dont un échec, on prévoyait à la mi-1980 : quatre tirs en 1981 (Meteosat, deux Marecs, Exosat) ; sept tirs en 1982 (trois Intelsat-V, deux E.C.S., Télécom-1A, des satellites américains de télécommunication) ; le vingt-cinquième lancement (L25) était programmé pour décembre 1983. Or, à ce jour, cinq Ariane seulement ont été tirés. Si tout se passe bien, il y en aura trois en 1983, et c'est le tir L14 qui clôturera l'année 1984.

De même, la NASA prévoyait en 1980 que les missions 4 à 6 de la navette prendraient place en 1982, les missions 7 à 15 en 1983, les missions 16 à 30 en 1984. Or l'année 1983 verra, au mieux, la *dixième mission, et il est douteux* que la vingt et unième intervienne, comme l'indique le calendrier actuel, avant la fin de 1984. Les raisons ne sont pas les mêmes que pour Ariane, et la navette américaine est sans *doute mieux au point que le lanceur* européen — bien qu'on n'en puisse dire autant de l'étage I.U.S., qui n'a pas placé, en avril dernier, le satellite T.D.R.S.-1 sur la bonne orbite.

Des lanceurs « consommables »

La responsabilité des retards n'incombe pas toujours au système de transport spatial : Ariane a attendu six mois que soit prêt un satellite. Mais le résultat est là : ni Ariane ni la navette ne peuvent assurer toutes les missions qu'on les voyait remplir il y a trois ans, et, loin de se concurrencer, ne suffisent pas à répondre à une demande en forte croissance. La situation pourrait changer après 1985. Côté européen, l'existence d'un second pas de tir à Kourou et la mise en service de la version Ariane-4 devraient alors augmenter notablement la capacité de satellisation. De même l'entrée en service de Discovery et d'Atlantis aux côtés de Columbia et de Challenger permettra à la NASA d'augmenter fortement le nombre des missions. Il devrait y en avoir deux par mois en 1987, et il est fortement envisagé de recruter douze astronautes en sus des soixante-dix-huit déjà en fonctions.

Les insuffisances actuelles redonnent aux lanceurs anciens des opportunités qu'on ne leur supposait guère. Des lanceurs Delta sont « *réservés* » *jusqu'en* 1987. Et c'est *une fusée Atlas-Centaur qui* vient de propulser vers l'orbite géostationnaire le sixième satellite Intelsat-V, qui devait être initialement confié à la navette.

Une directive présidentielle américaine vient de souligner ce besoin de lanceurs « consommables ». Le secteur privé est invité par la Maison Blanche à prendre en charge la commercialisation et le lancement des Delta, Atlas-Centaur et même Titan — *fusées jusqu'ici réservées aux lancements militaires*. Plusieurs sociétés (Spacetran, Commspace, Space Service Inc.) se sont déjà constituées avec pour objectif de proposer des service de lancement. Les pas de tir *et les équipements de la NASA* seront mis à la disposition de l'industrie privée. Celle-ci « *ne sera pas subventionnée* », mais le prix de ces fournitures « *sera fixé conformément au but de favoriser des activités commerciales de lancement* ».

En d'autres termes, puisque la navette ne peut capter la totalité du marché, on aidera les lanceurs anciens à concurrencer Ariane. La menace n'est sans doute pas très grave *si le lanceur européen réussit* ses prochains tirs, puisqu'il ne pourrait à court terme emporter plus de satellites qu'il ne le fera. Mais des échecs répétés pourraient se payer cher.

MAURICE ARVONNY.

PARMI LES MATÉRIELS PRÉSENTÉS

La navette américaine et Spacelab en vedette

LORS des précédents Salons du Bourget, la maquette en vraie grandeur de la fusée européenne Ariane dominait, du haut de ses quarante-sept mètres, l'ensemble des stands d'exposition. Cette fois encore, elle les dominera mais avec cependant moins de « hauteur ». L'échec essuyé en septembre de l'année dernière par le lanceur et le nouveau report de tir du prochain exemplaire depuis la base guyanaise de Kourou sont plutôt de nature à susciter une certaine discrétion.

Même si, ce qui est improbable, les promoteurs du lanceur européen voulaient se servir d'Ariane pour *une opération « publicitaire »*, il leur faudrait vite déchanter. Cette année, la vedette est tenue par Enterprise, le premier exemplaire de la navette spatiale américaine que la NASA, après, dit-on, des discussions houleuses, a bien voulu amener jusqu'au Bourget. Contrairement aux navettes spatiales Columbia et Challenger, Enterprise n'a pas connu l'espace et la fameuse épreuve du retour dans l'atmosphère. Elle a, en revanche, servi à l'entraînement des astronautes américains chargés de se familiariser avec le comportement du véhicule pendant les quelques minutes qui précèdent l'atterrissage. Pour cela, la navette, incapable de se propulser elle-même pendant cette phase du vol, était larguée à haute altitude depuis un avion gros porteur.

Cinq astronautes

C'est sur le dos de cet appareil, un Boeing-747 modifié pour l'occasion, qu'Enterprise est arrivée mardi 24 mai au Bourget après un certain nombre de sauts de puce. C'est aussi le même avion qui, à plusieurs reprises, a permis aux navettes spatiales *Columbia et Challenger* d'aller de Californie, où elles avaient atterri après leurs missions dans l'espace, en Floride, où elles sont réparées pour effectuer de nouveaux vols.

Cet ensemble navette-avion porteur ne pourra malheureusement pas être visité. L'avion porteur est unique, et la NASA, qui a demandé que des mesures de protection particulières soient prises pour sa sécurité, ne veut pas prendre le moindre risque. Aussi, pour pallier en partie cette petite déception, les visiteurs du pavillon américain pourront-ils *admirer l'exposition que* les Etats-Unis ont organisée autour de trois grands thèmes : l'exploration du système solaire, le travail en orbite et l'avenir des activités spatiales. Et, si cela ne suffit pas, ils pourront toujours chercher quelques-uns des cinq astronautes que la NASA a délégués à Paris pour le « show » du Bourget.

Leur présence, comme celle de *l'équipage soviétique qui, en juillet* de l'année dernière, a accueilli le cosmonaute français Jean-Loup Chrétien à bord de la station orbitale Saliout-7, est attendue. Les deux Soviétiques qui ont accompli le plus long vol de l'histoire spatiale seront là pour valoriser les réalisations soviétiques. La maquette en vraie grandeur de la station Saliout à laquelle seront fixés les deux autres éléments du train spatial soviétique — le vaisseau cargo Progress et la capsule Soyouz — sera là pour témoigner une nouvelle fois des efforts de l'Union soviétique dans ce domaine. En complément, sera présentée la traditionnelle kyrielle de satellites en usage dans les programmes soviétiques.

Des satellites

Au Centre nationale d'études spatiales, l'heure est aux cosmonautes français Jean-Loup Chrétien et Patrick Baudry ainsi qu'à la science, à l'exploitation commerciale de l'espace et au futur. A cette fin, seront présentés autour d'une maquette au 1/20 du lanceur lourd Ariane-4 des satellites de télécommunications spécialisés comme Telecom-1, des satellites de télévision directe comme TDF-1, ainsi que différents panneaux d'exposition sur lesquels seront présentés les activités françaises passées et à venir dans le domaine scientifique comme les expériences menées par Jean-Loup Chrétien à bord de la station orbitale soviétique Saliout-7 ou les programmes d'observation de la comète de Halley menés en coopération avec l'Europe (Giotto) et avec l'Union soviétique (Vega). Mais le clou du spectacle a toutes les chances d'être constitué par le stand Argos, où l'avance des concurrents *de la course Lorient-les Bermudes-*Lorient pourra être suivie, et celui où sera présenté le système Sarsat-Cospas, qui a permis, grâce aux satellites, de sauver en quelques mois une trentaine de personnes victimes d'un naufrage ou d'un crash aérien.

Pour l'Agence spatiale européenne (ESA) enfin, l'accent sera *mis cette année sur les vols habités.* C'est en effet au mois de septembre que le laboratoire spatial européen (Spacelab), réalisé et financé par l'Europe, prendra place, si tout va bien, dans la soute de la navette spatiale américaine Columbia pour un vol dans l'espace de quelques jours. Afin de mieux familiariser le public avec cette mission à laquelle participera un astronaute européen — l'Allemand Ulf Merbold, — l'ESA a choisi d'exposer au Bourget un modèle grandeur nature du Spacelab. Ce programme n'étant pas le seul de l'agence, seront également présentées des maquettes à l'échelle 1 de satellites dont l'ESA a engagé le programme, comme le satellite de télécommunications L-Sat, ou dont elle attend le lancement, comme le satellite d'observation astronomique Exosat que — ironie du sort ! — les Américains doivent lancer le 26 mai depuis la base californienne de Vandenberg.



هكذا من الأصل



vedette

CARNET

Réceptions

– A l'occasion du trente-quatrième anniversaire de la proclamation de la loi fondamentale, l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne a donné une réception, mercredi, dans les salons de l'hôtel de Beauharnais.

Naissances

– Inès et François MERCEREAU sont heureux d'annoncer la naissance de

Olivia.

Paris, 8 mai 1983.

Mariages

– M. Pierre GAIN,
ingénieur agronome,
contrôleur général
de la Caisse nationale
de Crédit agricole honoraire,
et Mme Jean PERNOT,
née Geneviève Merle des Isles,
ont l'honneur de faire part de leur mariage.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

Alfred ANGLADE,

survenu accidentellement, à Paris, le 20 mai 1983, dans sa quatre-vingt-unième année.
De la part de :
Mme Alfred Anglade, son épouse,
Ses enfants, petits-enfants,
Et de toute la famille.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Augustin, Paris-8e, le vendredi 27 mai 1983, à 10 h 30.

6, rue de Vienne,
75008 Paris.

– Mme Yvonne Boutron-Rabier,
sa femme,
Mme Françoise Hartmann-Boutron, et M.,
M. et Mme Pierre Boutron,
M. et Mme Claude Boutron,
ses enfants,
Ses sept petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Armand BOUTRON,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure
de Saint-Cloud,
agrégé de mathématiques,

survenu à Gap (H.-A.) le 19 mai 1983, à l'âge de soixante-treize ans.
Les obsèques ont eu lieu à Gap le 21 mai.

– *Mme Gérard Bruneau*
Et ses enfants
ont la douleur de faire part du décès survenu à l'hôpital Saint-Antoine, le 25 avril 1983, de

Gérard BRUNEAU,

à l'âge de cinquante-quatre ans.
La cérémonie religieuse suivie de l'inhumation ont eu lieu le 29 avril, à Cormeilles-en-Parisis.
20 ter, boulevard Clemenceau,
95240 Cormeilles-en-Parisis.

– E. et M. Flavigny,
L. et Cl. Canet,
J. et D. Canet,
D. et P. Plantrou,
M. et M.-F. Canet,
Et leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Germaine CANET,
née Deschamps,

survenu le 15 mai 1983, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, le 24 mai 1983.
Rouen.
Paris.

– *Le professeur et Mme Jean Motin*
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Bernard Suchel
et leurs enfants,
Le docteur et Mme André Berthelemy
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Mienville
et leurs enfants,
Ainsi que toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Pierre MOTIN,
née Anne-Marie Berthelemy,
retraitée de l'éducation nationale,

domiciliée 11 allée Honoré-Daumier, Saint-Etienne, survenu le 24 mai 1983, dans sa quatre-vingt-huitième année.
Ses funérailles auront lieu vendredi 27 mai, à 8 h 45, en l'église Sainte-Thérèse (corps déposé).
Seule la famille assistera à l'inhumation au cimetière de Loyasse (Lyon).
Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès, le 19 mai 1983, à Liège, à l'âge de quatre-vingts ans, de

M. Jean REY,
ministre d'Etat de Belgique,
ancien président de la Commission
des Communautés européennes.

De la part de :
Mme Jean Rey, son épouse,
M. et Mme Jean Schlag,
M. et Mme Luc Gosselin,
M. et Mme Jean-Jacques Rey,
M. et Mme Jean-Paul Siegrist,
Mme Anne Germeau-Brouha,
ses enfants et beaux-enfants,
M. et Mme Jacques Rey,
M. et Mme Maurice Rey,
Mme William Rey,
M. et Mme Florent Gevers,
Mme Jacques Van Niftrik,
ses frères, beau-frère et belles-sœurs,

Le service religieux a été célébré à l'église protestante de Liège-Marcellis le 21 mai.

Mme Jean Rey,
16, rue Hovade,
4040 Cortil Tilff, Belgique.
Jacques Rey,
6, rue Perquel,
95160 Montmorency.
Maurice Rey,
38, quai Henri-IV,
75004 Paris.
(*Le Monde* du 21 mai.)

– M. Jean Robert,
M. et Mme Jean-François Gut,
Philippe, Bruno, Christine et Gilles Gut,
ont la tristesse d'annoncer le départ de

M. Marcel ROBERT,
directeur honoraire
à la R.A.T.P.,

leur père, beau-père et grand-père, décédé dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

« *Confie-toi en l'Eternel et fais le bien.* »
Psaume 37.

32, avenue du Roule,
92200 Neuilly.
6, avenue Casimir,
92600 Asnières.

– Mme Tarbé de Saint Hardouin,
M. et Mme Jean Tarbé de Saint Hardouin,
M. et Mme Alain Tarbé de Saint Hardouin,
M. et Mme Guillaume Lamy de la Chapelle,
M. et Mme Patrick Tarbé de Saint Hardouin,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. TARBÉ de SAINT HARDOUIN,

survenu le 25 mai 1983, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 27 mai, à 10 heures, en l'église Saint-Romain de Sèvres.

Une messe pour le repos de son âme sera célébrée le vendredi 17 juin, à 11 heures, en l'église de la Madeleine, Paris-8e, sa paroisse.

– Nous apprenons le décès, survenu le 22 mai à Paris, du

général de brigade Pierre de VALLÉE.

[Né le 4 février 1910, à Grenoble, Pierre de Vallée était ancien élève de l'Ecole polytechnique (1929). Il fit l'essentiel de sa carrière dans l'artillerie, et, après être passé par l'Ecole d'application d'artillerie (1931), il fut successivement affecté au 12e, au 157e puis au 64e régiment d'artillerie (1938). En 1940, il sert au 64e régiment d'artillerie d'Afrique. Un an plus tard, il fait partie de l'état-major du commandement supérieur des troupes du Maroc, qu'il quitte en 1943 pour l'état-major de l'artillerie de la deuxième DIM. En 1944, il devient commandant du 3/63e régiment d'artillerie d'Afrique, qu'il quittera pour l'inspection de l'artillerie à Paris (1945).]

Remerciements

– Très sensibles aux innombrables marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors de la disparition de

M. André ARGOUGES,
proviseur su lycée Jean-Bart
à Grenoble.

Mme Argouges,
Ses enfants
Et sa famille
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur grand deuil de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

– Très touchées des marques de sympathie qui lui ont été témoignées et dans l'impossibilité de remercier individuellement toutes les personnes qui se sont associées à sa peine par leur présence ou leurs messages lors du décès de

M. Lucien SALAHI,

sa famille prie de trouver ici l'expression de ses très sincères remerciements.

Anniversaires

– A l'occasion du troisième anniversaire de la disparition de

M. Raoul BELAICH,
ancien directeur adjoint
de l'O.R.T.-Montreuil.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Pour le premier anniversaire du décès de

Charles PAPIERNIK,

la famille se réunira le dimanche 29 mai, 11 heures, au cimetière de Bagneux devant la porte d'entrée.
Ceux qui l'ont aimé peuvent se joindre à nous.



INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Meubles des années 50

Le mobilier est toujours le reflet d'une époque. Mais les Français aiment vivre à reculons, ils se lovent dans les styles du passé, pensant se rassurer en refusant le présent.

La mode, cependant, se met à rattraper le temps : après l'engouement pour les meubles 1930, *le style des années 50 commence* à faire parler de lui. Pour rappeler ce passé juste trentenaire, les éditions du Regard viennent de publier un volume de grand format, très abondamment illustré (1), qui évoque tous les thèmes de ce temps : l'architecture, la décoration, mais aussi le cinéma, la mode, la publicité. L'auteur, Anne Bony, pensait au départ faire un livre d'humeur. Mais elle a découvert un monde si foisonnant de créations dans tous les domaines qu'elle est devenue le maître d'ouvrage d'une véritable mémoire collective, à laquelle ont collaboré de nombreux spécialistes.

Durant ces années de l'après-guerre, la reconstruction battait son plein, et les besoins en meubles étaient pressants. Mal équipés, les fabricants sortent des sièges et des tables à pieds grêles et obliques, en matériaux légers qu'on recouvre d'un vernis ou d'une peinture de couleur agressive. C'est cette image de pacotille qui reste, dans l'esprit de beaucoup, liée au mobilier de l'époque. Les années 50 sont pourtant, *aussi, des dates importantes dans* l'histoire du meuble contemporain.

En Scandinavie, le Danois Arne Jacobsen crée en 1951 la chaise « fourmi » à dossier et assise en contreplaqué moulé d'une seule pièce et le Finlandais Alvar Aalto sort, en 1954, son tabouret en bois lamellé-collé, toujours vendu par Torvinoka. C'est en 1955 que s'ouvre la Boutique danoise, faisant découvrir les fameux meubles en teck.

Aux États-Unis, Knoll éditait en 1952 le fauteuil de Harry Bertoia en treillis de fils d'acier et, en 1956, la table ronde à dessus marbre et les chaises tulipes à coque en plastique blanc d'Eero Saarinen. Depuis l'ouverture du magasin Knoll-France, en décembre 1959, ces modèles ont toujours des amateurs. C'est également en 1956 que l'Américain Charles Eames crée son fauteuil avec pouf en *contreplaqué de palissandre* moulé ; édité par Herman Miller, il continue à être vendu par Mobilier international avec le même succès.

En Italie, la Triennale de Milan de 1951 fut le point de départ d'une création originale, fruit de la collaboration entre architectes et fabricants. Vers 1955, des firmes comme Cassina et Tecno prirent une dimension industrielle qui permit l'éclosion du design italien.

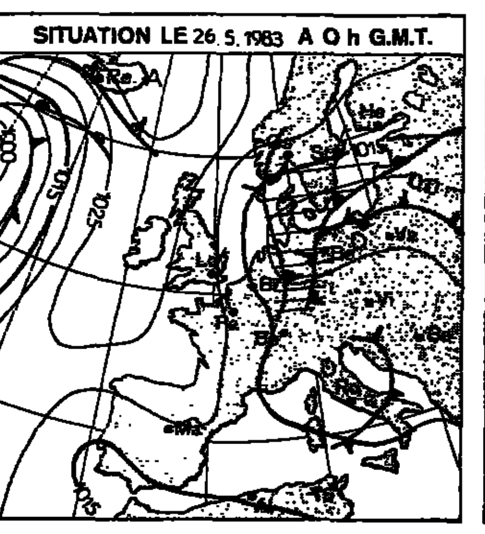
Au début des années 50, la France s'intéresse peu au mobilier contemporain. Des efforts sont faits, pourtant, à partir de 1953 pour promouvoir la création : concours pour utiliser le Formica ou le verre, exposition de prototypes au Salon des arts ménagers dans la section du « Foyer d'aujourd'hui ». Des noms apparaissent dans les revues de décoration : Charlotte Perriand, René Gabriel, Marcel Gascoin, promoteur du meuble de rangement. *De jeunes talents se* manifestent, mais, déjà, l'industrie française du meuble renâcle à prendre les risques de l'innovation.

JANY AUJAME.

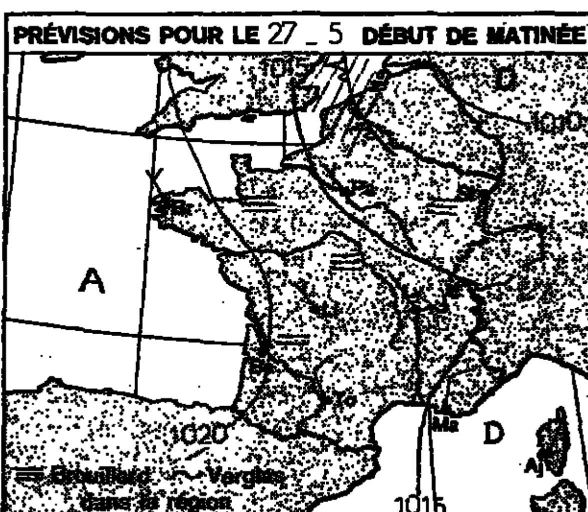
(1) *Les années 50*, d'Anne Bony, éditions du Regard, 450 F.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26.5.1983 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 27 _ 5 DÉBUT DE MATINÉE



Évolution probable du temps en France entre le jeudi 26 mai à 0 heure et le vendredi 27 mai à minuit.

La France restera sous l'influence d'un flux de nord et la perturbation des *régions de l'Est pivotera vers le nord-est* avec rabattement de l'occlusion sur le Nord-Pas-de-Calais.

Demain : des côtes normandes jusqu'aux frontières du Nord, du Nord-Est et du Centre-Est le ciel sera couvert le matin et le temps brumeux. Il pleuvra sur le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie. Au cours de la journée, il y aura quelques éclaircies à l'exception de l'extrême nord du pays, où le ciel restera couvert mais où les pluies s'élimineront lentement hors de nos frontières.

Sur les régions méditerranéennes le mistral soufflera et le ciel sera dégagé. Sur tout le reste du pays, des brumes matinales se formeront puis la journée sera nuageuse avec des éclaircies. Les vents du nord seront modérés.

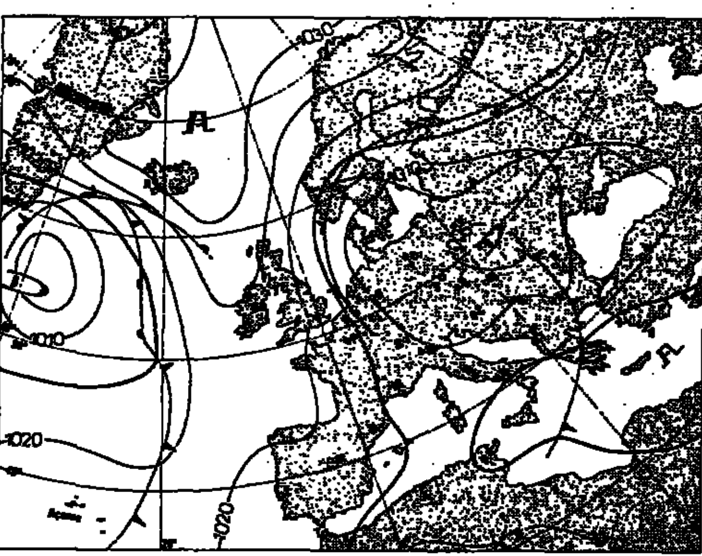
Au lever du jour, il fera 11 à 13 degrés près de la Méditerranée, 9 degrés dans le Sud-Ouest, 8 degrés dans l'Ouest, 6 à 7 degrés sur le reste du pays.

Au meilleur moment de l'après-midi, il fera 20 degrés près de la Méditerranée, 18 degrés dans le Sud-Ouest, 11 à 13 degrés dans le Nord-Est, 14 à 15 degrés sur le reste du pays.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 26 mai, à 8 heures, de 1019,8 millibars, soit 764,9 millimètres de mercure.

Ajaccio, 17 et 7 degrés ; Biarritz, 16 et 12 ; Bordeaux, 17 et 10 ; Bourges, 18 et 7 ; Brest, 14 et 8 ; Caen, 16 et 10 ; Cherbourg, 14 et 10 ; Clermont-Ferrand, 14 et 7 ; Dijon, 9 et 7 ; Grenoble, 7 et 6 ; Lille, 12 et 8 ; Lyon, 8 et 7 ; Marseille-Marignane, 14 et 11 ; Nancy, 10 et 7 ; Nantes, 17 et 7 ; Nice-Côte d'Azur, 20 et 13 ; Paris-Le Bourget, 15 et 7 ; Pau, 16 et 11 ; Perpignan, 19 et 14 ; Rennes, 17 et 7 ; Strasbourg, 10 et 8 ; Tours, 17 et 5 ; Toulouse, 17 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 26.

PRÉVISIONS POUR LE 27 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 9 degrés ; Amsterdam, 10 et 9 ; Athènes, 25 et 18 ; Berlin, 14 et 12 ; Bonn, 10 et 8 ; Bruxelles, 10 et 9 ; Le Caire, 33 et 20 ; îles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 17 et 11 ; Dakar, 25 et 21 ; Djerba, 30 et 17 ; Genève, 6 et 5 ; Jérusalem, 28 et 13 ; Lisbonne, 26 et 15 ; Londres, 19 et 8 ; Luxembourg, 8 et 6 ; Madrid, 24 et 9 ; Moscou, 29 et 14 ; Nairobi, 24 et 16 ; New-York, 23 et 14 ; Palma-de-Majorque, 23 et 11 ; Rome, 20 et 9 ; Stockholm, 18 et 7 ; Tozeur, 33 et 17 ; Tunis, 23 et 12.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 26 mai :

DES LOIS

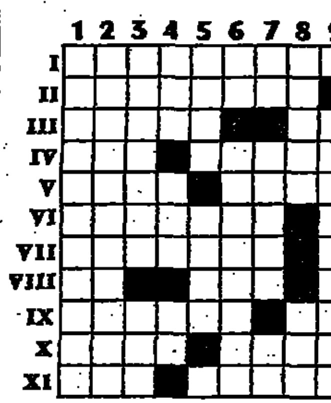
- Relative aux candidats admis au deuxième concours interne d'entrée à l'École nationale d'administration (session 1980) ;
- Autorisant l'approbation d'une convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République arabe d'Égypte de coopération judiciaire en matière pénale ;
- Autorisant l'approbation d'un accord international sur l'étain (ensemble sept annexes).

DES DÉCRETS

- *Modifiant* la composition de divers tribunaux de commerce.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3458



HORIZONTALEMENT

I. Un présent qui oblige. – II. Idée de roman très hermétique mais qui ne manquait pas de profondeur. – III. Énergie qui peut faire défaut lorsqu'on dépasse les bornes. *Symbole chimique*. – IV. Lettre gracque. Ni plus ni moins. – V. Un lit où le général Bugeaud n'a pas dormi. Permettent de ne citer personne en citant tout le monde. – VI. Régime qui ne fait pas décoller et qui entame peu l'énergie. – VII. Met le feu à une grande partie des vaisseaux. – VIII. Personnel. S'accorde avec la mesure. – IX. En faire voir de toutes les couleurs. Permet de situer, grâce à son accent. – X. Touché par la grâce ou par la graisse. Frappe surtout au visage. – XI. Va aux nouvelles. Sont plus sécurisants pour le piéton que pour l'automobiliste.

VERTICALEMENT

1. Indispensable pour la veine autant que pour le sang. – 2. Grisaille qui laisse présager un bel orage. – 3. Nous en fait voir à moins que l'on veille sur lui. Meilleure dans son rôle de mer que dans celui de nourrice. – 4. On se découvre à son approche. Pièce jaune qui peut passer pour de l'or. Lettres de patron. – 5. Peut devenir jaune lorsqu'on digère mal. A fait l'objet d'un voyage fictif. – 6. Partie de ballon. Est donc pris à la gorge. – 7. Adopté naturellement par la famille. N'est pas toujours très maître de son véhicule. Élément favorable à la réunion. – 8. C'est une fin autant qu'un moyen. Recherche la paix. – 9. Ne sont donc pas d'un genre à annoncer la couleur.

Solution du problème n° 3457

Horizontalement

I. Whisky. Do. – II. Ai. Poseur. – III. Tête. Ré. – IV. Éructer. – V. Eue. Ane. – VI. CP. Lésion. – VII. Lido. Isée. – VIII. Orange (allusion aux feux de circulation). Ur. – IX. Samson. Di. – X. Été. – XI. Te. Effet.

Verticalement

1. Water-closet. – 2. Hier. Pirate – 3. Tue. Dame. – 4. Spéculons. – 5. K.O. Tee. Golf. – 6. Ys. Sien. – 7. Errais. De. – 8. Due. Nœud. – 9. Or. Vénerie.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 28 MAI

« Le Marais raconté aux jeunes », 14 h 30, 6, place des Vosges (Caisse nationale des monuments historiques).

« Maison de la Légion d'honneur », 15 h 30, 5, rue de la Légion-d'Honneur, à Saint-Denis, Mme Camus.

« Chez un grand restaurateur de meubles », 15 heures, devant l'église Saint-Julien-le-Pauvre (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Atelier d'un facteur de clavecin », 10 h 15, église Saint-Germain-des-Prés (la France et son passé).

CONFÉRENCES

15 heures, Palais de la découverte, S. Lang : « Faire des maths : grands problèmes de géométrie et de l'espace ».

20 h., église Saint-Merri, salle Blanche, « Qui n'a pas pillé l'Amérique latine ? : le Pérou » (projections). (France-Amérique latine).

BREF

BIENFAISANCE

UNE EXPOSITION DE LA CROIX-ROUGE. – *Les habitants de la résidence* Edmond Dobler, le Comité et le personnel de la Croix-Rouge française, organisent une journée « exposition-vente artisanale », à Soisy-sous-Montmorency (Val-d'Oise), le 5 juin à partir de 10 h.

Seront exposés des bijoux, cadres, broderies, tricots et tous objets et affaires réalisés dans l'établissement.

★ **Croix-Rouge française, résidence Edmond Dobler, rue du Jardin-Renard, 95230 Soisy-sous-Montmorency. Tél. : 989-71-35.**

CONCOURS

A L'ÉCOLE DE JOURNALISME DE LILLE. – Les épreuves écrites du concours d'entrée à l'école supérieure de journalisme de Lille se dérouleront à Lille, du 4 au 7 juillet, pour quarante places à pourvoir dans la prochaine promotion.

Les candidats déclarés admissibles seront autorisés à passer les épreuves orales, qui se dérouleront à Lille à compter du 6 septembre. Les dossiers d'inscription, qui doivent être demandés par écrit à l'E.S.J., sont à renvoyer, pour le 15 juin au plus tard, à l'école supérieure de journalisme de Lille, 50, rue Gauthier-de-Châtillon, 59046 Lille Cedex. Pour être admis à l'E.S.J., les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de premier cycle universitaire ou d'un diplôme équivalent.

ÉDUCATION

BOURSES DANS LE VAL-DE-MARNE. – Le bureau du conseil général du Val-de-Marne a décidé l'attribution de bourses départementales d'études pour l'année scolaire 1982-1983 pour un montant global de 1 463 095 F. Neuf cent quatorze bourses ont été attribuées à l'enseignement *secondaire*, 841 *à l'enseignement* technique et 166 à l'enseignement supérieur.

Pour toute demande de bourse départementale, les parents *d'élèves ou les étudiants doivent* s'adresser à la mairie de leur domicile pour y retirer au mois d'octobre un imprimé, blanc pour le secondaire, rose pour l'enseignement technique, jaune pour l'enseignement supérieur, à renvoyer avant le 31 octobre pour les enseignements secondaire et technique, et avant le 19 décembre pour *l'enseignement supérieur*, au service des bourses départementales, Hôtel du département, 94011 Créteil Cedex.

J'ai gagné de l'argent sur mon lit en quelques minutes de travail.



595 F. (sans literie)
BOHUS - Lit en pin massif naturel ou glacis brun noyer. Vernis incolore. Avec sommier en lattes fermes. 90 × 200 cm.

"Je n'ai rien fait de mal! D'ailleurs mes parents sont au courant. Ils savent que j'ai acheté mon lit chez IKEA. C'est le modèle Bohus. Combien il m'a coûté? 595F. Et quelques minutes de travail. Juste le temps nécessaire au montage. Car il faut que je vous dise (mais je suis sûre que la plupart d'entre vous le savez déjà) ce que c'est, IKEA.

Chez IKEA, ils vendent tout ce qui concerne la maison. Du plus petit accessoire jusqu'au mobilier de jardin. Alors moi, j'ai pris ma petite 5CV. Je suis allée chez IKEA. J'ai laissé ma voiture au parking. Et j'ai choisi ce lit Bohus.

Croyez-moi, il y en avait, des lits! De toutes sortes, dans tous les matériaux, dans toutes les dimensions et à tous les prix.

J'ai pris mon lit, démonté. Je l'ai chargé dans ma voiture (j'ai vu qu'ils vendaient même des galeries de voiture et des sangles à prix coûtant).

Une fois chez moi, quelques coups de tournevis, le tour était joué, et mon lit était monté. Voilà, c'est aussi simple. A mon avis, c'est un peu pour cela que leurs meubles sont aussi peu chers, chez IKEA.

A propos, j'ai vu des petites banquettes chez IKEA...

J'ai bien l'impression qu'un de ces jours, je vais aller y refaire un tour. Mais je suis tellement bien sur mon lit, j'ai du mal à le quitter"...

Ils sont fous ces Suédois.



PARIS. CENTRE COMMERCIAL BOBIGNY 2.
Tél.: 832.92.95. Ouvert lun. au mer. 11h - 20h - jeu. et ven. 11h-22h - sam. 9h-20h (A 5 min. de la Porte de Pantin).

LYON. CENTRE COMMERCIAL DU GRAND-VIRE. VAULX-EN-VELIN.
Tél.: 879.23.26. Ouvert lun. au ven. 11h-20h - sam. 9h-20h.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS

JEUNES

de niveau BAC + 2, DUT, BTS, BTH...
Choisissez une carrière commerciale dans LA VENTE. La :

SOPAD (NESTLÉ, NESCAFÉ, MAGGI...)

vous offre au sein de son **DÉPARTEMENT RESTAURATION** un stage de Formation rémunéré puis une activité de :

– conseil auprès des gestionnaires de collectivités pour la fabrication et la distribution des repas ;
– promotion et vente d'une importante gamme de produits alimentaires.

Rattaché au Responsable Régional basé à PARIS, votre activité s'exercera à PARIS et région parisienne.

Véhicule Société la première année, puis facilités pour l'achat d'un véhicule personnel.
Rémunération : fixe × 13 + primes + intéressement. Frais de vie journaliers.
Nombreux avantages sociaux, congés payés été/hiver.
Permis de conduire indispensable.
Ecrire avec C.V. détaillé à SOPAD Service Recrutement
17, quai PAUL-DOUMER, 92411 COURBEVOIE Cedex.

Centre de santé mentale universitaire, 13e arrond.
recherche
UN INFIRMIER (E)
de nuit, psychiatrique ou D.E.
Tél. 585-25-17, poste 39.

---

emplois internationaux

3 M FRANCE

recherche

INGÉNIEUR DU SON

Bonne connaissance électronique.
Expérience prise de son multipiste ;
pour poste d'assistance technique en Afrique noire francophone.
Téléphone : 031-64-39.

IMPORTANT GROUPE DE DISTRIBUTION
recherche

2 Contrôleurs de Gestion

Pour ses filiales de production.

Fonction :
- responsable du service comptable
- contrôle des standards de fabrication
- gestion des stocks
- suivi de trésorerie.

Profil :
Type E.S.C. (option compta - finances) - D.E.C.S. ou équivalent.

Connaissance en informatique - Débutant accepté.
Lieu de travail : **Paris - région Orléans.**

Envoyer CV manuscrit, photo et prétentions sous référence **8880** à **L.T.P.** 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

Levi Tournay



BRANCHE DES ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX DE THOMSON-CSF

recherche

ATTACHÉ COMMERCIAL
NIVEAU V

POUR LA VENTE DE MATÉRIEL MÉDICAL DE HAUTE TECHNICITÉ AUPRÈS DE LA CLIENTÈLE PRIVÉE ET HOSPITALIÈRE.

– Formation technique supérieure type I.U.T.
– Expérience de quelques années de la vente de matériels techniques de préférence dans le domaine médical.
– Âge : 25 ans minimum.

Lieu de travail : RÉGION PARISIENNE.

Envoyer dossier de candidature, photo, C.V. et prétentions au Service du Personnel – CGR, BP 45, 92133 ISSY-LES-MOULINEAUX – Tél. 554.92.22.



THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE FÉDÉRATION BANCAIRE
siège Paris, recherche son

CHEF DU SERVICE PRESSE-INFORMATION

MISSION :

- Assurer la rédaction en chef du magazine d'information générale (40.000 exemplaires, 6 parutions par an).
- Entretenir et développer des relations avec la presse nationale écrite et audio-visuelle : économique, financière et agricole, en particulier ;
- Animer la politique des relations extérieures de la Fédération, tant au plan national qu'au plan des régions, au contact direct des adhérents.

PROFIL :

- Ce candidat, âgé de 32 ans minimum, de formation supérieure, apportera son expérience professionnelle de journaliste et d'attaché de presse.
- Il est important qu'il connaisse l'organisation du monde de l'agriculture (niveau national, régional et départemental).

Adresser Curr.-Vitae détaillé avec souhaits de rémunération, sous la référence 166, à
Jacques Geneway
LPA, 11, square Jasmin, 75016 PARIS.

P.R.B.

VOUS

– La trentaine énergique.
– Bonne expérience de la grande distribution.
– Bon chef d'équipe.
– Homme de terrain efficace.

NOUS

– Hypermarché 3.000 m².
– Région Paris-Nord.
– Enseigne très dynamique.
– Vous attendons pour faire de vous notre :

RESPONSABLE ALIMENTAIRE

Écrire avec C.V. pour R.V. sous réf. 3.538 à : INTER PA, Boîte Postale 508, 75066 PARIS Cedex 02
qui transmettra.

emplois régionaux   emplois régionaux   emplois régionaux

BP Chimie Nous faisons partie d'un Groupe Pétrolier International et souhaitons recruter pour notre Usine de LAVERA des

INGENIEURS

Débutants diplômés d'une Grande Ecole Chimie Génie Chimique (Physique) Ils intègreront le Centre de Recherches Réf. 31	Confirmés Ils possèdent une expérience de la conduite de projets, de solides bases en Génie Chimique et des connaissances en Informatique. Réf. 32 Ils intègreront le Service *Etudes et Procédés.*	Débutants de formation Génie Chimique. Ils ont des connaissances en Informatique. Ils intègreront le Service Etudes et Procédés. Réf. 33

Le caractère international du Groupe ouvre de bonnes perspectives d'évolution à des candidats mobiles et possédant une bonne connaissance de l'Anglais.

La rémunération saura satisfaire des candidats de valeur.



Ecrire avec C.V. + Photo à :
BP Chimie : Siège Social : Service des Relations Humaines - Tour NEPTUNE - La Défense 1 - COURBEVOIE
BP Chimie : Usine de Lavéra : Secrétariat Général - B.P. N° 2 - 13117 LAVERA

Société de services rech. pour son agence de MARSEILLE

TECHNICIEN DE MAINTENANCE

B.T.S. INFORMATIQUE exigé. Adr. C.V., photo et prétent. s/réf. 4.925 à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02. Réponse assurée.

I.N.R.A.
Institut National de la Recherche Agronomique, recrute sur concours pour Nantes à partir d'octobre 1983.

1 PHYSICOCHIMISTE

(Ingénieur gde école ou D.E.A.).

Domaine d'activité : physicochimie et propriétés des macromolécules biologiques (protéines, polysaccharides). Urgent (clôture des dossiers le 15/6/1983) : env. C.V., au laboratoire de biochimie des protéines (J. Lefebvre), rue de la Géraudière, 44072 Nantes Cedex. Tél. : (40) 76-23-64.

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES
rech. pour son centre implanté A NANTES

1 INFORMATICIEN

(Maîtrise d'informatique ou École d'ingénieur expérience informatique souhaitée).

Écrire avec curriculum vitae et prétentions au :

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES, DIVISION INFORMATIQUE.

23, rue La Pérouse, 75016 PARIS.

Banque Populaire

BANQUE POPULAIRE FEDERALE DE DEVELOPPEMENT

recherche dans le cadre de son activité de crédit-bail matériel et de leasing auto :

ATTACHES DE DIRECTION

FONCTIONS :

- Ils seront chargés de développer l'image de marque de l'établissement auprès des différents partenaires commerciaux.
- Ils établiront des relations personnalisées avec les banques régionales du groupe afin de favoriser la diffusion du produit.
- Ils pourront être amenés à réaliser des études ponctuelles sur des projets d'investissements concernant des entreprises clientes de ces mêmes banques.

PROFIL :

- Agés de 28 ans environ, ils auront une formation supérieure en gestion et de bonnes connaissances en analyse financière.
- Ils justifieront d'une expérience de 3 à 5 ans en commercial crédit-bail ou en leasing auto.
- Résidant à PARIS, ils interviendront régulièrement en province.
- Ils feront preuve de dynamisme commercial et seront des négociateurs confirmés.

Position cadre et statut bancaire.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à : Mr Pascal REGIS
Direction des affaires générales et sociales B.P.F.D.
78, rue Olivier de Serres
75739 PARIS Cédex 15

DIRECTIONS . DIRECTIONS
Fonctions Nationales et Internationales

Une **société agro-alimentaire** recherche pour une de ses usines **en pleine expansion**, hautement mécanisée et automatisée, son

Responsable relations sociales
170 000 F   70 km Nord de Paris

Directement rattaché au directeur de l'usine et en liaison fonctionnelle avec le directeur des affaires sociales, il :
- **conseille le directeur de l'usine** et les opérationnels en matière de législation sociale et de droit du travail ;
- maintient, par ses actions, un bon climat relationnel ;
- participe aux **négociations** avec les syndicats, les délégués du personnel et le comité d'établissement ;
- suit les problèmes de **qualification** de poste et de rémunération ;
- prend part aux actions mises en place dans le cadre du C.H.S.C.T. ;
- assure la **gestion administrative du personnel** ; organise la formation (2 %).

Il aura, à moyen terme, la charge des services généraux et entretiendra des rapports avec les sociétés extérieures implantées sur le site.

Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 28 ans. De formation supérieure (droit du travail), il possède une première expérience similaire réussie de 3 à 5 ans dans une **unité de production**. Habitué à traiter avec les syndicats, il a de solides connaissances en matière de **droit du travail**, le sens de l'organisation et celui des **relations humaines**.

Sylvie CATHELAIN vous *remercie de lui adresser votre candidature qu'elle traite confidentiellement sous la* référence 5061/LM.



argos
Département Conseil en Recrutement
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS
Tél. : (1) 227.96.49

MEDIA BA

PARIS
Importante Association Education Familiale et Formation
recherche

DIRECTEUR DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL 175.000 F.

Vous devrez :

– *favoriser et coordonner* décentralisation et importation régionale ;
– *susciter et développer de* nouveaux services auprès public concerné ;
– renforcer actions complémentaires avec programmes ministériels et régionaux ;
– promouvoir publications périodiques, émissions radio-télé, services téléphoniques.

Vous êtes un cadre expérimenté, capable de gérer une entreprise sociale de + de 100 personnes ;

– une personnalité solide, familiarisée au secteur associatif, habitué à négocier avec les pouvoirs publics et les collectivités.

Adresser lettre + CV + photo sous réf. 33 M 049 à MN Sutter, CPA, 3, r. de Liège 75009 Paris.

BANQUE PARIS (8e)
recherche pour son DÉPARTEMENT BANQUE

UN RESPONSABLE DE CLIENTÈLE PARTICULIÈRE

Nous sommes une banque privée de renom et en forte expansion.
Nous souhaitons intégrer à notre division clientèle particulière un Responsable de Clientèle fortement motivé dans le domaine de la relation commerciale avec une clientèle privée de haut niveau.

Ce candidat a une expérience confirmée. Il possède évidemment une excellente technicité.

Ecrire sous réf. n° T 040.528 M à RÉGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

SOCIETE D'INGENIERIE
EN RESSOURCES HUMAINES
ET FORMATION
Région Parisienne, recherche
INGENIEUR
EN MAINTENANCE
INDUSTRIELLE

pour conseil et formation auprès des entreprises.
Expérience maintenance installations automatisées appréciée.
Anglais nécessaire.
Déplacements dans la C.E.E.

Adressez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 70.923, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr.

ORGANISME IMPORTANT
marché porteur
C.A. 300.000.000 F.
recherche pour
PARIS ou VERSAILLES
20 COLLABORATEURS
CIAUX, HOMMES, FEMMES.
— Très bonne présentation.
— Goût contacts haut niveau.
— Sens des responsabilités.
— Rémunération motivante.
— Formation permanente.
Pr R.V. 500-24-03, poste 31.

CABINET D'EXPERTISE
COMPTABLE QUARTIER
TROCADÉRO recherche
UN (E) COMPTABLE CONFIRMÉ (E)
EXPÉRIENCE CABINET
MINIMUM DECS.
Tél. pr RV 553-35-38.

Société d'importation
matériel automobile
recherche pour LEVALLOIS
INGÉNIEUR
pour relations ciales et techniques avec clientèle constructeurs automobiles. Français. Bilingue allemand ou anglais indispensable.
Adresser C.V. et prétentions nº M 51.228 à BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex, qui transmettra.

Ville d'Aulnay-s/Bois
93602 - 78.000 habitants
embauche
pour le service des affaires culturelles
ANIMATEUR
chargé des sciences et techniques, des relations publiques, niveau 2e cycle supérieur souhaité.
Avantages fonction publique.
Salaire net : 6.000 F.
Envoyer C.V. à M. le Maire
Service du Personnel.

Importante entreprise
installations électricité
instrumentation, recherche
JEUNE AGENT TECHNIQUE
ACHETEUR
TECHNICIEN DE FORMATION
- B.T.S. en électrotechnique.
- 30 ans environ.
- Bonne pratique en service achats techniques chez installateur électricité instrumentation pétrole.
- Rompu aux problèmes des approvisionnements pour chantiers à l'export.
- Anglais exigé.

Poste ETAM Nanterre.
Adr. C.V., photo, prétentions à R.P. - réf. P - 58, r. Fontaine-au-Roi, Paris-11e, qui transm.

Établissements sous contrat
recherche
PROFESSEURS
— E.M.T.
— Enseign. technologique.
— Économie et gestion.

Adresser curriculum vitae
à RÉGIE-PRESSE
sous nº T 040.529 M
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

ASSISTANTE DE PUBLICITÉ
13 ans même agence.
Achat d'espace, facturation secrétariat, bonne connaissance d'anglais, cherche place stable. Libre de suite.
Tél. : 527-80-32 le matin.

J. H. aide chimiste libéré O.M. (2 valeurs chimiste) (CNAM) cherche emploi labo temps partiel ou mi-temps. M. BENOIT J.-F., 102, rue des Orteaux. 75020 Paris.

Étudiant 17 ans (1re)
cherche travail vacances
JUIN - JUILLET.
Tél. : M. LEVY : 770-82-92.

J. F. all. bilingue fr./all. dip. sup all., franc., sciences éducation, animation socioculturelle, cult. exp. pédagogique, lycée banlieue Paris, recherche urgent emploi dans enseignement (privé, formation perm.) ou dans traduction. Tél. : 859-71-51 soir ou Ecr. s/nº 6.502 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune homme 24 ans, niveau BAC, bilingue anglais. Expérience paramédicale, cherche situation dans informatique de préférence.
Téléphone : 701-06-01.

Étudiant 21 ans.
BAC 10 MICRO MÉCANIQUE.
Permis V.L.
recherche tous emplois
pour juin et juillet.
M. J.-F. SEVESTRE.
Téléphone : 644-28-89.
Ecr. s/nº 6.506 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme 22 ans,
très bonne présentation,
recherche poste stable.
Hôtesse trilingue.
Allemand, français, anglais + connaissances italien.
Désire contacts
avec clientèle internationale.
Secrétariat, traduction,
dactylographie.
Télex disponible le 1-8-83.
Ecr. s/nº 6.504 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Couple anglais, 22 et 24 ans, cherche du travail pour elle, cuisinière qualifiée, et pour lui, parlant un peu le français. Disponible à partir de juin pour une période indéfinie.
Ecr. s/nº 6.505 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F. all. bilingue fr./all. dip. sup. all., franç., sciences éducation, animation socioculturelle, cult. exp. pédagogique, lycée banlieue Paris, recherche urgent emploi dans enseignement (privé, formation perm.) ou dans traduction.
Tél. : 859-71-51 soir ou
Ecr. s/nº 6.502 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secrétaire commerciale, aide comptable 2e échelon, expér. bonne notions d'anglais, 26 ans, libre immédiatement, cherche emploi stable (corr. factures, etc.).
Téléphone : 331-21-97.

représentation offres

SOCIÉTÉ PANSEMENTS
recherche pour
PARIS INTRA-MUROS
REPRÉSENTANTS EXCLUSIFS OU MULTICARTES
LIBRES RAPIDEMENT
pour visiter pharmacies. Très bonne introduct. milieu pharmaceutique exigée. Statut VRP - FIXE + COMMISSIONS + FRAIS DÉPLACEMENT.
Adresser C.V. et photo (retournée) à M. JAUNET
6, impasse Bordier
93300 AUBERVILLIERS.

capitaux propositions commerciales

PRÊTS PERSONNELS 19 %
Frais après acceptation
EFITRA : 261-91-07.

cours et leçons

COURS DE RATTRAPAGE
difficultés scolaires en français, anglais, espagnol jusqu'à la seconde. Efficacité. 878-43-60.

RÉVISIONS DU BAC
Stages intensifs du 4 au 11/6
MATHS, PHYSIQUE, SC. ÉCO.
6 élèves maximum par groupe
MATH CONTACT
16, rue du Mail, 75002 Paris.
Tél. : 236-31-63. M. LEVI.
Mº Sentier, Halles, Montmartre.

propositions diverses

Les emplois à l'ÉTRANGER sont nombreux et variés (spécialistes, techniciens, cadres). Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (A 14)
Boîte Postale 291.09 PARIS.

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée. FRANCE CARRIÈRES (C 16), Boîte Postale 402.09 PARIS.

occasions

PIANOS OCCASIONS
— Droit Zimmermann 1975. 7.500 F.
— Droit BORD 1935. Clavier basculant. 9.500 F.
— 1/4 queue ERARD 1905. Palissandre 1,85 m. 25.000 F.
— 4/4 queue PETROF concert 1970 noir 2,80 m. 98.000 F.
— 1/2 queue BOSENDORFER. 1982 noir 2 m. 140.000 F.

Espace Pianos Daniel Magne.
17, avenue R.-Poincaré.
75116 Paris.
Tél. : 553-20-60 (Mº Trocadéro).

automobiles

boxes - parking

Place Charles-Michel
parking à vendre 2e sous-sol.
Px : 36.000 F. Tél. : 727-33-60 9 h/13 h. 16 h/19 h
(sauf mercredi).

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS 41, Rue de Bretagne appt 2 Pces cuis., A rénover 25 m² très clair, 3 fenêtres 1er s/rue 165.000 F bel imm. voir 13-15 hres ou 520-13-57

4e arrdt

ILE DE LA CITÉ
entrée privée, salon 45 m² avec 5 mètres haut, chbre bains 80 m² boiseries, sol pierres
Elégant. BURON 296-58-88

ILE SAINT-LOUIS
A rénover beau séj. + chbre, tt cft. 550.000. 325-46-35.

MARAIS SULLY-MORLAND
Imm. récent STUDIO
tt cft, asc., chauffage cent.
A SAISIR 634-13-18.

5e arrdt

CENSIER ST MARCEL Imm. bourgeois BEAU 2 P. HABITAT CONSEIL — 661-25-00

---

800 mètres FAC JUSSIEU
Studio tt cft. Bel imm., asc. 239.000 F. 661-25-00.

LUXEMBOURG PANTHEON
dble liv., 2 chbres, cft, charme. Imm. pierre de t. 900.000 F
Vend., sam. 12 h à 16 h.
7, rue TOULLIER.

NEUF CONSTRUCTION EN COURS
IMM. TRÈS GRAND LUXE
DE 29 APPARTEMENTS
Livraison immédiate.

JARDIN PLANTES
1 et 3 RUE POLIVEAU

DU 2 AU 5 PIÈCES
et DUPLEX. TERRASSES

Priv moyen 15 000 F le m².
Ferme et définitif.

APPARTEMENT TÉMOIN
Tous les jours 14 h à 19 h.
Sauf mercredi et dimanche.

A.W.I. Tél. : 267-37-37.

6e arrdt

Pied-à-terre ou pour étudiant A 200 m Sorbonne, R.E.R. Chambre ind. 3,00 × 2,80, 4e ét., claire, tranq. Eau ch., pend., plac., chem. Habitable de suite. W-C. communs. 72.000 F. 296-89-11, 325-38-39.
Demander Rosemarie.

---

30 R. MAZARINE
LUXUEUSE RÉNOVATION de L'HOTEL DES POMPES, asc., jard., terrasse 2 et 3 P. De 25 à 70 m². Visite vendredi, samedi, dimanche 15 h à 19 h.

LUXEMBOURG 6 P.
Duplex divisible, asc. part., 170 m², terrasse. 354-42-70.

7e arrdt

150 m. CHAMP DE MARS
Studio tt cft refait neuf
HABITAT CONSEIL 661-25-00.

BAC VARENNE
1er étg. 165 m² 6 PCES.
Charme. Park. 1 900 000 F.
DORESSAY - 624-93-33

8e arrdt

MADELEINE OPÉRA
3 rénovations de standing, asc.
DU STUDIO AU 5 PCES
entièrement équipés neufs
DABENTRY — 296-12-93.

10e arrdt

SUR LES RIVES
DU CANAL SAINT-MARTIN
du studio au 5 pces, ce jour et demain 14-19 h
samedi et dimanche
11-13 h — 14-19 h
SAINT-MARTIN
GRANGE-AUX-BELLES
152, Quai de Jemmapes
Téléphone : 245-73-13

11e arrdt

NATION imm. récent, 3 pces 69 m² ensoleillé, cuis. aménagée, park., 600.000 F. Tél. : 370-19-92 après 19 h.

Mº PARMENTIER
120 m² tte ppté ttes possibil. conft. 560 000 F. 637-39-95.

13e arrdt

MÉTRO PORTE D'ITALIE PRÊTS CONVENTIONNÉS
« USIÈRE DE PARIS »
45, av. Jean-Jaurès — Gentilly.
2-3-4-5 pièces
LIVRABLES IMMÉDIATEMENT
ouvert tous les jours sauf m/m.
14 h, 19 h. Tél. 546-07-73.

MAISON INDÉPEND.
clair, calme 100 m² envir. perf. état, dble liv., 3 chbres. S. de bains, jdin aménagé 325-33-06 (après 19 h 328-13-00)

PARC MONTSOURIS caract. beau 3 P. cuis. entr. WC, chf. centr. balc. asc., 400.000 F créd. 15,50 % SOPIC 145 RUE TOLBIAC 13e — 580-71-40

CORVISART imm. récent gd stand. 2 p. tt cft. balc interphone. 425.000 F crédit 15,50 % SOPIC 145 RUE TOLBIAC 580-71-40

PTE ITALIE S/KREMLIN. Réc. 5 P., cuis. équipée, 2 loggias. Box. Parfait ÉTAT. SOLEIL CALME 670 000 F 535-56-92

PTE CHOISY Imm. récent beau 3 P., 67 m² tt cft cave, park. ss-sol 395.000 créd. 15,50 % SOPIC 145 r. TOLBIAC 580-71-40

TOLBIAC. RÉCENT. STANDING Parfait 5 P., 112 m². Balc. PARK. CALME. SOLEIL. 1 050 000 F. 535-56-92

14e arrdt

Près Parc Montsouris
particulier vend
dans immeuble standing
STUDIO 33 m² + balcon
exposition sud
moquette s-de-b cave parking
Px 370.000 F. T. 589-71-55

15e arrdt

PTE VERSAILLES/ISSY
soigné. SYMPATHIQUE 5/6 P
conft. ascens. Px 960.000 F
pos. park ss-sol. 577-96-95

XVe 2/3 P. Cft. Tranquille, 2e ét. 60 m². Px 499 000 F. S/pl. le 27 mai 13 h à 17 h. 5, rue FERDINAND-FABRE.

17e arrdt

Imm. d'angle rue Capitaine-Lagache et 52, rue Guy-Môquet, 6e — 3 pces 50 m² à repeindre cuis. bains,, w.-c. + combles (Duplex possible). 285.000 F. Voir 16 -18 h ou 224-18-42.

---

45 BIS AV. VILLIERS
Mº MALESHERBES
DUPLEX avec MEZZANINE
de 2- 4-5 P. et STUDIOS
LUXUEUSE RÉHABILITATION
visites jeudi/vendredi 13 h 18 h

PI PEREIRE Près
Ravissant petit pavillon
BOURGEOIS ou CCIAL
4 p. cuis. ent. EN DUPLEX PRIX EXCEPTIONNEL 269.000 F.
S/Place vendredi 14/17 h
19, r. Descombes 705-06-76

Bd PEREIRE 100 m²
séjour double 2 chambres cuis. bains 3e ét. ascenseur
GARBI — 567-22-88

MAIRIE 17e Idéal placement beau studio neuf, entrée, cuis. équ., w.c., séparé, s. de b. 7e avec asc., vue superbe. Imm. p. de t., stand. 210.000 F.
SHAM'S, 65, rue Guy-Moquet. 17e.
Téléphone : 229-43-12.

RUE DE SAUSSURE Mº WAGRAM Très gd 2 p., état impeccable, cuis. équipée, w.c. séparé, s.d. bain. 4e, clair, s/rue et cour très bon imm. pierre et brique. 460.000 F. SHAM'S, 65, rue Guy-Moquet, 17e. 229-43-12.

PTE CHAMPERRET
Pptaire vd 3 p. 55 m² occupé.
Loi de 48 - 704-27-37

18e arrdt

RUE CARPEAUX
550.000 F, 2e étage, 3 pces, 65 m², imm. pierre de taille, cuisine, w.-c., s.-de-bns, chauff. cent. individuel près square. Tél. : 229-47-06 et 293-12-88.

VENDEURS
IMMO MARCADET
88, rue Marcadet,
75018 Paris.
Téléphone : 252-01-82.
ACHÈTE LOGEMENTS
Toutes surfaces avec ou sans confort, réalisation rapide, paiement comptant chez notaire.

SACRÉ-CŒUR
S/PLACE DU TERTRE
Gd studio caractère poutres, cuis., bains. 634-13-18.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT EXCEPT.
Ds hôtel part. gd stand. rénové
ATELIER D'ARTISTE
Mezzanine + 1 chambre gd cft. TERRASSES 35 m² SOLEIL, charme caractère imm. habité. 930.000 F + frais 2 %
577-12-16.

A saisir PTE PANTIN
Imm. récent 2 p. cuis. équip. park. 289.000 F — 661-25-00

60 - Oise

CHANTILLY
RÉSIDENTIEL
CALME ET VERDURE
6 P. (147 m²) + cave + parkings Prix 700.000 Frs
D. FEAU 294-20-00

78-Yvelines

LOUVECIENNES
5 pièces, 131 m² dans résid., grand standing, calme très jolie vue, 5 mn gare, commerces, écoles. Prix 1.080.000 F.
Tél. 918-19-34.

92 Hauts-de-Seine

MEUDON
8, route des Gardes
VUE PANORAMIQUE
IMM. PIERRE DE T.
2 et 3 P. avec GD BALC.
Livraison mai 83
PRÊT CONVENTIONNÉ
Appartement témoin, samedi, mardi, vendredi 14 h-18 h
507-15-98 ou 200-23-20.

BOULOGNE
(PRÈS BOIS) réception + 2 chbres, balc., chbre de serv.
Prix : 850.000 F. 325-48-82.

NEUILLY ST JAMES
A vendre petit imm. d'angle R. + 2.470m² env. partie libre, partie occ. 1.450.000 F.
Téléphone : 553-00-21

BOULOGNE WALLACE 67 m²
23 m² balcon rez-de-jardin
710.000 F — 522-05-96

NANTERRE
près Défense dans imm. 1975 3/4 P. 78 m² + park. 704-27-37.

Dans immeuble style
HOTEL PARTICULIER
beau 4 p. calme, soleil, terrasse, limite Neuilly-Levallois, px intéress. Direct pptaire.
329-58-65 (après 19 h 326-13-00)

BOULOGNE NORD 3/4 P. 85 m², gd cft, calme, clair. Px 900 000.
BOULOGNE IMMOBILIER 825-11-17

SÈVRES
81, GRANDE-RUE
« LE PARVIS DE SÈVRES »
2 au 7 pièces. Commerce.
Ce jour et demain 14 h-19 h, samedi et dimanche 11 h-13 h, 14 h-19 h.
Tél. : 507-13-47.

SÈVRES Résidentiel, RÉCENT séjour, 3 chambres, balcon, tt confort, garage 600.000 F. 534-87-40.

94 Val-de-Marne

LA VARENNE
18, Promenade des Anglais, bel appt ds petite résidence 3 P. gd cft. Box, sous-sol. Prix 655 000. S/place les 28-29-30 mai de 15 h à 18 h.

RAPPORT/QUALITÉ/PRIX
EXCEPTIONNEL
MÉTRO A 200 M
Prêts conventionnés
du studio pour investir au grand appart avec 3 chambres
120, av. de Fontainebleau
Kremlin-Bicêtre. Appt témoin du jeudi au lundi. 672-19-49.

95- Val-d'Oise

A vendre Centre BEAUMONT, dans maison rurale, duplex. Parf. état, tt cft, 120 m². HABIT. 350 000 S.I. 989-82-37.

Province

URGENT Part. vd plein ctre LILLE appart. de style, 110 m² déco soignée Chem. f.d.b. Chauf. ctral ind. cave. Px inter.
Téléphone : (20) 06-19-74

NIMES
Part. vend APPART. F 4 3e étage, capouchine, cuis. tte équipée rust. Loggia fermée alu, plafonds lambris, nbreux aménagements. Charge réduites. Px 380.000 F
Tél. ap. 19 h (66) 84-05-95

---

10 MIN. CENTRE LYON
ECULLY
pet. résid. 1980 T4
93 m² + logg. grd stand.
très calme parc boisé 2 HA
Tél. 16 (7) 833-03-60

Part. vd T 5 dble gar. Bordeaux Sud 36 millions. Tél. : (56) 44-12-26 le soir. Mme AIGROT. 25, rue Arago. 33130 Begles

---

HOULGATE
IDÉAL VACANCES ET VILLÉGIATURE. A vendre appt de120 m², tt cft, très bon état, face à la mer, près casino et commerces. Prix 550.000 F. popBOULOGNE IMMOBILIER
Tél. : 825-11-17.

immeubles

INVESTISSEURS
Un complexe de rêve vous attend sur la Costa Brava à Lloret de Mar.
280 apparts de diverses tailles, des locaux cciaux, 1 centre de beauté, 1 café, 1 restaurant, des cabinets médicaux pour curistes recevant une thérapie à base de cellules neuves ; traitement multiple par oxygénation, cure vitalité, piscine, courts de tennis, le tout dans un cadre splendide à flanc de colline donnant sur la mer. Acquisition partielle ou totale si vous le souhaitez, avec garantie de financement avantageux.
Prix d'achat : 25 800 F.
Vos demandes seront examinées avec la discrétion de rigueur
Pour de plus amples rens., adres. vous au bureau d'expert. comptable du Dr Ruesch
Rosenbergstr. 75, CH-9000 St. Gall.

appartements achats

P. DUFFOUX. 522-20-92
ACHAT PARIS OU PORTES
du STUDIO au 6 PIECES.

Jean FEUILLADE. 54, av. de La Motte-Picquet (15e).
566-00-75. rech. pr clients sérieux 15e et 7e arrdts appts ttes surf. et imm. Paiem. comptant.

PROPRIÉTAIRES
Confiez-nous vos appts à vendre. Recherche d'acquéreurs sur fichier informatique.
BOULOGNE IMMOBILIER 825-11-17.

DORESSAY
RECHERCHE URGT APPTS
160 A 220 m²
Du 1er au 8e et 14e au 17e
NEUILLY-BOULOGNE et HÔTEL PARTIC. 624-93-33.

LIBANAIS rech. APPT, HOTEL PART. quart. résident. 260-10-24.

locations non meublées offres

Paris

DÉFENSE STUDIO cuis. équipée, bains PARKING. 1.600 + ch. 237-35-36.

A LOUER Studio Ile-St-Louis à partir 1er juillet. 990-25-74 le soir.

LOUEZ à un PARTICULIER
sans appréhension
sans intermédiaire
OFFICE DES LOCATAIRES
8 ans d'expérience.
Tél. : 296-58-10.

Province

Loue 20 km Aix-en-Provence, 30 km aéroport, villa grand luxe, 300 m², 6 chambres, 3 salles de bains, dépendances d'été, piscine 15/7, 5.000 m², jardin clôturé et décoré. Juillet : 25.000, septembre : 13.000.
Tél. (16-42) 28-03-19.

locations non meublées demandes

Paris

DE PRÉFÉRENCE A PARTIC.
pour fonctionnaires, cadres et employés
GDE ADMINISTRATION
mutés, rech. appts ou villas tte catégorie. Loyer indifférent.
504-01-34 poste 24.

Collaborateur du journal cherche à partir août-septembre, appartement environ 120 m², préfér. rive gauche ou Marais. Ecr. s/nº 6503 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris
rech. du STUDIO au 5 P.
Loyers garantis par Stés
ou Ambassades. 281-10-20.

fonds de commerce

Ventes

CÈDE ÉCOLE PRIVÉE
Nord France, excel. rentabilité.
Ecr. MANAUT, 10, rue du Midi, 92200 Neuilly, qui transmet.

URGENT à ROUEN
vend pour cause familiale S.A.R.L.
comprenant une entreprise agréée de transports, sanitaires, avec pas de porte près C.H.R. de vente et location de matériel médical faisant partie d'un groupement d'achat.
C.A. 82 : 1.105.883 F.
Développement constant.
Prix 650.000 F.
Toutes solutions envisageables. A partir de 19 h.
Téléphone : (35) 71-36-67
M. FERAUD.

bureaux

Ventes

MARSEILLE
IMMEUBLE BUREAUX 1974
EXCEPTIONNEL
2 300 F LE M2
PARKING INCLUS
— 49 m² + park. 112 700 F
— 58 m² + park. 133 400 F
— 86 m² + park. 197 800 F
— 116 m² + park. 266 800 F
— 168 m² + park. 386 400 F

GROUPE A.G.S.
1, rue de la Pépinière, Paris 8e
PARIS TÉL. (1) 294-11-33
MARSEILLE T. (91) 37-25-50

Locations

Au cœur de PARIS

CERCLE DES INITIATIVES
INDIV. PARIS-BOURSE
Association loi 1901

Domiciliat. commerciale agréée gratuite pour membres cotis.

Présence assist. APICI

Constr. votre S.A.R.L. en 8 j. pour 2.797 F, ttc, tt comp. Juristes à votre disposition 8, galerie Montmartre, Paris-2e
Tél. 236-14-31 + Télex MCII 215.074.

Entre Foch et Palais des Congrès, bureaux prestige de 20 à 100 m² à votre disposition : réception., secrétaires, réunions, télex.
Tél. 589-61-19.

EMBASSY-SERVICE
562-62-14
RECH. 3 A 6 BURX
excellentes adresses ccia1es.

8e COLISEE-ELYSEES
SIEGES DE SOCIÉTÉS
DOMICILIATIONS
250 F 350 F PAR MOIS
A.F.C. 359-20-20

BUREAUX MEUBLÉS
à Paris 8e, 9e ou 15e
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
telex secrétariat tous services
CONSTITUTIONS STÉS,
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC, 293-60-50 +

immeubles

1er CROIX-PETITS-CHAMPS R. + 6 cciaux + habitation. 3.500.000 F - 296-00-10.

maisons de campagne

BOURGONE SUD,
40 km Est Châlon-sur-Saône, ferme bressanne à colombages, 3 bâtiments, habitation entièrement restaurée, 180 m² grand confort, 2 salles de bains, cheminées, moquette, placards, cuisine équipée, terrain 6.000 m² pelouse, arbres, vue sur Jura.
Prix 650.000 F
Tél. (85) 75-56-28
et (80) 93-51-66.

domaines

Achèterais
VASTE PROP. DE CHASSE
SOLOGNE
Ecrire sous le nº 263 911 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

manoirs

EURE-ET-LOIRE
MANOIR XVIIIe, excel. état, site boisé, récept. 8 chbres, tt cft. Logt gardien, dépend. 8 ou 21 ha, allées cavalières.
Sté ROBINET, B.P. 65 (28202)
Chateaudun (37) 45-17-10.

terrains

A quelques minutes
de Saint-Tropez.
TERRAINS A BATIR à partir de 180 000 F TTC. Prêts conventionnés possib.
Téléphone : 504-72-73.

villas

VESINET, 5' RER
ds parc privé, villa récente récept., 40 m² + terrasse, 3 chbres, bains, tt cft, gar., jard. 1.270.000 F. Sur place le 28, de 14 à 18 h, 35 bis, rue du Président-Roosevelt.

ST-GERMAIN-EN-LAYE
5' RER, quart. calme et tr. résident. Bel hôtel part. XVIIIe siècle, 2 salons, splend. cheminée, s. à manger, cuis. + office, 4 chbres, 2 s. de bns, 2e étage mansardé, jardin clos.
Téléphone : 451-28-02.

A 3 KM DEAUVILLE
PROPRIÉTAIRE vend
VILLA NORMANDE
DIVISÉE en 3 APPTS
à 30 mètres de la mer,
sur 1.100 m² jardin.
Px 1.100.000 F. 380-67-14.

CRESPIÈRES 7 P., dans domaine tennis + piscine. Excellent état, prêt intéressant. A débattre. 451-57-12.

MONTFORT-L'AMAURY, site exceptionnel 7 p. s/5.500 m² + dépend. 1.100.000 F. Possible crédit intéressant.
A DÉBATTRE 451-57-12.

---

95 HERBLAY
Part. vend 25 km centre Paris très belle maison Ile-de-France, excellent état, 350 m² habitables sur parc 4 000 m² + pav. gardien 100 m² + gar. 2 voit.
PRIX JUSTIFIÉ.
Téléphone. h.b. 260-66-13.

fermettes

45 km PARIS
Région ETAMPES
Ferme aménagée, gd séj., cuis., s. à mang., petit salon, 3 chbres, s. de bns + s. d'eau, dépend. aménageables
BEAU TERRAIN CLOS
CAUSE RETRAITE
400.000 F.
Etude BOSQUET. 705-06-76.

propriétés

ST-MAUR, 20 min. ETOILE 5' gare R.E.R., PPTÉ SUR TERRAIN 1.359 m². BELLE RÉC. 5 CHBRES. 889-76-83.

LA VARENNE BORD MARNE RÉCEPT. 70 m², 4 CHAMBRES, JARDIN PAYSAGÉ. 1.300.000 F. 883-06-09.

VALLÉE DE CHEVREUSE
38 km. Pte-de-St-Cloud.
(R.E.R. à 11 km) Part. vend.
RAVISSANT PETIT MANOIR
avec TOUR DU XIIe siècle
admirablement restauré, aménagé, 300 m² env. habitable.
Maisons d'amis, jard. d'agrém.
BEAUCOUP DE CHARME.
1.500.000 F (h. b.) 254-65-81, week-end (3) 485-21-42.

Allier, ferme tt cft + 4 ha. gdes dépend. 370.000 F.
PEZET 03500 SAULCET.
Tél. (70) 45-35-70.

Direct. prop. GROSROUVRE par Montfort-Lamaury (78). Très belle propriété caractère, sur 2,7 ha avec étang. 2.300.000 F. Tél. 642-61-65.

---

75 km Sud-Ouest Paris
MAINTENON
(Centre) Maison bourgeoise 6 P. principales. LUXUEUX. S/1 350 m². JARD. Garage. Px 950 000 F. 525-46-05.

EN FORÊT DE FONTAINEBLEAU
PARTICULIER VEND
PROPRIÉTÉ DE GRAND STANDING
CONDITIONS
INTÉRESSANTES
T. (3) 414-52-79 après 20 h.

SÈVRES RÉSIDENTIEL
Propriété occupée, 3' S.N.C.F. 350 m² sur parc 1 500 m²
1 500 000 F. 522-05-96.

---

91 BRUNOY, 3' gare et centre. Maison bourgeoise, 7 pièces principales + 2 pièces indépendantes, jardin de 1.600 m². Px 1.200.000. T. 047-32-22.

CAHORS 30 km. Presbytère XVIIIe, très bon état, 6 p., cft. 6.000 m², parc. 650.000 F. JARGEAU 47500 LIBOS.
Téléphone : (53) 71-01-28.

viagers

Étude LODEL, 35, bd VOLTAIRE PARIS 11e. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

F. CRUZ 266-19-00
8, R. LA BOETIE, 8e
Px rentes indexées garanties.
Études gratuite discrète.

Le Monde

économie

AFFAIRES

LA CRÉATION D'UN COMPTE POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Cinq milliards de francs par an

Le conseil des ministres du mercredi 25 mai a décidé la création d'un *« compte pour le développement industriel »*. Le même conseil, le 29 avril, parlait de *« livret d'épargne industriel »*. La différence ne concerne pas uniquement la terminologie.

Le livret devait, selon M. Fabius, orienter l'épargne liquide des Français vers l'industrie. Crainte d'une confusion possible devant les multiples produits proposés aux épargnants et volonté de favoriser l'épargne longue ont amené le ministère de l'économie et des finances à faire une contre-proposition qui a été adoptée.

Le livret est donc remplacé *« pour le moment »* par un compte pour le développement industriel (Codevi) mis en place dès cette année. Chaque contribuable ainsi que son conjoint pourront y placer une somme plafonnée à 10 000 F. Les intérêts seront exonérés d'impôt. Le dispositif nouveau prévu le 29 avril pour la distribution des prêts aux industriels reste inchangé : la gestion en sera assurée par le Fonds de modernisation présidé par M. Fabius et la distribution des prêts par l'Anvar.

Mais l'enveloppe globale est limitée à 5 milliards par an. Le total des ressources du Fonds de modernisation sera donc de 5 milliards en 1983 (dont 3 milliards mis à disposition par la Caisse des dépôts pour « amorcer la pompe »), puis *10* milliards en 1984, 15 milliards en 1985, etc. Le surplus – s'il y en a – au-delà de 5 milliards est laissé à la disposition des organismes qui placeront les Cudevi dans le public, c'est-à-dire les banques, les caisses d'épargne, la poste, etc., pour *« développer leurs prêts à long terme à l'industrie »*.

Le taux d'intérêt du compte demeure inconnu. Mais on peut penser qu'il sera proche du taux moyen des obligations défiscalisé (puisqu'il y a exonération d'impôt) soit environ 11 %. De l'autre côté, puisque les prêts de l'Anvar ne pourront être effectués qu'à des taux proches de ceux des prêts participatifs existants (9,75 %), on est conduit à penser qu'il y aura une bonification par l'État. Le Fonds ne peut, en effet, emprunter à 11 % et prêter à 9,75 %.

Enfin, le terme retenu de « compte » et non de « livret » laisse penser qu'il y aura obligation d'une durée minimale de dépôt pour l'épargnant, comme le demandaient les services de M. Delors. Le nouveau projet comporte donc encore beaucoup d'inconnues. Cela dit, M. Fabius aura finalement obtenu la haute main sur 5 milliards de francs, tel est le point à retenir. C'est assez peu globalement, mais tout de même important si cette somme est réservée, comme prévu, aux entreprises privées, surtout aux P.M.I. C'est un premier pas... et le livret n'est mis en sommeil que provisoire*ment*.

Reste la question de fond. Si l'obligation d'une durée minimale est retenue, comme c'est probable, ce Codevi ressemble fort à une sorte de compte d'obligations, c'est-à-dire à une épargne longue, comme le souhaitaient là encore les services de la Rue de Rivoli. Ils l'emportent sur ce point essentiel, et l'épargne liquide des français reste affectée en priorité au logement et aux collectivités locales. Aux piscines, pas aux usines.

ÉRIC LE BOUCHER.

La pression fiscale sur certaines entreprises va être allégée

Le conseil des ministres du 25 mai a décidé de permettre aux collectivités locales d'alléger la pression fiscale sur certaines entreprises industrielles nouvellement créées, et de les exonérer de la taxe professionnelle et de la taxe foncière sur la propriété bâtie, les deux mesures étant, semble-t-il, cumulables.

Ces exonérations devraient être applicables sur trois ans sans possibilité de modulation, à condition que les entreprises amortissent leur matériel de façon dégressive et que leurs parts sociales ne soient pas détenues à plus de 50 % par d'autres sociétés.

Ces dispositions compléteront un dispositif existant depuis longtemps et qui permettait d'exonérer plus ou moins partiellement, et pour une durée variable inférieure à cinq ans, les entreprises remplissant certaines conditions d'emploi, d'investissement, d'extension ou de reconversion.

En 1982, la taxe professionnelle perçue par les communes, leurs groupements et les départements a représenté 45,4 milliards de francs, et la taxe foncière sur les propriétés bâties 15,2 milliards de francs, dont 10 environ pour le bâti industriel.

Le nouveau régime des impôts locaux prévoit une actualisation des valeurs locatives foncières, dont le taux est fixé à 1,08 pour 1984.

Dernière mesure : l'exonération de l'impôt direct des entreprises nouvellement créées et, notamment, des bénéfices réalisés en 1983. Cette disposition sera inscrite à l'automne dans le projet de budget 1984.

Creusot-Loire souhaite un soutien de l'Etat

(Suite de la première page.)

Le divorce était profond, le financier reprochant au brillant technicien qu'était M. Boulin de n'avoir pas pris conscience de la gravité de la situation et d'avoir vécu d'expédients.

Depuis le départ du baron Empain en novembre 1980, le nouveau patron du groupe Empain-Schneider a entrepris de faire « le ménage », définissant trois grands axes : mécanique (Creusot-Loire), électro-mécanique et électronique (Jeumont-Schneider et Merlin Gérin), entreprise générale (Spie-Batignolles). Il obtint de M. Mauroy, en décembre 1981, d'être déchargé de deux filiales lourdement perdantes, les Métallurgies de Normandie et les machines outils Ernault-Somua. Restait, en mécanique, à soulager Creusot-Loire du fardeau qui l'écrase, à savoir la sidérurgie-métallurgie. En février 1981, déjà, M. Boulin avait pu transférer à Usinor une grande partie de sa division « produits longs ». Mais, comme on l'a vu, ce transfert n'a pas été suffisant pour empêcher la société de continuer à être touchée par la crise de la sidérurgie européenne. Dès la fin de 1981, M. Pineau-Valencienne envisageait de débarrasser Creusot-Loire de sa sidérurgie restante et de concentrer la société sur son « noyau dur » : mécanique, turbines hydrauliques, énergie, traitement du gaz. L'objectif est resté le même, mais le temps n'a rien arrangé, au contraire.

Aujourd'hui le patron de Creusot-Loire semble attendre du gouvernement – même si, au siège du groupe, on se refuse à tout commentaire – qu'il le soulage de sa sidérurgie contre espèces sonnantes et trébuchantes (on parle d'un milliard de francs) afin de lui permettre de renforcer son activité mécanique. Une demande qui ne doit guère enchanter M. Delors mais qui coûterait sans doute moins cher à la collectivité qu'un dépôt de bilan d'Imphy par exemple. D'autant que certaines banques nationalisées (essentiellement la Banque de l'union européenne) seraient fortement engagées – à hauteur de 1,5 milliard de francs – auprès de Creusot-Loire.

L'autre moyen – concomitant – pour Creusot-Loire de se procurer de l'argent frais, c'est bien sûr de céder une partie de ses 70 % du capital de Framatome, la seule société du groupe à réaliser d'amples bénéfices. D'autant que jamais le constructeur de chaudières et d'îlots nucléaires ne vaudra aussi cher qu'actuellement : le ralentissement inéluctable du programme nucléaire français ne peut que l'affecter.

L'avenir de Framatome

Framatome, en attendant, a encore quelques belles années. Il y a en construction en France vingt-quatre réacteurs, non compris les commandes qui seront passées dans le courant du mois de juin, et le bénéfice de 1982, de l'ordre de 500 millions de francs, devrait se retrouver au cours des prochains exercices.

Des discussions se sont donc engagées avec l'autre actionnaire de la société, le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), pour qu'il fasse passer sa participation *de 30 à 50 %*. Le prix réclamé par Creusot-Loire (plus d'un milliard de francs initialement, de l'ordre de 800 millions *in fine)* était-il trop élevé (1) ? Toujours est-il que les deux parties ont tergiversé et que ce retard a réveillé les appétits d'autres acheteurs possibles. Alsthom-Atlantique, filiale de la nationalisée C.G.E., qui fournit déjà la partie classique des centrales, a fait savoir qu'elle serait volontiers chef de file d'un groupe français intégré dans le nucléaire.

E.D.F., client presque exclusif de Framatome, et qui, par ses avances de trésorerie, a permis le développement de son fournisseur beaucoup plus que ne l'ont fait les deux actionnaires, a, elle aussi, émis quelques prétentions. Les querelles avec le C.E.A. sont toujours vives (la bataille sur la filière graphite-gaz entre les deux entreprises n'est pas oubliée) et Electricité de France n'a visiblement guère envie d'avoir pour fournisseur l'organisme de recherche.

D'un autre côté, si E.D.F. reconnaît à Alsthom le caractère d'un groupe industriel puissant qui a connu des réussites à l'exportation, la lutte monopole contre monopole fait peur à certains. D'où l'idée qu'E.D.F. pourrait entrer dans le capital de Framatome, ne serait-ce, dit-on, que pour faire taire *« ceux qui nous accusent de nous laisser gruger par le constructeur de chaudières »*.

Framatome enfin désire depuis longtemps s'affranchir d'actionnaires qui ont déjà été largement remboursés de leur mise initiale. Au point que les relations avec Creusot-Loire, qui a pourtant longtemps défendu l'idée d'une fusion des deux sociétés, sont devenues, dit-on, extrêmement tendues. Un tel affranchissement passerait par une dilution de l'actionnariat.

Les pouvoirs publics se trouvent affrontés à ce second problème au moment même où se pose la question de savoir combien de tranches nucléaires doivent être commandées dans les années à venir pour préserver l'outil industriel (*le Monde* du 14 mai). Dès lors que l'exportation de réacteurs devient un impératif, l'idée d'une entreprise intégrée fait son chemin. Et les pouvoirs publics seraient d'autant mieux à même de l'imposer à Creusot-Loire – qui pour l'instant ne semble pas vouloir voir sa participation descendre au-dessous de 50 % – qu'ils auraient par ailleurs repris les actifs sidérurgiques et métallurgiques de cette entreprise exsangue. Une manière de montrer que l'on ne nationalise pas que les pertes.

Accessoirement, le statut juridique de Framatome devrait changer. L'astuce qui avait consisté à la fin de 1981 à la transformer de société anonyme en société en nom collectif était uniquement destinée, par la transparence fiscale, à aider Creusot-Loire (*le Monde* du 7 novembre 1981). Quelque 500 millions de francs ont ainsi été divertis du Trésor public pour entrer dans le tonneau des Danaïdes du groupe. Le maintien de ces structures s'imposerait d'autant moins que l'Etat assurerait la survie de la sidérurgie (donc les pertes) et que la prise de décision dans la société en nom collectif (à l'unanimité pour les problèmes les plus importants) rendrait ingérable un Framatome à l'actionnariat élargi.

Voilà l'Etat une fois encore au pied du mur. Le patronat pur et dur – et les politiques qui comme M. Juppé (R.P.R.) réaffirment la nécessité de remettre en question les nationalisations – s'indignera si l'Etat met la main sur l'ensemble de la filière nucléaire. Les partisans de la majorité s'inquiéteront quant à eux que le pouvoir se contente d'assumer les erreurs de gestion des industriels et de reprendre les pertes de Creusot-Loire, mais ce groupe a beau jeu de dire que, dans toute l'Europe, la sidérurgie est aidée et qu'il ne demande qu'une égalité de traitement. Cela dit, l'intérêt collectif nécessite sans doute que le gouvernement intervienne. On doit aujourd'hui regretter dans les allées du pouvoir de n'avoir pas nationalisé Creusot-Loire, comme cela avait été envisagé, avec les autres groupes industriels. Mais, de toute façon, la facture aurait été et sera très lourde.

BRUNO DETHOMAS et FRANÇOIS RENARD.

(1) La société Framatome est estimée entre 2 et 3 milliards de francs, ce qui laisse penser que 20 % représentent entre 400 et 600 millions.

LES PERTES DE LA RÉGIE RENAULT

Tout va bien...

« Nous n'avons pas d'inquiétude particulière. » Présentée, le 25 mai, à Cléon près de Rouen, une usine rénovée qui produit les deux tiers des moteurs utilisés par Renault, les résultats financiers du groupe automobile d'État ont donné lieu à une série de satisfecit. Voilà longtemps que Renault n'a pas connu pareil taux de croissance en volume comme en valeur, et ses investissements, avec 8,5 % de son chiffre d'affaires, le placent parmi les groupes qui investissent le plus et le plus régulièrement (*le Monde* du 26 mai). Enfin, affirme le directeur financier, M. Souleil, *« nous n'avons pas mal résisté à la baisse des marges »*.

Alors que *« tout va bien »*, les pertes de la Régie (2,563 milliards de francs) partiellement compensées, il est vrai, par les résultats des sociétés financières et des autres filiales (d'où une perte du groupe de 1,281 milliard) sont *« dans la bonne moyenne européenne »*.

Les États-Unis sont, de plus, un marché prometteur. Déjà la Régie y réalise 5 % de son chiffre d'affaires grâce à ses 46,4 % d'A.M.C. (480 millions de dollars d'investissements), avec ses 80 % des camions Mack (115 millions de dollars d'investissements) et ses exportations directes. D'ailleurs, si Signal, propriétaire des actions restantes de Mack se retire, Renault fera très vraisemblablement jouer son droit de préemption au cours de cet été.

Les poids morts, ils sont connus : le poids lourds (R.-V.I.) qui a perdu 746 millions, Renault-Entreprise industrielle, qui a perdu 230 millions et l'alourdissement des frais financiers d'autofinancement ne représente plus que 28 % des investissements et l'endettement à long terme atteint 23 milliards de francs. Les frais financiers augmentent donc (de 2,8 à 3,3 milliards de francs l'an passé).

Une inquiétude pourtant ? *« La divergence entre Américains et Européens. »* Globalement, les quatre grands constructeurs américains (G.M., Ford, Chrysler et A.M.C.) qui présentaient un déficit de 7 milliards de francs en 1981, ont réalisé 2 milliards de bénéfices en 1982 et améliorent encore leurs résultats au premier trimestre de 1983. Pendant ce temps les cinq grands européens (Renault, Fiat, P.S.A., VAG et British Leyland) ont vu leurs pertes passer de 5,6 à 6,4 milliards de francs. Une divergence *« inquiétante pour l'avenir »* reconnaît-on. – B.D.

HOTELLERIE

LE GROUPE ACCOR NAIT DE LA FUSION DE NOVOTEL ET DE JACQUES BOREL

Dernier épisode de la bataille boursière qui a vu, en 1982, Novotel-SIEH l'emporter sur la société Sodexho, dans la lutte qui les opposait pour le contrôle de Jacques Borel International, la fusion des société Novotel et J.B.I. sera proposée, le 28 juin, aux assemblées générales de ces deux groupes.

Le nouveau groupe qui en résultera portera le nom d'Accor et réalisera un chiffre d'affaires de 8 milliards de francs. 35 000 salariés, 382 hôtels de toutes catégories (Sofitel, Minhal, Novotel, Mercure, Ibis, Minimote) et 48 500 chambres dans quarante-cinq pays (neuvième rang mondial), 1 472 restaurants publics ou de collectivité (Courte Paille, Churrasco, Seafood Broiler, What a Burger, Pizza Inn, Chicken Shop), 15 points de vente de voyages (Novotour, Jet Evasion), restauration sur les chantiers d'outre-mer, tickets de restaurants en France, au Brésil et au Mexique, cinq centrales d'achats (SCAPA, Devinco) : Accor devient le groupe français capable de rivaliser sur les marchés internationaux avec les mastodontes anglais et américains de l'hôtellerie et de la restauration, tels Holiday Inn, Mariott Trust House Forte ou Grand Metropolitain.

Dans l'entretien qu'ils nous accordaient l'an dernier (*le Monde* du 17 juin 1982), Paul Dubrule et Gérard Pélisson, animateurs des deux sociétés fusionnées, expliquaient pourquoi ils souhaitaient le mariage de Novotel-SIEH et de J.B.I. : *« La pérennité de notre groupe, expliquaient-ils, implique que nous diversifions nos marchés et nos produits. Certes, il faut que nos activités restent proches les unes des autres. Nous ne nous lancerons donc pas dans la sidérurgie, mais nous voulons devenir une véritable multinationale française de l'hôtellerie et de la restauration. »*

CONJONCTURE

Le dérapage des salaires compromet la réussite du plan de rigueur

(Suite de la première page.)

Ainsi, ce qui avait été considéré en 1981 comme un succès (la non-répercussion des hausses du SMIC sur l'échelle des salaires) pourrait-il se révéler extrêmement coûteux à terme. La politique des bas salaires menée depuis deux ans par les pouvoirs publics devrait être en effet modifiée pour prendre beaucoup plus rapidement en compte l'absolue nécessité de desserrer la grille des rémunérations. Politique qui se traduirait – on s'en doute – par une accélération de la hausse des salaires. Dans l'immédiat, le gouvernement a renoncé à donner au SMIC, le 1[er] juin, le coup de pouce qui l'aurait porté au-delà de la stricte hausse des prix.

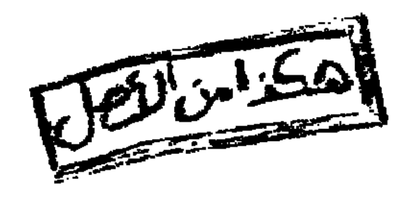
Comment les entreprises, avec des comptes très dégradés, ont-elles pu laisser « filer » les salaires de la sorte ? Les recommandations que vient de faire M. Gattaz aux chefs d'entreprise (très grande fermeté sur les hausses accordées, y compris le SMIC) s'expliquent probablement ainsi.

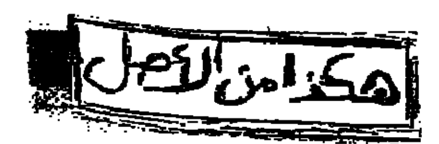
Telle est la situation. Le résultat au premier trimestre, s'il était confirmé, prendrait, du point de vue de la stratégie gouvernementale et après une hausse déjà forte (+ 4,2 %) au cours des trois derniers mois de 1982, la dimension d'une véritable catastrophe. Il expliquerait et justifierait en grande partie les fortes hausses de prix des services depuis quelque mois, eux-mêmes responsables d'indices des prix trop élevés. Il justifierait une position dure des syndicats ouvriers du secteur public à l'automne, puis en fin d'année, lorsque seront négociées les clauses de sauvegarde du pouvoir d'achat. Tout serait dès lors en place pour que s'engage une nouvelle et folle course entre les prix et les salaires.

La crédibilité du plan de lutte contre l'inflation et de rétablissement des équilibres extérieurs se trouverait ainsi gravement mise en cause. Déjà amoindrie par la baisse du volume de l'épargne, la ponction fiscale de mai-juin-juillet apparaîtrait totalement incapable de compenser les effets qu'aurait sur la demande des ménages un dérapage des salaires (3). Cette question est trop fondamentale pour ne pas être posée.

ALAIN VERNHOLES.

(3) La ponction fiscale représente 25 milliards de francs (emprunt obligatoire + taxe de 1 %). Si l'on cumule l'ensemble des mesures prises fin mars, la ponction sur les ménages est d'environ 31 milliards de francs. La masse des salaires et cotisations sociales devrait avoisiner cette année – selon les comptes de la nation – 1 538 milliards de francs. Un point de dérapage salarial (15 milliards de francs) annule en un trimestre la moitié de l'effet du plan de mars. De plus, le compte des entreprises se dégrade par alourdissement des cotisations sociales.





CONJONCTURE

Le déficit du secteur public

(Suite de la première page.)

Les indications qu'il donne sont pourtant de plus en plus difficiles à interpréter, du fait notamment des incertitudes grandissantes (comparables à celles que l'on connaît dans d'autres pays, dont les Etats-Unis) qui pèsent sur la définition de cette masse au fur et à mesure que sont introduits de nouveaux instruments monétaires : on y inclut en France, outre les billets en circulation, la totalité des comptes bancaires, à vue et à terme ; convient-il par exemple d'y adjoindre les livrets d'épargne populaire (livrets roses) créés en juin dernier, ce qui, à première vue, paraîtrait justifié puisque la moitié environ des ressources qu'ils ont permis de recueillir l'ont été par les banques ?

Mais il y a plus grave : comme le fait très justement ressortir le compte rendu annuel de la Banque de France, récemment publié, on constate une disparité croissante entre le pourcentage d'accroissement de la masse monétaire en circulation (+11,4% en 1982) et le pourcentage d'augmentation du montant de monnaie effectivement créée par le crédit (entre +15% et +16% selon les statistiques). Comment expliquer cette différence ? Par l'existence d'un fort déficit extérieur. Celui-ci se traduit naturellement par un transfert de revenus de la France vers l'étranger (et donc par une contraction des moyens de paiements dont disposent globalement les Français). Si on laissait faire les choses, il en résulterait en quelque sorte automatiquement l'équivalent d'un programme de rigueur : la demande intérieure serait réduite d'autant, la pression sur les prix se relâcherait, deux facteurs dont la conjonction permettrait de dégager un surplus exportable (tandis que le volume des importations tendrait à diminuer du fait de l'amputation du pouvoir d'achat).

Mais les autorités monétaires interviennent pour contrecarrer l'incidence normalement déflationniste du déficit extérieur en distribuant des crédits. La monnaie ainsi émise est en quelque sorte destinée à effacer les effets du solde négatif de la balance des paiements. Cependant cette opération de neutralisation n'est possible qu'à la condition d'emprunter simultanément à l'extérieur un montant *grosso modo* égal au montant des revenus détruits par le déficit vis-à-vis de l'étranger (1). Dans le monde moderne, on ne laisse plus jouer qu'imparfaitement (pour des raisons dont l'exposé dépasse le cadre de cet article) les mécanismes automatiques d'ajustement de la balance des paiements. C'est la raison pour laquelle les gouvernements doivent, à intervalles plus ou moins fréquents, recréer par des mesures autoritaires les conditions du rééquilibrage. Tel est l'exercice auquel se livre l'équipe de M. Pierre Mauroy.

Acclimater de nouvelles notions

Afin de se doter d'instruments de mesure plus adaptés à la situation d'un pays déficitaire, les services compétents de la Rue de Rivoli voudraient acclimater en France les notions couramment utilisées par les experts du Fonds monétaire de « *besoins de financement du secteur public* » et de « *croissance du crédit intérieur* ». Il importe aujourd'hui de savoir de quoi il s'agit car c'est désormais sur ces critères qu'est jugée internationalement l'action menée par le gouvernement français. Ce sont eux aussi qui permettent de mieux comprendre quelle est la portée, au regard des efforts déjà demandés aux Français, de la réduction de 10 % à 9 % du taux de croissance de la masse monétaire annoncée par M. Jacques Delors le 25 mars dernier, un engagement qui constitue pour lui un redoutable casse-tête.

Disons pour simplifier que la « croissance du crédit intérieur » (Domestic Credit Expansion) résulte de l'addition des besoins de financement du secteur public et des crédits bancaires accordés au secteur privé (2). L'an dernier, le montant total des crédits ainsi distribués a crû d'environ 15,7 % (statistique de la Banque de France), un pourcentage qui correspond *grosso modo* au taux d'accroissement de la masse monétaire déjà cité (11,4 %), plus les 3 % à 4 % émis pour neutraliser les effets du déficit extérieur. Tant aux yeux du ministre français qu'à ceux des experts internationaux (dont ceux du Fonds monétaire et de la Commission de Bruxelles, qui ont examiné les affaires de la France à l'occasion de la demande d'emprunt en ECU), ces 15,7 % paraissent beaucoup trop élevés au regard des maigres performances de l'économie française, dont le produit national brut n'aura progressé l'an dernier en volume que de 1,2 %. Pour freiner l'expansion du crédit intérieur, il faut ralentir ou bien la progression des besoins de financement du secteur public, ou bien la progression des crédits alloués au secteur privé, ou bien encore procéder aux deux opérations à la fois.

Le problème se complique, techniquement et politiquement, du fait que le plan de rigueur du 25 mars, en lui-même, se traduit par une diminution très faible (1 % à 1,5 %) des prévisions de croissance de la masse monétaire, c'est-à-dire par une diminution insuffisante pour ramener l'accroissement de cette dernière des 11,4 % constatés l'an dernier aux 9 % fixés comme objectif pour 1983 (au lieu des 10 % initialement programmés).

Pourtant les mesures annoncées par M. Jacques Delors le 25 mars se traduisent par une forte contraction, estimée entre 45 et 50 milliards de francs (3), des besoins de financement du secteur public, composés, selon la définition admise par le Fonds monétaire, des éléments suivants :

- Déficit du budget de l'Etat, qui devrait être maintenu autour de 117 milliards de francs grâce au programme annoncé de 15 milliards d'économies sur les dépenses et de 5 milliards de recettes nouvelles (taxe sur les produits pétroliers) ;
- Déficit des régimes sociaux (Sécurité sociale), qui devrait, sur le papier, être ramené de 16 milliards de francs à 0 franc, ce qui suppose, outre le produit de la taxe de 1 % prélevée sur les contribuables aisés, le dégagement de nouvelles ressources ou de nouvelles économies (ce qui est loin d'être encore acquis, comme l'a montré l'affaire du remboursement des frais chirurgicaux) ainsi que la conclusion avant novembre, pour le rééquilibrage du budget de l'UNEDIC (assurance-chômage), d'un accord entre des partenaires sociaux particulièrement réticents ;
- Besoins d'emprunts des collectivités locales, chiffrés à quelque 32 milliards (après réduction de 2 milliards) ;
- Besoins de financement des entreprises publiques du secteur dit monopolistique (E.D.F., S.N.C.F., Charbonnages de France, etc.) destinés à combler leur déficit d'exploitation non couvert par les subventions et à contribuer au financement de leurs investissements. Le chiffre correspondant est estimé à quelque 60 milliards, après une amputation de l'ordre de 9 milliards, laquelle suppose des économies supplémentaires et un nouveau relèvement de tarifs après celui intervenu le 1er avril. La moitié environ de ces 60 milliards devrait être fournie par des appels au marché international des capitaux.

Revenir au point de départ

Cependant, plusieurs des dispositions prises le 25 mars visaient simplement à corriger la *dérive* constatée dans l'évolution des dépenses de l'Etat et de la Sécurité sociale par rapport aux prévisions faites à l'automne dernier, à l'époque où les services de la Rue de Rivoli avaient chiffré approximativement à 235 milliards le total des besoins de financement du secteur public, soit 6 % du P.I.B. et 20 % de plus qu'en 1982. Ce montant supposait un déficit budgétaire égal à 117/118 milliards de francs. Or, pour des raisons que nous avons déjà exposées *(voir notre article du 8 avril)* et qui tiennent notamment au ralentissement de l'activité en France et au coût des risques internationaux (quand un fournisseur français n'est pas payé par son client mexicain, il est dédommagé par la COFACE, organisme d'assurance public), il apparaissait dès le mois de mars que le déficit atteindrait plus vraisemblablement 138 à 140 milliards. Le plan de rigueur n'a fait dans ce domaine que rétablir la situation initiale.

De même, les calculs établis à l'automne étaient fondés sur l'hypothèse d'un déficit nul des régimes sociaux pour 1983 (l'apurement des soldes négatifs résultant des deux exercices précédents restant dans le flou). Là encore, le plan du 25 mars n'a pas d'autre ambition que de revenir au point de départ. Or il apparaît déjà qu'il est trop optimiste de tabler pour l'année en cours sur l'équilibre... Conclusions : si l'on s'avise qu'en ce qui concerne les budgets de l'Etat et des régimes sociaux le plan de rigueur n'apporte pas en réalité de rigueur supplémentaire, puisqu'il se borne (et encore !) à contenir les déficits dans les limites convenues il y a déjà plusieurs mois, on s'aperçoit que l'effet des mesures annoncées sur l'évolution des besoins d'emprunt du secteur public n'est pas aussi important qu'on aurait pû le croire. Par rapport aux 235 milliards prévus, il réduit ces besoins de 20 à 25 milliards de francs. Pour les ramener aux environs de 210 milliards, un montant qui correspond encore à une progression de 10 % sur le chiffre de 1982. Cela représente un effort de compression très inférieur à celui que les experts du Fonds monétaire exigent d'un pays débiteur qui fait appel à ses concours (ce qui n'est pas à ce jour le cas de la France).

C'est ici que la question de l'objectif de croissance monétaire entre en jeu. Les experts de Bruxelles ont insisté pour que le nouvel objectif de M. Delors – 9 % – soit respecté. Or le montant des crédits au secteur privé, autre source de la création monétaire, a eu tendance à beaucoup augmenter sous l'effet notamment des demandes présentées par de nombreuses entreprises à la recherche désespérée de fonds liquides pour éviter la faillite. Compte tenu des dépassements ainsi constatés dans l'encadrement du crédit, il apparaît aux yeux des experts de la Banque de France et du Trésor que la réduction des besoins d'emprunt du secteur public telle qu'elle résulte du plan du 25 mars est tout juste suffisante pour limiter l'augmentation de la masse monétaire... à 10 %.

Il faut donc gagner un point supplémentaire. Plusieurs moyens sont envisagés. Ils sont tous d'application difficile. On songe à réduire ou à différer certains investissements, ce qui permettrait de diminuer les « enveloppes de crédits » spécialement prévues pour certains secteurs (énergie, sidérurgie). On pourrait aussi modifier le dispositif d'encadrement du crédit. Selon les règles actuellement en vigueur, les banques peuvent accorder hors encadrement des crédits chaque fois qu'elles se procurent des ressources correspondantes par des émissions obligataires. Il serait question de diminuer l'effet « désencadrant » des appels au marché financier par les banques. Quelles que soient les solutions retenues, elles auront pour conséquence de resserrer un peu plus le corset dans lequel est enfermée l'économie française du fait des moyens utilisés pour contrôler le crédit (le contingentement) et les prix (la « surveillance » administrative). On comprend que M. Jacques Delors, qui rêve au contraire de libéralisation, hésite.

PAUL FABRA.

(1) Tout se passe comme si les francs émis par le système bancaire français, grâce à des interventions appropriées de la Banque de France sur le marché monétaire, pour compenser l'effet de contraction du déficit, représentaient la contrepartie des entrées de devises correspondant aux emprunts contractés sur le marché international.

(2) De ce total, on déduit la vente par le Trésor au secteur privé (banques exclues) de titres de la dette publique.

(3) Un chiffrage exact n'est guère possible : doit-on, par exemple, assimiler le produit attendu de l'emprunt obligatoire à une recette fiscale diminuant d'autant les besoins de financement du secteur public, ou, au contraire, doit-on considérer qu'il s'agit tout simplement de la substitution d'un emprunt forcé aux souscriptions volontaires du public aux obligations émises sur le marché par le Trésor ou d'autres entités du secteur public ?

SOCIAL

LE PLAN GOUVERNEMENTAL POUR LES 16-25 ANS

M. Ralite propose de nouvelles formules d'insertion professionnelle devant bénéficier à 200 000 jeunes

Le gouvernement semble vouloir agir rapidement sur le chômage des jeunes, au travers de la mise en place de son plan pour les 16-25 ans. Après la « table ronde » avec les partenaires sociaux, la semaine dernière à Matignon, et l'assurance d'une très prochaine négociation entre organisations syndicales et patronales sur la formation en alternance, les décrets relatifs aux contrats emploi-formation, adaptation ou orientation viennent d'être publiés au *Journal officiel* du 20 mai. Dans la foulée, M. Jack Ralite, ministre chargé de l'emploi, annonce un tour de France pour tenter de convaincre ses interlocuteurs d'atteindre l'objectif fixé de 200 000 contrats emploi-formation. Il a annoncé également qu'un prochain conseil des ministres serait consacré à l'emploi. Le souhait de M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., qui déclarait le 20 mai, à la sortie de Matignon, *« j'espère qu'il n'est pas trop tard »*, se trouve ainsi en partie exaucé.

Dans le plan des 16-25 ans, coexistent deux filières. L'une, celle de la formation professionnelle, avec l'apprentissage et la formation en alternance, dépend de M. Marcel Rigout et d'un accord contractuel entre partenaires sociaux, qu'ils se sont engagés à rechercher *« au plus vite »*. De ce côté-là, il faudra donc attendre pour que l'objectif global de 850 000 jeunes en stage ou en formation pour 1983-1984 soit atteint.

L'autre filière, qui vise à faire bénéficier 200 000 jeunes sur 850 000 de contrats formation, adaptation ou orientation, (soit le double de ce qui était jusqu'alors retenu), dépend du ministre de l'emploi, M. Jack Ralite, et son objectif avait été annoncé par M. Mauroy le 6 avril, lors du vote de confiance à l'Assemblée nationale.

De la formule de départ, le contrat emploi-formation – *« quelque chose de réaliste qui a fait ses preuves »*, souligne M. Jack Ralite, – le gouvernement a extrapolé deux variantes, le contrat emploi- adaptation et le contra emploi-orientation.

Le contrat emploi-adaptation se situe dans le droit fil du contrat emploi-formation dont il est le prolongement, puisqu'il doit permettre au jeune de se familiariser avec l'entreprise et d'y réussir son insertion professionnelle.

Par contre, le contrat emploi-orientation sort un peu de l'épure pour se rapprocher davantage des défunts stages pratiques d'entreprise, si décriés par la gauche politique et syndicale à l'époque, et dont il corrigerait les défauts. S'adressant à des jeunes n'ayant ni formation ni projet professionnel, ce nouveau contrat permettrait au jeune de faire une expérience et de préciser un choix. Ensuite, il pourrait rejoindre un contrat emploi-formation.

Le contrat emploi-orientation, à la différence du stage pratique d'entreprise, s'appuie sur un contrat de travail du droit commun d'une durée minimale de quatre mois et, surtout, relève de l'A.N.P.E. auquel il est soumis.

Outre son accord préalable, l'A.N.P.E., au travers de ses agences, devra assurer un suivi des stages d'orientation et aura au moins un entretien avec le jeune. Elle exercera son contrôle sur l'application du contrat, veillera à ce qu'il corresponde aux besoins et, enfin, délivrera elle-même les aides correspondantes à l'entreprise d'accueil. Mais l'A.N.P.E. a-t-elle actuellement les *moyens* de remplir une telle mission ?

Dans l'esprit du ministre, il s'agit là de préfigurer le rôle futur d'une A.N.P.E., dont il prépare, par ailleurs, le nouveau statut. *« Nous offrons un challenge à l'A.N.P.E.*, fait observer M. Mignot, délégué à l'emploi, *pour la rapprocher de sa propre justification »*, s'il est vrai que, chômage ou non, il faudra toujours adapter le marché du travail aux réalités et aux mutations technologiques.

Ainsi complétées, la filière contrat-emploi-formation, adaptation ou orientation, devrait coûter à l'Etat une somme avoisinant 2,4 milliards de francs, calculées sur la base d'une aide à l'entreprise de 46 F par heure de formation. Elle se décomposerait approximativement en 50 000 contrats emploi-orientation, 50 000 contrats emploi-adaptation et 100 000 contrats emploi-formation.

Par le passé, les contrats emploi-formation (70 000 en 1982), qualifiés de *« bon outil »* par M. Jack Ralite, ont connu de bons résultats. Ainsi, en 1981, 65 % des stagiaires sont finalement restés dans l'entreprise, tandis que 14 % étaient embauchés dans une autre entreprise (la proportion était encore plus favorable en 1978-1979, puisque l'embauche définitive atteignait alors 72 %). Le ministre, qui souligne que la formule garantit un emploi pendant un an ou deux, selon le type de contrat, en contrepartie d'une aide des pouvoirs publics, espère bien que des pourcentages semblables se répéteront avec ce *« plan ambitieux »*.

Un tel objectif de 200 000 contrats est-il réaliste, quand on sait que depuis des années, dans le flux d'embauche annuel, les jeunes représentent un pourcentage invariable de 11 % ? Là est tout le pari pour la priorité absolue à l'emploi des jeunes. – *A. L.*

Les contrats de formation, d'adaptation ou d'orientation

● ***Le contrat emploi-adaptation*** s'adresse aux jeunes demandeurs d'emploi de moins de vingt-six ans (et sans condition d'âge pour des cas exceptionnels). D'une durée de 150 heures, il doit favoriser l'adaptation à la pratique et au milieu professionnel.

● ***Le contrat emploi-formation*** s'adresse aux jeunes de dix-huit à vingt-six ans (à partir de dix-sept ans et sans condition d'âge dans les cas exceptionnels). Dans une durée de 200 à 499 heures, il doit permettre l'insertion dans l'emploi, ou dans une durée allant de 500 à 1 200 heures, favoriser l'acquisition d'une qualification professionnelle.

L'employeur percevra, en sus de l'aide de 46 F de l'heure, un complément maximal de 50 % pour la formation d'un demandeur d'emploi inscrit depuis plus d'un an, et de 20 % si le stage entraîne des coûts exceptionnels.

Si le contrat signé est à durée déterminée, celle-ci ne peut être inférieure à douze mois pour les stages de moins de 500 heures et à vingt-quatre mois pour les stages de moins de 1 200 heures.

● ***Le contrat emploi-orientation*** s'adresse aux jeunes de dix-huit à vingt-six ans qui sont sans emploi et sans formation, et il est conclu à l'initiative de l'A.N.P.E. D'une durée d'au moins quatre mois, le stage s'effectue sous le contrôle d'un responsable de l'entreprise et permet, *pendant les heures de travail*, la participation à des séances d'évaluation et d'orientation organisés par l'A.N.P.E. et l'A.F.P.A. dans la limite de 30 heures.

Une aide de l'État est versée au début du stage, dont le montant forfaitaire correspond à 80 heures.

ENVIRONNEMENT

Un entretien avec Mme Bouchardeau

● Les fûts de Seveso : il s'agit plus d'un problème psychologique que technique
● Désarmement nucléaire : les divergences entre le P.S.U. et le gouvernement sont éclatantes

M. Bernard Paringaux, le courtier en déchets industriels incarcéré depuis le 30 mars dernier pour avoir entreposé illégalement les quarante et un fûts de Seveso près de Saint-Quentin (Aisne), a été remis en liberté le 25 mai. Se refusant à toute déclaration, il s'est aussitôt engouffré dans un taxi pour, semble-t-il, gagner Marseille, où se trouvent son domicile et le siège de sa société, la SPEDILEC.

M. Egon Overbeck, le président de la société ouest-allemande Mannesmann, dont la filiale italienne avait été chargée du transport des fûts avant de sous-traiter l'affaire à la SPEDILEC, a révélé le 25 mai que sa société avait versé de l'argent à des *« personnes proches de M. Paringaux »* pour connaître le lieu d'entreposage des fûts ; mais il ne s'agit ni de M. Paringaux ni de son avocat.

En Italie, une enquête judiciaire a été ouverte pour déterminer dans quelle mesure l'ancien sénateur Luigi Noe, chef du bureau spécial de Seveso, aurait obligé Mannesmann Italiana à évacuer d'Italie les fûts de dioxine, sans avoir reçu les autorisations nécessaires pour leur destination finale. Quand au conseil régional de Lombardie, il a décidé de créer une commission d'enquête pour juger le comportement de son président, M. Giuseppe Guzzetti, dans les négociations qui ont précédé l'envoi des fûts en France.

Dans un entretien qu'elle nous a accordé, Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire d'Etat à l'environnement et à la qualité de la vie, s'explique sur l'affaire de Seveso et précise comment elle conçoit son rôle au sein du gouvernement.

« Personne ne veut des déchets de Seveso : ni l'Italie, ni l'Allemagne, ni la France. Va-t-on être obligé, en Europe – mais où ? – de créer un centre de retraitement des déchets chimiques toxiques sur le modèle de La Hague pour les déchets radioactifs ? Accepteriez vous l'installation d'une usine de ce type en France ?

– Dans la lettre qu'ils m'ont fait parvenir, les dirigeants d'Hoffmann-La Roche évoquent sept ou huit lieux possibles de retraitement en France, en Allemagne fédérale et en Suisse, notamment. Il existe plusieurs sites pour incinérer ou enfouir des déchets industriels dans de bonnes conditions. Le problème, avec Seveso, c'est qu'il ne s'agit plus seulement de toxicité.

» Pour que l'usine de Saint-Vulbas (Ain), il y a trois problèmes : elle est arrêtée pour révision, semble-t-il pour un mois et demi. Deuxièmement, il faudrait « reconditionner » les fûts pour pouvoir les incinérer à Saint-Vulbas. Enfin, ce n'est pas parce qu'on a imposé illégalement à la France la France la présence de ces fûts pendant huit mois qu'il faudrait obligatoirement les incinérer chez nous.

» On me l'a reproché mais je le répète : la France exporte plus de déchets industriels qu'elle n'en importe. C'est vrai, on manque en Europe d'installations appropriées ; mais on en manque d'autant plus qu'il se crée une psychose autour de tels ou tels déchets.

– Justement : puisqu'une usine locale, lorsqu'il y a psychose, peut refuser des déchets, ne doit-on pas envisager une installation nationale sous la responsabilité de l'État ?

– Y aurait-il aujourd'hui une entreprise nationalisée capable de traiter en France les fûts de Seveso – aussi nationalisée soit-elle, – on aurait le même type de problèmes, c'est-à-dire que les ouvriers se mettraient en grève, la population alentour manifesterait... Il y a là un problème qui nous dépasse largement. Seveso est devenu un problème presque « intraitable », complètement différent de tout ce que l'on peut imaginer. Il s'est créé une telle angoisse autour de ces fûts que personne n'en veut.

– Et que se passera-t-il si une psychose de cet ordre se crée en France à propos de déchets toxiques produits dans une usine française ?

– On produit en France des déchets toxiques qui valent bien la dioxine ! Les industriels de la chimie le confirment : il y a très peu de possibilités en France pour le traitement de ces déchets. La France n'a pas comme l'Allemagne des mines offrant toutes garanties d'étanchéité. Les sociétés chimiques, aujourd'hui, ont des entrepôts pleins de déchets dont ils ne savent que faire.

» A mon avis, garder ses déchets sur place tant qu'on n'a pas trouvé de solution d'élimination me semble la sagesse. Mais, je répète que, pour Seveso, il s'agit plus d'un problème psychologique que technique.

La diversification des sources d'énergie

– Après le rapport du groupe « Long terme énergie » qui souligne la surcapacité nucléaire de la France, allez-vous demander une pause dans la construction des centrales nucléaires ?

– Bien sûr. Dans toutes les discussions qui auront lieu et auxquelles je pourrai participer, je prendrai cette position-là. Il y a vingt tranches de centrales actuellement en construction. Qu'on s'en tienne là ! L'important, c'est de ne pas en rajouter. Au secrétariat d'État à l'environnement, nous sommes favorables à la diversification des sources d'énergie, d'une part, et à une politique d'économies d'énergie, d'autre part.

» Il y a, à l'heure actuelle, un enjeu économique très important : l'endettement d'E.D.F. sur le marché américain. Des investissements excessifs conduiront à une surproduction qui ne pourrait être épongée que par un travail supplémentaire de nuit.

– Votre position sur ce point est-elle partagée par vos collègues du gouvernement ?

– Disons que ma position est partagée par un certain nombre de gens qui sont sensibles aux questions économiques et financières. Je pourrais toujours, étant minoritaire, prendre une position maximaliste, ne serait-ce que pour garder mon image de marque ! Mais, je vois très mal le président de la République me demander de faire une communication au conseil des ministres sur mes conceptions en matière nucléaire. En revanche, je peux intervenir lorsqu'on discute une question portant sur les économies d'énergie.

– Vous avez rencontré récemment les écologistes de Flamanville (Manche), et vous les avez écoutés. Mais vous leur avez dit qu'il était trop tard pour modifier le tracé des lignes E.D.F...

– Nous sommes intervenus avec les élus locaux pour obtenir un dédommagement de la commune. Ce n'est pas négligeable...

– Ne craignez-vous pas tout de même, dans votre situation très minoritaire, d'apparaître comme la caution « verte » d'un gouvernement qui le serait moins ?

– On ne peut pas arriver comme ça et dire : je ferme La Hague ! Pour Flamanville, on m'en a entretenu quinze jours après mon arrivée et il était trop tard pour modifier la ligne à haute tension. En revanche, il est possible d'obtenir des modifications de tracé en prenant l'affaire au début des études et en agissant avec les associations de protection de la nature.

Un « laboratoire d'idées »

– Votre entrée au gouvernement, il y a deux mois, était évidemment, à vos yeux, un succès, mais le problème qui se pose au P.S.U. n'est-il pas que de nombreux militants l'ont ressentie comme une défaite ?

– Beaucoup de militants du P.S.U. se rendent compte que nous avons gagné là une capacité d'intervention que nous n'avions pas auparavant. Cela fait vingt-trois ans que ce parti existe ; malgré son activité sur le terrain, il était considéré comme quantité négligeable ; il était très difficile de s'imposer comme un interlocuteur au sein de la gauche, comme un partenaire dans les batailles électorales, et cela parce que nous étions davantage considérés comme un club, un « laboratoire d'idées ». Aujourd'hui, le P.S.U. est représenté au gouvernement et considéré comme l'un des partis constitutifs de la gauche. Pour moi, s'est une réussite.

» C'est une reconnaissance, dont nous n'avions pas besoin pour nous, militants du P.S.U., mais pour l'impact extérieur du parti. Un parti de gauche qui n'a pas de députés et qui ne participe pas au gouvernement, alors que la gauche est au pouvoir, n'est pas considéré comme un parti par les gens que nous, au P.S.U., nous voudrions le plus toucher, c'est-à-dire les couches populaires en particulier.

– Ne vous a-t-il pas fallu laisser vos idées à la porte ? Qu'en est-il par exemple, de l'autogestion ?

– Je n'ai jamais pensé que, même si le P.S.U. était majoritaire au gouvernement, on arriverait très vite, ni très facilement, à changer les pratiques étatiques, industrielles ou éducatives qui existent dans ce pays. L'autogestion, c'est tout un idéal de la prise de décision collective et du partage du pouvoir, que nous n'avons jamais décrit comme à portée de main. En revanche je me suis sentie très à l'aise lorsque j'ai défendu, à l'Assemblée nationale, le projet de loi sur les enquêtes publiques, parce que c'est une avancée sur la voie autogestionnaire, par le pouvoir que ce texte donne aux associations face aux technocrates ou aux maîtres d'ouvrage.

– Etes-vous d'accord, ou non, avec l'idée qu'il n'y a pas d'autre politique possible pour la gauche ?

– Le problème, c'est que nous n'avons pas à choisir entre deux lignes aussi claires que celles qu peuvent s'affronter dans des motions de congrès. Les choix économiques se font de façon très pragmatique. Ce que je cherche à faire, avec d'autres, au sein du gouvernement et du Parlement, c'est que des choix qui marquent à gauche – réduction du temps de travail, des inégalités – soient mis en avant.

» C'est vrai que nous avons sans doute moins de liberté qu'il y a deux ans. Nous devons faire face, à la fois, à la crise économique et à une opinion publique très mobilisée par la droite contre tout ce qui serait nouvelle conquête sociale. Je ne vois pas comment on pourrait agir autrement que ne le fait le gouvernement.

– Votre présence au gouvernement sert plus à apprendre le réalisme au P.S.U. qu'à injecter de l'« utopie » (1) dans la réflexion gouvernementale...

– Elle sert aux deux, étant entendu qu'il ne s'agit pas d'injecter de l'« utopie » dans la politique gouvernementale, mais des choix de gauche, que je ne suis pas seule à défendre. J'ai toujours entendu mon rôle, lorsque j'étais responsable du P.S.U. comme impliquant un constant rappel au réalisme. La réduction du temps de travail, par exemple, est toujours l'une des solutions qu'il faut développer, mais de façon diversifiée et non sous la forme trop simple *« trente-cinq heures pour tous, tout de suite »*.

– Pourriez-vous continuer votre tâche au gouvernement s'il n'y avait pas, au P.S.U., une majorité pour juger que vous avez bien fait d'accepter ce poste et que le parti est, à un certain degré, engagé par la solidarité gouvernementale à laquelle vous êtes tenue ?

– Ce serait très difficile de tenter de représenter un courant de la gauche au gouvernement si ce courant ne se reconnaissait pas dans ce que je fais. Je ne représenterais, alors, que moi-même. Ce serait un échec pour moi, s'il ne se trouvait pas, au P.S.U., une majorité pour reprendre cette idée que nous avons quelque chose à faire dans la gauche, y compris au gouvernement.

– La position du gouvernement sur les armements nucléaires en Europe n'est-elle pas, à cet égard, un obstacle majeur ?

– La position du gouvernement n'est évidemment pas celle du P.S.U. ; s'il y a un point sur lequel les divergences sont éclatantes, c'est bien celui-là. Nous sommes partisans du désarmement nucléaire en Europe et de la participation de la France à ce désarmement sous forme de diminution de la force de frappe française, dans le cadre, bien entendu, d'accords à négocier. Personne ne m'a demandé de me taire à ce sujet.

Propos recueillis par
ROGER CANS
et PATRICK JARREAU.

(1) *L'Utopie réaliste* (éditions Bourgois, 1977), qui réunissait les propositions du P.S.U. se réclamait d'une *« autre logique économique pour la gauche »*.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **L'extension des Grands Moulins de Paris.** – Déjà installés aux Etats-Unis, en R.F.A., en Belgique et aux Pays-Bas, les Grands Moulins de Paris (4 milliards de francs de chiffre d'affaires) prennent pied au Japon. Le groupe minotier français a signé le 17 mai un contrat de « *transfert de technologie et de développement commercial* » avec le premier groupe boulanger japonais, Yamazaki Baking Co. Ce contrat prévoit le lancement d'une chaîne de restauration rapide à l'enseigne Vie de France (comme aux Etats-Unis et en Europe).

Une vingtaine d'unités sont prévues d'ici à 1988. On projette aussi la mise en place de huit cents points chauds de cuisson (fours de boulangerie de taille réduite, qui achèvent sur le point de vente la cuisson de pains à la française précuits) et le transfert des méthodes de fabrication des farines prêtes à l'emploi, ainsi que des pâtes surgelées. En France, le groupe des Grands Moulins de Paris a lancé une chaîne de restauration rapide à la française, sous l'enseigne Franquette.

Etranger

ÉTATS-UNIS

● ***Le déficit budgétaire américain*** pour les sept premiers mois de l'exercice courant (octobre 1982 - octobre 1983) s'est élevé à 132,5 milliards de dollars contre *62,2 milliards pour la même période* de l'exercice précédent, indiquent des statistiques que le département du Trésor vient de publier. Pour l'ensemble de l'exercice en cours, le gouvernement table sur un déficit global de 210,2 milliards de dollars. D'octobre à avril, les recettes budgétaires n'ont atteint que 343,1 milliards contre 365,3 milliards pour les sept premiers mois de l'exercice précédent. Pour leur part, les dépenses publiques ont totalisé 475,6 milliards contre 427,5 milliards de dollars. – *(A.F.P.)*

Social

● **La grève à E.D.F. : la C.G.C. décide de ne pas s'y associer.** – L'U.N.C.M.-C.G.C. a décidé le 25 mai de ne pas s'associer au mouvement de grève lancé à E.D.F.-G.D.F. pour le 31 mai contre le projet de réforme du régime dit des « avantages en nature » (*le Monde* du 26 mai). L'U.N.C.M.-C.G.C. estime qu' « *il y a trop de divergences fondamentales au niveau des mobiles des diverses fédérations, par rapport tant à la politique de rigueur gouvernementale qu'à celle de l'énergie, pour justifier une unité de façade alors que de toute évidence cette action sera ressentie dans l'opinion comme une manifestation de défense corporatiste et de refus de s'inscrire dans un effort de redressement* ». Le syndicat condamne cependant la rigeur imposée « *en l'absence de stratégie industrielle et sociale* ».

● **Rencontre C.F.T.C.-R.P.R.** – Deux délégations de la C.F.T.C. et du R.P.R., conduites par MM. Jean Bornard et Bernard Pons, se sont rencontrées le 25 mai et ont constaté « *leur inquiétude sur l'évolution de la situation économique et sociale* ». « *Notre grand souci*, a indiqué le président de la C.F.T.C., *est de trouver le moyen pour ranimer l'activité économique sans relancer l'inflation.* » Le secrétaire général du R.P.R. a souligné qu'il existait, « *sur bien des points, un parfait accord* ».

● **Renouvellement du Conseil supérieur de la fonction publique.** – Le conseil des ministres du 25 mai a adopté un décret de nomination de membres du Conseil supérieur de la fonction publique. Le nombre des membres est porté de 32 à 38 titulaires, dont 19 nommés sur proposition des organisations syndicales et 19 choisis « *en qualité de représentants de l'administration* ». La répartition des sièges entre syndicats (opérée en fonction des voix obtenues aux élections des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires) *est la suivante* : 6 FEN, 4 C.G.T., 3 C.F.D.T., 3 F.O., 1 C.G.C., 1 F.G.A.F. (autonomes) et 1 C.F.T.C.

● PRÉCISIONS. – Nous avons écrit en date du 26 mai, page 38, dans l'article « Les hésitations du gouvernement », qu'une augmentation de deux points du taux de T.V.A. permettrait de dégager un excédent commercial de 11,7 milliards de francs. C'est évidemment d'un gain de 11,7 milliards que nous voulions parler, une augmentation de la T.V.A. ne pouvant permettre à elle seule de rétablir l'équilibre de notre commerce extérieur, *a fortiori* de le rendre excédentaire.

ÉTRANGER

Les démêlés du Brésil avec le F.M.I.

L'échéance de la fin de ce mois risque d'être difficile pour le Brésil. Le Fonds monétaire international a, en effet, repoussé au 10 juillet prochain le versement de la deuxième tranche de 411 millions de dollars sur le crédit global de 4,9 milliards de dollars sur trois ans qu'il a accordé en février dernier à ce pays, et qui était prévue pour le 31 mai.

Ce report entraîne celui d'un versement de 635 millions de dollars que devraient effectuer les banques privées internationales, en fonction de la libération du prêt du Fonds monétaire. C'est donc plus d'un milliard de dollars qui manquera au Brésil dans quelques jours pour rembourser 400 millions de dollars à la Banque des règlements internationaux et 540 millions de dollars aux banques privées, en remboursement partiel de leurs crédits-relais *(Bridge-Loans)*.

Le motif invoqué par le Fonds pour justifier son refus de versement à la date prévue est l'insuffisance des mesures prises par le Brésil pour réduire son inflation et son déficit budgétaire en exécution des engagements pris en février dernier. On sait que la hausse des prix, théoriquement de 90 % pendant l'année 1982, s'est accélérée ces derniers mois pour atteindre un rythme annuel de 140 %, et que l'amélioration escomptée de la balance commerciale est moins rapide que prévue.

En réaction à la décision du Fonds, le ministre brésilien des finances, M. Galveas, s'est montré assuré de la « *compréhension* » des banquiers sur les difficultés de son pays. « *Ils attendent le déblocage de la deuxième tranche du Fonds pour être remboursés.* »

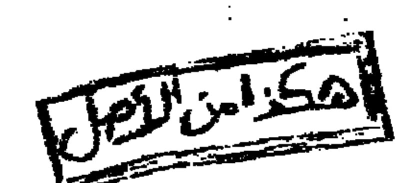
En fait, la communauté financière internationale prend conscience que le plan de rééchelonnement mis sur pied au début de 1983 et portant sur 30 milliards de dollars, avec 10 milliards de dollars de crédits bancaires à court terme, doit être remanié : les délais sont trop courts, et, selon un banquier américain, devraient être accordés à quinze ans avec un intérêt fixe. C'est ce qui risque de se passer dans les mois à venir, pour éviter des défauts de paiements que personne ne souhaite.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –
$ E.-U.	7,4670	7,4690	+ 185	+ 220	+ 360	+ 420	+ 1040	+ 1160
$ can.	6,0650	6,0690	+ 120	+ 165	+ 255	+ 320	+ 775	+ 895
Yen (100)	3,1605	3,1630	+ 145	+ 175	+ 290	+ 330	+ 930	+ 995
DM	3,0015	3,0035	+ 175	+ 195	+ 345	+ 380	+ 1055	+ 1120
Florin	2,6690	2,6705	+ 140	+ 160	+ 270	+ 300	+ 800	+ 855
F.B. (100)	15,0390	15,0480	+ 250	+ 355	+ 480	+ 665	+ 1270	+ 1635
F.S.	3,6045	3,6075	+ 200	+ 230	+ 415	+ 455	+ 1320	+ 1400
L (1 000)	5,0540	5,0570	– 125	– 80	– 260	– 180	– 1120	– 970
£	11,8685	11,8775	+ 190	+ 260	+ 390	+ 520	+ 1275	+ 1500

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 3/4	9 1/8	9	9 1/4	9	9 3/8	9 5/16	9 11/16
DM	4 9/16	4 15/16	4 13/16	5 3/16	4 7/8	5 1/4	5	5 1/2
Florin	4 7/8	5 1/4	5 7/16	5 13/16	5 1/2	5 7/8	5 7/8	6 1/4
F.B. (100)	10	11	10	11	10	11	10	11
F.S.	3 3/8	4 1/8	4 7/8	5 1/4	4 13/16	5 3/16	4 3/4	5 1/8
L (1 000)	14	15 1/2	14 1/4	15 1/2	14 1/2	15 3/4	16 1/2	17 1/2
£	10	10 1/2	10	10 1/2	10	10 1/2	10	10 1/2
F. franç.	12	13	12 1/2	13 1/2	12 1/2	13 1/2	15 1/4	16



ÉTRANGER

Un cadre supérieur, nouveau président du patronat danois

De notre correspondante

Copenhague. – A l'occasion de son assemblée générale ordinaire, la Confédération danoise du patronat s'est choisi un nouveau président, M. Benned Hansen, pour succéder à M. Jens Thorsen qui souhaitait se retirer après six ans d'activité. M. Benned Hansen, qui vient juste de fêter ses soixante ans, est le premier cadre supérieur à occuper des fonctions qui, traditionnellement, revenaient toujours à un *« véritable capitaliste »*, c'est-à-dire à un chef d'entreprise propriétaire totalement ou partiellement de son affaire.

Fils de menuisier, il a, après des études d'ingénieur, fait presque toute sa carrière à la société F.L. Smidth (ciment et béton), une des multinationales danoises qui a, en particulier, plusieurs succursales en France. Il en est actuellement directeur général.

Le nouveau président a annoncé, en prenant son poste, qu'il n'avait pas l'intention de révolutionner ni même de réformer une organisation qui, à son avis, *« marche parfaitement »*. Il est certain cependant qu'il y apportera un vent nouveau et des idées nouvelles. Son passage à la tête de la Fédération des employeurs de la métallurgie, de 1980 à 1983, n'est pas près en tout cas d'être oublié. Il y avait profondément encouragé la décentralisation des pourparlers pour les conventions collectives, et récemment il avait menacé de frapper d'amendes ceux de ses membres qui, en 1983, accorderaient à leur personnel des augmentations de salaire supérieures à 4% (limite fixée par le gouvernement).

Dans l'immédiat, M. Benned Hansen *désirerait attirer de nouveaux* membres à la Confédération, qui est un peu boudée par les petits patrons et *« mettre en route un débat »* pour la création d'un nouveau système de salaires, car il ne voudrait pour rien au monde que l'on revienne un jour à celui de l'échelle *automatique* indexée suspendu l'automne dernier par le Parlement jusqu'en 1985.

CAMILLE OLSEN.

Protectionnisme : les viticulteurs californiens aussi...

Certains secteurs de l'économie américaine souffrent eux aussi de l'augmentation des cours du dollar. On peut, par exemple, acheter aujourd'hui aux États-Unis de bons vins français ou italiens à un prix égal à la moitié de celui des vins californiens.

Concurrence déloyale ! ont proclamé les représentants des viticulteurs américains et les élus de Californie, qui estiment que ce sont les gouvernements européens, français et italiens notamment, qui sont responsables de cette situation en subventionnant leurs propres producteurs. Ils demandent à Washington de limiter les importations et d'étudier un système de droits compensatoires frappant les vins étrangers.

En fait, nul n'est dupe. Les viticulteurs américains ont peur que les Européens, profitant d'une vendange californienne médiocre en 1982, ne s'octroient une trop grosse part du marché américain du vin, en pleine expansion.

Les vins français représentent 34 % des importations américaines dans ce domaine.

FAITS ET CHIFFRES

NIGÉRIA

● **Accord de rééchelonnement d'une partie de la dette du Nigéria.** – Un accord de principe sur le rééchelonnement d'une partie de la dette extérieure à court terme du Nigéria vient d'être réalisé, a-t-on appris le 24 mai à New-York de source informée. La banque britannique Barclays devrait soumettre le 25 mai à Londres cet accord à l'approbation des banques européennes créditrices du Nigéria. Il prévoit, croit-on savoir, le rééchelonnement *sur trois ans – avec une* période de grâce d'un an – du remboursement de crédits à court terme d'un montant de 1,5 milliard de dollars. La dette extérieure à court terme du Nigéria serait supérieure à 3,5 milliards de dollars. – *(A.F.P.)*

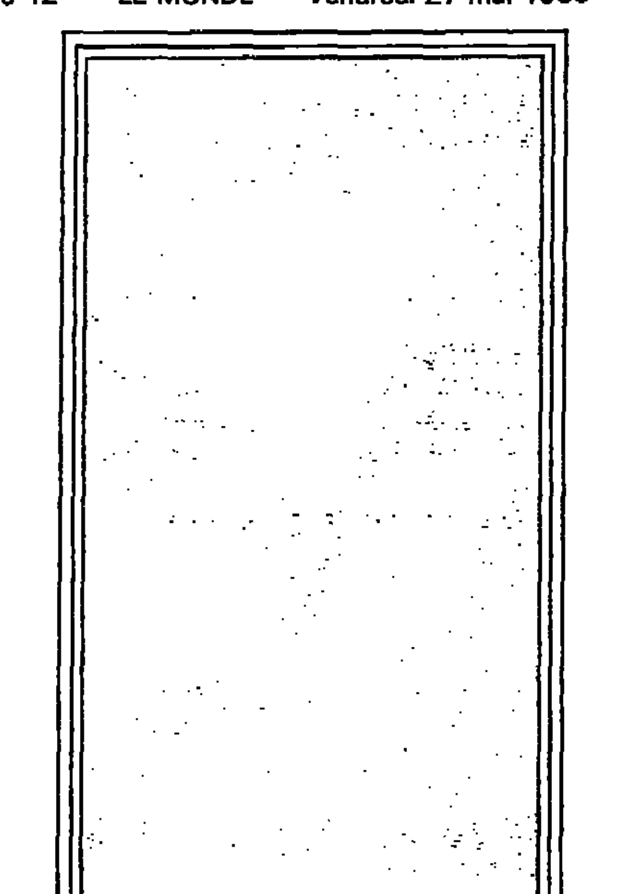
NORVÈGE

● **Le nombre de Norvégiens sans emploi était**, fin avril, de 61 500 contre 37 800 en avril 1982 et 67 500 en mars 1983. La baisse du chômage d'un mois sur l'autre est traditionnelle, étant due à une augmentation saisonnière de l'emploi. Les industries du bois, des ferro-alliages et de l'aluminium ont en revanche pu embaucher. Enfin, le gouvernement estime que les activités *on shore* de l'industrie pétrolière pourraient employer quelque 20 000 personnes supplémentaires dans les années à venir. *(A.F.P.)*

R.F.A.

● **La balance ouest-allemande des opérations courantes devrait se** solder cette année par un excédent compris entre 15 et 20 milliards de D.M., soit plus du double de l'excédent enregistré en 1982 (8 milliards de D.M.), estime la Deutsche Bank AG dans son dernier rapport de prévisions conjoncturelles. En 1981, les paiements courants de la R.F.A. avaient été déficitaires de 14,7 milliards de D.M.

Selon les experts de l'établissement, cette forte augmentation de l'excédent serait surtout imputable à une progression de 10 milliards de D.M. de l'excédent commercial, qui avait atteint 50 milliards l'an dernier.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Dividende complémentaire 1982

A l'Assemblée Générale des Actionnaires, tenue le 19 mai 1983 à La Haye, *il a été décidé de fixer le dividende complémentaire* pour 1982 à fl. 4,65 par action d'une valeur nominale de fl. 10, de telle sorte que le dividende total pour 1982, y compris le dividende intérimaire de fl. 3,20 déjà mis en paiement en septembre 1982, s'élèvera à fl. 7,85 pour chacune des actions.

Sous déduction de l'impôt néerlandais sur le dividende (25 %) et contre remise du coupon nº 178 des certificats d'action au porteur munis de *coupons, le dividende complémentaire sera payable en France, à partir* du 31 mai 1983, auprès de

Lazard Frères & Cie
121, boulevard Haussmann
Paris, 8e.

Les actionnaires ayant leur fiscal en France pourront obtenir une exonération (de 10 %) de l'impôt sur le dividende, si les coupons sont accompagnés, *lors de leur présentation, de la déclaration « Inkomstenbelasting nr. 92 F »*, prévue pour l'application de la convention franco-néerlandaise de double imposition.

Ont droit au *dividende complémentaire* pour les actions au porteur dont les certificats sont munis d'une feuille de dividende qui ne se compose pas de coupons séparés (dits titres CF) ceux qui, le 19 mai 1983, à la fermeture des bureaux, sont détenteurs de telles actions et dont les feuilles de dividende se trouvent à cette date en dépôt auprès de Sicovam. Le dividende complémentaire sera versé le mardi 31 mai 1983 sous déduction de l'impôt néerlandais sur le dividende (25 %) au « Centrum voor Fondsenadministratie B.V. » (Centre pour l'administration de valeurs mobilières), *qui en assurera le transfert à Sicovam.*

L'exonération (de 10 %) de l'impôt néerlandais sur le dividende est *obtenue en présentant*, lors de l'encaissement du « certificat de coupon » *délivré par Sicovam, la ou les déclarations* « Inkomstenbelasting nr. 92 F » ou « nr. 95 F ».

Les personnes domiciliées en France bénéficieront dans ce pays d'un *crédit d'impôt d'un montant égal à la retenue de 15 % effectués aux* Pays-Bas. Lazard Frères & Cie tiendra à la disposition des intéressés des instructions précisant les modalités de présentation.

Le crédit en compte ou le *paiement* de la *contre-valeur* du dividende seront effectués en francs français au cours du jour, déduction faite de l'impôt français exigible et de la commission de change d'usage.

La Haye, le *20 mai 1983.*

LA DIRECTION.



N.V. Koninklijke Nederlandsche Petroleum Maatschappij
(Royal Dutch) Établie à La Haye, Pays-Bas





BANCO CENTRAL S.A.

Société anonyme
au capital de 31 875 089 500 pesetas
Siège social : Alcala nº 49, MADRID

Messieurs les actionnaires sont informés *que l'assemblée générale ordinaire* se réunira à Madrid (Pabellon X, Palacio de Cristal, de la Casa de Campo) le 10 juin à 12 heures sur première convocation et le 11 juin à 12 heures sur seconde convocation, avec l'ordre du jour suivant :

– Examen et approbation des comptes de l'exercice 1982 ;
– Ratification de la demande d'admission à la Cote officielle des actions émises en juin 1982 ;
– Nomination des commissaires aux comptes pour l'exercice 1983 ;
– Lecture et approbation du procès verbal de l'assemblée.

legrand

Réunie à Limoges, le 16 mai 1983, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, après avoir renouvelé différentes autorisations accordées au conseil par l'assemblée précédente, a décidé *que le capital pourrait* être partiellement représenté par des actions à dividende prioritaire sans droit de vote assorties d'un privilège (A.D.P.)

Le conseil *d'administration du même* jour a arrêté les modalités de l'opération qui ont été publiées au BALO du 23 mai 1983 :

– *Le prix d'émission a été fixé à* 2 000 F ;

– Les actions nouvelles donnent droit à un dividende prioritaire fixé à *50 % de la valeur nominale – soit 50 F* net par titre – et à un complément calculé de telle sorte que, compte tenu du dividende prioritaire ci-dessus défini, chaque action prioritaire reçoive au total 160 % du dividende revenant à l'action ordinaire ;

– La quotité d'exercice du droit de souscription (coupon nº 22) est d'une action prioritaire pour trois ordinaires, cette quotité tient compte de la renonciation individuelle à leur droit préférentiel de souscription des actionnaires appartenant aux groupes familiaux d'origine qui sont majoritaires ;

– La jouissance des actions nouvelles a été fixée au 1er janvier 1983 ;

– Le capital sera porté à 107 680 900 F par l'émission de 148 267 actions prioritaires, soit un produit brut d'émission de *296 534 000 F.*

La souscription sera ouverte le 1er juin et close le 30 juin 1983.

Le président Jean Verspieren a notamment indiqué que cette émission permettra d'assurer le financement d'un important programme d'investissements, industriel et financier (plus d'un milliard de francs en trois ans), et d'associer les actionnaires, anciens et nouveaux, aux perspectives de développement du groupe Legrand.

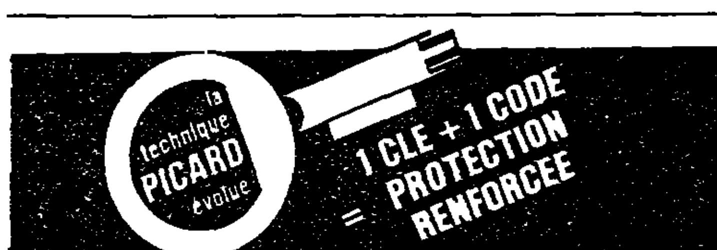
Les caractéristiques de cette opération évitent, à l'égard des actionnaires anciens, toute dilution du bénéfice par action.

Par ailleurs, le président a rappelé que les principaux résultats de 1982 avaient pu être annoncés, dans une lettre d'information aux actionnaires, dès le 31 janvier 1983, soit, en données consolidées :

- Chiffre d'affaires . 2.842 MF + 15 %
- Bénéfice net (part du groupe) ...... 150 MF + 12 %
- Marge brute d'autofinancement .... 307 MF + 9 % (soit plus de 10 % du chiffre d'affaires consolidé).

L'année 1983 a bien commencé :

- Le chiffre d'affaires consolidé du 1er trimestre est en augmentation de 14,5 % par rapport à la période correspondante de 1982 (à structure non comparable).





L'Assemblée des actionnaires du Credito Italiano, tenue à Gênes sous la présidence de Monsieur Alberto Boyer le 22 avril 1983, a approuvé le bilan au 31/12/1982.

Le bénéfice net s'est élevé à lires 42,2 milliards, dont *27,2* distribués aux actionnaires (le dividende a été porté à lires 85, —) et 15 milliards à la Réserve.

Entre-temps, les amortissements se sont chiffrés à 32,8 milliards,
les dotations à la "Provision pour risques sur créances" à 181,3 milliards,
les affectations à la "Provision pour impôts et taxes" à 124,5 milliards,
les dotations au "Fonds indemnité de départ au personnel" et à "Fonds divers" à 88,1 milliards et les affectations à la "Provision pour fluctuation valeurs" et à d'autres fonds patrimoniaux à 56,4 milliards.

(données en milliards de lires)

PRINCIPALES DONNEES DU BILAN	1982	1981	Différence %
Dépôts	31.602	28.751	+ 9,9
Titres et valeurs en dépôt	14.291	11.598	+ 23,2
Total des emplois en lires et devises	24.074	21.362	+ 12,7
Fonds propres et provisions (après approbation du bilan)	1.001	766	+ 30,7



L'Assemblée a en outre désigné le Conseil de Surveillance en nommant Commissaires titulaires, Messieurs Alberto Bosisio Aldo De Chiara, Giorgio Galbiati, Pietro Gnudi, Pasquale Lona, Président Monsieur Alberto Bosisio et Commissaires suppléants, Messieurs Roberto Grossi et Michele Palasciano. Le Conseil d'administration, réuni après l'assemblée, a confirmé Président, Monsieur Alberto Boyer et Vice-Présidents Messieurs Lao Solan et Sergio Forenti

Le dividende peut être encaissé auprès de toutes les Agences du Credito Italiano, de la Banca Commerciale Italiana, du Banco di Roma, de la Banca Nazionale del Lavoro, du Banco di Napoli, du Banco di Sicilia, de l'Istituto Bancario San Paolo di Torino, du Monte dei Paschi di Siena, du Banco di Santo Spirito et auprès du Monte Titoli S.p.A., à partir du 17 mai 1983 contre présentation du coupon n. 21 des certificats d'actions.

EMPRUNT ENERGIE

MAI 1983

Emprunt à taux variable et à taux fixe
de 2 000 000 000 F en 400 000 obligations de 5 000 F nominal
au choix du souscripteur
garanti par Électricité de France.

Emprunt à taux variable.
Montant minimum : 500 000 000 F.

Prix d'émission : 4 937,50 F par obligation.

Jouissance : 6 juin 1983.

Intérêt annuel : égal à la moyenne arithmétique des taux moyens mensuels de rendement à l'émission des emprunts garantis et assimilés établis mensuellement par l'INSEE.

Intérêt minimum garanti : 9 %.

Durée : 10 ans.

Amortissement : par remboursement au pair, en totalité le 6 juin 1993.



Emprunt à taux fixe.
Montant minimum : 500 000 000 F.

Prix d'émission : 4 985 F.

Jouissance : 6 juin 1983.

Intérêt annuel : 14,80 %, soit 740 F par obligation.

Durée : 10 ans.

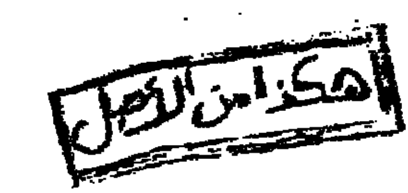
Amortissement : par remboursement au pair, en totalité le 6 juin 1993.

Amortissement anticipé : interdit sauf par rachat en Bourse et par offres publiques d'achat.
Cotation : demandée à la Bourse de Paris.
La Caisse Nationale de l'Énergie est chargée du service de l'émission.
Une note d'information (Visa COB nº83/140 du 10 mai 1983) peut être obtenue sans frais auprès de la SAPAR et des Établissements chargés du placement.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER
DU GROUPE EDF

Société Anonyme de Gestion et de Contrôle de Participations
3-5, avenue de Friedland - 75008 PARIS

BALO du 23 mai 1983.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

25 mai

L'avance se poursuit

Encore un quart d'heure de retard. Ces quinze nouvelles minutes perdues n'ont pas pourtant empêché le marché de reprendre son avance commencée la veille après une semaine de glissement. Ce dernier n'a quand même pas pleinement répondu à l'espérance générale. Une sélection de valeurs seulement a été très ferme, les pétrolières (C.F.P., Esso dont la cotation dut être réservée à la hausse, C.F.R., Elf) et plusieurs autres actions d'entreprises, toujours les mêmes, travaillant dans la zone dollar (Bic, Pernod, Lafarge, l'Air Liquide, Générale Biscuit, réservée aussi après sa troisième acquisition aux États-Unis). Michelin, en revanche, s'est dégonflé d'entrée de jeu (– 1,3 %). Mais cette nouvelle crevaison n'a pas influé sur l'indicateur instantané, qui en clôture s'inscrivait à 1,2 % au-dessus de son niveau précédent.

Manifestement, les opérateurs n'ont tenu aucun compte de l'assombrissement de la situation économique en France (baisse de la consommation de produits industriels et de la consommation des ménages signalée par la Chambre de commerce de Paris et confirmée par l'INSEE). « La spéculation anticipe maintenant la reprise de l'expansion, déjà perceptible en Grande-Bretagne, dont la R.F.A. profitera ensuite et la France un peu plus tard », assurait un spécialiste se fondant sur une enquête réalisée par une revue semi-confidentielle. Peut-être. En attendant c'est surtout Wall Street qui a joué, avec, en arrière plan, un dollar en pleine forme qui permet aux investisseurs étrangers d'acheter les valeurs françaises pour une bouchée de pain.

La devise-titre a peu varié : 9,31 F-9,36 F, contre 9,25 F-9,34 F.

L'or a été soutenu. Il a gagné 80 cents à Londres (437,60 dollars l'once contre 436,80 dollars). A Paris, cependant le lingot a perdu 450 F à 105 050 F, mais le napoléon a regagné 3 F à 684 F.

NEW-YORK

Nouvelle hausse

Pour la troisième journée consécutive, les cours ont monté mercredi à Wall Street. Mais le mouvement s'est révélé désordonné. D'abord en forte hausse, le marché a ensuite viré de bord, puis repris sa progression avant de reperdre un peu de terrain. Finalement, l'indice des industrielles s'est inscrit à 1 229,01, soit à 9,97 points au-dessus de son niveau de la veille. Au plus bas de la séance, il était revenu à 1 207,62 et, une heure avant le coup de cloche final, le « Dow » avait culminé à 1 234,04, son point le plus élevé de toujours (record absolu : 1 232,59, le 6 mai en clôture).

Le bilan par valeurs a été encore largement positif, avec 980 hausses pour 655 baisses.

Parallèlement, l'activité a de nouveau très sensiblement augmenté et 121,05 millions de titres ont changé de mains contre 110,16 millions précédemment.

Les investisseurs institutionnels ont été particulièrement actifs et des centaines de blocs de 10 000 titres ont changé de mains. Mais la clientèle particulière n'a pas chômé non plus. De l'avis général, les opérateurs ont apprécié que la commission du marché monétaire du « Fed », réuni mardi, n'ait pris aucune décision visant à resserrer les conditions de crédit. A propos de l'important gonflement de la masse monétaire, dont beaucoup craignaient qu'il n'agisse sur les taux d'intérêt, les experts l'attribuaient au double impact de l'échéance fiscale et des remboursements d'impôts. Cette explication a contribué à revigorer le marché.

VALEURS	Cours du 24 mai	Cours du 25 mai
Alcoa	38	39 1/8
A.T.T.	66 1/2	66 3/8
Boeing	36 7/8	39
Chase Manhattan Bank	59 1/2	60
Du Pont de Nemours	46 1/4	48
Eastman Kodak	75 1/8	75
Exxon	35	34 5/8
Ford	48 5/8	49 1/2
General Electric	106	105 3/8
General Foods	44	43 1 2
General Motors	68 1/4	67 3/4
Goodyear	33 5/8	33 3/8
I.B.M.	114 5/8	115 5/8
I.T.T.	39	39 3/4
Mobil Oil	30 1/4	30
Pfizer	79 1/4	80 1/8
Schlumberger	48 3/4	49 1/2
Texaco	35 1/8	35
U.A.L. Inc.	34	35 1/8
Union Carbide	71 7/8	73
U.S. Steel	25 7/8	26 7/8
Westinghouse	47 1/2	48
Xerox Corp.	46 5/8	47 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

S.D.R. DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS. – Emission au pair de 248 762 actions de 100 F, jouissance 1er juillet 1983, portant le capital de 62 190 900 F à 87 067 100 F (2 pour 5).

SOCIETE O.H.F., D'ETUDES ET DE PARTICIPATIONS. – Emission à 320 F de 10 554 actions de 100 F, jouissance 1er janvier 1983, portant le capital de 4 221 900 F à 5 277 300 F (1 pour 4).

PEUGEOT. – Le conseil de P.S.A. va demander aux actionnaires l'autorisation d'émettre deux emprunts, l'un convertible de 1 milliard de francs, l'autre comportant des bons de souscription en actions d'un montant égal au précédent.

QUILMÈS. – Le bénéfice pour 1982 baisse de 28 % à 5,47 millions de dollars.

ORSAN. – Le résultat net pour 1982 de cette filiale de SIAS s'élève à 19,37 millions de francs contre 25,9 millions. Cette baisse de la rentabilité traduit l'intensification de la concurrence mondiale sur le marché du glutamate. Le dividende global est fixé à 61,50 F contre 55,50 F.

Un projet de fusion entre Orsan et son principal actionnaire, contrôlé lui-même à 66 % par Lafarge-Coppée, sera examiné lors de l'assemblée extraordinaire qui suivra l'assemblée annuelle. L'opération se fera par absorption d'Orsan par SIAS (4 actions SIAS pour 1 action Orsan).

ACCOR (ex-NOVOTEL). – Le nouveau groupe issu de la fusion de Novotel et de J. Borel prendra le nom d'ACCOR. Rappelons que l'opération se fera par absorption de Novotel (23 actions Borel contre 3 actions Novotel). Accor se situera au premier rang des entreprises mondiales de restauration, d'hôtellerie et de services, avec un chiffre d'affaires T.T.C. de 7 milliards de francs (dont 40 % à l'étranger) et 35 000 personnes employées.

L'action Accor sera cotée dès cet été en Bourse, où elle remplacera J. Borel.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	24 mai
Valeurs françaises	124,4
Valeurs étrangères	131,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	24 mai	25 mai
Indice général	124,3	125,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 26 mai .... 12 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25 mai	26 mai
1 dollar (en yens)	236,15	236,40

BOURSE DE PARIS Comptant 25 MAI

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	270	....
Akzo	198	192
Alcan Alum	309 80	310
Algemeine Bank	1160	1190
Am. Petrofina	450	....
Arbed	190	....
Asturienne Mines	59	....
Banco Central	105	108
Bco Pop Espanol	89	88

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 472	7 471	7 250	7 650
Allemagne (100 DM)	300 130	300 300	290	310
Belgique (100 F)	15 043	15 053	14 500	15 600
Pays Bas (100 fl.)	267 250	267 270	257	277
Danemark (100 krd)	84 040	83 900	80	88
Norvège (100 k)	104 570	104 670	101	108
Grande-Bretagne (£ 1)	11 718	11 818	11 300	12 100
Grèce (100 drachmes)	8 885	8 905	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 054	5 056	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	358 800	361 100	348	369
Suède (100 krs)	99 410	99 540	95	102
Autriche (100 sch)	42 620	42 655	42	44
Espagne (100 pes.)	5 378	5 385	5 250	5 850
Portugal (100 esc.)	7 480	7 480	6 850	8 250
Canada ($ can 1)	6 047	6 066	5 930	6 230
Japon (100 yens)	3 170	3 167	3 050	3 210

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/5
Or fin (kilo en barre)	105500	105500
Or fin (en lingot)	106500	105050
Pièce française (20 fr)	681	684
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	677	677
Pièce latine (20 fr)	650	649
Souverain	816	825
Pièce de 20 dollars	3920	3905
Pièce de 10 dollars	1950	1940
Pièce de 5 dollars	1095	.....
Pièce de 50 pesos	4380	4375
Pièce de 10 florins	680	680

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 26 mai 1983 a été tiré à 498 027 exemplaires

A B C D F G H

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DU P.S.

Vers un « accord politique » des mitterrandistes

Le groupe de travail de douze membres chargé d'élaborer un texte commun à l'ensemble du courant A (mitterrandistes) du parti socialiste, dans la perspective du congrès du P.S., *s'est réuni une nouvelle fois*, mercredi soir 25 mai, à l'hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz.

Les participants ont été saisis d'un document de cinquante-cinq pages rédigé par le premier secrétaire du parti, M. Lionel Jospin. Ce texte a été bien accueilli par les membres du groupe de travail, y compris par M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale et ses proches. Ces derniers ont noté avec satisfaction que le document du premier secrétaire tient compte, selon eux, de leurs analyses. M. Christian Goux, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, qui, à plusieurs reprises, avait développé des thèses critiques quant à l'orientation de la politique économique du gouvernement, a également donné son accord global. (Rappelons à ce sujet qu'à l'occasion de son « pèlerinage » à Solutré [*le Monde* du 24 mai], M. Mitterrand avait souligné qu'il est « *généralement sur la même longueur d'ondes* » que M. Lionel Jospin.)

Le groupe de travail de soixante membres, dont la création avait été décidée le 7 mai, sera à son tour saisi du texte de M. Jospin, vendredi 27 mai, et le « *groupe des douze* » *se* réunira une nouvelle fois, lundi après midi 30 mai, afin de procéder aux ultimes mises au point souhai*tées par les uns et les autres.*

Ce document est divisé en cinq chapitres : «Un monde en crise» (M. Jospin s'interroge notamment sur le fait de savoir si les socialistes ont correctement appréhendé la nature et l'ampleur de la crise) ; «La politique économique suivie a-t-elle été bonne ?» (il s'agit d'une analyse des différentes étapes de la politique économique de la gauche et de la *contrainte extérieure*) ; «Gouverner : assurer la confiance en animant le changement» (comment «*garder la confiance*», affirmer l'autorité de l'Etat, traiter les grands problèmes de société, tels que les droits de l'homme, la situation des immigrés, etc.) ; la place, le rôle et le fonctionnement du P.S. ; la situation internationale.

De l'avis de l'ensemble des participants, il s'agit d'un document dense qui évite les pièges des textes «fourre-tout» destinés à créer une unité artificielle en éludant les thèmes susceptibles de souligner les divergences. Ce texte devrait permettre un «accord politique» au sein du courant A. Des divergences *s'étaient exprimées au cours des précédentes réunions*, notamment sur deux points : le rôle et le fonctionnement du parti, la politique économi*que et sociale du gouvernement.*

M. Christian Goux s'est félicité des analyses formulées dans le document, notamment en ce qui concerne la politique d'importation, la nécessité de se garder aussi bien d'un protectionnisme à tout crin, qualifié de «*mal pernicieux*», et d'un libre-échangisme sans «garde-fou», le refus d'une politique visant à résorber le déficit du commerce extérieur par la seule réduction de la demande intérieure.

Dans son document, M. Lionel Jospin ne reprend pas, à propos du rôle du *P.S.*, une *formulation* qui avait provoqué de vigoureuses critiques de la part des proches de M. Joxe. Dans un premier texte d'orientation (*le Monde* daté 8-9 mai), le premier secrétaire du P.S. écrivait : «*On ne peut être contre la politique gouvernementale (qui est forcément celle du président de la République) et appartenir à la direction du parti.*» Les amis de M. Joxe se félicitent de cette disparition, bien que sur le fond M. Jospin maintienne son analyse.

Au cours de cette réunion, M. Jospin a fait état d'une entrevue qu'il a eue avec le premier ministre et au cours de laquelle M. Mauroy a, semble-t-il, souhaité que les membres de son courant (courant B) et ceux du courant A élaborent une contribution commune. Jeudi soir, les «douze» ont estimé préférable de s'en tenir à leur propre texte à ce stade des débats préparatoires au congrès, d'autant que le texte rédigé par les amis de M. Mauroy (*le Monde* du 21 mai) manifeste évidemment un soutien inconditionnel à tous les aspects de la politique du gouvernement.

D'autre part, le bureau exécutif du P.S., réuni quelques heures plus tôt, a débattu du projet de loi d'orientation du *IX[e] Plan*. MM. Pierre Joxe et Dominique Taddéi ont souhaité que des délais plus importants soient accordés au Parlement pour l'examen de ce projet et ont regretté une insuffisance d'éléments quantitatifs. M. Joxe déplore en outre que l'emploi soit traité, dans le projet de loi, comme le «solde» d'une politique économique et non comme un objectif. M. Lionel Jospin a fait remarquer que les socialistes pouvaient difficilement planifier le chômage. Le premier secrétaire du P.S. a souligné, d'autre part, les risques que présenterait une planification trop rigide, dans la mesure où elle perdrait de sa crédibilité à l'épreuve des réalités *dans un monde incertain.*

J.-Y. L. et L. Z.

M. Giscard d'Estaing à l'Elysée

« NOUS AVONS BESOIN D'UNE MONNAIE SOLIDE »

A la sortie de l'Elysée, M. Valéri Giscard d'Estaing, qui s'est entretenu un peu plus d'une heure avec M. François Mitterrand, jeudi 26 mai, a déclaré : « *Dans la situation de difficulté et d'incertitude de la France, je constate que le président Mitterrand a jugé utile de me consulter. Je trouve normal de donner mon avis et de faire part de mon expérience quand cela est utile même si nous sommes en profond désaccord sur la maînière de conduire les affaires de la France.*

« *Sur le sujet de notre entretien, je suis favorable au retour progressif à la stabilité des taux de change. Je considère comme prématurée la convocation d'une conférence internationale sur ce sujet, et pour que les propositions de la France puissent être prises au sérieux et ne se retournent pas contre elle, nous avons besoin d'une économie vigoureuse et d'une monnaie solide. Quant à moi, je me consacre à la préparation du projet de cette société juste et paisible qui sera seule capable de répondre à l'attente et à l'espoir des Français.* »

M. Giscard d'Estaing avait été accueilli sur le perron de l'Elysée par M. Mitterrand. Un détachement de la garde républicaine rendait les honneurs.

NOUVELLE HAUSSE DE LA LIVRE FERMETÉ DU DOLLAR

L'événement majeur sur les marchés des changes, jeudi 26 mai 1983, a été à nouveau la hausse de la livre sterling,qui a dépassé 1,59 dollar à Londres, contre 1,5740 dollar la veille, et atteint 11,87 francs à Paris contre 11,79 F. Cette ascension de la monnaie britannique est due, comme les jours précédents, aux sondages préélectoraux donnant une nette avance à M[me] Thatcher lors du scrutin du 9 juin prochain.

Le dollar, qui avait un peu fléchi à la ***suite de ventes bénéficiaires et était re*****venu en dessous de 2,44 deutshemarks et 7,47 francs, s'est raffermi, retrouvant ses cours et même les dépassant à Paris, à 7,4750 F.** ***nouveau record his*****torique. Ce regain de fermeté est attribué à une nouvelle hausse du taux d'intérêt sur l'euro-dollar à six mois, porté à 9 1/2 %, en raison, il est vrai, de l'échéance de fin de mois.**

La tenue du franc au sein du sytème monétaire européen est toujours satis***faisante*****, avec un** ***mark se maintenant*** **à 3 F, au voisinage immédiat de son cours plancher.**

M. JEAN-MAXIME LÉVÊQUE LANCE UNE CAMPAGNE NATIONALE POUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ANTICIPÉES.

M. Jean-Maxime Lévêque, président de l'Union nationale pour l'initiative et la responsabilité (UNIR) et ancien président du Crédit commercial de France, a estimé, jeudi 26 mai, qu'il est « *urgent de sortir d'une spirale qui peut faire craindre le pire* ». Selon lui, « *l'économie est à la dérive, le tissu social se déchire, le fonctionnement de la démocratie est compromis* ». Il souligne que « *tout, dans les circonstances actuelles, justifie de renvoyer le Parlement devant les électeurs pour tracer une nouvelle voie et tirer les leçons de l'expérience des deux dernières années* ». « *Si tel n'était pas le cas*, ajoute-t-il, *cette majorité et ce gouvernement, qui ont, hier, abusé de promesses envers les Français, abuseraient aujourd'hui du pouvoir que ceux-ci leur ont confié.* »

L'UNIR lance, dans ce but, une pétition nationale. Elle invite les Français à *envoyer au président de* la République les cartes postales qu'elle édite et qui réclament des élections législatives anticipées.

En Egypte

LE NAUFRAGE D'UN BATEAU SUR LE NIL AURAIT FAIT PLUS DE DEUX CENTS MORTS

Correspondance

Le Caire. – Plus de deux cents personnes pourraient avoir trouvé la mort à la suite de l'incendie, à l'aube du mercredi 25 mai, d'un bateau égypto-soudanais, le *10-Ramadan*, près d'Abou-Simbel (Haute-Egypte) sur le lac Nasser.

Selon *un bilan provisoire publié* par la presse cairote, 44 cadavres ont été repêchés et 235 rescapés sont soignés dans les hôpitaux d'Abou-*Simbel et d'Asssouan sur les quel*que 600 passagers du bateau et des deux péniches qu'il remorquait. On indique de bonne source que le *10-Ramadan* transportait plus de 500 Soudanais, une cinquantaine d'Egyptiens et plusieurs étrangers, dont une dizaine parmi ces derniers ont été hospitalisés. L'incendie s'est déclaré à bord du bateau – qui fait la liaison Assouan-Wadi-Halfa (Nu*bie soudanaise) – à la suite* de l'explosion d'une bouteille de gaz au buffet.

M. JEAN THOMAS EST NOMMÉ AMBASSADEUR AU LIBÉRIA

Le *Journal officiel* du 26 mai annonce la nomination de M. Jean Thomas au poste d'ambassadeur au Libéria, en remplacement de M. Delos Santos.

[Né en 1925, licencié en droit, M. Thomas a travaillé au Maroc de 1947 à 1956, puis à la Délégation générale du gouvernement à Alger de 1958 à 1962, avant d'être consul adjoint à Mostaganem, consul à Batna (1963) et à Tizi-Ouzou (1965), et premier secrétaire à Lomé de 1967 à 1970. Intégré dans le corps des conseillers et secrétaires des affaires étrangères en 1968, il a travaillé à la direction des affaires africaines et malgaches avant de devenir conseiller à Ouagadougou en 1973 et à Tunis en 1976. Depuis 1980, il était délégué dans les fonctions de sous-directeur du personnel.]

M. NODINOT AU PARAGUAY

Le *Journal officiel* du 28 mai annoncera la nomination de M. Jean-François Nodinot au poste d'ambassadeur au Paraguay, en remplacement de M. Bucco-Riboulat.

[Né en 1933, licencié en droit et diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Nodinot a été intégré *dans les cadres des affaires étrangères* en 1964. Il a été notamment premier secrétaire à Madrid (1967-1970), deuxième conseiller à Lagos jusqu'en 1972, puis à la direction des affaires culturelles du Quai d'Orsay et au ministère de la coopération, enfin premier conseiller à Bagdad de 1977 à 1980. Depuis cette date, il était délégué dans les fonctions de sous-directeur des affaires économiques et financières au Quai d'Orsay.]

LE TIMBRE-POSTE A 1,80 F PASSE A 2 F AU 1[er] JUIN PROCHAIN

Le timbre-poste à 1,80 F passera à 2 francs à partir du 1[er] juin prochain, soit une augmentation de 11 %, annonce le ministère des P.T.T.

Si le tarif de la lettre du premier échelon de poids, jusqu'à 20 grammes dans le régime intérieur, subit cette augmentation, le tarif du pli non urgent restera en revanche fixe à 1,60 F.

Les taxes des autres prestations (paquets, service financier, surtaxe aérienne...) seront majorées de 8 %.

● *M. Walid Joumblatt*, chef de la communauté druze libanaise et du parti socialiste progressiste, qui se trouve depuis mardi 24 mai à Paris, a fait part mercredi à M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, des « *craintes* » *que lui inspire la situation au Liban*, où de violents accrochages opposent depuis plusieurs jours chrétiens et druzes.

LA RESTRUCTURATION DE LA CHIMIE

Un conflit semble inévitable entre M. Chalandon et M. Fabius

Elf-Aquitaine et Total n'ont pu parvenir à un accord sur le mode de dédommagement de la Compagnie française des pétroles pour le transfert de leur filiale chimique commune Ato-Chloé à Elf.

Dans une lettre aux présidents des deux groupes pétroliers MM. Chalandon et Granier de Lilliac, le ministre de l'industrie et de la recherche M. Laurent Fabius, avait le 25 mai entériné un certain nombre d'accords intervenus entre les deux sociétés. Les avances consenties par Total depuis juin 1982 pour la filiale chimique commune Ato-Chloé, soit 180 millions de francs seront remboursées en espèces.

En outre, la moitié environ de la valeur des parts de Total dans Ato-Chloé, soit 250 millions de francs, sera payée à tempérament pendant cinq années à venir (*le Monde* du 12 mai).

En revanche, le ministre donnait aux deux groupes jusqu'au 25 mai pour s'entendre sur le règlement des *250 millions restants, faute de quoi* ce paiement aurait lieu par transfert d'actifs de la mer du Nord, en l'occurrence 2 à 3 % de la participation d'Elf dans la partie britannique du gisement de Frigg.

L'échec des négociations dans la nuit du 25 au 26 mai devrait donc conduire à cette dernière solution. Mais M. Chalandon a clairement dit à plusieurs reprises qu'il n'avait pas d'instructions à recevoir pour diriger son entreprise, que celle-ci n'était pas une annexe du ministère et que jamais, lui présent à la présidence d'Elf, le groupe ne céderait des actifs pétroliers de valeur contre des actifs chimiques qui n'en ont aucune.

Alors que, généralement, la nomination de M. Chalandon comme administrateur d'Elf laissait présager sa reconduction à la tête d'Elf, ce refus – et le conflit ouvert désormais inévitable avec M. Fabius – pourrait remettre en cause cette nomination qui doit intervenir le 15 juin. En attendant, la restructuration complète de la chimie française reste suspendue à cette décision. – B. D.

MORT D'ANDRÉ COUTANT

L'inventeur de caméras

André Coutant, l'inventeur de caméras légères Eclair 35 mm et 16 mm, qui ont révolutionné la technique du cinéma, s'est donné la mort mardi soir 24 mai, dans sa propriété de Septeuil, dans les Yvelines, après avoir tué sa femme d'un coup de carabine. Il était âgé de soixante-seize ans. Il était président d'honneur des ingénieurs et techniciens du cinéma.

Avec André Coutant disparaît une des personnalités qui ont le plus contribué à modifier les méthodes de tournage en rendant la caméra mobile, susceptible d'être portée à la main par l'opérateur de prise de vues et capable d'accompagner les personnes filmées dans leurs déplace*ments.*

André Coutant s'intéresse au cinéma dès 1925 ; il travaille successi*vement aux établissements Debrie*, puis chez Gaumont et Eclair. Avec Jacques Mathot, directeur général d'Eclair, il met au point après la guerre *la Caméflex, caméra 35 mm* portative, puis la Caméflex standard 16/35 mm, qui sera utilisée dès les débuts de la télévision. Jean-Luc Godard emploiera la Caméflex pour le tournage de *A bout de souffle*, filmé dans la rue. André Coutant mettra ensuite au point une caméra de 16 mm légère (5 ou 6 kg), en partie silencieuse et permettant le synchronisme son/images, au début des années 60. Il n'hésitera pas à confier ce qui n'est encore qu'un prototype à Jean Rouch et Michel Brault qui tournent *Chronique d'un été* dans les rues de Paris. Chris Marker et Pierre Lhomme réalisent à la même époque, avec la même caméra, *le Joli Mai*, Mario Ruspoli *les Inconnus de la terre. Mais les inventions techniques* d'André Coutant se comptaient par dizaines.

Pour Michel Brault, André Coutant fut un des plus grands techniciens qu'il ait jamais connus. Pour Jean Rouch, il restera le premier constructeur à avoir tenu compte des besoins des utilisateurs. Il travaillait encore à un nouveau projet de caméra. Nous l'aperçûmes une dernière fois cet hiver lors de la visite de M. Jack Lang aux nouveaux studios d'Epinay, qui abritent, à côté du bâtiment principal, les laboratoires de la société Eclair, où l'on continue à fabriquer les *caméras Coutant. Elles ont fait le* tour du monde. – L. M.

GRÈVE DES GARDIENS AU MUSÉE DU LOUVRE

Nouvelle grève de gardiens au Louvre et dans d'autres musées nationaux (Jeu de paume, Musée de la céramique à Sèvres et Musée des arts et traditions populaires). Il s'agit d'une grève catégorielle concernant une quarantaine de gardiens d'origine antillaise qui demandent le paiement de la prime d'éloignement, dont ils devraient bénéficier comme tout Français travaillant outre-mer, et le droit annuel au voyage pour raisons familiales, jusqu'à présent prévu dans la catégorie « vol affaires ». Pour des raisons d'économie le ministère des finances a voulu limiter le premier avantage et appliquer les conditions d'un « vol vacances », comportant moins de services et plus de contraintes horaires.

Commencée le mercredi 25 mai, la grève, qui a été lancée à l'appel *des syndicats F.O. et C.G.T. pour le* maintien des avantages acquis, devrait être reconduite ce jeudi 26 mai, en l'absence d'une réponse positive du ministère des finances.

